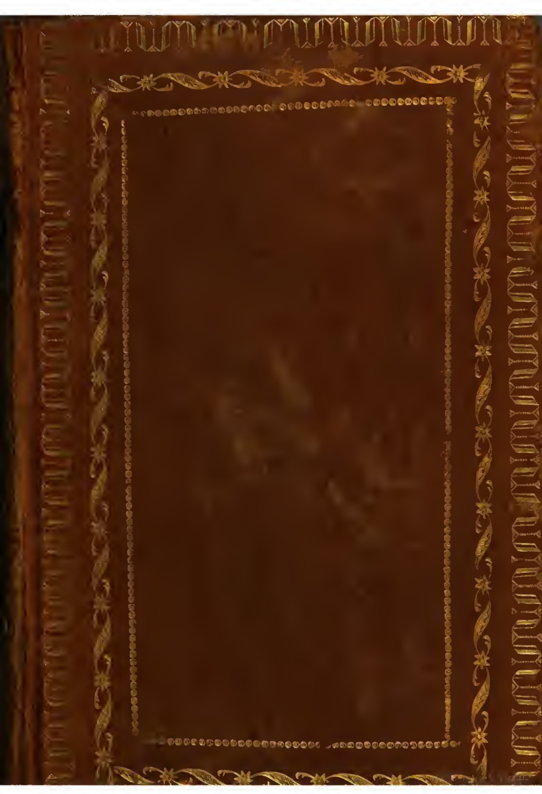






PRÉCIS

DES

OPÉRATIONS GÉNÉRALES

DE LA

DIVISION FRANÇAISE DU LEVANT.



PRÉCIS

DES OPÉRATIONS GÉNÉRALES

DE LA

DIVISION FRANÇAISE

DU LEVANT,

Chargée, pendant les années V, VI et VII, de la défense des îles et possessions ex-vénitiennes de la mer Ionienne, formant aujourd'hui la *République des Sept-Isles*.

Cet ouvrage contient des observations politiques, topographiques et militaires, sur les îles Ioniennes, sur *Ali*, pacha de Jannina, et sur la Basse-Albanie. Il est orné d'une Carte géographique de l'île de *Corfou* et du territoire de *Butrinto*.

DÉDIÉ AUX ARMÉES FRANÇAISES.

PAR J. P. BELLAIRE,

Capitaine d'Infanterie, attaché à l'État-Major-Général de l'Armée.

A PARIS,

Chez MAGIMEL, Libraire pour l'Art militaire, quai des Augustins, N.° 73;
HUMBERT, Libraire, rue de Grenelle-Saint-Honoré, N.° 90.

AN XIII. — 1805.

PRÉFACE.

La division française *du Levant*, laquelle fut presque toujours attachée à l'armée d'Italie, est généralement peu connue. Je ne puis mieux faire l'éloge de cette petite mais intéressante division, qu'en rapportant ses travaux, ses exploits et ses malheurs, et en disant que S. M. l'Empereur Napoléon le Grand s'est plu à récompenser dignement tous les Français qui en ont fait partie.

J'ai eu l'avantage de servir quinze mois à la division du Levant, et d'y être toujours employé à l'état-major-général ; j'ai donc été à portée de connoître tous les événemens qui s'y sont passés et ceux qui y avoient quelque rapport. Mes observations sur les îles Ioniennes et la Basse-Albanie ont été en majeure partie rédigées sur les lieux, ainsi que celles qui concernent la division du Levant. Ces observations n'auroient peut-être jamais été livrées à l'impression, si quelqu'un eût entrepris avant moi de publier le précis des opérations générales de cette division, et si plusieurs officiers civils et militaires qui connoissoient les matériaux que j'avois rassemblés, ne m'eussent

témoigné leurs regrets de ce que personne n'eût conçu ce dessein : c'est alors que, stimulé par le désir de remplir autant qu'il étoit en mon pouvoir la tâche honorable que sembloient me prescrire des chefs respectables et de braves compagnons d'armes, je résolus de livrer au public l'ouvrage qu'on va lire, lequel pourra fournir quelques chapitres aux écrivains qui voudront tracer l'histoire politique et militaire du Levant pendant les années 5, 6 et 7.

Plusieurs voyageurs ont publié, depuis une dixaine d'années, sur les îles Ioniennes et la Basse-Albanie, des ouvrages faits avec goût et érudition; mais quelques-uns d'entr'eux se sont plus occupés d'écrire dans le genre poétique que de peindre les choses telles qu'elles étoient. Mon but, en publiant mes observations sur ces différens pays, a été de rectifier certaines erreurs commises par ces voyageurs, et surtout de traiter les parties oubliées ou négligées dans leurs descriptions. Mes notes historiques ne tendent qu'à rappeler au lecteur la célébrité des lieux que je lui fais parcourir, et leur situation politique à diverses époques.

J'ai décrit sommairement les îles de Zante, Cérigo, Cérigotto et Strophades, parce que je ne les ai point visitées; mais ce que je rapporte sur leur état actuel est de la plus grande exactitude, l'ayant puisé dans les notes de plusieurs officiers civils et militaires employés à la division du Levant.

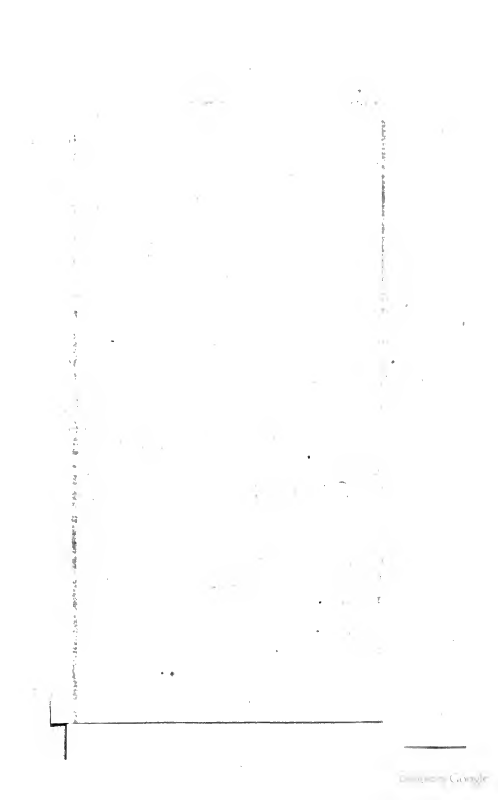
Toutes ces observations et celles qui concernent *Ali*, pacha de Jannina, ne peuvent qu'intéresser dans le moment actuel, où l'accroissement des forces russes dans la république des Sept-Isles et la situation politique de l'Albanie attirent l'attention de toute l'Europe.

La carte géographique de l'île de *Corfou* et du territoire de *Butrinto*, jointe au présent ouvrage, est l'une des plus exactes qui existent. Cette carte, que j'ai augmentée de plusieurs détails géographiques et chorographiques, est une réduction de la carte topographique que le Gouvernement vénitien avoit fait établir pour une nouvelle division de l'île et de ses dépendances, et qui a été trouvée dans les archives militaires de Corfou lors de notre prise de possession de cette place. Les batteries marquées sur les îles de la Paix et du

Lazaret et sur la droite du port Gouin sont celles que les Français y avoient établies pour défendre la rade et le port de Corfou.

Les 6.e et 79.e demi-brigades, dont il est souvent question dans cet ouvrage, forment aujourd'hui les 6.e et 79.e régimens d'infanterie de ligne.

Le précis de la défense de *Corfou*, du fort de *Capsali* et de la forteresse de *Sainte-Maure*, et celui des combats de *Nicopolis*, de *Prévéza* et de *Butrinto*, rappelleront des actions et des noms qui méritent la reconnoissance de la patrie. On verra que la chute de la place de Corfou fut le résultat d'un abandon absolu de la part du Gouvernement d'alors, et d'une force tellement supérieure à la nôtre, qu'il nous eût été impossible de résister aussi long-temps à l'escadre russo-turque, si, au lieu de s'amuser à prendre en détail les garnisons de Cérigo, de Zante, de Céphalonie et de Sainte-Maure, le vice-amiral *Ouchakow* se fût d'abord porté sur le chef-lieu et le point le plus important de la division, et s'il se fût emparé de suite de l'île de la Paix.



E P I

Les

Ruines de Butrinte

La

Vieille Tour

Murevigli

de l'Ouest

Ste Erino

Sopoto

mura

uchure du

l de Butrinto

de

rpa

iano

Port

St Nicolas

Cravia

Diaplo

Scorpidachi

nétr

P

DES OPÉ

DIVISION

CHAP

Destruction d
états de Ve
française du
par cette D
mer ionienn
dissemens
Préveza et V
de ces diffé
— État d'a
lequel les a
tions de la p
de l'arrivée

Le général
partie des peup
Sardaigne et de

PRÉCIS

DES OPÉRATIONS GÉNÉRALES

DE LA

DIVISION FRANÇAISE DU LEVANT.

CHAPITRE PREMIER.

Destruction du gouvernement, et partage des états de Venise. — Formation de la Division française du Levant. — *Prise de possession, par cette Division, des îles vénitiennes de la mer ionienne et de l'Archipel, et des Arrondissemens continentaux de* Brutinto, Parga, Préveza et Vonizza. — *Organisation provisoire de ces différens Pays en trois Départemens. — État d'abandon et de délabrement dans lequel les arsenaux, magasins et fortifications de la place de Corfou se trouvoient lors de l'arrivée des Français.*

Le général *Bonaparte* avoit affranchi une partie des peuples d'Italie, et forcé les rois de Sardaigne et de Naples à accepter la paix, lorsque

son armée, brûlant de le suivre jusque sous les murs de Vienne, pour cueillir un nouveau rameau d'olivier, entra sur le territoire de Venise.

Le gouvernement vénitien, qui redoutoit l'influence de nos lumières et de nos discours sur l'esprit d'un peuple qu'il tenoit sous le joug le plus despotique, résolut dès ce moment la perte de toute l'armée française; étant d'ailleurs excité contre nous par des agens du gouvernement anglais. Pour parvenir à son but, le sénat de Venise commença par établir, dans plusieurs villes des provinces vénitiennes d'Italie, des bureaux de fabrication de fausses nouvelles, annonçant de prétendus échecs reçus par notre armée, et tendantes à faire cesser l'admiration et la soumission des peuples, que le général *Bonaparte*, par ses victoires éclatantes et nombreuses, et avec un petit nombre de Français, avoit étonnés et forcés à l'obéissance. Le sénat nous fit enlever dans le même temps, par embauchage, plus de dix mille prisonniers autrichiens, qui furent conduits par des troupes vénitiennes le long de la rive orientale du lac de Côme jusque dans la Valteline, d'où ils rejoignirent leurs corps par le Tyrol.

Ceci n'étoit que le prélude d'un complot redoutable que le sénat tramoit contre nous, le-

quel ne put éclater que vers le milieu de l'an V, c'est-à-dire, lorsque le général *Bonaparte*, après avoir battu l'armée du prince *Charles* sur la Piave, le Tagliamento, l'Isonzo, etc., se disposa à entrer en Stirie et en Carinthie. Des mouvemens révolutionnaires éclatent alors dans le Bressan et le Bergamasc. Le sénat fait semblant de croire que ces insurrections et ces mouvemens sont notre ouvrage, et saisit adroitement ce prétexte pour mander à Venise douze mille esclavons, et pour ordonner l'armement de cinquante mille paysans. Le général *Bonaparte*, instruit en même temps de ces troubles et des préparatifs immenses du sénat de Venise, offre de se rendre médiateur entre ce sénat et les sujets vénitiens : conduite très-prudente; car il ne pouvoit convenir ni à sa position ni à ses projets de laisser sur les derrières de son armée un pays en insurrection et environ soixante mille hommes en armes, à la disposition d'un gouvernement dont les intentions étoient plus que suspectes.

Le sénat, malgré les forces qu'il avoit rassemblées, ne jugea pas convenable de lever sitôt le masque, en refusant la médiation offerte par le général français. Il député donc auprès de notre chef un sage-grand de Venise, auquel il recommande de ne rien conclure, mais seulement de gagner du temps. Cependant le général *Bona-*

parte, qui ne se trompe pas, ni sur l'intention du sénat, ni sur la déloyauté de son plénipotentiaire, donne son *ultimatum* à ce dernier, et le force de promettre, au nom de son gouvernement, que les paysans rentreront dans leurs foyers, et les troupes esclavonnes dans leurs quartiers. A ces conditions, il s'engage à s'entremettre pour faire cesser les troubles du Bressan et du Bergamasc, et à employer même les armes, s'il le faut. Le général *Bonaparte*, ne pensant pas que le gouvernement vénitien eût l'audace de se jouer des promesses de son plénipotentiaire, partit pour rejoindre l'armée française, qui s'enfonçoit alors dans l'Allemagne; mais aussitôt que le sénat apprend que notre armée s'est éloignée de l'Italie, tout prend à Venise une tournure plus guerrière.

Les douze mille Esclavons, qui devoient rentrer dans leurs quartiers, sont dirigés sur le Mincio. La Brenta et l'Adige sont chargées de munitions de guerre; et l'armement des cinquante mille paysans que le sénat avoit requis de marcher, est effectué. Des prêtres, égarés par le fanatisme, se répandent dans les campagnes, un manifeste d'extermination à la main, et profitent de la Semaine-sainte, où l'on se trouvoit alors, pour prêcher publiquement le massacre des Français. On distribue avec profusion des pro-

clamations imprimées, dans lesquelles on nous désigne comme des brigands qui, après avoir dévasté leur propre pays, viennent en faire autant dans l'Italie et l'Allemagne. Les paysans, réunis aux Esclavons et aux troupes vénitiennes, nous attaquent à Desenzano, à Lonato, à Castiglione di Mori, à Vicence, à Vérone, où plus de quatre cents malades sont égorgés; à Padoue, à Valeggio, etc.; et surprennent le fort de Chiozza, dont ils massacrent la garnison, ainsi que tous les Français qui tombent en leur pouvoir: le nombre de ces infortunés s'élève à plus de mille. De pareilles horreurs ont lieu à Venise, à Sebenico en Dalmatie, et sur le golfe Adriatique.

Pendant ce temps, le général *Bonaparte* signoit à Léoben les articles préliminaires de la paix avec l'empereur. Aussitôt qu'il fut instruit de la conduite du sénat, et des atrocités commises par ses ordres, il partit pour Palma-Nova, où il publia le manifeste de guerre contre la république de Venise. De-là il se rendit vers Venise; le sénat eut l'audace de lui envoyer une députation, qu'il refusa d'écouter, à moins que l'on ne fît, au préalable, arrêter les inquisiteurs d'État, qu'il regardoit, avec raison, comme les ordonnateurs immédiats des massacres. Ces inquisiteurs ayant été arrêtés, le sénat envoya au général en chef une nouvelle députation,

munie de pouvoirs pour changer le gouvernement.

Tels sont les faits qui engagèrent le général *Bonaparte* à céder à l'empereur, par l'article VI du traité de Campo-Formio, toutes les provinces de terre ferme de l'État vénitien, situées sur la rive gauche de l'Adige, tant pour nous assurer la possession des départemens dont notre territoire se trouvoit augmenté depuis la guerre de la révolution, que pour nous acquérir les îles et possessions vénitiennes de la mer ionienne (1), qui nous furent cédées par l'article V du même traité.

Quoique le traité de Campo-Formio ne fût signé que le 26 vendémiaire an VI, aussitôt que notre armée se fut emparée de tout le pays vénitien situé sur la rive droite de l'Isonzo, le général *Bonaparte* fit venir à Malamoco, près de Venise, l'escadre de Toulon, commandée par le vice-amiral *Brueys*. Cette escadre arriva à Malamoco dans le commencement de prairial an V. Le général en chef donna alors ordre au général de division *Gentili* et au général de

(1) Quoique les îles de *Cérigo* et de *Cérigotto*, faisant partie de ces possessions, se trouvent dans l'Archipel, je désignerai les îles occupées par la division du Levant sous le nom d'*îles ioniennes*.

brigade *Baudin-la-Salcette* de se rendre à Corfou avec un certain nombre de troupes, pour prendre possession des îles et arrondissemens continentaux de la mer ionienne. Ce corps de troupes fut appelé *division du Levant*.

M. *Gentili* fut nommé par le général *Bonaparte*, commissaire-général du gouvernement dans les possessions citées ci-dessus, et commandant de la division du Levant. Il devoit réunir les pouvoirs civil et militaire jusqu'à l'arrivée d'un commissaire-général désigné par le gouvernement, et chargé de l'organisation et de la réunion définitives de ces différens pays à la France.

La division du Levant fut composée primitivement, ainsi qu'il suit :

Les 2.e et 3.e bataillons de la 79.e demi-brigade de ligne.

La 3.e demi-brigade de ligne cisalpine.

Les compagnies d'artillerie des 14.e et 79.e demi-brigade de ligne.

La 7.e compagnie d'artillerie sédentaire.

Une escouade du 4.e régiment d'artillerie à pied.

Une escouade du 6.e bataillon de sapeurs.

Ces troupes, les généraux *Gentili* et *la Salcette*; MM. *Roze*, adjudant-général; *Pascal Vallongue*, chef de bataillon du génie; *Brisse*,

commissaire des guerres; *Varèse*, agent maritime, et un certain nombre d'employés des différentes administrations de terre et de mer, s'embarquèrent à Malamoco vers le 20 prairial, partie sur l'escadre de Toulon, et partie sur des bâtimens marchands. Cette flotte mit à la voile le 25, et entra dans le canal de Corfou le 10 du mois suivant.

Le général *Gentili* étoit accompagné de commissaires vénitiens, chargés de faire livrer aux troupes envoyées par le général *Bonaparte* les îles et possessions cédées à la France. Ces commissaires apportoient une somme d'environ six cents mille francs, destinée à payer les troupes vénitiennes et toutes les dettes de la ci-devant république.

Aussitôt que la flotte française eut embouqué le canal, le général *Gentili* envoya un officier supérieur avec les commissaires vénitiens à Corfou, pour notifier ses pouvoirs aux autorités et aux habitans de cette ville. Les Corfiotes s'assemblèrent à l'instant, et arrêtèrent, d'une voix presqu'unanime, que l'on recevroit les Français comme des libérateurs et des amis. Le même jour la flotte mouilla dans le port de Corfou, et les généraux et une partie des troupes débarquèrent.

Quelques corps de troupes italiennes et escla-

vonnes composoient alors la garnison de Corfou. Ces derniers se montrèrent mécontens du partage des États de Venise, et voulurent exciter quelques troubles; mais la fermeté des Français les contint dans le devoir. Le général *Gentili* s'empressa de faire partir ces régimens pour la Dalmatie. Quant aux soldats italiens, ils restérent constamment tranquilles; aussi le général se contenta-t-il de les faire loger dans des quartiers séparés, jusqu'à ce qu'il pût les renvoyer à Venise. Les compagnies franches gréco-italiennes de Butrinto, de Parga, de Sainte-Maure et de Cérigo, passèrent au service de France, ainsi que les compagnies d'Armatolis, de Prévéza et de Vonizza.

Les îles et possessions vénitiennes de la mer ionienne furent organisées provisoirement par le général *Bonaparte*, en trois départemens, administrés chacun par trois officiers civils et un secrétaire-général, tous quatre choisis parmi les habitans; et par un commissaire du gouvernement, chargé de surveiller ces administrateurs. Ces commissaires étoient Français, et furent nommés par le général *Bonaparte*. Le commissaire-général eut le pouvoir de nommer les membres des administrations centrales, des municipalités, des tribunaux, et les juges de paix.

Tableau de formation des trois Départemens de la mer ionienne.

DÉPARTEMENT DE CORCYRE.

MER IONIENNE.	Ile de Corfou (Corfou, chef-lieu). *Idem*, de Paxo. *Idem*, de Fano. *Idem*, de Merlere. *Idem*, de Vido. *Idem*, d'Antipaxo. Arrondissement de Butrinto, en Basse-Albanie. *Idem*, de Parga. — *Idem*.

M. *Corbigny*, Commissaire du Gouvernement.

DÉPARTEMENT D'ITHAQUE.

MER IONIENNE.	Ile de Céphalonie (Argostoli, chef-lieu). *Idem*, de Sainte-Maure. *Idem*, d'Ithaque ou de Thiaki. *Idem*, de Calamo. *Idem*, de Méganissi. *Idem*, de Castro (1). Arrondissement de Préveza, en Basse-Albanie. *Idem*, de Vonizza. — *Idem*.

M. *Pocholle*, Commissaire du Gouvernement.

(1) Les îles de *Calamo*, de *Méganissi* et de *Castro* sont situées au sud-est de celle de Sainte-Maure, entre les côtes de cette île et celles de *Xéromèro*. Ces trois îles sont petites, incultes et inhabitées.

DÉPARTEMENT DE LA MER ÉGÉE.

Mer ionnienne.	Ile de Zante (Zante, chef-lieu). Iles Strophades, ou de Strivali.
Archipel.	Ile de Cérigo. *Idem*, de Cérigotto.

M. *Rulhière*, Commissaire du Gouvernement.

Les Grecs généralement virent arriver les Français avec plaisir. On peut assurer qu'à l'exception des nobles, des employés de l'ex-gouvernement, et des prêtres, les insulaires de la mer ionienne désiroient vivement leur réunion à la France. Quant aux habitans des quatre arrondissemens continentaux, il leur importoit peu à qui ils appartînssent, pourvu que ce fût à une puissance capable de les protéger contre le pacha de Jannina et les Albanais; et la France étoit plus en état de leur procurer cet avantage, que le lion valétudinaire de Saint-Marc.

Le général *Bonaparte* ayant, dans le commencement de l'an VI, chargé son beau-fils, M. *de Beauharnais*, de se rendre à Corfou, pour y annoncer la réunion provisoire des départemens ioniens à la France, cet officier arriva dans cette place le jour de la fête de S. Spiridion. La joie des Grecs fut si grande, qu'ils dirent

que leur patron avoit fait un miracle, et qu'ils demandèrent que l'on célébrât à cette occasion une fête patriotique et militaire; ce qui eut lieu avant le départ de M. *de Beauharnais,*

Vers le même temps, M. *Gentili,* déja fort avancé en âge, et d'une mauvaise santé, ayant sollicité le général *Bonaparte* de le faire remplacer dans les îles ioniennes, le général divisionnaire *Chabot* fut désigné pour lui succéder, et reçut ordre de se rendre à Corfou avec quelques corps de troupes destinés à renforcer sa division; savoir :

La 6.e demi-brigade de ligne.

Le 1.er bataillon de la 79.e *idem.*

La 15.e compagnie du 3.e régiment d'artillerie à pied.

La 1.ere section de la 1.ere compagnie d'ouvriers d'artillerie.

Les 15.e et 16.e compagnies d'artillerie sédentaire.

La 5.e compagnie du 2.e bataillon de sapeurs.

Le général de brigade *Verrières* fut, à la même époque, nommé par le général *Bonaparte* au commandement de l'artillerie de la division du Levant.

Ces généraux et les troupes qu'ils devoient conduire dans les îles ioniennes, s'embarquèrent à Malamoco vers le milieu de frimaire, sur des

bâtimens marchands qui mirent à la voile le 19 du même mois, escortés par *le Jason*, brik de guerre français. Tous ces bâtimens mouillèrent dans le port de Corfou, le 2 nivose. Je faisois partie de cette expédition.

Le général *Gentili*, ayant été instruit qu'il lui avoit été nommé un successeur, s'étoit contenté d'organiser les administrations civiles, et de placer dans chaque chef-lieu, autre que Corfou, un commandant militaire chargé d'y diriger la force armée, composée alors de troupes italiennes au service de Venise, et de compagnies de sbires ou gendarmes; toutes les troupes françaises et cisalpines qui avoient accompagné ce général, se trouvoient encore à Corfou lors de notre arrivée.

Nous trouvâmes les arsenaux et magasins de l'artillerie et du génie, ainsi que ceux de la marine, dans le plus grand désordre, parce que le général *Gentili* avoit conservé dans leurs emplois les gardes-magasins vénitiens, qui, sous l'ex-gouvernement, ne rendant jamais de comptes exacts, et s'attendant d'ailleurs à être congédiés par les Français, avoient disposé des différens effets, comme si c'eût été leur propriété.

Presque toutes les bouches-à-feu, placées sur les remparts, étoient à terre. Il n'y avoit qu'un petit nombre de canons qui se trouvoient montés

sur des affûts à moitié pourris. En général, l'artillerie, les fortifications et les casernes étoient dans un abandon total depuis long-temps ; de sorte que Corfou n'avoit que le vain renom et l'apparence d'une place de guerre et d'un port militaire.

Le sénat faisoit passer annuellement aux providiteurs-généraux, des sommes considérables pour l'entretien de l'artillerie et des fortifications de Corfou ; mais ces gouverneurs avoient soin de prélever à leur profit la majeure partie de cet argent, et faisoient remettre le reste aux commandans de l'artillerie et du génie, qui agissoient de même, et s'approprioient, en outre, les meilleurs effets d'entre ceux qu'ils avoient à leur disposition. Les gardes-magasins et autres préposés subalternes n'étoient pas plus scrupuleux que les supérieurs : des présens, sous le gouvernement vénitien, tenoient lieu de reddition de comptes.

Les bouches-à-feu existantes dans les différentes forteresses des départemens ioniens, se montoient à sept cent soixante. Un fait qui prouve d'une manière évidente les concussions des commandans et des gardes d'artillerie vénitiens, c'est que nous ne trouvâmes dans les magasins que trois mille quatre cents myria-

grammes de poudre de guerre, pour une aussi grande quantité de bouches-à-feu.

Dans le commencement de ventôse, l'escadre du vice-amiral *Brueys* mit à la voile pour Toulon. Le général *Chabot* fut obligé d'accorder à cet amiral cinq cent cinquante hommes de la 6.e demi-brigade, afin de compléter les garnisons des vaisseaux (1).

---

(1) Le détachement de la 6.e demi-brigade ayant été embarqué, à Toulon, sur *l'Orient*, fut débarqué devant Malte avec une partie de l'armée du général *Bonaparte*. Il fut réparti, après la reddition de cette place, entre les îles de Malte et de Gozzo.

Messieurs *Masson*, capitaine; *Brulefer*, lieutenant, et soixante-trois sous-officiers et soldats composant la garnison du Vieux-Malte ou *Cité Notable*, furent massacrés par les campagnols maltais, lors de la révolte de ces insulaires, avec lesquels le manque de vivres les avoit forcés de capituler après s'être vaillamment défendus.

Deux cents hommes, commandés par le capitaine *Potot*, tinrent successivement garnison dans les forts *Riccasoli*, *Saint-Thomas* et *Saint-Ange* et dans la *Cité Valette*; ils y combattirent pendant la défense de Malte, et y perdirent vingt-un sous-officiers et soldats.

Le reste du détachement ayant été destiné à former la garnison de l'île de Gozzo, se trouvoit sous les ordres du chef de bataillon *Lochey*, commandant tout le détachement et cette île. Les Gozzitains, excités par les Anglais, ainsi que les Maltais, s'étant révoltés à la même époque

Peu de jours après, la division fut affoiblie de nouveau par le départ de la 3.e demi-brigade cisalpine pour Ancône.

Vers le même temps, la 6.e demi-brigade et deux compagnies d'artillerie, furent réparties dans les autres îles et les quatre forts du continent, pour y former garnison.

---

que ces derniers, M. *Lochey* n'eut que le temps de se renfermer dans le fort *de Rabato* avec cent treize hommes. Cet officier eut la gloire de défendre ce fort pendant cinquante-quatre jours contre des milliers de Campagnols, quoiqu'il n'eût que huit bouches-à-feu en état de service, et que les assiégeans fussent soutenus par deux fortes batteries de canons. Il ne se rendit aux sommations de l'amiral anglais *Nelson* (le 7 brumaire an 7), que lorsqu'il n'eut plus de vivres ni de munitions, et il obtint que sa garnison sortiroit avec tous les honneurs militaires, et seroit conduite en France, sur parole d'honneur.

La garnison du fort *Chambrai* (île de Gozzo), toujours de la 6.e demi-brigade, composée d'une soixantaine d'hommes, se défendit vigoureusement pendant treize jours. Elle avoit épuisé ses munitions et vivres, lorsqu'une chaloupe canonnière, expédiée de Malte par le général *Vaubois*, parut dans le port de *Miggiaro* et sauva tous ces braves, parmi lesquels M. *Bertrand*, lieutenant, s'étoit fait distinguer particulièrement par sa valeur et son activité.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Mission du capitaine Scheffer *auprès d'*Ali, *pacha de* Jannina. — *Caractère de ce pacha.* — *Caractères de* Mouktar *et de* Vély, *fils d'*Ali. — *Ville de* Jannina. — *Province de* Janna. — *Principales opérations de l'armée ottomane devant* Viddin, *pendant la campagne de l'an* 6.

Le ministre de la marine et des colonies ayant prescrit au général *Gentili* d'entretenir l'harmonie la plus parfaite avec *Ali*, pacha de Jannina, qui pouvoit être fort utile à la division, dans le cas d'une rupture avec le Grand-Seigneur, ce général avoit envoyé plusieurs fois l'adjudant-général *Roze* auprès de ce pacha, pour établir avec lui des relations politiques, et tenter de nous ménager cet homme ambitieux et redouté de la Porte.

Ali, guerrier par caractère, ne rêvant que conquêtes, élevé par suite de son courage, et aussi par suite de ses intrigues, au rang de pacha et de chef de l'un des plus puissans gou-

vernemens de l'empire; *Ali*, dis-je, étoit à l'époque de notre arrivée dans la mer ionienne, le sincère admirateur des armées françaises; la gloire de *Bonaparte*, et ses nombreuses victoires en Italie et en Allemagne, avoient produit sur l'esprit de ce pacha une impression si forte, qu'il sembloit être notre partisan zélé, mais sans doute dans l'espoir d'obtenir du gouvernement français les secours qui lui étoient nécessaires. *Ali* prouva qu'il avoit de grandes vues sur nous, en fournissant à l'escadre de Toulon pour plus de quatre-vingt mille francs de vivres, et en comblant de présens MM. *Brueys*, *Gentili* et *Roze*.

Le général *Gentili*, trompé par les promesses d'*Ali* et par ses protestations d'amitié, avoit très-impolitiquement permis à ce pacha d'avoir des bâtimens armés et de les faire naviguer dans la mer ionienne, liberté que le gouvernement vénitien n'avoit jamais voulu accorder à *Ali*; ce qui lui donna alors la facilité de porter la guerre sur le territoire de *Mustapha*, pacha de Delvino, que le gouvernement français avoit intérêt de soutenir contre ce puissant rival, puisqu'en perpétuant la lutte entre ces pachas les Français eussent toujours été recherchés par tous deux. Le général *Gentili* avoit aussi accordé à *Ali* deux sous-officiers

d'artillerie français (1), pour instruire ses canonniers sur les manœuvres du canon et du mortier.

Les dispositions amicales qu'*Ali* fit paroître à notre égard, n'étoient dues qu'à l'espoir qu'avoit conçu ce pacha de nous voir porter dans la mer ionienne des forces considérables et tenter quelque expédition en Morée ; mais la foiblesse de la division et notre manque de ressources en tout genre firent bientôt soupçonner à *Ali* que nous n'étions dans le dessein d'entreprendre aucune conquête ultérieure dans la Grèce.

Il est cependant bon de faire observer que ce pacha avoit été bercé pendant plusieurs mois par des promesses brillantes et exagérées que MM. *Brueys*, *Gentili* et *Roze* lui avoient faites sur la destination de l'escadre et sur l'envoi dans les îles ioniennes d'un grand nombre de troupes. *Ali* fut long-temps dans l'incertitude ; mais enfin, voyant que rien ne s'effectuoit, et que l'on n'étoit pas même en état de lui payer la dette contractée pour la marine, il cessa de croire

(1) Ces sous-officiers furent remplacés, lors de l'arrivée du général *Chabot*, par MM. *Pollet* aîné, sergent au 3.e régiment d'artillerie à pied, et *Ried*, *idem* à la 15.e compagnie d'artillerie sédentaire.

que le gouvernement français s'occupât sérieusement de l'aider, par une expédition, dans le projet hardi qu'il avoit formé de se rendre indépendant; il commença dès-lors à nous traiter plus politiquement, et son amitié s'éteignit insensiblement avec l'espérance de nous faire servir à l'exécution de ses desseins ambitieux.

Ce fut dans cette circonstance qu'*Ali* reçut ordre du divan de rassembler dix mille Albanais et de les conduire au camp ottoman établi devant Viddin, pour s'opposer aux progrès de *Passavan-Oglou.* Partagé entre la crainte de se déclarer contre son souverain, par une désobéissance formelle, et celle de donner à connoître aux Français qu'il n'étoit pas aussi indépendant qu'il avoit voulu le paroître, *Ali* hésita longtemps, et fit usage de tout son crédit auprès du divan pour obtenir de ne point aller devant Viddin.

Le général *Chabot* ayant été secrètement instruit de la position embarrassante où se trouvoit ce pacha, et devant suivre les instructions que son prédécesseur avoit reçues, se détermina à envoyer auprès de lui le capitaine *Scheffer*, son aide-de-camp, sous prétexte de régler amicalement les confins de l'arrondissement de Butrinto, alors en litige; mais la véritable mission de cet

officier étoit d'empêcher ce pacha de se déclarer contre *Passavan-Oglou*.

M. *Scheffer* partit pour Jannina, dans les premiers jours de pluviose. Il fut présenté à *Ali* dès le lendemain de son arrivée, et trouva ce pacha entouré de toute sa cour; après lui avoir remis ses lettres de créance, M. *Scheffer* lui annonça que le général *Chabot* l'avoit chargé d'une mission secrète, et le pria de renvoyer tous ses gens et de ne garder que son drogman. Ils entrèrent bientôt en matière, et ce fut alors que M. *Scheffer* put se convaincre des projets qu'*Ali* avoit osé concevoir, et des espérances qu'il avoit fondées sur ses relations avec les Français.

Le pacha fit d'abord au capitaine *Scheffer* les plaintes les plus amères contre MM. *Brueys* et *Gentili*, qui, loin de tenir leurs promesses, ne lui avoient pas seulement fait payer les vivres fournis à notre escadre; ce dernier article, surtout, sembloit lui tenir beaucoup à cœur, et l'impossibilité où nous nous trouvions alors de lui payer cette fourniture, ne devoit pas lui donner une idée favorable de nos moyens.

C'étoit fort mal commencer une négociation que de parler argent, et d'avouer que l'on étoit hors d'état de payer. Cependant M. *Scheffer* fit part à *Ali* du véritable motif de sa mission,

et lui dit que le gouvernement français apprendroit avec beaucoup de déplaisir qu'il se déclaroit contre *Passavan-Oglou*, qui, par ses principes et ses talens militaires, devoit être plutôt son ami que son ennemi. Il ajouta qu'il étoit constant, par des rapports venus de Constantinople, que l'on ne cherchoit qu'à l'attirer hors de son pachalik, afin de pouvoir, au milieu du camp ottoman, le sacrifier au ressentiment de son souverain. Ce dernier moyen fit beaucoup d'impression sur l'esprit d'*Ali*. Il parut inquiet pendant quelques instans, et pressa M. *Scheffer* de lui déclarer de quelle source nous venoit une pareille nouvelle. Cet officier lui répondit que nous en étions instruits par des rapports faits au gouvernement français, qui dans tous les temps s'étoit intéressé à sa gloire et à sa prospérité.

Après quelques momens de réflexion, le pacha répondit à M. *Scheffer*, que dans le moment actuel, il lui étoit impossible de désobéir au divan; qu'il avoit usé de tout son crédit à Constantinople, et y avoit même envoyé des certificats de son médecin pour obtenir la permission de rester à Jannina; mais que toutes ces démarches avoient été infructueuses, et que le Grand-Seigneur persistoit irrévocablement dans sa volonté. « Je » sais, comme vous, continua *Ali*, que l'on en

» veut à ma vie; mais, quels que soient les » desseins de mes ennemis, je ne crains rien » au milieu de mes fidèles Albanais, et entouré » de ces braves compagnons, je vais jusqu'au mi- » lieu de la tente du capitan-pacha, braver la » colère de cet amiral. Cependant il m'en coûte » d'autant plus de quitter Jannina, qu'en com- » battant *Passavan - Oglou* je ferai une dé- » marche qui déplaira à mes amis; mais la né- » cessité et ma position m'y contraignent; et, » à moins que l'on ne me donne dix mille » Français et cent mille sequins (environ un » million de francs), je ne puis désobéir ». Ce prix auquel le pacha sembloit mettre son amitié, effraya tellement M. *Scheffer*, qu'il prévit dès-lors qu'il ne réussiroit pas dans sa négociation: demander au général *Chabot* dix mille hommes et cent mille sequins, c'étoit exiger l'impossible. Cet officier ne le laissa point ignorer à *Ali*, en ajoutant cependant qu'il pensoit que le gouvernement français, instruit de ces propositions, y souscriroit infailliblement; mais cette lueur d'espérance qu'il laissoit au pacha, ne fut d'aucun poids pour lui. Le temps étoit pressant, et *Ali* ne pouvoit plus éluder l'ordre du divan qu'en faisant cause commune avec le pacha de Viddin. En frappant sur le bras de M. *Scheffer*, il lui dit: « Les Français m'ont

» promis beaucoup : peut-être les aurois-je crus
» si au moins ils m'avoient donné quelques se-
» cours ; mais jusqu'à présent on en est resté
» aux paroles, et vous devez sentir qu'elles ne
» suffisent pas pour une entreprise du genre
» de celle dans laquelle on voudroit m'en-
» gager. »

Les cérémonies d'usage terminées, M. *Scheffer* prit congé d'*Ali*. Cet officier eut encore quelques audiences insignifiantes, dans lesquelles le pacha ne cessa de l'assurer de son amitié pour la nation française, quoiqu'en finissant toujours par lui annoncer qu'il faisoit tous préparatifs pour son départ ; de sorte que M. *Scheffer* ne tarda pas à repartir pour Corfou.

Ali est doué d'un esprit naturellement vif et pénétrant, et ne suit point rigoureusement les usages turcs. Élevé au milieu des Albanais, auxquels il doit en partie son élévation, il a adopté leurs habitudes, et sa langue familière est le grec ; il passe même pour parler fort mal le turc. Ce pacha a un grand nombre de femmes. Il donna audience à M. *Scheffer* dans un appartement où étoit une fenêtre grillée, près de laquelle il se tenoit toujours. Cette fenêtre donnoit sur la cour de son harem, et de-là il pouvoit jouir du plaisir de voir toutes ses femmes.

Ce pacha est juge souverain dans toute l'é-

tendue de son gouvernement ; toutes les causes sont portées à son tribunal. Il donne tous les jours plusieurs audiences publiques, et agit avec assez de justice, lorsque l'affaire est entre deux individus de la même nation ; mais l'Albanais et le Turc sont presque toujours favorisés aux dépens du Grec, du Franc et du Juif. *Ali* a contre lui, dans son propre gouvernement, un grand nombre de beys, d'agas et de riches particuliers qu'il a forcés de lui vendre à bas prix une partie de leurs possessions féodales ou patrimoniales, sous prétexte d'agrandir une portion de terrain qu'il avoit achetée à dessein auprès des propriétés de chacun d'eux. La tyrannie de ce pacha a engagé beaucoup de riches négocians Janniotes à quitter cette ville pour aller s'établir à Pétersbourg, à Vienne et à Trieste.

Ali a deux fils (*Mouktar* et *Vély*), auxquels on donne le titre de pachas. *Mouktar* est l'aîné, et passe pour être fort brave. Il est très-estimé des Albanais, dont il porte le costume et suit tous les usages. Il commandoit habituellement les troupes albanaises que son père opposoit au pacha de Delvino et aux peuples de l'Épire qui étoient en guerre avec *Ali*.

Vély peut avoir maintenant vingt-cinq ans. Ce jeune homme est extrêmement fier et hautain, et ne quitte presque jamais Jannina : il

y mène un plus grand train que son père; il occupe une partie du palais du pacha: M. *Scheffer* lui fit une visite pendant sa mission, et trouva plus de luxe chez lui que chez *Ali*. Il étoit entouré de tous les seigneurs de Jannina et d'une garde nombreuse de janissaires et de nègres qui obstruoient toutes les avenues de ses appartemens. Il fut piqué de ce que l'envoyé du général Chabot s'étoit présenté chez lui selon l'habitude européenne, c'est-à-dire, sans s'incliner ni lui baiser la main. M. *Scheffer* fit sentir à ce jeune orgueilleux qu'un Français, et sur-tout un officier, ne s'abaissoit devant personne, et il cessa de le visiter.

La ville de *Jannina* est l'ancienne Cassiopée de Molossie; elle fut ensuite appelée *Janna*, ainsi que la province dont elle devint la capitale. Cette province comprend toute la Thessalie, pays célèbre parmi les poëtes de l'antiquité, parce qu'il renfermoit les monts *Olympe*, *Pélion*, *Ossa* et *Pinde*, et la vallée délicieuse de *Tempé*. Elle produit des vins et des fruits excellens; on y élève une quantité considérable de chevaux, qui sont aussi renommés en Albanie, en Morée et en Romanie, que les chevaux de Thessalie l'étoieut parmi les anciens. Cette circonstance, jointe au goût et aux dispositions naturelles des Albanais pour bien monter et

combattre à cheval, fait que la cavalerie du pacha de Jannina, toute albanaise et très-nombreuse, est la meilleure de l'empire.

Le pachalick d'*Ali* se compose d'une partie de la province de Janna (l'autre partie dépend du pacha de Larisse) et de la Basse-Albanie, à l'exception du pays des Sulliotes, de celui des Cimariotes et du territoire de Delvino. *Ali* peut armer environ trente mille hommes.

La ville de Jannina est située dans un beau vallon où l'on voit un grand nombre de maisons de campagne. Elle est bornée au nord par un grand lac couvert en tout temps de canards sauvages; et vers le midi, par une colline où se trouve une partie de ses faubourgs. Cette ville n'a aucune fortification. Elle est assez grande, médiocrement bâtie, riche et peuplée d'environ vingt-cinq mille âmes. Elle est habitée par des Turcs, des Grecs, des Albanais, des Juifs et par quelques Francs; les Turcs forment à-peu-près le tiers de sa population.

Le palais d'*Ali* est bâti sur une pointe de terre qui s'avance dans le lac. Du côté de la ville il est entouré de murailles antiques flanquées par des tours très-élevées. Ce palais est fort vieux et d'une assez grande étendue. Il n'est susceptible d'aucune défense. Les plus beaux appartemens qu'il renferme se trouvent dans le harem.

Au milieu du lac de Jannina, est une île sur laquelle le pacha a fait construire une espèce de fort de campagne garni d'artillerie, où ses canonniers vont s'exercer à la manœuvre.

Les femmes grecques, albanaises et juives, sont les seules que l'on puisse voir à Jannina, et encore pour cela faut-il aller dans leurs maisons. Elles sont toutes assez richement habillées, mais sans aucun goût, et portent généralement sur la tête de grandes épingles d'or ou d'argent, dans lesquelles sont enfilés plusieurs sequins ou autres pièces de monnaie. Comme elles ne sortent point de chez elles, leur contenance est fort gauche, et elles ne savent seulement pas marcher.

Ali, n'ayant plus d'espoir d'obtenir de nous des secours, fit rassembler, sur la fin de floréal, les dix mille Albanais qu'il lui étoit ordonné de conduire contre *Passavan-Oglou*, et se mit en marche pour le camp ottoman, accompagné des deux sous-officiers d'artillerie français qu'il avoit encore à sa disposition. Ce pacha arriva devant Viddin vers le milieu du mois suivant.

Nos artilleurs furent extrêmement étonnés du désordre qui régnoit dans l'armée ottomane. Une partie des troupes étoit campée, et l'autre barraquée, mais le tout indistinctement, c'est-à-dire, que les différentes armes étoient confon-

dues. L'artillerie de campagne, que les Turcs croyoient suffisante pour détruire les remparts de Viddin, étoit éparpillée de tous côtés, de même que les chariots qui portoient les munitions.

Le camp du capitan-pacha, qui commandoit en chef l'armée, étoit formé des janissaires et des spahis que cet amiral avoit emmenés de Constantinople, et des troupes de plusieurs pachas d'Asie. Tous les autres pachas campoient séparément et à des distances assez considérables pour être chacun taillés en pièces avant que leurs voisins eussent pu les secourir. Un seul de ces camps occupoit autant d'espace qu'une armée d'Européens trois fois plus nombreuse. Enfin l'armée ottomane s'étendoit, sur un cercle de plus de cinq myriamètres de circonférence, tout autour de la place. Quoique plusieurs camps fussent séparés par le Danube et par quelques rivières assez considérables, ils n'avoient entre eux aucun pont de communication. Le capitan-pacha avoit seulement fait remonter le Danube à une flotille de bombardes et de bateaux canonniers, qui étoit mouillée près de la rive gauche de ce fleuve, vis-à-vis de la place.

Au sud-ouest, et à environ quatre kilomètres de Viddin, étoit un fort bâti sur une éminence, assez bien garni de soldats et d'artillerie, et dont

rien ne couvroit les approches ; cependant le pacha de Jannina s'en empara avec ses troupes le lendemain de son arrivée. *Ali* ayant ensuite fait ouvrir une tranchée entre ce fort et la place, assez éloignée de cette dernière pour que l'on n'eût rien à craindre de son artillerie, il fit appeler les deux sous-officiers français, et leur ordonna d'aller reconnoître quelqu'endroit d'où l'on pût lancer des bombes dans la ville. Nos artilleurs se rendirent aussitôt à environ un kilomètre et demi des ouvrages extérieurs, et reconnurent plusieurs positions favorables pour le tir du mortier ; mais le pacha n'adopta point leurs idées, parce qu'il auroit voulu écraser la place sans avoir rien à en redouter.

Pendant tout le temps que l'armée ottomane resta devant Viddin, elle n'obtint d'autre avantage sur *Passavan-Oglou* que celui que je viens de rapporter. Les Turcs établirent cependant plusieurs batteries contre les ouvrages extérieurs de la place : mais comme leurs canonniers étoient aussi maladroits que jaloux des succès de nos artilleurs, dont ils ne vouloient point suivre les conseils ; que ces canonniers tiroient avec une lenteur inconcevable ; que les opérations et les travaux du siége n'avoient point d'ensemble, et qu'il manquoit tantôt des boulets, tantôt des bombes, et le plus souvent de la

poudre, on peut juger du peu d'effet que dut produire cette artillerie. Une chose singulière et qui nuisoit beaucoup à l'attaque, c'est que chaque bouche-à-feu appartenoit à un maître particulier, et ne faisoit feu que lorsque celui-ci le jugeoit à-propos. Le propriétaire d'une pièce de canon, ou d'un mortier, restoit à la batterie aussi long-temps qu'elle. La plupart des soldats ottomans ne vivoient que de pain biscuité et d'eau : aussi mouroient-ils en grand nombre.

Les deux sous-officiers d'artillerie français quittèrent le camp d'*Ali* après un séjour de trois mois, et revinrent à Corfou, où ils ne rapportèrent d'autre fruit des fatigues et de l'ennui qu'ils avoient éprouvés qu'une santé très-délabrée.

CHAPITRE III.

Chorographie de l'île de Corfou. — *Ports* Gouin, Affiona *et* Saint-Nicolas. — *Château* Saint-Ange. — *Iles de* Fano *et de* Merlère. — Cassopo *autrefois* Cassiope. — *Mont* Saint-Sauveur. — *Différens noms sous lesquels l'île de Corfou fut connue. — Révolutions que cette île a éprouvées jusqu'à la fin du quatorzième siècle.*

L'ILE de Corfou est la première que l'on trouve en sortant du golphe adriatique pour entrer dans la mer ionienne ou de Grèce. Cette mer est comprise entre le cap d'Otrante et l'île de Cérigo.

Cette île a environ huit myriamètres de longueur, trois dans sa plus grande largeur, et vingt-trois de circuit, parce que ses côtes sont très-sinueuses. Elle est montueuse et peuplée de cinquante-neuf à soixante mille ames; il est à présumer qu'elle l'a été davantage : mais les guerres longues et désastreuses qu'elle a soutenues, les incursions que les barbares y ont faites, et les ravages de la peste, sont les causes

qui l'ont réduite dans l'état où elle se trouve maintenant.

L'île de Corfou fut long-temps divisée en quatre arrondissemens, dont les noms dérivoient de la situation ou de la qualité du terrain; mais les Vénitiens, dans les derniers temps de leur domination, ont eu la bonne idée de diviser cette île en sept cantons, qui portent chacun le nom de leur chef-lieu; savoir,

I. *Milichia* ou *Lefchimo*. Ce canton renferme un bourg et dix-sept villages et hameaux. Il est proportionnément le plus fertile et le plus peuplé de l'île; on y trouve quelques bois de chêne et des salines. Le nom de *Lefchimo* paroît dériver des mots grecs *lefco* (blanc) et *amo* (sable). Il aura peut-être été donné à ce canton, parce qu'il s'y trouve beaucoup de sable le long des côtes : c'est pourquoi l'on a nommé *Cap blanc* la pointe qui termine cette partie et l'île au sud-est (1).

II. *Strongili*. Ce canton comprend deux bourgs et dix-sept village. Ils renferme les ruines de l'ancienne ville de *Gardichi* ou *Guardichi*, qui étoit le siége d'un évêché. Ces ruines se trouvent près du bourg de *Saint-Mathieu*, à cinq kilomètres de la mer. La ville de Gardichi

(1) Les mots grecs que je traduis dans mes observations topographiques sont de l'idiome moderne ou vulgaire.

fut détruite par les Sarrasins dans une descente qu'il firent sur les côtes méridionales de l'île.

La rivière de Messongi, qui est la plus considérable de l'île, prend sa source dans le canton de Strongili. Entre la rive droite de cette rivière et la mer, près de cette dernière, est une plaine marécageuse où, dans le temps des pluies et des hautes marées, les eaux qui coulent des montagnes voisines et celles de la mer se réunissent et forment une espèce de lac appelé *Corrissia*. Comme les anciennes cartes de l'île portent une baie assez profonde dans l'endroit où se trouve aujourd'hui ce lac, il seroit possible que cette baie eût existé autrefois et que l'entrée en eût été fermée par des atterrissemens que la mer y auroit formés. Les environs du lac Corrissia sont bien cultivés.

III. *Corfou.* Ce canton renferme la capitale de l'île et ses faubourgs, le port Gouin, les salines de *Potamo* et des *Castrati*, la baie de *Paléopolis*, deux bourgs et vingt-deux villages. Il est, non compris la ville et ses faubourgs, le canton le plus peuplé de l'île après celui de Milichia.

Le port Gouin est situé sur le canal de Corfou, à environ deux kilomètres et à l'ouest de l'île du Lazaret, dans une baie assez grande et profonde, dont l'entrée est étroite. Ce port est

distant d'un myriamètre de la ville, par terre. Au fond de la baie de Gouin sont des hangars et des magasins qui servoient à caréner les vaisseaux de la marine vénitienne et à changer ou à réparer leur mâture. On pourroit établir dans cet endroit un arsenal de construction que les forêts de la Basse-Albanie alimenteroient de bois. La baie de Gouin a un bon fond de vase. Elle est environnée de montagnes et de collines, et abritée contre tous les vents. Les plus gros bâtimens peuvent mouiller tout près de terre. Ils sont tous obligés d'attendre le calme et de se faire remorquer pour entrer et sortir de la baie, dont l'entrée commence à s'engorger par des bancs de sable que les courans et les vents du sud-est y forment, mais qui pourroient être enlevés aisément. Au fond du port est une source d'eau vive assez abondante. Le village de Gouin se trouve près de là. Il est peu peuplé, parce que l'air que l'on respire dans ces parages est très-malsain, sur-tout en été. Cette corruption de l'air provient des exhalaisons de plusieurs marécages voisins et des bas-fonds qui terminent la baie. Un grand chemin ferré conduit de ce village à Corfou : c'est le seul qui se trouve dans l'île.

IV. *Liapadès*. Ce canton est composé de deux bourgs et quinze villages. Il renferme deux

vallées bien cultivées, qui sont celles de *Roppa* et de *Gaïderana*. La première, qui est la plus grande, prend son nom du village de Roppa. Elle est arrosée par la rivière d'*Ermonès*. Le nom d'*Ermonès* paroît être dérivé du grec *ermos* ou *erimos* (désert) : on l'aura, sans doute, donné à cette rivière, parce que les environs de la baie où elle se perd ne sont point habités.

Les anciennes cartes de Corfou portent, à peu près dans l'endroit où se trouve aujourd'hui la vallée de Roppa, un lac appelé *Gaudar* et une vallée nommée *Saint-Georges* et formée de la partie marécageuse de ce lac. Une rivière appelée *Dafnila* prend sa source dans le lac Gaudar et va se perdre dans le golfe de Corfou, près d'*Ipso*. Une autre rivière nommée *Ermonès* naît à l'entrée de la vallée de Saint-Georges, vers les confins du lac, et se jette dans la mer à la gauche et en avant du village de Gianadès.

De tout ceci je conclus que le lac Gaudar a véritablement existé autrefois et a été desséché, soit par des causes naturelles, soit à main d'homme. La vallée de Saint-Georges avoit peut-être été nommée ainsi, parce qu'il s'y trouvoit un couvent de Caloyers, dédié à ce saint, lequel est situé actuellement près du village de *Chilia*.

La rivière Dafnila existe toujours, et arrose la vallée de Gaïderana; mais elle s'appelle aujourd'hui *Stravo Potamo* (le Fleuve Tortueux). Le nom de Gaïderana dérive du grec *Gaïdaro* (âne). La vallée de Gaïderana a été appelée ainsi, parce qu'on y élève beaucoup d'ânes.

V. *Spagus.* Ce canton renferme un bourg, dix-huit villages et quelques bois de chêne.

C'est sur les côtes de ce canton que se trouvent les deux meilleurs mouillages de l'île, après le port et la rade de Corfou. Le premier se nomme *Port Saint-Nicolas.* Il est situé tout-à-fait à la gauche du canton, sur la mer. Ce port peut recevoir les plus gros vaisseaux; il a un bon fond. L'autre mouillage, appelé *Port Affiona*, du nom d'une petite rivière qui s'y perd, est plus grand que celui de Saint-Nicolas, mais l'entrée en est plus difficile. Il offre une grande sûreté contre les vents aux vaisseaux qui s'y réfugient. On y trouve autant d'eau et un aussi bon fond que dans le précédent.

La partie de terre qui s'avance à la mer entre ces deux ports est terminée, près de celui de Saint-Nicolas, par une presqu'île dont l'isthme est très-étroit, et dans laquelle existoit autrefois une ville qui fut détruite par les Sarrasins. L'empereur Alexis I.er, de la maison des Comnènes,

fit bâtir sur ses ruines, vers la fin du onzième siècle, un petit fort qu'il nomma *Fort Saint-Ange*, et qui résista aux Génois dans une attaque qu'ils tentèrent contre ce poste au commencement du quinzième siècle. Ce fort ayant été détruit, on a bâti avec ses débris et sur l'emplacement où il se trouvoit un couvent de Caloyers, qui porte, ainsi que la presqu'île, le nom de *Paleo Castrissa.*

Dans la partie située entre Paleo-Castrissa et le port Affiona est une montagne presqu'à pic, qui a la forme d'un cône allongé et au sommet de laquelle on ne peut arriver qu'après avoir fait de longs détours, en suivant la crête des montagnes voisines.

C'est sur cette position inexpugnable que se trouve l'ancienne forteresse appelée *Château Saint-Ange*, bâtie dans le treizième siècle par Michel II, duc de Corcyre. Lorsque les Turcs assiégèrent Corfou en 1535, ils tentèrent vainement d'emporter ce château qui étoit défendu par une garnison corfiote.

Le château Saint-Ange a été abandonné depuis plus d'un demi-siècle et n'offre présentement que des ruines. Il n'a jamais pu être armé que de quelques bouches à feu de petit calibre, à cause de la difficulté que l'on éprouvoit pour y faire arriver l'artillerie, qu'il falloit hisser

presque verticalement, par le moyen de cabestans, à une hauteur de plus de cent cinquante mètres.

Le plus grand avantage que présente actuellement ce château par sa position, est de découvrir au loin tout ce qui vient du golfe Adriatique, de la Méditerranée et de la mer Ionienne. Il se trouve situé à environ deux kilomètres de la mer, entre elle et les villages de *Crini*, *Macradès*, *Vistona* et *Brinilla*.

Ces villages renferment une population assez nombreuse; leur position sur la crète et le penchant de montagnes fort élevées, terminées au nord par des rocs nus et escarpés, leur donne les moyens de se défendre, étant réunis, contre des forces assez considérables, et même de fermer les approches du château Saint-Ange du côté de l'île, puisqu'il faut les traverser pour arriver sur cette dernière position.

Les villages de Crini et de Macradès sont les plus élevés et situés sur un plateau magnifique, qui forme un contraste frappant avec les chemins étroits et escarpés que l'on est obligé de parcourir pour y arriver. Ce plateau est couvert d'oliviers et de figuiers, et arrosé par des eaux vives, qui y entretiennent une pelouse agréable, sur laquelle on jouit d'une fraîcheur délicieuse, même dans les plus grandes chaleurs. Cette po-

sition est précieuse pour un dessinateur, à cause de la variété, du nombre et de la beauté des points de vue très-pittoresques dont on y jouit.

Quoique le terrain soit montueux dans toute la partie qui environne le château Saint-Ange, il est l'un des mieux cultivés de l'île. Dans plusieurs endroits les habitans ont poussé l'industrie jusqu'à retenir les terres dans leur pente par de petits murs, ou par des pieux serrés les uns contre les autres, placés de distance en distance jusqu'à la cime des montagnes, en manière de gradins. La nature elle-même s'est plue à orner ces lieux sauvages : des pampres, des myrtes, des aloës, des nopals, et des lierres toujours verts, se marient agréablement avec les rocs qu'ils couvrent.

VI. *Agrafus*. Ce canton comprend deux bourgs et dix-neuf villages. Il renferme plusieurs bois de chêne. Les îles de *Fano* et de *Merlère* sont situées vis-à-vis de ses côtes.

La première se trouve à environ un myriamètre et à l'O. N.-O. du cap *Sidari* de l'île de Corfou. Elle a onze à douze kilomètres de circuit et ne renferme qu'un village placé à son centre et un mouillage pour de très-petits bâtimens, situé vis-à-vis de ce village et de l'île de Corfou. Elle est inculte, montueuse et dépourvue d'arbres. Cette île s'étend de l'E. N.-O. à l'O. S.-O. :

c'est l'ancienne *Othonus* ou *Ottonus*. Entre Fano et les côtes du canton d'Agrafus sont plusieurs écueils, dont le plus grand est appelé *Salmatrachi;* les autres sont nommés *Cravia*, *Diaplo*, *Caravi* et *Scorpidachi*.

L'île de *Merlère* est située à environ huit kilomètres et au nord du cap *Sidari*, et à six et à l'E. de Fano. Elle a cinq à six kilomètres de tour et ne renferme qu'un très-petit nombre d'habitations. Elle est montagneuse, stérile et dépourvue de grands végétaux. Beaucoup de savans pensent que Merlère est l'ancienne *Maltace* ou *Malthace*, île voisine de celle de Corcyre, et citée par Ptolémée et par Pline.

VII. *Peritia*. Ce canton est composé d'un bourg et de dix villages.

Sur les côtes de ce canton, près de la passe septentrionale du canal de Corfou, est une presqu'île, appelée *Cassopo*, où se trouvoit l'ancienne *Cassiope* ou *Cassiopea*, ville de Corcyre, citée par Ptolémée et par Cicéron. Ce dernier dit, dans une de ses épîtres, qu'étant parti du port de Corcyre il arriva le lendemain à *Cassiope*, après avoir fait cent vingt stades de chemin. Or, en supposant que Cicéron vouloit parler du stade vulgaire, cent vingt stades font environ onze milles et demi romains, évalués chacun par M. *Gibert*, de l'académie des Inscriptions

et Belles-Lettres, à sept cent cinquante-cinq toises quatre pieds huit pouces huit lignes (mesure dite *de roi*); ce qui donne environ dix-sept kilomètres. Cette distance est à peu près celle qui se trouve entre la presqu'île de Cassopo et le port de Corfou.

Cassiope étoit célèbre par un temple dédié à Jupiter *Cassius*, dont plusieurs médailles de Corcyre font mention, et d'où cette ville avoit sans doute pris son nom. Les restes de cette ancienne cité sont peu considérables, et confondus avec ceux d'une vieille forteresse bâtie par les empereurs grecs ou les rois de Naples sur les ruines et avec les débris de *Cassiope*. Si l'on fouilloit la presqu'île de Cassopo et ses environs, il seroit possible que l'on y trouvât quelques vestiges de monumens ou d'autres objets qui donneroient des notions plus exactes sur la situation de *Cassiope* et sur ses habitans.

Il paroît que ce lieu doit dans tous les temps offrir quelque objet sacré à la vénération du peuple de l'île. Au temple de Jupiter Cassius a succédé une église dédiée à la Vierge, et bâtie dès les premiers temps qui suivirent l'abjuration du paganisme par les Corcyriens. La Vierge de Cassopo est en grande réputation parmi les Corfiotes, et même chez les peuples de la Basse-Albanie. Aucun bâtiment grec n'oseroit passer

devant la presqu'île sans saluer cette Vierge d'une décharge d'artillerie ou de mousqueterie.

Dans la partie N.-E. du même canton, près du canal de Corfou, se trouve le mont *Saint-Sauveur*, qui est élevé de plus d'un kilomètre au-dessus du niveau de la mer : c'est la plus haute montagne de toute l'île, que l'on découvre de là entièrement. Le mont Saint-Sauveur a pris son nom d'un couvent de Caloyers, bâti sur sa cime, lequel est en grande vénération parmi les Grecs, et où tous les ans, à la Saint-Jean d'été, les dévotes corfiotes se rendent en foule, tant de la ville que des différens cantons, malgré la chaleur excessive qui se fait sentir à cette époque. Cette montagne, celles qui l'environnent, et la majeure partie du canton de Peritia, sont très-boisés; on y trouve une assez grande quantité de chênes et de cyprès.

Aucune des rivières qui arrosent l'île de Corfou n'est navigable. On ne trouve dans ces rivières d'autre poisson que des truites.

Cette île renferme une ville avec deux grands faubourgs, onze bourgs et cent dix-huit villages et hameaux. Les maisons de la campagne sont très-simplement bâties, et, pour la plupart, couvertes de chaume.

Le canal de Corfou est formé par l'espace de mer compris entre les côtes de la Basse-Albanie

et celles de la partie orientale de l'île de Corfou. Il a environ six myriamètres de longueur et un et demi dans sa plus grande largeur. La partie de ce canal située entre l'anse de *Crissafi, riva d'Ipso*, le port Gouin, et les îles du Lazaret et *de Vido*, est appelée *golfe de Corfou* : il y a presque par-tout bon fond, et cinquante mètres d'eau.

Les auteurs anciens et modernes ne sont pas tous d'accord sur les différens noms sous lesquels l'île de Corcyre fut connue, ni sur l'origine de ses habitans.

Il paroît cependant que le premier nom de cette île fut *Scheria:* c'est celui que lui donne Homère, en y joignant l'épithète de fertile. Elle fut ensuite appelée *Drepanum, Pheacia, Corcyra* et Corfou; le nom de *Drepanum* signifiant *faulx*, est celui qui convient le mieux à cette île, dont le plan représente la configuration du fer d'une faulx.

Diodore de Sicile (1) dit que l'île de Corcyre fut appelée ainsi, parce que la princesse de ce nom, petite-fille de l'Océan et de Thétis, y fut conduite par Neptune, son ravisseur. Corcyre fut mère de Phéax. Ce prince donna d'abord son nom aux Phéaciens, et fut père d'Alcinoüs.

(1) *Histoire universelle*, livre IV.

Homère (1) dit, au contraire, qu'Alcinoüs étoit fils de Nausithoüs, premier roi des Phéaciens, né de Neptune et de Péribée, fille du géant Eurymédon.

Samuel Bochart pense que le nom de *Corcyra* dérive de l'arabe *Carcura*, qui signifie une terre sauvage : un passage de l'Odyssée aura peut-être donné lieu à cette assertion. C'est celui où Homère dit que Nausithoüs conduisit son peuple dans l'île paisible de Schérie, alors sauvage et séparée du commerce des hommes. Dans le chant VIII du même poème, Homère fait dire à Ulysse par Alcinoüs que douze rois partagent avec lui le gouvernement de l'île de Phéacie.

L'arrivée de Chersicrates, qui vint s'établir à Corcyre avec une colonie de Grecs bannis de Corinthe, est l'époque la plus reculée d'où date l'histoire certaine de cette île. M. *Larcher* dit que cet événement eut lieu sept cent cinquante-six ans avant notre ère. Corcyre fut dès-lors constituée en république. Les premières expéditions des Corcyriens furent de fonder Epidame et ensuite Apollonie.

Les Corcyriens ayant hérité de la haine de leurs ancêtres (les compagnons de Chersicrates)

(1) *Odyssée*, chant VI.

contre Corinthe, firent long-temps la guerre à cette république, qui, soutenue de tout le Péloponèse, les eût infailliblement accablés, si Athènes ne se fût liguée avec eux contre Sparte et Corinthe. Hérodote assure qu'excepté les Athéniens, aucun peuple n'eut une marine plus considérable que celui de Corcyre : aussi cette marine battit-elle plusieurs fois celle des Corinthiens et de leurs alliés. Un grand nombre de médailles attestent la puissance que les Corcyriens exerçoient sur la mer, et le culte qu'ils rendoient à Jupiter, à Cybèle, à Neptune, à Apollon, à Hercule, à Bacchus et à Janus. La plupart des médailles de Corcyre portent d'un côté une galère, et de l'autre le mot *Corcyra*, ou le chiffre C R, ou la lettre K, ou les lettres K. O. P.

Agathocle, tyran de Syracuse, s'empara de l'île de Corcyre, mais il la conserva peu de jours.

Pyrrhus, roi d'Épire, prit la capitale de l'île et força les Corcyriens à servir sous ses drapeaux contre les Romains.

Corcyre fut conquise par les Illyriens sous le règne de Teuca. Peu de temps après, cette île se donna aux Romains : c'est de cette époque que date sa décadence.

Les Corcyriens embrassèrent le parti de Pompée contre César; celui-ci, non content de leur pardonner, les rétablit en république.

Corcyre s'étant unie à Antoine contre César Octave, fut prise par ce dernier et privée de tous ses priviléges, que Caïus Caligula lui rendit en partie et que l'empereur Claude rétablit entièrement. Ce fut sous le règne de ce dernier que les Corcyriens embrassèrent le christianisme. Ils fournirent des troupes et des vaisseaux à presque tous les empereurs romains.

Cette île fit ensuite partie de l'empire d'Orient. Les Corcyriens secoururent aussi les empereurs grecs; mais leur marine déclina sensiblement depuis la décadence de l'empire romain, et fut réduite peu à peu dans l'état où elle se trouve aujourd'hui.

Genseric, roi des Vandales; Totila, roi des Goths, et les Sarrasins, ravagèrent l'île de Corcyre. Totila seul parvint à s'emparer de la ville, qu'il saccagea entièrement.

Roger, roi des Deux-Siciles, prit Corcyre sur les troupes d'Emmanuel Comnène qui reprit bientôt la ville par famine. Cet empereur érigea l'Épire, l'Étolie et Corcyre en duché.

Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, prit l'île sur Jean, fils du duc Michel IV. Le nom de Corcyre fut alors remplacé par celui de Corfou.

Charles le boiteux, fils de Charles d'Anjou, donna l'investiture de l'île de Corfou à Philippe,

son frère, prince de Tarente. A la mort des deux fils de Philippe, Corfou retourna sous la domination des rois de Naples; mais, sous le règne d'Othon de Brunswick, les insulaires secouèrent le joug, chassèrent la garnison napolitaine et rétablirent le gouvernement républicain.

Peu de temps après cet événement, les Corfiotes, craignant d'être l'objet des armemens formidables que les Génois faisoient alors, se donnèrent aux Vénitiens. Ces derniers possédèrent l'île de Corfou depuis la fin du quatorzième siècle jusqu'à notre prise de possession des îles ioniennes.

Les Corfiotes servirent vaillamment la république de Venise dans toutes les guerres qu'elle soutint contre les Turcs, et lui fournirent souvent des troupes réglées.

La capitale de l'ancienne Corcyre peut se glorifier d'avoir donné asile à Thémistocle et à Aristote, tous deux exilés d'Athènes. L'accueil honorable que les Corcyriens firent à Bélisaire, après que ce grand capitaine eût été disgracié par Justinien, prouve qu'ils savoient rendre hommage à la valeur et au mérite, et respecter la vertu malheureuse.

CHAPITRE IV.

Description des forts et de la ville de Corfou. — *Iles de la Paix et du Lazaret.* — *Port et rade de Corfou.* — *Eglise latine.* — *Eglise grecque.* — *Saint-Spiridion.* — *Juifs.* — *Théâtre.* — *Faubourgs de* Manduchio *et des* Castrati. — *Fontaine de* Caridachio. — *Baie de* Paléopolis. — Chryssopolis. — *Jardins* d'Alcinoüs.

La ville de *Corfou* est située sur une pointe de terre qui s'avance dans le canal à l'E. N. E. La partie qui communique à l'île est bien fortifiée, et a environ douze hectomètres de largeur.

Quoique les fortifications de Corfou soient, en général, fort inférieures à celles des villes de guerre modernes, si l'on considère le temps où elles furent construites, qui remonte à plus de deux siècles, on conviendra que cette ville a dû être alors une des places les plus importantes de l'Europe, tant par sa situation que par la solidité de ses remparts. Moyennant quelques réparations, cette place pourroit encore obtenir de la supériorité; mais elle ne sera jamais d'une grande utilité ni d'une bonne défense, à cause du manque d'eau auquel sa garnison et ses habitans sont sujets dans le temps des grandes chaleurs.

La citadelle ou forteresse vieille est située sur l'extrémité de la pointe de Corfou; ses fortifications ne sont régulières que du côté de l'île, où se trouvent deux grands bastions qui renferment chacun un cavalier très-élevé, dont le principal objet est de battre la *Contre-fosse*. On a donné ce nom à un large et profond fossé taillé à fond de cuve, revêtu de murs, et formant seconde ligne en arrière de la courtine qui sépare ces deux bastions, et au milieu de laquelle est placée la porte de communication avec la ville. Cette porte conduit à un pont de bois qui traverse le large et profond fossé par lequel la citadelle se trouve séparée de l'esplanade. Au milieu de ce fossé est une cunette où l'on a introduit l'eau de la mer; de manière que cet endroit sert d'asile aux barques grecques et albanaises qui ne peuvent mouiller dans le port, ni y être déchargées des denrées qu'elles renferment. Le même fossé traverse toute la pointe de terre, mais il n'a d'entrée que du côté du bastion de droite.

Cette cunette, qui peut recevoir des chaloupes canonnières, a été établie pour augmenter la défense de la citadelle et pour faciliter le cabotage avec l'Albanie et les autres îles.

L'édifice le plus considérable que l'on remarque en entrant dans la citadelle, est le palais de l'ancien provéditeur ou gouverneur de

forteresse. Il a deux étages et se trouve placé vis-à-vis de la porte.

A gauche, après la contre-fosse, est la salle d'armes, au-dessous de laquelle sont des magasins à l'usage de l'artillerie. Ce bâtiment est un rectangle assez bien construit, qui règne sur la longueur de la contre-fosse. La salle d'armes est vaste, bien boisée et placée au premier étage. Elle renfermoit lors de notre arrivée un certain nombre d'armures et d'armes anciennes.

En avant du pignon de ce bâtiment, près de la porte de la citadelle et de la contre-fosse, on voit la statue pédestre du maréchal comte de Sculemburgh, qui défendit Corfou contre les Turcs en 1716. Cette statue est de marbre blanc et représente ce grand capitaine vêtu à la romaine, ayant une couronne de lauriers sur la tête, et tenant de la main droite un bâton de maréchal; le piédestal est orné de trophées en bas-reliefs et porte l'inscription suivante :

Mathiæ. Johanni,
Comiti à Sculemburgio,
Summo terrestrium
Copiarum præfecto
Christianæ Reipublicæ
In Corciræ obsidione,
Fortissimo assertori,
Adhuc viventi sena-
Tus anno M. DCCXVII.

Continuant de marcher sur la gauche, on trouve le palais de l'ancien provéditeur général, dont la façade est très-ordinaire et n'a aucun ornement. De loin on prendroit plutôt ce bâtiment pour un magasin que pour l'habitation d'un gouverneur général. Son entrée est sombre, vilaine et formée par un vestibule qui sert de corps-de-garde. Ce palais a trois étages et renferme d'assez grands appartemens; on y jouit d'une vue très-agréable sur le port de Mandrachio, l'île de Vido, la rade et le golfe de Corfou, et enfin sur toute la partie septentrionale du canal. Ce côté de la citadelle étant exposé au nord et au nord-est, et abrité contre les vents du sud par des rochers très-élevés, dont je parlerai plus bas, offre une retraite précieuse dans le temps des grandes chaleurs. Le palais du provéditeur général est entouré de plusieurs maisons où logeoient, du temps des Vénitiens, les conseillers, le secrétaire d'état, le chancelier et d'autres officiers tant civils que militaires.

Plus loin sont les magasins de la marine, bâtimens souterrains, vastes et bien construits, et le quartier des Esclavons. Ce dernier bâtiment, qui a trois étages, est aussi d'une belle construction: on a établi derrière ce quartier, du côté du rocher, une longue galerie où sont placées les cuisines.

Les chambres de toutes les casernes des îles ioniennes n'ont point de cheminée, parce que le climat n'exige pas rigoureusement que l'on y fasse du feu. Lorsque le vent du nord est par trop froid, on se contente de mettre dans l'appartement que l'on veut chauffer, un grand réchaud rempli de braise bien allumée.

Le quartier des Esclavons peut contenir environ douze cents hommes.

Près de ce quartier et des magasins de la marine on descend un escalier de pierres à larges degrés, et l'on arrive au port de *Mandrachio* où sont placés les galères et les petits bâtimens. Ce port est formé par la courtine qui sépare le bastion de droite de la tour bastionnée, par laquelle la porte *du Mandrachio* est défendue, et par un môle qui part de cette porte et se dirige sur le flanc droit du même bastion.

Le port de Mandrachio peut contenir une dixaine de galères et autant de demi-galères: celles qui s'y trouvent sont amarrées sur le môle qu'elles dominent, et présentent leur éperon à la mer, de manière que leur canon défend le port et la passe entre la citadelle et l'île de *Vido*; le môle est construit en pierres de taille et peu élevé; l'entrée du Mandrachio est placée près du bastion de droite : ce port a la forme d'un rectangle. Depuis la porte du même nom jus-

qu'au bastion de droite, est une jetée sur laquelle repose la courtine dite *du Mandrachio*. Cette courtine n'a point de terre-plein et n'est défendue que par un parapet en maçonnerie, garni de fauconneaux, crénelé, et derrière lequel règne une banquette.

La partie qui termine la citadelle sur le plan inférieur, du nord-est à l'E. S. E., est formée de plusieurs bastions rectangulaires, qui se flanquent réciproquement. Ces ouvrages sont bâtis sur des rochers dont la mer baigne le pied. Ils forment la partie nommée par nous *Batterie de l'Est.*

Au milieu de la citadelle s'élèvent deux rochers très-hauts, qui dominent la ville et les autres forts, ainsi qu'une partie de l'île. Ils sont placés sur une seule ligne, dans la même direction que la pointe de Corfou. Ce sont ces rochers, qui ont dû être encore plus élevés autrefois, dont Virgile veut parler lorsqu'il fait dire à Énée (1) : « *Bientôt nous perdîmes de vue* » *les hautes tours des Phéaciens* ». L'intervalle de ces rochers est plat, garni de parapets sur ses deux arêtes, et renferme une église et quelques bâtimens.

---

(1) Enéide, livre III, traduction de M. l'abbé *Desfontaines.*

Le rocher situé au-dessus de la batterie de l'est s'appelle *Château de Mer*. Il est surmonté par un petit fort, de forme carrée, qui renferme une batterie de canons de gros calibre, un magasin à poudre et un corps de garde. Un long escalier de bois, très-roide à monter, conduit dans ce fortin.

Le rocher qui se trouve le plus près de l'esplanade est nommé *Château de Terre*. Il est plus élevé que l'autre. Il renferme aussi de l'artillerie et forme une espèce de bastion qui bat sur la ville. On a établi sur ce rocher le poste des signaux du port.

Le chemin qui conduit à la partie supérieure de la citadelle est défendu par de petits ouvrages garnis d'artillerie. L'entrée de cette partie se trouve sur la droite du château de terre; elle est formée d'une porte avec pont-levis, et d'une longue voûte qui borde le rocher. Ce passage est protégé par un petit bastion.

La portion de cette dernière exposée au sud, c'est-à-dire, située depuis la droite de la batterie de l'est, qui s'appuie au rocher, n'est guère mieux défendue que celle du nord. Elle est flanquée par une tour bastionnée, qui se trouve à peu près à la même hauteur que celle *du Mandrachio*. Cette tour défend une courtine garnie de créneaux et d'embrasures, laquelle

se prolonge jusqu'au bastion de gauche. Toute cette partie, les derrières du quartier des Esclavons, ceux du palais du provéditeur de forteresse, la gauche du château de terre, et le front qui borde l'esplanade sont couverts d'un grand nombre de maisons de particuliers, de magasins et de plusieurs églises latines assez considérables; de sorte que la citadelle forme une espèce de petite ville. Cette forteresse renferme de vastes souterrains et plusieurs grandes citernes et magasins à poudre.

L'esplanade est une grande étendue de terrain qui se trouve comprise entre la ville et la citadelle, la rade de Corfou et l'anse des *Castrati*. Elle a environ deux kilomètres de longueur sur huit hectomètres de largeur, et ne renferme aucun arbre; il s'y trouve quelques petites églises et autres bâtimens et plusieurs citernes, dont la plus grande appartient à la garnison et à la marine militaire exclusivement. L'esplanade est assez unie et renferme un terrain sablonneux. Elle sert de champ pour les manœuvres et exercices de la garnison, et de lieu de promenade pendant la nuit dans les temps des grandes chaleurs. Je ne sais pourquoi il n'est pas venu à l'idée des Corfiotes de la planter en érables-sycomores, en platanes, en chênes ou autres arbres, qui y réussiroient sans doute et procure-

roient l'avantage de s'y promener pendant le jour. Elle est bordée du côté de la rade et de l'anse des *Castrati*, par des parapets en maçonnerie, garnis d'embrasures.

Le rempart voisin de la porte *Saint-Nicolas*, située près de l'esplanade, et celui qui se trouve entre cette porte et celle de *Spilea*, n'ont pas la hauteur nécessaire pour les mettre à l'abri de l'escalade; leurs parapets, ainsi que tous ceux qui battent sur la rade et le port ne sont point terrassées; leurs embrasures sont mal percées, tant pour le croisé des feux et la direction des feux de flanc, que pour leur défaut de plongée au pied des remparts.

La ville de Corfou a quatre portes; savoir, deux sur la rade (les portes *Saint-Nicolas* et de *Spilea*), une sur la partie de terre (la porte *Royale* ou de France), et la dernière sur l'anse des *Castrati* (la porte *Rimanda* ou *Raimonde*): celle-ci conduit au faubourg de ce nom, par le bord de la mer.

Les portes *Saint-Nicolas* et de *Spilea* sont les moins fortifiées. Cette dernière n'est revêtue que d'une simple muraille. Près de là, au bas de la forteresse neuve, qui termine la ville le long de la rade et du port, est une petite place où se trouvent de vieilles casernes à moitié rui-

nées. Il y a un petit port en avant de la porte de Spilea : ce nom dérive du grec *spilia* (grotte). Il a été donné à cette porte, parce qu'il y avoit autrefois en cet endroit une grotte où l'on trouva une sainte vierge de pierre, qui fut appelée *spiliotissa* (la vierge de la grotte) et à laquelle on bâtit depuis une église.

La forteresse neuve, nommée par nous *Fort neuf*, est composée de deux bastions qui battent du côté de l'île et du port de Corfou; de deux courtines; d'un ouvrage à cornes et de plusieurs ravelins, lunettes, flèches, etc. Ces derniers ouvrages se défilent sur la partie de terre et sur le bord de la mer. Ils battent les environs des forts extérieurs et flanquent une partie de l'enceinte de la ville. Le fort neuf domine les environs de la place à deux portées de canon, les forts extérieurs, la ville et la partie basse de la citadelle, dont il est éloigné d'environ deux kilomètres. Il renferme plusieurs souterrains et quelques citernes : celles qui se trouvent dans la partie supérieure sont tellement dégradées par le temps, et sur-tout par le défaut de réparation, qu'elles ne peuvent plus contenir l'eau. Cela est fort incommode pour la garnison, parce que les casernes sont situées dans cette partie, qui est très-élevée. Cette forteresse renferme aussi des bâtimens mili-

taires et quelques maisons de particuliers. Tous ces bâtimens sont en fort mauvais état. Le fort neuf a été construit vers la fin du quinzième siècle.

Entre ce fort et la porte royale est un bastion très-élevé et fermé, nommé *Fort du Ténédos*, parce qu'il est situé auprès du couvent latin de ce nom. Ce bastion renferme une petite caserne, un corps-de-garde, un magasin à poudre et quelques casemates. Il bat les environs des forts extérieurs et flanque le fort neuf et les ouvrages qui couvrent la porte royale.

Cette porte se trouve à la gauche du fort *du Ténédos*, au milieu d'une courtine fraisée. Elle conduit aux forts extérieurs, aux trois faubourgs et dans l'intérieur de l'île. Elle est couverte par une tenaille et un ravelin.

A la gauche de cette porte, toujours sur la partie de terre, est un grand bastion nommé *Ba tion du centre*. Entre cet ouvrage et la porte Rimanda est un autre bastion appelé *Pasqualino*, qui a autant de capacité que le précédent. Ces deux bastions battent les environs des forts et des ouvrages extérieurs, l'anse et le faubourg des *Castrati*, et flanquent l'enceinte de la ville et les ouvrages qui couvrent la porte Rimanda.

L'enceinte de la ville, entre les portes Royale et Rimanda, est couverte par une contregarde avec fausse-braie, un ouvrage à cornes, trois demi-lunes et plusieurs lunettes et flèches placées par échelons au fond de l'anse des *Castrati*, sur le bord de la mer.

En avant des forts *Neuf* et *du Ténédos*, est le fort *Abraham*, bâti sur la montagne de ce nom depuis le siége de 1716. Ce fort a deux bastions et un chemin couvert. Il renferme un petit réduit, une caserne, un magasin à poudre, des corps-de-garde et des galeries souterraines à triple étage, garnies de créneaux pour la fusillade. Il est en assez bon état, et bat l'anse et le faubourg de Manduchio, et tout le terrain qui se trouve entre les hauteurs de Potamo et celles de Caridachio.

Au bas du fort *Abraham*, à gauche, vis-à-vis de la Porte Royale, on trouve le petit faubourg *Saint-Roch*, qui n'a qu'une seule rue, et dont la plupart des habitans vendent du lait et des fromages frais. Entre ce faubourg et le fort *Saint-Sauveur*, allant toujours vers la gauche, est la redoute *Saint-Roch*, située sur un terrain plat. Cet ouvrage flanque les forts *Abraham* et *Saint-Sauveur*, et renferme deux souterrains qui communiquent avec ces forts.

Le fort *Saint-Sauveur*, bâti sur la montagne du même nom, qui est moins élevée que le mont *Abraham*, se trouve entre la redoute *Saint-Roch* et l'anse des *Castrati*, et forme la gauche de la ligne de défense extérieure. Il est plus vaste que le fort *Abraham*, mais il n'a point de chemin couvert. Il est plus dégradé que ce dernier fort, et se compose aussi de deux bastions réunis par une courtine. Le fort *Saint-Sauveur* bat l'anse et le faubourg des *Castrati*, les hauteurs et les salines qui avoisinent ce faubourg, et flanque la redoute *Saint-Roch* et le fort *Abraham*. Il a été bâti en même temps que ces deux ouvrages. Il renferme quelques petits bâtimens et magasins, et plusieurs galeries souterraines qui coupent et flanquent ses fossés, et dont quelques-unes s'étendent dans la campagne à une assez grande distance.

Les principales casernes de la ville sont situées sur les confins de l'esplanade, près de la porte *Rimanda*, et divisées en deux corps de bâtimens: le plus grand est appelé *Caserne Pasqualino*, et peut contenir environ mille hommes. L'autre bâtiment est nommé *Caserne de l'Artillerie*, et paroît propre à loger cinq cents hommes. Toutes les casernes qui se trouvent dans les anciennes possessions vénitiennes n'ont que des

lits de camp semblables à ceux de nos corps degarde.

A environ douze hectomètres et au N. N.-O. de la place, vis-à-vis du bastion de droite de la citadelle et de l'enceinte de la ville jusqu'au fort neuf, est l'*île deVido*, nommée par nous *île de la Paix*. Cette île est montagneuse, couverte d'oliviers, et a près de cinq kilomètres de circuit. A l'ouest est un hameau, situé au fond d'une petite anse, où se trouve un mouillage pour des chaloupes canonnières et de grosses embarcations. Près de ce hameau on voit les restes d'une ancienne redoute, construite par les Napolitains, qui avoient aussi bâti un fortin sur le mamelon le plus élevé, dont on n'aperçoit aujourd'hui que quelques vestiges. L'enceinte de l'île est coupée en courtines et en bastions naturels; ce qui rend ce poste susceptible d'une bonne défense, moyennant quelques ouvrages de fortification et un certain nombre de troupes.

L'île de la Paix est un poste important, vu sa position le long de la rade et du port de Corfou, et sur-tout à cause de sa proximité de la place. Cette île étoit nommée *Pitia* par les anciens; *Thomas Porcacchi* l'appelle *écueil de Saint-Vido*, et dit que de son temps elle s'appeloit écueil de *Malipiero*, du nom de son pro-

priétaire. L'île de Vido appartient encore aujourd'hui à un particulier de Corfou.

A l'ouest, et près de l'île de la Paix, entre cette île et celle du Lazaret, est un petit écueil nommé *Condilossini*, qui s'appeloit autrefois *Caloyero*, parce qu'il s'y trouvoit alors une petite chapelle desservie par un caloyer ou moine. Les gros bâtimens ne peuvent pas passer entre cet écueil et l'île de la Paix, parce que cette passe est très étroite et renferme une sèche.

Dans la même partie, à environ quatre kilomètres de la ville, est l'île du *Lazaret*, qui portoit autrefois le nom de *Saint-Demetrius*, et où se trouvent les bâtimens où l'on fait faire la quarantaine. Ces bâtimens étoient très-mal tenus sous les Vénitiens, et ne sont ni assez grands, ni d'une belle construction.

La rade de Corfou se compose de l'espace de mer compris entre l'île de la Paix et la place. Elle est exposée aux vents de l'est et de l'ouest. Pour ne pas être en butte aux vents du nord, il faut mouiller plus près de l'île que de la ville.

Le port de Corfou est l'espèce de bassin formé par l'île de la Paix, l'écueil *Condilonissi*, l'île du Lazaret, l'anse *du Manduchio* et le fort neuf. Il est l'un des plus vastes, des plus commodes et des plus sûrs des mers du Levant : on y trouve presque par-tout bon fond et plus de vingt-cinq

mètres d'eau. Ce port me paroît être l'ancien *port d'Hyllus*, dont parle un scoliaste de Dionysius Periegetes.

La place de Corfou, dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, exige, pour être bien défendue, un armement de quatre cent cinquante bouches à feu en batterie, et une garnison de sept mille combattans; savoir, 5700 hommes d'infanterie, 800 artilleurs, 400 sapeurs et cent ouvriers d'artillerie et du génie. Les fortifications de Corfou ont été construites, pour la plupart, par les Vénitiens.

Cette place soutint, sous les Vénitiens, deux siéges mémorables contre les Turcs. Le premier eut lieu dans l'automne de 1537. La garnison étoit composée de deux mille cinq cents Italiens et d'un pareil nombre de soldats corfiotes, et commandée par *Simon Léon* et *Louis d'Ariva*. La place étoit munie de vivres et d'approvisionnemens de guerre pour quelques mois. L'armée turque, forte de plus de vingt-cinq mille hommes, campa près de la rivière de Potamo, et s'empara bientôt des monts Olivette, Abraham et Saint-Sauveur. *Khaïr-eddin Barberousse*, capitan pacha, fit établir des batteries de canons sur les deux dernières positions, et une batterie de mortiers sur l'île de Vido; mais la bravoure des assiégés, les mauvais temps

et

et une espèce d'épidémie qui se mit dans l'armée turque, forcèrent le grand visir *Ayas*, pacha, à lever le siége. Les troupes ottomanes, en se retirant, ravagèrent l'île, brûlèrent plusieurs villages et emmenèrent un grand nombre d'habitans des deux sexes comme esclaves.

Le second siége eut lieu dans l'été de 1716; la place, commandée alors par le maréchal comte de *Sculemburgh*, et par le provéditeur-général *Antoine Loredan*, renfermoit une garnison nombreuse et pourvue abondamment de tout ce qui lui étoit nécessaire pour faire une vigoureuse résistance. Le port et la rade étoient défendus par une escadre de vingt-deux vaisseaux et d'un grand nombre de bâtimens légers, et par une flotte de galères et d'autres navires à rames.

L'armée turque, forte d'environ trente mille hommes et commandée par le grand visir *Ali*, pacha, se posta sur la rivière de Potamo et s'empara des trois positions citées précédemment, sur lesquelles les assiégeans placèrent de fortes batteries. Au bout de quarante jours de siége, les Turcs, furieux d'avoir tenté vainement plusieurs attaques contre la place, et ayant appris qu'il arrivoit des secours aux assiégés, se décidèrent à donner un assaut général, dans lequel ils ne réussirent pas mieux et perdirent plusieurs milliers d'hommes. Cette défaite engagea le grand

visir à se retirer précipitamment et même à abandonner toute son artillerie et les bagages de l'armée.

Les maisons de la ville de Corfou sont généralement à deux étages et n'ont ni cour ni jardin. Elles sont, pour la plupart, ornées de portiques (accessoire très-utile dans le temps des grandes chaleurs et dans la saison pluvieuse) et couvertes de plate-formes ou terrasses. La ville est mal pavée et mal-propre, excepté dans ses principales rues, qui sont celles *des Marchands*, *de Saint-Spiridion*, *de la Forteresse vieille*, *Royale*, et *de l'Eau*. Le défaut de fosses d'aisance dans les maisons et dans les casernes fait que les autres rues, outre qu'elles sont toutes très-étroites, se trouvent obstruées d'ordures. Le quartier des Juifs est l'un des moins sales de la ville, qui est peuplée d'environ douze mille ames.

Il n'y a aucune fontaine dans cette ville ni dans ses forts; on n'y trouve que des citernes, qui dès le commencement des chaleurs ne peuvent plus suffire à la consommation des bourgeois et de la garnison; outre cela, l'eau qu'elles contiennent alors est trouble, désagréable au goût et mal-saine. C'est ce qui fait qu'un certain nombre de *fachini* ou porte-faix italiens ne font d'autre métier pendant une grande

partie de l'année que d'aller chercher de l'eau sur leur dos ou sur des ânes, à la rivière de Potamo, qui est la plus considérable de l'île après celle de Messongi, afin de vendre cette eau aux bourgeois de Corfou. La marine est obligée d'aller faire aiguade à cette rivière et à la fontaine de Caridachio. On fut même obligé, dans l'été de l'an 6, d'envoyer chercher de l'eau à la même rivière, sur un certain nombre d'embarcations, pour remplir les citernes de la garnison, qui étoient à sec.

L'église de Corfou fut le siége d'un évêque dès les premiers temps de la conversion des insulaires; elle fut érigée en archevêché vers la fin du seizième siècle. Les revenus de l'archevêque s'élèvent à environ quinze mille francs, y compris une rente de deux mille cinq cents francs que la ville lui fait; il a sous lui dix chanoines qui composent le chapitre. Le palais épiscopal est un bâtiment rectangle, à deux étages, bien construit et assez vaste. Il est situé près de la cathédrale latine et du théâtre.

La ville renferme cinq églises latines, qui sont : la *Cathédrale ;* l'*Annonciade ,* collége ; *Saint-François*, couvent de Récollets ; *les Capucins* ou *le Ténedos*, couvent, et *la Vierge du Rosaire*, église située sur l'esplanade.

Il n'y a point d'évêque grec dans l'île. Les

Vénitiens exigeoient, par déférence pour leurs prélats, que ceux de l'église grecque résidassent à Sainte-Maure, à Argostoli (île de Céphalonie), et à Capsali (île de Cérigo.)

La dignité d'évêque est représentée à Corfou, dans l'église grecque, par un *protopapa* ou archiprêtre, qui, sous les Vénitiens, étoit toujours choisi dans une famille noble et agrégée au conseil. Ce protopapa reste cinq années en place. Il est élu à la pluralité des votes, et porte le titre de grand protopapa, pour être distingué de ceux des autres îles. Au bout de cinq années il rentre dans la classe des papas ou prêtres séculiers, et ne conserve d'autres restes de sa charge que quelque considération et le droit de porter une ceinture cramoisie.

Le clergé grec est, en général, très-ignorant. J'ai connu pendant mon séjour dans les îles ioniennes et en Albanie, plusieurs papas qui ne savoient ni lire, ni écrire. Ils n'avoient même aucune notion sur la morale, ni sur les dogmes du christianisme, et ne savoient que dire la messe, qu'on leur avoit apprise par cœur, et réciter quelques prières qu'ils appliquoient à toute circonstance.

L'architecture des églises grecques des îles ioniennes est très-commune. Les ornemens de l'intérieur consistent en lambris simples, et dans

un grand nombre de tableaux peints ou ciselés sur du bois ou des métaux; on n'y voit pas de sculptures. Elles sont éclairées par beaucoup de lampes qui brûlent jour et nuit devant des images de la Vierge et des Saints. Tous les Grecs ont dans leurs maisons une ou plusieurs de ces images placées à la tête du lit, et devant lesquelles ils mettent une lampe qui brûle à l'instar de celles des temples. Les femmes publiques suivent même rigoureusement cette coutume superstitieuse. La dernière d'entr'elles craindroit de mourir dans la nuit si, avant de se coucher, elle ne récitoit une prière devant l'image de la Vierge et celle de son patron.

Quoique simples, les églises grecques sont entretenues avec beaucoup de propreté. L'autel se trouve placé derrière une cloison, de manière que le prêtre officie sans être vu des assistans. Quelques chapelles isolées, appartenantes à des familles particulières, servent en même temps au papa qui les dessert, et de salle à manger et de chambre à coucher. Vis-à-vis de l'autel est le lit où l'amoureux papa oublie, avec une aimable épouse, les peines spirituelles pour s'occuper d'une félicité purement terrestre.

Le plein-chant des Grecs du Levant est très-dissonant, et paroît même insupportable à l'oreille, sur-tout lorsqu'on a entendu le plein-

chant latin dans les églises d'Italie, où la servante et le paysan chantent aussi juste que le choriste.

Il y a trente-six églises et chapelles grecques, tant dans la ville que dans les forts de Corfou. Les églises les plus considérables sont celles de *Saint-Spiridion*, et de la Vierge appelée *Spiliotissa* : la première est la seule de toutes les églises grecques des îles ioniennes et de la Basse-Albanie, à laquelle j'aie vu un clocher. Les autres églises n'ont qu'une ou deux cloches très-petites, qui sont exposées en plein air sur le toit ou sur le portail, et fixées entre deux montans.

L'île renferme un assez grand nombre de couvens grecs. Près de la ville sont deux couvens de femmes. Le premier, destiné pour les femmes nobles, est au faubourg des *Castrati* : l'autre est au *Manduchio*.

L'église de *Saint-Spiridion* est la plus vénérée par les Grecs, parce qu'elle renferme une momie que l'on dit être celle de ce Saint. Elle est la cathédrale du rit grec, et desservie par dix papas qui remplissent les fonctions de chanoines, et jouissent des mêmes honneurs que ceux de la cathédrale latine. Cette église est très-riche par les nombreux *ex voto* dont elle est ornée : ce sont des lampes, des bras, des jambes, des

mains, des doigts, des vaisseaux, et d'autres objets en or ou en argent, que des dévots ont offerts à Saint-Spiridion pour implorer sa protection ou pour lui marquer leur reconnoissance. Il y a même plusieurs de ces dons qui ont été faits par des Mahométans.

Saint-Spiridion naquit dans l'île de Chypre, et commença par être pasteur. Il fut élevé par ses vertus à l'évêché de Trémante, ville de la même île, sous le règne de Constantin-le-Grand, et il mourut dans cette ville; son corps fut d'abord placé dans son église et ensuite transféré à Constantinople, d'où un Grec le sauva lors de la prise de cette métropole par Mahomet II, et l'apporta à Corfou. Un des fils de ce Grec ayant marié sa fille à *Stamati Bulgari*, noble corfiote, lui donna pour dot les reliques de saint Spiridion. Depuis ce temps les Bulgaris sont demeurés propriétaires de ces reliques, et c'est toujours un membre de cette famille qui remplit la place de premier papa, c'est-à-dire, d'officiant supérieur de l'église de Saint-Spiridion. Ce saint est célèbre par un grand nombre de miracles qu'on lui attribue de son vivant et après sa mort; c'est pourquoi ses reliques sont une propriété très-lucrative.

La momie de saint Spiridion est conservée dans une châsse de bois d'ébène, couverte de lames

d'argent dorées et enrichies de pierres précieuses. Le devant est fermé par une grande glace. Le saint est revêtu de ses habits pontificaux. Les Grecs des îles ioniennes, ceux de la Basse-Albanie et de la province de Janna, et même les Latins, ont la plus grande confiance dans ce saint, et lui attribuent tous les événemens publics et ceux qui les concernent particulièrement, soit heureux, soit malheureux. Le plus grand jurement des Corfiotes est *par Saint-Spiridion*. Le bas peuple de la ville, à l'exception des Juifs, outrageroit plutôt Dieu par des blasphêmes que de se permettre la moindre plaisanterie contre ce saint.

En commémoration de la délivrance de Corfou, en 1716, que les Grecs de l'île attribuèrent à Saint Spiridion, la châsse de ce saint est exposée tous les ans vers le milieu de l'été, durant huit jours, aux regards du peuple et des étrangers. Pendant ce temps les portes, les fenêtres et le clocher de l'église sont ornés de guirlandes de myrte, de laurier et de rubans; les cloches ne cessent pas de sonner, et tous les papas sont occupés à dire des prières aux fidèles, pour leur obtenir la protection du saint, et à leur vendre des cierges, des rubans et d'autres objets qui ont touché à sa momie, que l'on expose avec la même confiance dans toutes les calamités publiques.

Le huitième jour on promène la châsse en grande procession dans la ville et sur l'esplanade. Cette procession est composée de tout le clergé grec de l'île et d'un grand nombre de papas du continent, qui viennent remplir leurs poches d'indulgences et d'amulettes. Elle attire dans la ville un grand nombre d'étrangers; il y vient des Grecs de plus de vingt myriamètres de Corfou.

Les Juifs qui habitent cette ville forment à peu près le sixième de sa population. Ils demeurent dans trois rues, dont les entrées étoient fermées par des portes, du temps des Vénitiens, et gardées par des troupes de ligne.

Les Juifs de Corfou et de Zante descendent, pour la plupart, de ceux que le pape Paul IV chassa d'Ancône et qui se réfugièrent dans ces deux villes. Ceux de Corfou étoient obligés, dans les premiers temps de la domination vénitienne, de porter sur la poitrine une large pièce de drap jaune taillée en rond; il ne leur étoit pas permis de posséder de biens-fonds dans l'île et dans toute l'étendue de son domaine; mais ces usages tyranniques se sont perdus insensiblement avec le temps. Cependant les Juifs de Corfou et de Zante éprouvent encore beaucoup d'humiliations de la part des Grecs. Avant l'arrivée des Français dans ces deux villes, tout Juif qui se seroit

montré hors de son quartier pendant la quinzaine de Pâques, auroit risqué d'être assassiné. Les généraux *Chabot* et *la Salcette* furent même obligés, lors du grand carême grec de l'an 6, de faire garder les quartiers juifs par des détachemens de troupes françaises, afin d'éviter les malheurs qui pouvoient avoir lieu s'ils n'eussent employé cette mesure salutaire. Les Juifs forment la secte la plus industrieuse et la plus laborieuse de toutes celles qui se trouvent dans les îles ioniennes.

La ville de Corfou renferme plusieurs casins établis à l'instar de ceux de Venise. Elle est la seule dans les îles ioniennes qui possède un théâtre: celui-ci est formé dans l'ancienne bourse. Il est petit, ainsi que la salle, qui est garnie de trois rangs de loges et mal décorée. On donne sur ce théâtre des opéras et des ballets italiens; les usages y sont absolument les mêmes qu'en Italie.

A l'ouest de la ville, au bas des forts Neuf et Abraham, est le faubourg de *Manduchio*. Ce faubourg est grand et bâti sur une seule rue autour de l'anse du même nom, située entre le Fort-Neuf et le mont *Olivette*, montagne assez élevée que les anciens appeloient mont *Isthon*. Les Manduchiotes sont naturellement fiers, insolens et adonnés à la navigation. Un grand-

nombre d'entre eux font même le métier de pirate. Lorsque ceux-ci ne peuvent pas exercer leurs brigandages sur mer, ils se louent à différens particuliers dont ils servent les haines personnelles. Les Vénitiens ont souvent été obligés d'employer la force et la rigueur pour faire rentrer ces mutins dans l'obéissance.

Au-delà de ce faubourg, à quatre kilomètres de la ville, on trouve le bourg de *Potamo*, qui est situé sur une belle colline, au bas de laquelle passe la rivière de ce nom. Ce bourg et ses environs sont rians et pittoresques, et forment une promenade très-agréable pour les bourgeois de Corfou.

Au sud de la ville, au-delà du fort *Saint-Sauveur*, est le faubourg des *Castrati*. Ce faubourg a plusieurs rues; il est situé partie sur le bord de la mer, autour de l'anse du même nom, et partie sur des collines et des hauteurs où se trouvent des vergers très-agréables, plantés en orangers, citronniers, palmiers, figuiers, grenadiers, oliviers, etc.: aussi ces lieux sont-ils la promenade la plus fréquentée par les bourgeois de Corfou pendant l'été et une partie de l'automne. Les Castratides ont des mœurs douces et champêtres; ils s'occupent de la pêche, du soin de quelques bestiaux et de la culture de leurs jardins potagers, qui s'étendent sur un

espace de terrain considérable, en avant des forts extérieurs. Ces jardins fournissent toute la ville de légumes. Le nom de *Castrati* est italien et signifie *moutons*. Ce faubourg a été nommé ainsi, parce que c'est sur les coteaux dont il est environné que l'on mène paître les moutons qui doivent alimenter les boucheries de la ville. Il est plus grand et plus peuplé que le Manduchio.

A l'extrémité des *Castrati*, au sud-sud-est, on trouve des montagnes assez élevées qui couvrent les derrières du faubourg; et près de là, sur le bord du canal, une fontaine assez abondante appelée *Caridachio*. Cette source sort du bas d'une montagne, et donne une eau limpide et salubre, qui est précieuse pour les Castratides.

A environ deux kilomètres et demi et au sud des *Castrati* est la baie de *Paléopolis* (autrefois *Port Alcinoüs*), ainsi nommée par les Grecs modernes, parce que *Chryssopolis*, capitale des Phéaciens, existoit sur ses bords. Quelques auteurs ont prétendu que cette ville se nommoit aussi *Chersopolis*, etc. qu'elle étoit située dans une presqu'île; ce qui est faux. Si une ville de Corcyre a porté ce nom, ce n'a pu être que celle bâtie par Chersicrates dans l'endroit où se trouve aujourd'hui Corfou; ou celle

qui existoit dans la péninsule de Paléocastrissa; ou *Cassiope* (1).

La baie de *Paléopolis* est ronde et un peu moins grande que celle de Gouin; son entrée est presque aussi étroite que celle de cette baie, et étoit autrefois fermée par une chaine. Vers le milieu de cette passe est un petit écueil couvert de terre sablonneuse, appelé *Pondiconissi*, sur lequel on a bâti une petite chapelle grecque. Près de là on traverse la baie en bac pour se rendre de Corfou à *Gasturi* et à *Lébénizze*.

Cette baie est environnée de collines, excepté vers le fond, où se trouvent les salines des *Castrati ;* son entrée est obstruée actuellement par des bancs de sable, au point qu'il n'y peut passer que de très-petits bâtimens : il est malheureux que le temps et la négligence des possesseurs de l'île l'aient réduite dans l'état où elle se trouve aujourd'hui ; car on auroit pu y former un port militaire moins vaste, mais beaucoup plus sûr encore et plus aisé à défendre que celui de Corfou. Plusieurs cartes de l'île portent

(1) Un scoliaste de Dionysius Periegètes dit que l'île des Phéaciens avoit deux ports, l'un nommé *port Alcinoüs*, et l'autre *port d'Hyllus*. Callimaque appelle cette île *la Phéacie au double port,* et Apollonius, *l'île où l'on aborde des deux côtés.*

la baie de Paléopolis sous le nom de lac *Calichiopulo*, parce qu'un Corfiote appelé ainsi l'afferma du temps des Vénitiens, afin de jouir du droit d'y établir une pêcherie; *Thomas Porcacchi* la désigne sous le nom de *Necrothalasa* (mer morte).

Il paroît que *Chryssopolis* étoit située sur le penchant des montagnes qui se trouvent entre celles de *Caridachio* et la baie. Les jardins *d'Alcinoüs* étoient sur la droite de la ville et s'étendoient jusqu'au fond de la baie, embrassant ainsi toutes les hauteurs intermédiaires entre cette partie et les derrières des *Castrati.* Ces lieux sont encore appelés aujourd'hui *jardins d'Alcinoüs* et forment une promenade très-pittoresque. Ce ne sont que bosquets de myrthes, de lauriers et de grenadiers, parsemés sur un terrain foiblement montueux, couvert d'un gazon éternel, composé de plantes aromatiques et de fleurs, et où règnent un air odoriférant et une ombre fraîche, produite par des bois d'orangers, de citronniers et d'oliviers. Ces bois sont percés de manière qu'à mesure que l'on parcourt les différens mamelons on obtient une variété infinie de points de vue agréables, tant sur le canal de Corfou et la baie de *Paléopolis* que sur l'intérieur de l'île, au-delà et sur la droite de cette baie.

Les salines des *Castrati* occupent une partie des propriétés *d'Alcinoüs*. Près de ces salines est une prairie où se trouve une source d'eau vive assez abondante, qui se perd dans la baie. Cette prairie a été long-temps appelée *Chryssida* par les savans de l'île; les Castratides et les paysans lui ont ensuite donné le nom de *Péramilia*.

On a trouvé il y a plus d'un siècle, sous des ruines antiques, aux environs de l'endroit où je pense que Chryssopolis étoit située, plusieurs inscriptions grecques qui appartenoient à des tombeaux, une statue de Germanicus, et une grande quantité de médailles frappées en l'honneur de différens empereurs romains et portant sur le revers les attributs et le nom de Corcyre. Ces antiquités, ainsi que la plupart de celles trouvées par les Vénitiens, ont été transportées à Venise, où elles sont entassées dans les cabinets de divers particuliers, ignorées des savans et perdues pour l'histoire.

Dans le chant VI de l'Odyssée (1), *Homère* fait aborder *Ulysse*, dont le vaisseau a été brisé par une tempête que Neptune a suscitée pour le faire périr, près d'un fleuve non loin de la ville des Phéaciens, habitée par le roi *Alcinoüs*. La princesse *Nausicaa*, fille de ce roi,

(1) Traduction de M. *Bitaubé*.

part de la ville, au matin, dans un char où se trouvent ses femmes et les vêtemens de sa famille, et se rend au fleuve pour y faire laver ces vêtemens; pendant qu'ils sèchent sur le rivage, la princesse et ses femmes exécutent des danses et des jeux, ce qui leur donne occasion de découvrir *Ulysse* couché sur un lit de feuilles, près d'un côteau situé aux environs du fleuve et à l'entrée d'une forêt.

Le fleuve dont parle *Homère* ne peut être que la rivière de *Viro* ou celle de *Potamo*, parce qu'il ne s'en trouve point d'autre aux environs de la baie de Paléopolis, et qu'il étoit possible à *Nausicaa* de s'y rendre en char, en côtoyant la baie et le canal, supposé que ce soit la rivière de *Viro*, qui n'est qu'une espèce de torrent; ou le terrain occupé aujourd'hui par les salines des *Castrati*, celui situé entre les monts *Saint-Sauveur* et *Abraham*, l'anse *du Manduchio* et la route de Gouin jusqu'à la rivière de *Potamo*, supposé que cette dernière soit celle que désigne *Homère*.

Ulysse s'étant réveillé, la princesse reçoit ses hommages, lui offre l'hospitalité et le fait monter dans son char pour le conduire à la ville; mais des motifs de décence engagent *Nausicaa* à prier *Ulysse* de la quitter dans un endroit qu'elle lui désigne ainsi : « Près de la route est

» consacrée

» consacré à Minerve un bocage de peupliers, » d'où coule une fontaine, et qui est entouré » d'une belle prairie. Là, éloignés de la ville, à » la distance où se porte une voix élevée, sont » les champs et les jardins de mon père. » Or cette fontaine me paroît être celle qui se trouve dans les champs de Chryssida ou Péramilia.

« Avant d'approcher de la ville, dit *Nausicaa* » à *Ulysse*, nous nous séparerons. Près du mur » élevé dont elle est ceinte, tu verras à droite et » à gauche *un vaste et double port dont l'en-* » *trée est étroite*, les bords de la rive occupés » par de nombreux vaisseaux tirés à sec, ran- » gés tous avec ordre à leur lieu assigné, le beau » temple de Neptune s'élevant au milieu d'une » grande place toute formée de marbre, où l'on » bâtit les navires, prépare les mâts, les cables, » polit les rames : car nos Phéaciens ne manient » point l'arc; leur unique attrait sont les voiles, » les avirons, les vaisseaux, avec lesquels ils » franchissent avec art l'Océan écumeux. *Tu* » *me quitteras avant d'arriver à ce port :* rien » n'égale ici l'insolence du peuple; je ne veux » pas m'exposer aux traits mordans dont il flé- » triroit ma renommée. »

« *Un vaste et double port dont l'entrée est* » *étroite.* » On voit qu'il est ici question de la baie de Paléopolis.

« *Tu me quitteras avant d'arriver à ce port.* » Cet ordre de *Nausicaa* paroît indiquer qu'ils venoient de la rivière de *Potamo*, parce que s'ils fussent venus de celle de *Viro*, ils se seroient trouvés sur le *double port*, établi sans doute partie dans le fond de la baie, et partie à la gauche de *Chryssopolis*, avant d'avoir atteint la fontaine où *Ulysse* devoit attendre ceux que la princesse se proposoit d'envoyer au-devant de lui avec des vêtemens; car sans quelques branches d'arbres dont il s'étoit fait une ceinture, il eût été dans une parfaite nudité. Il paroît que *Nausicaa* pressentoit que cet étranger étoit d'un rang éminent, puisqu'au lieu de lui donner d'abord ceux d'entre les vêtemens de sa famille qui auroient pu lui convenir et le mettre au moins dans un état plus décent, elle voulut lui en faire apporter de particuliers, apparemment parce qu'elle ne trouvoit pas les premiers assez riches, ou qu'elle vouloit lui en faire donner qui n'eussent servi à personne.

Le coteau situé aux environs du fleuve près duquel *Ulysse* est jeté, me semble être celui de *Potámo*. Quant à la forêt, elle pouvoit bien y exister autrefois ou n'être qu'une fiction employée par *Homère* pour procurer à son héros les moyens de se former un lit et de se mettre en état de paroître un peu plus décemment aux yeux de *Nausicaa*.

Dans le Chant VII du même Poëme, *Homère* dit que le jardin d'*Alcinoüs* touche au palais, a quatre arpens, et n'est entouré que d'une haie vive. Il est planté en orangers, poiriers balsamiques, pommiers, figuiers, oliviers, grenadiers et en vignes parsemées de fleurs. A son extrémité est un beau potager disposé symétriquement, où se trouvent toutes sortes de plantes et de fleurs odoriférantes, dans lequel et on voit deux fontaines limpides.

La richesse et le luxe du palais d'*Alcinoüs* contrastent singulièrement avec la simplicité de son jardin; ce ne sont, selon *Homère*, que murs et degrés d'airain, portes et statues d'or, solives et linteaux d'argent, etc. Quoiqu'il n'y ait pas encore de mines connues dans l'île, qui puissent faire ajouter foi à cette description, elle paroît cependant s'accorder avec le luxe et les richesses par lesquels on distinguoit particulièrement la capitale des Phéaciens; aussi lui avoit-on donné le nom de *Ville d'Or*.

CHAPITRE V.

Mœurs et caractères des Grecs des îles ioniennes, et des Vénitiens qui habitent ces îles. — Costumes des Corfiotes des deux sexes. — Description d'une fête villageoise grecque.

De tous les peuples modernes il n'en est peut-être aucun dont le caractère soit aussi varié que celui du peuple grec. Disséminés sur différens points de l'Europe et de l'Asie; gouvernés dans certains endroits par des princes éclairés et justes, et dans d'autres par des chefs ignorans et cruels; vivant ici chez des peuples civilisés, et là parmi des barbares, les Grecs offrent à l'observateur un caractère particulier dans chaque pays où il les voit. Cette variété de caractère dans le même peuple fait souvent naître des contradictions entre les voyageurs, et des doutes dans l'esprit des personnes qui croient que les Grecs de la Moldavie et de la Valachie ressemblent à ceux de Constantinople et de la Natolie, et que les Grecs des îles ioniennes sont aussi abrutis que ceux de la Morée et de la partie occidentale de l'Albanie; mais il n'y a que la supersti-

tion qui puisse être accordée à l'universalité de ces peuples.

Les Grecs des îles ioniennes sont généralement fiers et vindicatifs. La moindre querelle qui a lieu dans ces pays, se termine rarement sans qu'il y ait du sang répandu. Je pense que cet esprit de vengeance a été communiqué à ce peuple par les Napolitains et les Vénitiens, auxquels il a long-temps été soumis.

Le Grec est naturellement belliqueux. Il seroit susceptible d'adopter nos mœurs et nos usages, si l'ignorance et la superstition dans lesquelles ses gouverneurs et ses prêtres ont toujours eu soin de le maintenir, ne le rendoient étranger à des sentimens plus généreux. Il fait consister sa bravoure à se battre retranché, à se venger lâchement de ceux qu'il hait, et à ne jamais sortir de chez lui sans être muni de plusieurs armes. On voit des Grecs au lit de la mort léguer leur haine à leurs enfans, et ceux-ci promettre à leur père de le venger et ne lui tenir que trop fidèlement parole; de sorte que dans les îles ioniennes il y a des haines héréditaires de plusieurs siècles. Souvent la famille et les amis ont pris part dans ces dissentions particulières, et même quelquefois des villages entiers : alors ce n'étoit plus une simple querelle, c'étoit une guerre à mort; car les habitans d'une commune se bat-

toient avec le plus grand acharnement contre ceux d'un autre village; et plus d'une fois les vainqueurs souillèrent leurs funestes lauriers, en répandant le sang de leurs ennemis vaincus, et celui des femmes et des enfans de ces infortunés.

Dans ces sortes de guerres civiles, les femmes accompagnent les hommes au combat; et, couchées sur la terre, elles chargent les armes de celui qui leur est cher, pendant qu'il fait feu sur l'ennemi. Si cet acharnement dans l'attaque et la défense étoit produit par l'amour de la patrie, et non par une vile haine dont la cause est souvent étrangère à ceux qui s'y livrent, la valeur des hommes, et sur-tout le tendre et courageux dévouement des femmes, pourroient élever ce peuple au plus haut degré de gloire et de prospérité. Tout porte à croire que, si le génie et l'industrie des Grecs n'étoient pas éteints depuis plusieurs siècles par l'espèce d'abrutissement dans lequel le gouvernement vénitien a voulu faire croupir cette nation, le sol des îles ioniennes égaleroit par ses productions celui du midi de la France.

L'imagination de la plupart des Grecs est vive et féconde, et leur jugement juste; les moins instruits d'entre eux distinguent souvent la subtilité d'une question, le côté foible d'une cause, et les plus beaux passages d'un discours: quelles

ressources un gouvernement sage et éclairé ne pourroit-il pas tirer de tant d'heureuses dispositions! Le langage de ce peuple est le grec moderne ou vulgaire, qui est composé de grec littéraire, et d'un grand nombre de mots mixtes tirés de cette langue, de l'italien et de l'albanais.

Les Grecs des deux sexes sont généralement grands, bien faits et robustes; les bossus et les boiteux sont très-rares parmi eux. Les hommes ont une démarche libre et fière : ils sont légers à la course, adroits dans le tir du fusil, et, pour tous les exercices du corps, très-supérieurs à nos paysans: ils sont sobres et habitués à coucher sur la dure; mais ils n'aiment pas le travail : ils sont tous très-jaloux de leurs femmes, et les regardent comme des esclaves. Chez les gens riches, cette oppression du sexe consiste à renfermer les femmes et à les soustraire à la vue des hommes, et sur-tout à celles des étrangers: chez les pauvres, elle consiste à faire exécuter aux femmes tous les travaux du ménage et même ceux de l'agriculture, et à les rendre entièrement les servantes de leurs maris. Généralement les Grecques des îles ioniennes n'ont pas les traits fort réguliers, mais elles ont la peau très-blanche et la gorge d'une grande beauté. Il m'est agréable de pouvoir dire qu'elles ont beaucoup de sagesse et de douceur.

Il est très-commun de voir le paysan grec se

faire servir à manger par sa femme, lui laisser ses restes pour elle et ses enfans, et ne donner ni bas ni souliers à cette infortunée, pendant que lui au contraire est bien vêtu et a la poche garnie d'argent, qu'il va perdre au jeu ou dépenser au cabaret. Les paysans grecs, quelque riches qu'ils soient, vont vendre eux-mêmes, dans les marchés des villes et des bourgs, les légumes, les fruits et autres denrées qu'ils recueillent. Ils en agissent ainsi, partie par droit de maître, et partie par jalousie de leurs femmes, qui sont privées aussi du soin de faire les achats.

Si la plupart des femmes de la campagne sont obligées de servir leurs maris et d'exécuter tous les travaux les plus rudes, celles des villes se font entièrement servir par leurs époux, et sont si paresseuses qu'elles ne se mêlent aucunement des détails du ménage, l'homme étant même chargé de pourvoir aux repas.

Les étrangers qui veulent parcourir les îles ioniennes doivent s'attendre à coucher dehors, s'ils n'ont pas de connoissance dans les lieux où ils vont, ni de recommandation auprès de quelqu'habitant. Il est nécessaire, dans tous les cas, de se munir de vivres; car on a beaucoup de peine à s'en procurer dans des pays où les habitans vivent très frugalement, et où l'on ne trouve aucune auberge. Malgré toutes les recom-

mandations possibles, les Grecs ont beaucoup de répugnance à loger les étrangers dans leurs maisons, lorsqu'il y a des femmes; dans cette circonstance ils ne manquent pas de faire coucher leurs hôtes chez ceux d'entre leurs amis qui n'ont point de femmes chez eux.

Lorsque des étrangers entrent dans une maison où il se trouve des femmes, elles se retirent aussitôt dans leur appartement, à moins que ces étrangers ne soient connus particulièrement du père ou du mari, qui alors leur fait la faveur de leur laisser voir ses filles ou sa femme aux heures des repas; mais ils ne peuvent jamais obtenir que les femmes se mettent à table, et ils sont obligés de les considérer d'une certaine distance : ces dames ne peuvent même s'asseoir dans la chambre où ils se trouvent. Cet usage ridicule et tyrannique ne se pratique que dans les villages : dans les villes, les mœurs des Grecs sont plus rapprochées de celles des Italiens.

Les Grecs font beaucoup moins usage que nous de médecines et d'autres médicamens violens. Ils emploient les acides, les tisannes pectorales, laxatives et sudorifiques, les liqueurs spiritueuses, les simples et les aromates de toute espèce. Ils se soignent eux-mêmes la plupart du temps; aussi n'y a-t-il dans les îles ioniennes

d'autres pharmaciens que les épiciers : l'art d'Esculape y est très-honoré, parce que les médecins y sont rares et obligés d'être savans, vu qu'on ne les appelle que dans les cas graves ou extraordinaires. On voit cependant peu de gens très-âgés dans ces îles et en Basse-Albanie. Voilà peut être une des causes pour lesquelles les Grecs honorent et respectent tant les vieillards.

Les Vénitiens qui habitent les îles ioniennes ont généralement les mœurs et le costume des bourgeois de Venise. Les Grecs aisés et les nobles portent le même costume. Ces Vénitiens sont indolens et peu instruits, à l'exception de ceux qui ont été étudier en Italie : quoiqu'ils soient pour la plupart peu fortunés, ils aiment mieux passer la plus grande partie de la journée assis à la porte d'un café et enveloppés d'un manteau rouge ou blanc, que de se livrer à quelque occupation utile. Cette manière de vivre n'augmentant pas leur aisance, ils font souvent très-maigre chère, et réservent le peu de sequins qu'ils possèdent pour se vêtir à l'instar des nobles; car ils sont tous aussi enclins au luxe que les habitans aisés des villes les plus considérables de l'Italie.

Si ces Italiens ne satisfont pas chez eux leur appétit, ils s'en dédommagent avec usure lorsqu'ils sont invités ailleurs. Nous en eûmes la preuve à plusieurs grands soupers que le géné-

ral *Chabot* donna à Corfou, à la suite de bals parés auxquels les dames de la ville avoient été invitées: les Vénitiens y mangèrent à s'étouffer, et mirent dans leurs poches des fruits, des confitures, des dragées, des pâtisseries, et jusqu'à des tranches de grosse viande et des morceaux de volaille. Ils prenoient eux-mêmes, sans aucune précaution, tout ce qui étoit à leur convenance, ou le recevoient des mains de leurs femmes. Celles-ci, aussi prévoyantes que leurs maris, ne restoient pas oisives pour leur propre compte, et nous firent regretter que la mode des petits sacs portatifs, appelés aujourd'hui *ridicules*, ne fût pas alors établie à Corfou; car ces dames auroient pu s'en servir dans cette circonstance d'une manière bien utile.

Il y a peu de charme à espérer de la société des insulaires italiens, puisque c'est l'intérêt seul qui donne des droits pour y être admis. Lorsqu'un étranger s'y présente pour la première fois, on se demande quel est son grade, son emploi ou sa fortune; mais jamais quels sont ses mœurs et ses talens: aussi presque tous les Français faisoient-ils société entre eux, d'autant plus que, dans les premiers temps de notre séjour, les habitans honnêtes nous avoient confondus avec les militaires que le gouvernement vénitien envoyoit dans ces pays, lesquels, en général,

étoient aussi méprisables par leur conduite que par leurs mœurs, plusieurs ayant porté l'immoralité et la bassesse jusqu'à prostituer leurs femmes pour se procurer plus d'aisance.

Le costume des Grecs est à peu près le même dans toutes les îles ioniennes. Pour en donner une idée générale, je vais décrire celui des habitans du canton de Milichia, dans l'île de Corfou, et celui des paysans des environs de la ville.

Les Lefchimiotes (hommes) portent une veste courte, de drap où d'étoffe de soie, de couleur bleue ou brune, appelée *condoguni*. Cette veste n'a point de collet. Elle est ornée, autour du cou, de galons, de cordonnets ou de broderies d'or, d'argent, de soie ou de laine, selon la richesse de celui qui la porte. Elle a de pareils ornemens sur les devants et à l'extrémité des manches, qui sont fort longues. Ces manches sont doublées, vers le bout, de velours ou d'étoffe de soie d'une autre couleur que celle de la veste. Elles se retroussent sur le poignet, n'ont point de paremens, et sont garnies en dessous, vers la même partie, d'un rang de petits boutons d'argent ou de cuivre doré, ainsi que les devants de la veste, qui sont doublés de même que le bout des manches.

Sous ce vêtement les Grecs portent un gilet

appelé *socardi*, aussi sans collet, croisé obliquement sur la poitrine, et garni, sur les bords, d'un large galon et de gros boutons analogues à la garniture de la veste.

La culotte est de toile de coton bleue, fabriquée dans le pays. Elle est faite en manière de jupon, ayant entre les cuisses une coulisse qui sert à lui donner la forme d'une culotte ordinaire, mais fort large; les Grecs aisés en portent de drap bleu pendant l'hiver.

Les bas sont de coton ou de laine, blancs, bleus ou bruns. Ils sont contenus par la culotte et par des jarretières extérieures nommées *scalsodeta*, qui sont en soie cramoisie, et brodées en or ou en argent; ou de laine bleue, noire ou rouge, sans broderie. Elles sont assujetties par des boucles d'argent ou de cuivre, fort larges. Elles sont souvent garnies d'une certaine quantité de pareilles boucles plus petites, qui les couvrent presque entièrement. Ces jarretières se portent sur le mollet.

Les Grecs portent autour des reins une large ceinture de soie ou de laine cramoisie ou jaune, appelée *zonari*, avec laquelle ils se serrent fortement le corps. Quelques-unes de ces ceintures sont formées par une longue pièce d'étoffe garnie de franges à ses extrémités. Les autres sont composées de cordonnets réunis par des

olives placées de distance en distance. Les hommes et les femmes portent des chemises de toile blanche, de lin ou de coton. Il n'y a que les personnes aisées qui se servent de mouchoirs.

La chaussure des Grecs consiste dans des souliers de cuir ordinaire, attachés par de grandes boucles d'argent. Ils portent sur la tête un grand bonnet de laine rouge, appelé *scufia*, et sous ce bonnet une grande calotte de laine fine, de la même couleur, et garnie en dessus, vers le milieu, d'une petite houppe de soie. Cette calotte est nommée *fessi*. La plupart des Grecs ont les cheveux longs, sans poudre, tressés et retroussés sous leur bonnet, auquel ils font plusieurs plis horizontaux sur le front; ils ont la barbe rasée à l'exception des moustaches, dans lesquelles ils font consister la beauté masculine, et ils portent une seule boucle d'oreille: quelques-uns ont la tête rasée.

Pour se garantir du soleil ou de la pluie, les Grecs portent sur la tête un morceau de toile fine, bleue, d'environ deux mètres de longueur sur un demi de largeur, dont les bords sont de plusieurs couleurs, et garnis aux extrémités les plus éloignées d'une frange ou d'une campane. Cette espèce de schall s'appelle *fouta*. Il a été introduit dans l'île par les Grecs du continent, et il sert à plusieurs usages. Outre ceux

que je viens de citer, on le porte roulé négligemment autour du cou en guise de cravate, ou fortement tordu et serré tout autour de la tête, en façon de turban. Il sert aussi d'ornement, étant porté simplement sur le cou, pendant sur le dos ou sur la poitrine; ou étant porté sur une épaule, tombant devant et derrière.

Le manteau de la plupart des Grecs est une capotte courte, à capuchon, nommée *levantine*. Les marins ont, outre cette capotte, une large et longue veste de la même étoffe, à laquelle quelques-uns mettent aussi un capuchon.

L'étoffe qui sert à faire les levantines est de laine brune, épaisse et compacte. Elle se fait dans les environs de l'Arta (en Basse-Albanie, principalement à *Jagora*) et dans l'Archipel. D'un côté elle a le poil ras; de l'autre, elle est semblable à la peau d'un mouton non tondu, parce que la laine est travaillée en petites mèches tordues et pointues : les Grecs mettent ce côté à l'air lorsqu'il pleut; de sorte que l'eau qui tombe dessus coule à terre le long des mèches de laine, et ne pénètre point au travers de la capotte, quand même celui qui la porte resteroit exposé à la pluie pendant vingt-quatre heures. Lorsqu'il fait froid, les Grecs mettent ce même côté en dessous, afin de se procurer plus de chaleur.

Ces capottes et vestes de mer sont enjolivées aux manches, sur le devant, sous les bras, et au collet, par des galons ou des cordonnets d'or, d'argent, de soie ou de laine, ou par des pièces de drap écarlate, découpées de diverses manières.

Les Grecs des faubourgs de Corfou et des bourgs de l'île sont habillés comme les Léfchimiotes : mais les pauvres paysans ne portent que des culottes de toile grise; leurs autres vêtemens principaux, à l'exception de la levantine, sont en grosse toile de coton bleue, ou en gros drap brun. Ils ne portent point de bas, et leurs souliers, appelés *zarucchia*, sont des espèces de sandales faites d'un morceau de peau de porc, garnie de ses poils, qu'ils taillent en forme de semelle, et autour duquel ils cousent des bandes de la même peau, ou en attachent d'autres de cuir, qui leur servent à fixer leur chaussure et à se couvrir le plus possible le pied et le bas de la jambe en manière de cothurne.

Les Grecs portent habituellement à leur ceinture un grand couteau, dont le manche d'ébène et la gaîne sont garnis d'argent ou de cuivre. Cette espèce de poignard est nommé *moro*, parce que le bout de son manche représente ordinairement une tête de nègre. Lorsque les Grecs vont en campagne, ils ajoutent à cette arme

un

un autre poignard plus petit et plus aigu, appelé *stilet*, plusieurs pistolets et un fusil.

Les armes des Grecs sont faites, pour la plupart, à Bresse, à Venise et dans la Dalmatie. Les fusils et les pistolets sont du calibre de chasse et ont le canon fort long. Le bois du fusil est très-court, la crosse est plate, mince et recourbée, de manière que l'on ajuste aisément au moyen d'une échancrure circulaire qui se trouve au talon, dans laquelle l'épaule droite s'encastre; ce qui donne au chasseur la facilité de maintenir l'arme avec force et dans une parfaite immobilité. Les armes à feu ont les tenons et autres garnitures en argent ou en cuivre, et n'ont point de baïonnette. La baguette est de bois, et le fusil garni d'une longue banderole de marroquin fort épais, que les Grecs tiennent toujours très-lâche, afin de porter l'arme de toutes sortes de manières. Ces fusils sont beaucoup plus lourds que nos fusils de chasse, vu la longueur et l'épaisseur du canon, et la quantité d'ornemens dont ils sont chargés: le bois des plus riches est assez bien sculpté. Le plus pauvre paysan aimeroit mieux se priver des choses les plus nécessaires que de n'avoir pas en sa possession un fusil, un poignard et une paire de pistolets.

Les Grecs font un grand usage de tabac à fumer; quelques vieillards usent du tabac en

poudre, mais on ne voit presque personne en mâcher; il n'y a guère que les marins qui l'emploient de cette manière. Sans l'avarice des hommes, beaucoup de Grecques fumeroient, à l'instar des femmes turques, aussi bien que leurs maris.

Les femmes de Lefchimo portent des camisoles de drap écarlate ou bleu, appelées *zileco*, dont la plupart sont bordées tout autour et aux manches de galon d'or, d'argent, de soie ou de laine. Elles portent sous cette camisole un gilet de drap ou de brocard d'or, d'argent ou simplement de soie, nommé *socardi*, qui est ouvert pardevant, bordé de même que la camisole, et garni de gros boutons d'argent ou de cuivre doré, de forme sphérique; pour soutenir leur sein, elles mettent entre l'ouverture supérieure du gilet et leur chemise une espèce de pièce d'estomac de forme triangulaire équilatérale, faite en carton, recouverte de la même étoffe et bordée ainsi que le gilet. Cette pièce d'estomac s'appelle *pettourina*.

Le jupon de dessus, nommé *carpeta*, tombe jusqu'aux chevilles. Il est du même drap que la camisole, et galonné pareillement près du bord, où l'étoffe forme deux remplis placés au-dessus du galon, qui est plus large que celui du zileco.

Les mêmes Grecques portent un tablier d'indienne fine et des bas de laine rouge d'une belle qualité, appelés *scalzunia stamatà*: leurs souliers, nommés *lenetia*, sont faits à peu près à la française; ils ont des talons de bois et sont attachés avec des boucles d'argent pareilles à celles des hommes, et relevées par un galon analogue à ceux de l'habillement et appliqué au-dessous de la boucle sur le soulier.

La coiffure de ces Grecques est simple, mais galante: elles tressent leurs cheveux avec un ruban couleur de rose, appelé *taftadès*, qui est fin et très-large, et elles se forment, au moyen de ce ruban, une guirlande autour de la tête qu'elles couvrent artistement avec un schall de mousseline, nommé *mbolia*, de couleur de soufre, et garni sur ses bords d'une dentelle blanche bien fine; la longueur de ce schall est telle qu'elle leur permet de le faire croiser derrière le cou et revenir ensuite pardevant pour couvrir le sein. Elles ont des boucles d'oreilles en or garnies de pierreries ou de perles; ou en argent, très-guillochées. Elles portent aux doigts beaucoup d'anneaux de ces deux métaux, plus riches les uns que les autres; leur cou est garni de chaînes, appelées *manini*, faites à Zante ou à Venise, ou de gros cordonnets d'or ou d'argent. Sur le côté droit de la tête elles portent une

grande épingle d'or ou d'argent appelée *fiori*, garnie de pierres précieuses ou de perles.

Les femmes de Lefchimo passent pour les plus belles et les plus élégantes de l'île : elles sont aussi plus aimables et moins maltraitées que celles des autres cantons.

Ces dernières portent ordinairement sur la tête une espèce de grande serviette de toile de coton blanche, pliée en plusieurs doubles et attachée avec une grosse épingle d'argent. Elles ont une jupe courte de laine noire, et une petite camisole blanche de la même étoffe, qu'elles fabriquent elles-mêmes; leurs vêtemens de parade sont en drap ou en grosses étoffes de soie, et très-mal faits; les plus riches d'entre ces femmes en portent en brocard d'or ou d'argent, ainsi que des bracelets et une large ceinture de soie attachés par de grandes boucles d'argent bien guillochées : la plupart portent, au lieu de ceinture, une grande plaque d'or ou d'argent faite en forme de coquille et souvent garnie de pierreries ou de perles. Presque toutes ces femmes n'ont qu'un habillement de parade, qui, quelquefois, leur tient lieu de dot; on en voit beaucoup porter les vêtemens de leur bisaïeule; de sorte que le même habillement figure dans la famille pendant plusieurs siècles. Cela ne doit pas paroître étonnant, puisque ces vête-

mens sont en brocard sur soie, et que la femme à laquelle ils appartiennent ne les porte souvent que le jour de Pâques et celui de la fête de l'endroit.

Les Grecques qui habitent la ville sont habillées moitié à la vénitienne et moitié à la française, mais elles ne choisissent pas les genres les plus modernes.

Les femmes du bourg de Potamo et des faubourgs de Corfou conservent un ancien costume de paysannes italiennes, qui étoit autrefois celui des Grecques de la ville.

Les Corfiotes célèbrent toujours leurs fêtes au milieu des bois et en plein air. Ces fêtes ont ordinairement lieu en l'honneur du patron de l'endroit. On tend dans un lieu couvert par des arbres, près du village où la fête se célèbre, des tentes de toiles blanche décorées de couronnes et de guirlandes de myrte et de laurier entrelacées de fleurs et de rubans. Sous ces tentes sont des tapis, des tables et des sièges.

Un grand nombre de Grecs des deux sexes partent dès le matin des bourgs et villages voisins pour se rendre à la fête. Les hommes sont à pied, et parés de leurs plus beaux habits et de leurs plus belles armes. Les femmes, revêtues de leur habillement de parade, sont montées

sur des chevaux, des mulets ou des ânes, conduits par les hommes.

En arrivant au lieu de la fête, le premier soin de ceux-ci est de déposer chez leurs amis les femmes et les armes. Toutes les femmes d'une société sont réunies dans une chambre, et les hommes dans une autre. Les vieillards de l'endroit désignent un certain nombre d'habitans, qui se réunissent sous le commandement d'un chef, et font le service de gardes de police. Ces Grecs sont décorés de rubans et de bouquets, pour indiquer qu'ils sont de service. Ils parcourent le village en troupe et en armes, afin de mettre partout le bon ordre, et ils exécutent, dans le courant de la journée, plusieurs salves de mousqueterie pour annoncer les différentes périodes de la fête.

Après l'office divin, les deux sexes se rendent dans les lieux désignés pour la fête, et y prennent leurs repas; étant alors confondus et réunis par sociétés. Une partie se place sous les tentes, où l'on sert ordinairement des moutons entiers tout rôtis. Les autres font leurs repas devant leurs maisons ou sur la pelouse, à l'ombre d'un oranger, d'un platane ou d'un olivier. Les Albanais et les Italiens connus des habitans du lieu sont admis dans les sociétés. Des troupes de musiciens, composées en majeure partie des

Grecs de l'endroit et de leurs amis, décorées de rubans et de fleurs, et jouant du violon à trois cordes, de la flûte à bec, de la guittare turque et du tambourin, parcourent les tentes et les avenues de la fête, et excitent chacun au plaisir, soit par leurs chants et leurs accords peu harmonieux, à la vérité; soit par leurs gestes bouffons.

Lorsque la faim est satisfaite, on songe à la danse, mais sans quitter la table. On la couvre alors de vins, de liqueurs, de café, de fruits confits et autres, et de pâtisseries. Les hommes et les femmes quittent alternativement la table pour danser sur la pelouse, et y reviennent reprendre leur place après la danse. Les principales danses des Grecs sont la *Romeika*, l'*Arnaout* ou l'*Albanaise*, et la *Candiote* qui dérive de la *Pyrrhique*.

Pendant que les jeunes gens dansent et exécutent des courses, dont les vainqueurs reçoivent des prix, les vieillards s'occupent à boire et à jouer; car ils aiment l'un et l'autre. Les hommes font aussi assaut pour le tir du fusil, et sont animés dans cet exercice par des paris qu'ils font entre eux, ou par des prix que donnent les habitans de l'endroit. La journée finit ainsi entre les différens jeux et exercices, et les plaisirs de la table.

Nos soldats aimoient beaucoup ces sortes de fêtes : car, aussitôt qu'ils s'y présentoient, ils étoient invités à y prendre part ; mais on ne leur permettoit pas de danser avec les femmes, restriction qui concernoit généralement tous les étrangers. Les femmes doivent désirer ardemment ces réunions ; car c'est le seul temps où elles jouissent de quelque liberté, et partagent les amusemens des hommes. Les Grecs sont généralement joyeux, bouffons, et portés au plaisir. Dans un jour de fête rien ne leur coûte. Ils régalent alors sans aucun regret et le pauvre et l'étranger.

Les Grecs qui ne sont pas de l'endroit se retirent dans leurs villages par troupes, au son des instrumens, et au bruit des chansons et des salves de mousqueterie, qu'ils exécutent d'abord en partant de la fête pour saluer les habitans du lieu, et ensuite lorsqu'ils se séparent entre eux, ou passent auprès d'un village où ils ont des amis. Ces salves sont accompagnées de cris de joie et de *vivat* en l'honneur de ceux que l'on salue. Chaque salve est aussitôt rendue par ceux qui la reçoivent, parce qu'on est prévenu des différens événemens, et que les Grecs tiennent toujours chez eux plusieurs armes chargées.

Les fêtes qui eurent lieu pendant notre séjour à Corfou, dans le bourg de Potamo, et dans

les faubourgs des *Castrati* et de Manduchio, nous parurent fort agréables par la variété des costumes, et les tableaux pittoresques qu'offroit à nos yeux l'ensemble des Grecs, des Français, des Albanais, des Italiens et de quelques Turcs, et par le mouvement continuel que la bruyante et vive gaîté des Grecs donnoit à ces divertissemens.

Dans le chant VIII de l'Odyssée, Homère, en rapportant les fêtes données à Ulysse par Alcinoüs, dit que les Phéaciens étoient fort habiles à la course et à la danse. Les Corfiotes n'ont rien perdu de cette agilité, ni du penchant de leurs ancêtres pour ces sortes de jeux.

CHAPITRE VI.

Productions de l'île de Corfou. — Agriculture. Commerce. — Tanneries. — Meules que les Grecs emploient pour leurs moulins à grain et autres. — Poterie de terre des Castrati. *— Bestiaux. — Marine des Corfiotes. — Pêche. — Salines. — Climat des îles ioniennes.*

Le sol de l'île de Corfou est composé d'argile et de terre calcaire et caillouteuse. Il est propre à produire tous les arbres, grains et légumes que l'on cultive dans nos provinces méridionales.

Les espèces de grains dont on recueille le plus dans cette île et dans les autres de la mer ionienne sont le seigle et le maïs. On cultive dans ces îles une très-petite quantité de froment, quoique leur sol convienne parfaitement à cette plante. On y voit, et sur-tout à Corfou, une plante particulière que les Grecs appellent *calambochio*, ainsi que le grain qu'elle produit; je crois que c'est le *doura-chami* ou *millet à chandelle*, qui est originaire d'Égypte. Le calambochio a, dans ses feuilles, sa tige et l'épis touffu

qui la termine, à peu près les mêmes formes que le millet ordinaire; mais son grain est d'un blanc terne, aplati et de la grosseur d'un pois vesce. Il sert à faire des bouillies et du mauvais pain, dont les pauvres se nourrissent. Les Grecs plus aisés mêlent la farine du calambochio avec celle du seigle et du maïs, et en font un pain d'assez bonne qualité.

Les grains que l'on recueille dans l'île de Corfou ne suffisent que pendant la moitié de l'année à la subsistance de ses habitans, qui tirent le reste et les légumes secs, dont ils sont privés, de la Morée, de l'Égypte et de la Barbarie.

Les vignes de Corfou donnent des vins de médiocre qualité, et seulement pour un tiers de l'année. Les moins mauvais sont ceux de *Bédati* (canton de Liapadès), et d'*Arghiradès* (canton de Lefchimo). Les vins de Corfou seroient meilleurs si la vigne y étoit mieux cultivée, et s'ils étoient faits d'après nos procédés; mais tous les plants sont fort vieux, et donnent un fruit très-gros qu'il faudroit mélanger avec du raisin de Corinthe, afin de faire perdre à son jus la qualité tartareuse qui le distingue particulièrement et le rend épais, malsain, et désagréable au goût. De plus, on recueille le raisin avant qu'il soit mûr, et l'on renferme le mout sous terre, dans des espèces de puits que l'on

couvre de maçonnerie, et dans lesquels on le laisse fermenter jusqu'à ce qu'il ait acquis cette rudesse qui ne peut plaire qu'aux Corfiotes ; aussi les étrangers ne consomment-ils que des vins de Dalmatie, de Céphalonie, de Zante, de l'Archipel et d'Espagne, qui sont ceux que l'on trouve le plus communément et à meilleur compte à Corfou. Le gouvernement vénitien avoit défendu que l'on plantât de la vigne de Corinthe dans cette île, afin de ne point diminuer les produits de celles de Céphalonie et de Zante, et pour forcer les Corfiotes à ne s'attacher qu'à la culture des oliviers : il est inutile de faire sentir l'absurdité d'une telle politique.

Le culte régulier que les Corcyriens rendoient à Bacchus prouve que la vigne étoit cultivée soigneusement par eux, et que les vins de Corcyre étoient de meilleure qualité que ceux de Corfou : il falloit bien que ces vins fussent renommés, puisque Homère les vante dans l'Odyssée.

La culture principale qui a lieu dans cette île est celle des oliviers, quoiqu'on ne puisse donner le nom de culture au soin de planter les arbres, de les greffer, et de ramasser les olives lorsque leur extrême maturité les fait tomber à terre. Les oliviers de Corfou sont en général vieux, très-touffus, gros et fort élevés

Les plus beaux de l'Italie, de la Dalmatie et de la France, ne peuvent approcher de ceux-ci, qui seroient encore supérieurs s'ils étoient taillés, et si on labouroit la terre autour d'eux; mais leur fruit est toujours âcre : ce qui, joint à l'habitude que les Corfiotes ont contractée, par paresse, de ne servir de ce fruit que lorsqu'il est pourri; à la mauvaise construction de leurs moulins et pressoirs, et à la maladresse avec laquelle ils extraient l'huile, fait que cette denrée est de médiocre qualité, et moins abondante qu'elle devroit l'être. Les droits excessifs que les Vénitiens retiroient sur les huiles exportées devoient nuire à la culture des oliviers, parce que les Grecs, naturellement indolens, aimoient mieux ne recueillir que la somme à peu près suffisante pour satisfaire leurs besoins et leurs goûts, que de se donner quelque peine, dans la seule vue d'obtenir un plus grand bénéfice, qu'ils auroient été obligés de partager avec le gouvernement.

La récolte des olives est biennale dans les îles ioniennes; celle des oranges, citrons, limons, grenades et figues y est presque continue. La malpropreté des tonneaux et des vases de terre dans lesquels les Corfiotes renferment leurs huiles contribue aussi à donner à ces liquides un goût fort et désagréable. Le produit des oliviers de

Corfou s'élève annuellement à plus de deux cent cinquante mille jarres d'huile (1), qui valent ordinairement 11 francs 50 centimes pièce, et dont environ le quart est consommé dans l'île.

On cultive dans les îles ioniennes, et sur-tout à Corfou, toutes les espèces de légumes et d'arbres fruitiers que nous avons en France, à l'exception du groseillier; plusieurs plantes potagères, grâce à la bonté du sol, y viennent même sans culture, et sont excellentes, malgré leur qualité sauvage. De ce nombre sont l'asperge, l'artichaut, le salsifis et le brocoli. Les arbres fruitiers les plus communs sont l'olivier, l'oranger, le citronnier, le limonier, le figuier, le caroubier, le jujubier, le grenadier, le noyer et le châtaignier. On trouve dans ces îles quelques mûriers blancs. Ces arbres sont très-beaux et font regretter qu'ils ne soient pas plus nombreux; ce qui donneroit la facilité d'élever des vers à soie et d'augmenter considérablement les produits commerciaux.

Il seroit utile aussi d'établir des prairies artificielles dans certaines parties, et d'entretenir les prés situés dans les gorges et autres endroits frais,

(1) La jarre contient environ seize kilogrammes un dixième (33 livres anciennes) d'huile.

au moyen des petites rivières qui arrosent les différentes îles, afin de pouvoir nourrir et conserver les bestiaux, que l'on est souvent obligé de tuer (à l'exception des ânes) faute de foin et d'herbe fraîche. Les chevaux et mulets que l'on nourrit dans ces îles deviennent des squelettes vivans pendant le temps des grandes chaleurs, où ils errent à l'aventure dans des plaines dépourvues de verdure, qui ne leur offrent pour nourriture que quelques brins d'herbe desséchée, qu'ils tondent jusqu'à la racine. Les îles de Corfou, de Sainte-Maure et de Zante sont celles où l'on entretient le plus de ces animaux.

Les îles ioniennes renferment une certaine quantité de palmiers-dattiers, qui ne rapportent point de fruit; on y trouve beaucoup de capriers ordinaires, de lauriers communs, de myrtes, de genévriers, et d'aromates de toute espèce plus odoriférans que ceux qui croissent dans le nord et l'ouest de l'Europe; on y cultive du lin, et le cotonnier commun, plante annuelle et d'un grand produit. On fabrique à Corfou, dans le canton de Milichia, une assez grande quantité de toile de coton de diverses espèces et couleurs.

La plante que les Grecs appellent *figuier de Barbarie* est le *nopal* ou figuier d'Inde. Cette plante est fort commune dans les îles ioniennes,

et sert à faire des haies et des clôtures : elle vient sous ce climat avec la plus grande facilité, mais elle se plaît mieux parmi les rochers que partout ailleurs. Le nopal porte son fruit sur ses feuilles. Ce fruit n'est pas fort bon ; il est couvert d'une infinité de petites épines imperceptibles : de sorte que ceux qui veulent l'ouvrir sans précaution y sont attrapés, parce que ces épines entrent dans leurs doigts, d'où elles ne peuvent être arrachées qu'avec beaucoup de peine. Pour propager le nopal, il suffit de planter en terre une de ses feuilles.

Une autre plante très-commune dans les mêmes îles est l'aloës ordinaire. Quoique, d'après l'opinion de plusieurs naturalistes célèbres, on croie que la tige de cette plante ne s'élève pas à plus de sept décimètres, je vis près de Lixuri (île de Céphalonie) un aloës ordinaire en fleur, dont la tige avoit plus de trois mètres de hauteur. L'aloës sert au même usage que le nopal. Ces deux plantes se trouvent souvent réunies sur des montagnes escarpées ou parmi de vieux monumens, et donnent alors au site le plus sauvage un aspect agréable et pittoresque.

Le peu de forêts que l'on trouve dans l'île de Corfou sont composées de chênes, de cyprès, d'érables communs, de pins, de sapins et de platanes; mais ce sont les chênes qui forment l'espèce

l'espèce la plus nombreuse. Ces bois sont situés dans les cantons de Milichia, de Spagus, d'Agrafus et de Peritia. Les Grecs appellent *vélanidi* la cupule du gland, laquelle sert à teindre les cuirs en noir. Le *vélanidi*, que l'on recueille dans le canton de Milichia, s'élève annuellement à plus de cinq cents sacs et se transporte à Ancône; celui qui provient des autres cantons sert à alimenter les tanneries de la ville.

Ces tanneries sont au nombre de trois ou quatre, et toutes d'un foible produit, sur-tout par la mauvaise qualité des cuirs qui en sortent. Ces cuirs sont en partie brûlés avant que l'on s'en soit servi, parce que le lavage des peaux, les différens *plains* ou bains de chaux, et généralement tous les travaux de fabrication, qui exigent de l'eau, ne peuvent être faits qu'avec de l'eau de mer. On ne peut attribuer cet inconvénient qu'à l'ignorance des tanneurs, qui, au lieu de s'établir dans la ville, auroient dû se placer sur la rivière de Messongi ou sur celle de Potamo, où ils eussent trouvé en quantité suffisante l'eau douce nécessaire pour de pareils établissemens.

Les meules que l'on emploie pour les moulins, dans les îles ioniennes, sont d'une construction particulière, et composées de pierres dures, rougeâtres et très-poreuses, qui ont à peu près

le même grain que la pierre meulière de la Ferté-sous-Jouare.

Pour réunir ces pierres, les Grecs se servent d'un mastic composé de résine et de limaille de fer. On fait fondre la résine, et on l'épure le mieux possible; ensuite on y jette de la limaille, à raison de cinq hectogrammes par chaque kilogramme de résine épurée, et l'on emploie ce mastic tout bouillant, par le moyen de cuillers de fer et de bâtons terminés par un paquet de chiffons.

Pour construire une meule, on se sert de pierres de différentes formes et grosseurs; mais on en emploie une plus grande quantité de petites qui servent à former les arètes circulaires du disque, ainsi que sa face verticale extérieure. Les grosses pierres aplaties sur une de leurs faces, sont employées dans le corps du disque et sur ses faces horizontales, au milieu desquelles on place une pierre choisie, la plus dure possible, aplatie de deux côtés parallèles, et trouée carrément dans ce sens, pour former l'*œil de la meule*, c'est-à-dire le trou où se place l'axe qui doit la faire tourner. L'épaisseur de cette pierre, prise sur la hauteur du trou qui la traverse, détermine celle de la meule.

La meule est comprimée sur sa face verticale extérieure par deux cercles de fer de six milli-

mètres d'épaisseur sur trois centimètres de largeur, établis à quatre centimètres des arètes. Ces cercles sont placés lorsqu'on forme la meule, dont ils déterminent la circonférence. Ils empêchent que les pierres qui composent la meule ne se séparent par leur mouvement circulaire.

Les pierres sont placées à bains de mastic, et en sont recouvertes sur toutes les parties qu'elles présentent extérieurement et qui ne forment pas une surface unie. Cette opération se fait sur le pavé, que l'on a soin de saupoudrer de son ou de sciure de bois, afin que le mastic ne s'y attache pas. On commence par placer la pierre où se trouve l'œil de la meule; ensuite on forme quatre lignes de maçonnerie en façon de croix, auxquelles on donne autant d'épaisseur qu'à cette pierre, et que l'on étend jusqu'à ce qu'elles rencontrent les cercles de fer qui doivent déterminer la circonférence. Ces cercles sont d'abord établis sur les points qu'ils doivent occuper; de manière que les lignes formées par leurs diamètres, partagent également l'œil de la meule. L'opération se termine par remplir les triangles mixtes que les lignes de maçonnerie et ces cercles forment entre eux. On a soin de laisser refroidir parfaitement la meule avant de l'enlever du lieu où elle a été construite.

Ces meules font beaucoup plus d'usage que

les nôtres, parce que la résine et la limaille de fer forment un mastic dur et compact, qui résiste plus au frottement que ne le font la pierre meulière et le grès; ces deux espèces de pierres, et sur-tout la dernière, étant des corps plus secs et par conséquent plus friables. Ce mastic, employé dans le plus haut degré de liquéfaction, c'est-à-dire le plus chaud possible, s'insinue dans les pores des pierres, et remplit entièrement les interstices qu'elles laissent entre elles; de manière que les meules offrent dans toutes leurs parties le même degré de résistance et de solidité.

On pourroit employer cette méthode avec succès dans plusieurs de nos départemens, où le grès à gros grains, la pierre meulière et le granit, manquent en grosses masses, afin d'éviter les transports, qui sont souvent difficiles et dispendieux.

Le sol de l'île de Corfou renfermant une grande quantité de terre glaise ou argile, on a établi plusieurs manufactures de poterie de terre au faubourg des *Castrati*; on y fait de la poterie ordinaire et d'autre cuite en grès. Ces poteries, vu la qualité des argiles que l'on emploie pour leur fabrication, prennent une extrême densité lorsqu'on les laisse exposées à un feu trop violent pendant leur cuisson; aussi leurs

fractures sont-elles brillantes et lisses, comme celles de la porcelaine. Les potiers des *Castrati* ne travaillent point les différentes pièces qu'ils fabriquent, ni pour les formes ni pour le vernis, avec le même goût que les potiers de France, d'Allemagne et d'Italie.

Il se fabrique aussi dans l'île une certaine quantité de liqueurs aromatisées, appelées *rosolis*, et d'eau-de-vie de marc, anisée; on y recueille une certaine quantité de laine écrue de mauvaise qualité, vu la maigreur des moutons.

Les bestiaux qui réussissent le mieux dans les îles ioniennes, sont les porcs, les chèvres et les ânes, parce que ces animaux y trouvent toujours de la nourriture.

Les porcs sont petits, noirs ou bruns, et demi-sauvages. Ces animaux, étant presque toujours épars dans les campagnes, y trouvent une grande quantité d'olives, et d'autres fruits dont ils se nourrissent; ce qui rend leur chair délicate et savoureuse, et leur graisse d'une bonne qualité.

La chair des chevreaux, ou cabris, est un manger excellent, parce que ces animaux ne vivent que de plantes et d'arbustes aromatiques. Ils gravissent les plus hautes montagnes, et y trouvent même, pendant les plus grandes séche-

resses, dans les cavités des rochers, des herbes fraîches et salutaires; de sorte qu'ils jouissent en tout temps d'une nourriture saine et abondante, que leur chair est tendre et tient de celle du chevreuil pour le goût, et que leurs mères donnent une grande quantité de bon lait, qui, mêlé avec celui de brebis, procureroit aux insulaires des fromages d'assez bonne qualité, s'ils les faisoient avec soin et propreté.

Les autres bestiaux, ainsi que le bois à brûler, se tirent de l'Albanie et de la Morée. Les denrées de bouche, à l'exception des grains et des vins; les cuirs, étoffes de soie, draps, toiles, métaux, outils, ustensiles, etc., viennent de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, par la voie de Marseille, d'Ancône, de Venise et de Trieste. La somme des importations dans toutes les îles ioniennes surpasse de plus d'un cinquième celle que produisent les exportations.

La volaille et le gibier ordinaire sont très-communs dans ces îles; les grives, les bécasses, les bécassines, les cailles et les tourterelles sauvages, y sont presque pour rien pendant la majeure partie de l'année : c'est seulement dans le temps des grandes chaleurs que l'on trouve moins de ces oiseaux, parce que le défaut d'eau les renvoie sur le continent.

La marine des Corfiotes ne consiste qu'en

grandes barques non pontées, avec lesquelles ils font le cabotage sur les côtes de l'Albanie et de la Morée, et dans les autres îles. Depuis un temps immémorial, on n'a construit à Corfou qu'un seul bâtiment marchand, qui, pour la singularité du fait, a été nommé *le Fils aîné*.

La mer ionienne est très-poissonneuse; cependant le poisson est fort cher dans toutes les îles, excepté dans celles de Paxo et de Cérigo. Cette cherté provient de ce que la majeure partie du poisson exposé dans les marchés provient de différentes pêcheries, dont les propriétaires vendent cette denrée autant qu'il leur plaît, la paresse des Grecs leur ôtant la crainte d'aucune concurrence. Une partie du poisson que l'on mange à Corfou y est apportée par des Calabrois et des Tarentins, qui viennent pêcher jusque dans ces parages, avec de petites barques carrées, allant à voiles latines, ornées de croix et d'autres signes catholiques. C'est une chose curieuse que de voir ces pêcheurs italiens aller chercher le poisson dans les temps de bourasque et de grosse mer, malgré la petitesse et la singulière et frêle construction de leurs barques : il leur semble apparemment que les figures et caractères religieux qu'ils dessinent sur leurs voiles sont autant d'amulettes capables de les sauver dans les plus grands périls; car ils s'exposent

souvent à d'horribles tempêtes pour faire leur métier.

L'île de Corfou renferme trois salines, qui sont celles de *Lefchimo*, des *Castrati* et de *Potamo*. Les premières sont les plus considérables.

La température de cette île est telle que 200 kilog. d'eau de mer donnent 108 à 110 kilog. de sel. Lorsque l'opération a lieu pendant les cinq mois de grandes chaleurs, la cristallisation entière d'un carré de saline se fait en vingt à vingt-cinq jours.

Toutes les salines des îles ioniennes appartiennent au gouvernement et donnent du sel blanc. Celles de Corfou et de Sainte-Maure fournissent de sel les autres îles et les quatre arrondissemens continentaux. Les fermiers devoient, du temps des Vénitiens, envoyer l'excédant de cette consommation à Venise, d'où ce sel passoit dans les provinces que la république possédoit en Italie.

Quoique ces salines ne fussent pas affermées à un prix très-haut (1), elles rapportoient de fortes sommes au gouvernement vénitien, auquel les fermiers étoient obligés de vendre à bas prix tout le sel qu'ils recueilloient. Ce sel étoit ensuite vendu à d'autres fermiers beaucoup plus

(1) Environ douze mille francs.

cher qu'il n'avoit été acheté ; de sorte que le gouvernement quadruploit et souvent sextuploit ses fonds. Cette méthode étoit la plus efficace pour tirer un bon parti des salines, parce que les fermiers primitifs, étant obligés préalablement de payer la ferme et de solder les ouvriers nécessaires pour la récolte, avoient intérêt de faire le plus de sel possible, tant pour récupérer leurs avances que pour doubler ou tripler leur gain ; et plus ils recevoient d'argent du gouvernement, plus celui-ci faisoit de profit.

Il est peu d'années où l'on n'éprouve des tremblemens de terre dans l'île de Corfou ; mais ils sont beaucoup moins forts que ceux que l'on ressent dans celles de Céphalonie et de Zante : pendant tout le temps que nous passâmes à Corfou, nous n'en éprouvâmes qu'un, qui eut lieu dans la nuit du 29 au 30 messidor an 6.

Les grandes chaleurs se font sentir dans les îles ioniennes de la mi-mai à la mi-octobre. La fin de ce mois, ceux de novembre et de décembre, forment la saison pluvieuse, qui est l'hiver du pays ; les mois de janvier, février, mars et avril en sont le printemps, et l'on n'y connoît point d'automne, parce que les arbres ne sont jamais dépouillés de leurs feuilles, et que l'on a des fleurs, des fruits, des légumes nouveaux et des grains dans les mois

qui suivent celui d'octobre jusqu'en mai. Pendant les cinq mois de grandes chaleurs on recueille très-peu de légumes et l'on ne reçoit pas une seule goutte d'eau ; aussi l'herbe meurt-elle dans toutes les parties qui ne sont pas trop ombragées ou rafraîchies par des eaux vives. Depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, l'on ne peut aller qu'avec peine dans les rues et places publiques, tant le pavé est brûlant : les chiens poussent alors de grands cris lorsqu'on les oblige à sortir. Le thermomètre s'élève ordinairement, dans ce temps, de 28 à 30° ; il passe rarement 32°.

Mais si l'on éprouve à Corfou une chaleur excessive pendant une partie de la journée, l'on y jouit au moins d'une fraîcheur agréable depuis six heures du soir jusqu'à six heures du matin ; l'air étant rafraîchi par les vents du nord et de l'est, qui, passant par-dessus les plus hautes montagnes de l'Albanie, que l'on voit toujours couvertes de neiges, y prennent même quelquefois un degré de froid dont les insulaires seroient fort incommodés s'ils n'avoient la précaution de se vêtir davantage lorsque le soleil est sur son déclin, ou lorsque le vent tourne au nord ; car alors de la plus grande chaleur on passe subitement dans un état de refroidissement susceptible de causer des maladies catarreuses et

rhumatismales. Le vent du sud-est, que les insulaires appellent *siroco*, est toujours suivi d'une chaleur accablante et de brouillards qui empêchent de respirer, et nécessitent une transpiration continuelle et l'usage de boissons pectorales et laxatives.

Il arrive souvent, pendant le temps des grandes chaleurs, que le ciel est couvert de nuages au zénith, de manière que ceux qui ne connoissent pas le climat croient qu'il va pleuvoir; mais ils sont trompés dans leur espoir, car à mesure que le soleil approche de l'horizon, les vents frais s'élèvent, dissipent les nuages et rendent au ciel une teinte d'azur qui annonce une chaleur pareille pour le lendemain.

Les pluies tombent quelquefois pendant plus d'un mois, sans discontinuer, et d'une force dont nous n'avons point d'exemple en France. Cette abondance d'eau du ciel est nécessaire dans les îles ioniennes pour remplir les citernes qui sont la principale ressource des habitans pour l'eau douce. On éprouve de grands vents dans la saison pluvieuse; et dans celle des grandes chaleurs, des orages secs, très-dangereux, parce qu'ils causent souvent des tremblemens de terre.

Il ne tombe jamais de neige dans ces îles, et lorsqu'il y gèle de deux millimètres d'épaisseur, on dit que l'hiver est fort rude. Les insulaires

sont d'ailleurs très-frileux ; ils se chauffent cependant rarement, mais ils s'enveloppent de grands et épais manteaux pendant presque toute l'année.

Nous avons remarqué à Corfou que les jours y sont en été plus courts d'environ une heure qu'à Paris, et pendant l'hiver (le nôtre) plus long du même espace de temps.

CHAPITRE VII.

Épire, ou Basse-Albanie. — Fort et arrondissement de Butrinto. — *Ruines de Buthrote, Fort et arrondissement de* Parga. — *Sulliotes.* — *Ville et golphe de* l'Arta. — *Costume et mœurs des Epirotes.*

L'Épire ou Basse-Albanie est située à l'ouest de la province de Janna. Elle borde la mer ionienne sur une étendue d'environ vingt-cinq myriamètres, depuis les montagnes de Cimara, situées à l'entrée du golfe adriatique, jusqu'au pays d'Agraffa.

Cette province se divise en quatre parties, qui sont *Cimara*, *Zamouria*, *Arghirocastra* et *Xéroméro*. Elle est remplie de hautes montagnes couvertes de bois, et de quelques plaines où se trouvent des pâturages excellens.

I. Le pays de *Cimara :* c'est l'ancienne *Chaonia ;* la partie de ce pays qui renferme la ville de Delvino appartient à *Mustapha.* Le reste du gouvernement de ce pacha est situé dans la Haute-Albanie. *Mustapha* peut armer

environ quinze mille hommes. Il passe pour être loyal et ami des Français.

Les Cimariotes forment une espèce de république gouvernée par des lois locales. Ce peuple est brave et a fait long-temps la guerre à *Ali*, pacha. Il peut armer environ quatre mille hommes. Les montagnes de Cimara étoient appelées par les anciens *Acro-Cerauniimontes*. La ville de Cimara est située sur un rocher près de la mer, vis-à-vis de l'île de Merlere et du cap *Sidari* de celle de Corfou.

II. Le pays de *Zamouria*, autrefois *Thesprotia*. Les arrondissemens de Butrinto et de Parga, et le pays des Sulliotes, sont situés dans cette partie. Le pays de *Zamouria* renferme une vallée d'un grande étendue, et borde presqu'entièrement le canal de Corfou. Il peut armer environ quinze mille hommes. La partie qui appartient au pacha de Jannina est gouvernée immédiatement par huit agas, dont les arrondissemens comprennent les bourgs de *Calispolis*, *Filiatès*, *Massarakia*, *Paramitia*, *Margariti*, *Gomenizze*, *Arpissa*, et environ deux cents villages et hameaux (1).

(1) Ces agas sont : *Ibrahim Demy*; *Daglany* (le premier commande le bourg, et l'autre le territoire de *Calis-*

L'arrondissement de Butrinto renferme six villages et se trouve situé vis-à-vis de la partie septentrionale de l'île de Corfou; ses limites, ainsi que celles des territoires de Parga, de Prévéza et de Vonizza, ont été fixées par le traité de Passarowitz, et forment un circuit d'environ trois myriamètres et demi.

Les villages de *Zara* et de *Zaropula* sont placés sur les confins de l'arrondissement dans la *péninsule de l'est*, qui renferme quelques montagnes couvertes de taillis, des oliviers et des prairies: *Ali*, pacha, s'étoit emparé depuis plusieurs années de ces deux villages.

Les quatre autres villages sont situés dans la *péninsule de l'ouest*, qui est beaucoup plus grande que la précédente. Cette presqu'île renferme beaucoup de montagnes et quelques oliviers. Elle n'est cultivée qu'entre les villages de *Xamili*, *Coperta*, *Saint-Érino* et le marais *Armura*.

L'anse de *Tetranizza*, formée par la pointe de *Caco-Vraco* et le pays des Cimariotes, offre

---

polis); *Zygouri* (arrondissement de *Filiatès*); *Ali* (*idem*, de *Massarakia*); *Pronio* (*idem*, de *Paramitia*); *Zapari*, ou *Hassan* (*idem*, de *Margariti*); *Melek* (*idem*, de *Gomenizze*); *Mourto* (*idem*, d'*Arpissa*).

un mouillage sûr pour d'assez gros bâtimens. Le mot *Tetranizza* est grec et signifie *les quatre îles*. On a nommé ainsi cette anse parce qu'il s'y trouve quatre petits écueils.

La partie située entre les rives gauches de la rivière de *Paola* et du canal de Butrinto, le canal de Corfou et la ligne de démarcation, est la mieux cultivée de tout le territoire, sur-tout entre le fort et le marais *Girovota*.

La rivière de *Paola*, qui traverse le territoire, est plus large que celles d'*Etrititza* et de *Gliso;* mais elle n'est guères plus profonde. On pêche d'excellentes truites dans ces trois rivières; la première prend, au-dessus du fort, le nom de *canal de Butrinto*, à cause de son confluent avec les eaux des deux lacs que renferme le territoire. Les eaux du canal de Butrinto sont assez claires, dormantes et très-mal-saines, vu que celles de la mer s'y mêlent. Ce canal ne peut recevoir que de grosses barques parce qu'il s'y trouve plusieurs bancs de sable, sur-tout à son embouchure, qui est d'ailleurs obstruée par des joncs et d'autres herbes aquatiques.

Les lacs *Laspi* et *Risa* sont très-profonds et fort poissonneux; on y pêche de plusieurs espèces de gros poissons qui ont un goût désagréable et ne sont pas une nourriture très-

saine.

saine. Ces lacs étoient affermés annuellement environ vingt-deux mille francs sous le gouvernement vénitien.

L'embouchure de ces deux lacs est fermée par des enceintes ou bordigues, formées de cannes, et serrées les unes contre les autres afin que le poisson ne puisse pas passer au travers. Près de là sont des cabanes de bois et de roseaux que les pêcheurs ont établies sur l'eau et dans lesquelles ils se tiennent pour prendre le poisson. La pêche consiste à guetter le poisson lorsqu'il se présente aux portes des bordigues, et à l'enfermer dans ces enceintes pour le prendre ensuite avec de petits filets placés au bout de longs bâtons. Il se trouve sur le contour des deux lacs plusieurs petites anses, où des barques corfiotes vont charger différentes denrées apportées par les Albanais.

Le territoire de Butrinto est très-peu peuplé : on y élève une grande quantité de bestiaux fort bons, mais d'une petite espèce. Les montagnes qui avoisinent ce territoire sont couvertes de bois de haute futaie, et remplies de gibier de toute espèce.

Le fort *de Butrinto* est situé sur une langue de terre baignée par les eaux des lacs et de la rivière de *Paola*. Comme ce fort est de forme triangulaire équilatérale, ses murailles sont bor-

dées par trois canaux, et flanquées par trois tours rondes, placées aux angles.

Le fort est très-petit, mal construit et distant de la place de Corfou d'environ deux myriamètres. L'artillerie qui défend les courtines est placée sur des espèces de banquettes construites en bois, et établies le long de vieilles murailles peu épaisses et garnies de créneaux et de fauconneaux; l'artillerie des tours est placée dans des chambres basses et étroites, dont les embrasures et créneaux sont si mal disposés que l'on ne peut obtenir de plongée sur le pied des murailles, ni flanquer les courtines. Le second étage des tours est destiné à loger les officiers et une partie de la garnison. Une petite caserne, une chapelle grecque et quelques magasins, sont placés dans l'intérieur du fort, et suffisent à peine, avec les chambres supérieures des tours, pour le logement d'une garnison de cent hommes. Tous ces bâtimens, ainsi que le reste du fort, sont très-vieux et en assez mauvais état.

On a établi un petit pont-levis à la porte placée sur la courtine du sud-est. Ce port est couvert, au-delà du canal qui borde cette courtine, par un simple redan ou place d'armes.

Le fort de Butrinto n'étoit dans le principe qu'une tour bâtie par Michel III, duc de Corcyre. Les Turcs, ayant pris et détruit cette tour

pendant la guerre de Candie, la rebâtirent sur un plan plus étendu. Le maréchal comte de Schulemburgh enleva ce poste en 1716, après le siége de Corfou, et le fit fortifier tel que je viens de le décrire. On trouve dans le territoire de Butrinto plusieurs vieilles tours qui paroissent avoir servi autrefois aux Vénitiens à placer des postes militaires.

Les eaux de la rivière de *Paola* et des deux lacs, grossissant à chaque printemps par la fonte d'une partie des neiges dont les montagnes de l'Épire sont couvertes, se débordent et inondent les prairies qui environnent le fort. Ces eaux, ne se retirant que lentement, croupissent dans diverses parties et augmentent la corruption de l'air, déjà infecté par les vapeurs méphitiques qui s'exhalent des lacs et des marais *Armura* et *Girovota*. L'air de Butrinto est tellement malsain, que la majeure partie des soldats vénitiens qui occupoient le fort étoient atteints aux jambes d'ulcères réputés incurables : tous ces soldats, ainsi que leurs officiers, ressembloient à des pestiférés; il en périssoit annuellement un certain nombre dans l'été. Il arriva même quelquefois que les Vénitiens furent obligés de laisser pendant plusieurs mois le fort sans garnison. Ce n'étoit qu'au bout de quelques années que les malheureux qui se dévouoient à la garde de ce

poste pouvoient braver la malignité de l'air, et sur-tout la mauvaise qualité des eaux douces que l'on trouve dans ces parages.

Pour rendre l'air du territoire de Butrinto moins malsain, il faudroit dessécher les marais *Armura* et *Girovota*, et creuser de nombreux fossés, afin de faciliter l'écoulement des eaux qui séjournent dans les prairies. Le dessèchement de ces marais pourroit se faire en les comblant avec du sable pris dans les montagnes de la péninsule de l'ouest. On ne pourroit qu'ajouter encore à la salubrité de l'air, si l'on élevoit une forte digue depuis la rive gauche du canal de Butrinto (à son embouchure) jusqu'à la rivière de *Gliso*, afin de préserver la grande prairie de l'inondation de la mer, laquelle est assez considérable à chaque équinoxe, parce que les terres sont extrêmement basses dans toute cette partie.

L'arrondissement de Butrinto se trouve sur les confins du pays de Zamouria avec l'ancienne Chaonie.

Le fort de Butrinto a pris son nom de l'ancienne ville de *Buthrote*, dont les ruines se voient encore aujourd'hui dans la péninsule de l'ouest, vis-à-vis du fort. Ces ruines, qui n'offrent à la vue que des restes d'édifices très-simples, et détruits jusqu'à un demi-mètre au plus du sol,

sont situées partie sur une hauteur et partie sur une colline qui aboutit au lac *Laspi;* leur étendue forme un circuit d'environ quatre kilomètres. On a trouvé dans les ruines de *Buthrote* un grand nombre de médailles et de débris de monumens antiques, qui attestent la splendeur et l'opulence de cette ville, capitale du royaume d'Épire.

D'après quelques auteurs anciens et la plupart des médailles de *Buthrote,* il paroît que cette ville avoit été fondée par suite d'un événement extraordinaire. Un bœuf destiné à être immolé à Jupiter, dans la partie située aujourd'hui au sud du fort, s'étant échappé d'entre les mains des sacrificateurs, passa le canal à la nage, gagna la colline où se trouvent les ruines de *Buthrote,* et y mourut aussitôt son arrivée. Le père des dieux paroissant témoigner par cette mort subite que ce lieu lui étoit agréable pour y recevoir des sacrifices, on le regarda comme un endroit prédestiné, et l'on y bâtit une ville sous le nom de *Buthrotum,* dont Strabon et Pline font mention.

Andromaque étant échue en partage, dans le sac de Troie, à *Pyrrhus,* roi d'Épire, ce prince, qui étoit devenu éperdument amoureux de la veuve d'Hector, conduisit cette malheureuse princesse à *Buthrote;* mais il ne put jamais

lui faire oublier ce qu'elle devoit à la mémoire de son époux.

La ville de *Buthrote*, lors de la mort de Pyrrhus, passa sous la domination d'Hélénus, fils de Priam. Ce prince fit rebâtir cette ville et sa forteresse sur le même plan que Troie et sa citadelle, et donna le nom de *Pergama* à la première, et celui d'*Ilium* à la seconde.

Virgile, dans le livre III de l'Énéide, en décrivant la fuite d'Énée, fait parler ainsi ce prince :

« *Bientôt nous perdîmes de vue les hautes*
» *tours des Phéaciens. Ayant rangé les côtes*
» *de l'Epire, nous relâchâmes dans le port de*
» *Chaonie, et nous prîmes le chemin de Bu-*
» *throte* ».

On voit qu'Énée venoit de Leucade, et étoit entré dans le canal de Corcyre par la passe du sud-est. Après avoir doublé la pointe de Corcyre, où se trouve aujourd'hui la citadelle de Corfou, il se dirigea le long des côtes d'Épire, et relâcha sans doute dans l'anse de *Tétranizza*, que Virgile appelle *port de Chaonie ;* car les côtes de l'ancienne Chaonie ne commencent qu'au-delà de cette anse, en allant de l'embouchure du canal de Butrinto vers la ville de Cimara; et Énée, après avoir débarqué sur les côtes N. N.-O. de la péninsule de l'ouest, se sera

porté en peu d'heures de marche sur la ville de *Buthrote*, où Virgile le fait aborder.

Buthrote étoit encore célèbre du temps de Pline, car cet auteur lui donne le titre de colonie romaine ; il paroît qu'elle fut détruite pendant les guerres que les Corcyriens firent aux Thesprotiens, et que dans le temps de son existence l'air que l'on respiroit dans ses environs n'étoit pas si malsain qu'il l'est aujourd'hui, puisque Pyrrhus et Hélénus firent de cette ville leur séjour habituel, qu'Andromaque ne cessa pas de l'habiter après la mort de Pyrrhus, et que les Romains y établirent une colonie. Cette particularité prouve qu'en desséchant les marais qui se trouvent dans le territoire de Butrinto, on pourroit en rendre l'air entièrement sain et le séjour aussi agréable qu'il l"étoit autrefois.

L'arrondissement de *Parga* est situé à environ quatre myriamètres et demi et à l'*E. S.-E.* de la place de Corfou, vis-à-vis de l'île de *Paxo.* Il a près d'un myriamètre de tour et ne s'avance qu'à la distance de deux kilomètres dans l'intérieur des terres. Cet arrondissement est peuplé de près de quatre mille ames.

Le bourg et la forteresse de Parga sont bâtis sur une roche élevée et placée à l'extrémité d'une langue de terre qui s'avance à la mer environ à la

moitié de l'anse ouverte par laquelle le territoire est bordé. Cette roche est couverte de maisons placées en amphithéâtre. Au bas de ces maisons, du côté de terre, est la forteresse : on appelle ainsi une enceinte de murailles élevées, situées sur des parties de rochers très-escarpées et par conséquent difficiles à attaquer. Du côté de la mer sont des batteries qui ne peuvent atteindre qu'à une grande distance, vu la hauteur du rocher dans cette partie; mais son escarpement met ces batteries et le bourg à l'abri de toute attaque maritime.

Le nombre des habitations éparses dans les campagnes est très-peu considérable, vu le voisinage des Épirotes, avec lesquels les Parganiotes sont presque toujours en guerre. La plupart des habitations extérieures sont bâties en forme de tours, avec un pont-levis et des murailles crénelées, afin que ceux qui y résident puissent s'y défendre jusqu'à l'arrivée des secours envoyés du bourg.

La forteresse de Parga n'a qu'une seule entrée, qui est bien défendue par des ouvrages placés par échelons. Quand même l'ennemi auroit forcé la barrière et la porte de l'avancée, la garnison pourroit l'empêcher de pénétrer plus avant, seulement en faisant rouler des pierres sur lui. Cette forteresse a peu d'étendue et se

trouve en assez bon état. Elle renferme une petite caserne, deux magasins et quelques bâtimens propres à loger les officiers. Il y a dans le bourg une autre caserne plus grande.

Les Parganiotes se livrent beaucoup à la pêche et à la navigation. Ils sont fiers, belliqueux et très-attachés à leur liberté, qu'ils ont toujours conservée sous les Vénitiens. Ce peuple aime les Français et a soutenu plusieurs guerres sanglantes contre *Ali*, pacha, et différens beys, desquelles il s'est tiré à son honneur. Les femmes de Parga sont les plus belles de l'Épire et des îles ioniennes. Les Parganiotes professent tous la religion grecque.

Le territoire est assez bien cultivé; mais il n'est pas d'un grand produit, parce qu'il s'y trouve beaucoup de montagnes couvertes de bois et de rochers : il n'y a point de prairies. Les Parganiotes tirent leurs bestiaux de l'Albanie, et recueillent une petite quantité d'huile d'olive et de grains.

Sur la gauche et à la distance d'un kilomètre du bourg de Parga est une petite anse où se trouve un mouillage pour d'assez gros bâtimens, qui est appelé *Port de Fanari*, du nom d'un village bâti près de là au bord de la mer.

A la droite et auprès du rocher de Parga est un mouillage pour de très-petits bâtimens. Il y

a dans cette partie quelques moulins à grain que font mouvoir deux forts torrens, dont les eaux sont saines, claires et agréables à boire, et servent pour la consommation des Parganiotes.

La bonne qualité de ces eaux me porte à croire que ces deux torrens, ne sont point l'Achéron et le Cocyte, ainsi que le pensent plusieurs voyageurs qui supposent aussi que Parga est l'ancienne *Ephyra*, ville de Thesprotie, située près du marais *Acherusia*, et dont Strabon, Velleius Paterculus, Pausanias et Thucydide font mention. Strabon dit qu'*Ephyra* fut ensuite appelée *Cichyrus*. Le port et les environs de Parga ne peuvent avoir rien de commun avec l'*Acherusia-Palus*, puisqu'il ne s'y trouve point de marais et que l'on y respire un air très-sain. Les deux torrens cités ci-dessus ne peuvent avoir aucun rapport avec l'Achéron et le Cocyte, vu qu'ils ne prennent point leurs sources dans les mêmes endroits que ces fleuves, que les poëtes anciens avoient placés dans les enfers à cause de la mauvaise qualité de leurs eaux qui étoient imprégnées de vitriol et de bitume.

D'autres auteurs croient que Parga est l'ancienne *Eleas*, ville et port de l'Épire. Mais comme Ptolémée place ce port dans la contrée des Almines, et que cette province étoit située

entre la Thesprotie et la Dolopie, on pourroit croire que l'*Eleæ Portus* se trouvoit plus près du golfe d'Anactorium et d'Ambracie.

Le territoire des *Sulliotes* est situé entre ceux de *Paramitia* et de *Margariti*. Il est habité par une tribu grecque qui forme une petite république. Elle prend son nom du bourg de *Sulli* qui en est le chef-lieu. Ce bourg se trouve à environ trois myriamètres et demi de Prévéza.

Le pays des Sulliotes a environ six myriamètres de circuit et renferme dix-sept villages; il s'y trouve deux positions militaires appelées *Ghiaffa* et *Conia*, d'où les Sulliotes ont souvent bravé la rage d'*Ali*, pacha, et de ses troupes. La position de *Ghiaffa* est sur-tout tellement fortifiée par la nature, que ni l'art ni la force ne pourroient rien contre elle. Cette position est circonscrite à moitié par une rivière ou fort torrent, qui est rapide, profonde et encaissée entre des rochers escarpés. De l'autre côté sont des montagnes fort hautes et presque à pic, sur lesquelles on ne peut monter que par des sentiers étroits et très-dangereux, où l'on est obligé de marcher par file. Lorsqu'on arrive vers le sommet de la montagne, ces sentiers aboutissent à des passages aussi étroits, mais plus tortueux et dominés de chaque côté par d'énormes masses de rochers escarpés. Ces derniers passages sont si

aisés à défendre qu'un homme peut en arrêter vingt et les précipiter au bas de la montagne, seulement en leur lançant des pierres. Cette espèce de réduit peut avoir un myriamètre et demi de tour. Il ne renferme que des cavernes où les Sulliotes mettent à couvert leurs familles et leurs effets les plus précieux lorsque la partie basse est envahie par l'ennemi. Il domine d'une manière très-avantageuse l'unique route qui traverse l'Épire du nord au sud.

Dans la dernière guerre que les Sulliotes eurent avec le pacha de Jannina (1), les troupes d'*Ali* étoient déjà parvenues aux divers passages de la position de *Ghiaffa* lorsqu'elles furent repoussées avec vigueur par les Sulliotes, qui fondirent sur elles de tous côtés et en firent un grand carnage. *Ali* perdit dans cette affaire plus de deux mille hommes. Comme ce pacha est fort gros, il crêva trois chevaux sous lui en se sauvant de Sulli.

Les Sulliotes peuvent armer environ trois mille hommes; leur pays renferme beaucoup de bestiaux, mais peu de champs et de vignes. Ils sont très-braves, sobres et paresseux. Ils exigent annuellement des peuples qui avoisinent leur territoire un tribut en grains, en fruits et

(1) Avant l'an 6.

en légumes ; au moyen de quoi ils s'engagent à ne point piller ces peuples (1).

III. Le pays d'*Arghirocastra*. C'est l'ancienne Molossie. Ce pays est gouverné immédiatement par des beys. Il renferme un assez grand nombre de musulmans de la secte d'Ali. Le pacha de Jannina a toujours échoué lorsqu'il a voulu agir avec rigueur contre les Arghirocastrites. Ce peuple est réputé pour le plus belliqueux d'entre ceux qui sont soumis à *Ali*, auquel il a fait long-temps la guerre. Il peut armer environ six mille hommes. Le territoire d'Arghirocastra borde une partie des golfes de *Prévéza* et de l'*Arta* : il comprend la ville de ce nom et l'arrondissement de Prévéza.

---

(1) On sait qu'*Ali*, pacha, s'est emparé du territoire des Sulliotes dans le commencement de l'an 12. Ce funeste événement est dû, en partie, à la trahison de *Bozzeri*, vieillard sulliote, autrefois le plus vaillant et le plus fidèle d'entre les capitaines de cette tribu, qui le regardoient comme leur chef. Ce *Bozzeri*, qui, s'il vit encore, doit avoir près de quatre-vingt-dix ans, se déshonora, après cinquante années de gloire, au point de recevoir d'*Ali* deux cents bourses (environ trois cents mille francs), sous condition de ne plus faire la guerre à ce pacha, et de corrompre le plus possible de ses compagnons. Il est cause que les Sulliotes ne se joignirent pas en plus grand nombre aux Français campés à *Nicopolis*.

La ville de l'*Arta*, qui paroît être l'ancienne *Argos Amphilochicum*, est située à peu de distance du golfe, sur la rivière d'*Afdhas*. Cette ville est grande et passablement bâtie, et renferme une vieille et mauvaise forteresse. Elle est le point le plus commerçant depuis les bouches de Catero jusqu'à la Morée. Un chemin ferré conduit de l'Arta à Jannina : c'est le seul qui se trouve dans tout le pachalik d'*Ali*. Quoique ce chemin soit mauvais et extrêmement montueux, ce pacha le parcourt en voiture lorsqu'il se rend de l'une de ces villes à l'autre. On fabrique dans les environs de l'Arta une grande quantité d'étoffes de laine, de soie et coton, et de laine et coton. Les montagnes qui entourent le golfe de l'Arta sont couvertes de bois de haute futaie propres pour les constructions maritimes. Ce golfe est l'ancien *Ambracius sinus*.

IV. Le pays de *Xéroméro*, autrefois l'Acarnanie. L'arrondissement de Vonizza se trouve dans cette province. *Xéroméro*, mot grec, signifie *partie sèche*. On a nommé ainsi ce pays, parce qu'il est montagneux et peu fertile. *Xéroméro* est gouverné par le musselim de *Vracori*, et peut armer environ cinq mille hommes ; le principal bourg de la partie soumise à *Ali*, s'appelle *Katun*. Ce pays est séparé de la province d'Agraffa, qui fait partie de la Livadie,

par une rivière nommée *Aspro Potamo*. Le pays d'Agraffa est sans doute l'ancienne Étolie, et l'Aspro Potamo le fleuve *Acheloüs*.

Dès que l'on quitte la Basse-Albanie pour entrer dans le pays de Janna, on remarque une différence frappante entre les habitans de cette contrée, et les Épirotes. Ces derniers, n'étant point sous le commandement immédiat d'*Ali*, ont retenu cette fierté et cet esprit guerrier que l'on chercheroit en vain parmi les Janniotes. Ceux-ci ont besoin de travailler pour payer les contributions énormes que le pacha exige d'eux, tandis que les Épirotes laissent ce soin à leurs femmes, et ne s'occupent qu'à faire la guerre, soit qu'ils se louent à quelque pacha, bey ou aga, soit qu'ils guerroient entr'eux de village à village. La plupart des Épirotes sont très-portés au vol, et professent la religion grecque; leur langue est un mélange de grec et de turc.

Les Epirotes sont généralement grands, maigres, nerveux et très-agiles. Ils portent des culottes à la grecque, ou un petit jupon à la manière des Ecossois, et des gilets garnis de plusieurs rangs verticaux de grosses olives d'or, d'argent ou de cuivre, bien guillochées: ces gilets sont ornés de plaques des mêmes métaux. La chaussure des Epirotes est une espèce de brodequin à l'antique, attaché avec des courroies qui montent souvent

jusqu'au genou, et retiennent une plaque de métal ou de cuir appliquée sur le mollet, dont elle prend la forme, pour préserver cette partie du frottement du cheval. Ils ne portent point de bas, et ont pour dernier vêtement un manteau ou *levantine* à l'instar des Corfiotes. Ils ont presque tous la tête rasée, et portent des mousselines; leur coiffure et leur armement sont les mêmes que ceux des Corfiotes, excepté qu'ils ne portent point de bonnet ou *scufia*, et qu'ils ont un *yatagan* ou petit sabre turc en sus de cet armement. Ils ont aussi une grande passion pour la pipe et portent de petites gibernes recouvertes de marroquin ou de velours, d'une couleur tranchante, et ornées de broderies d'or, d'argent ou de laiton, et de franges analogues. Ces gibernes sont attachées autour du corps par le moyen d'une petite courroie de marroquin ou de cuir ordinaire, serrée par une boucle du même métal que la broderie. Elles sont de deux grandeurs : les plus grandes se portent sur le ventre et les autres par couple, savoir, une sur chaque hanche, et fixées par une seule courroie.

Les Épirotes se battent toujours éparpillés et dispersés le plus qu'ils peuvent. Lorsqu'ils sont à la portée de l'ennemi, le premier d'entre eux qui trouve un fossé, un buisson ou un bloc de rocher

rocher s'en couvre de son mieux et fait ainsi le coup de fusil, quelquefois couché le ventre à terre, et d'autres fois (c'est-à-dire selon la position où il se trouve) couché sur le dos; plaçant le bout de son fusil entre les pointes de ses pieds, pour viser avec plus de justesse : ce qui fait qu'il tire sans être vu et que les balles qu'il lance, rasant la terre, atteignent presque toujours ceux qu'il attaque aux membres abdominaux.

Si les Epirotes occupent par fois des positions où le terrain ne leur offre aucune chicane favorable, ils creusent la terre et font des espèces de *trous de loup* où ils se blotissent. Ils ont aussi pour coutume de faire une décharge générale pour annoncer le commencement d'une action, l'arrivée de leur chef ou la retraite de toute leur ligne. Ils ont généralement le coup-d'œil fort juste pour le tir du fusil : pour s'en convaincre il suffit de leur promettre une pièce d'argent de peu de valeur, et de les placer à une distance convenable d'une orange ou d'une grenade, qu'ils ne manquent pas de percer d'une balle en deux ou trois coups.

Peu de temps après mon arrivée à Corfou, quatre soldats français désertèrent de cette place et se rendirent en Basse-Albanie, croyant y trouver des facilités pour passer en Italie et de là en

France ; mais ils furent cruellement trompés dans leur attente, car des Epirotes se saisirent d'eux et les vendirent comme des esclaves. Toutes les tentatives que fit le général *Chabot* auprès du pacha de Jannina pour faire délivrer ces quatre infortunés, furent vaines. Les Épirotes, qui les avoient achetés, les cachèrent dans des endroits où il étoit presqu'impossible de les découvrir. C'est ainsi que ces peuples en usent à l'égard des étrangers lorsque ceux-ci abordent certaines parties de l'Epire sans force ni précaution, parce que le pays offre des retraites sûres aux Albanais qui veulent s'affranchir de la loi commune, et aux brigands des îles et contrées voisines.

CHAPITRE VIII.

Ile, ville et forteresse de Zante. — *Iles* Strophades *ou de* Strivali. — *Ile de* Cérigo. — *Forts de* Capsali *et de* Saint-Nicolas. — *Ile de* Cérigotto.

L'ISLE de *Zante*, située au sud et à environ deux myriamètres de celle de Céphalonie, en a dix de circonférence, et se trouve à deux myriamètres et à l'ouest de la Morée.

Cette île est coupée sur sa largeur en trois parties : l'une est de plaine et est située dans le centre, les deux autres sont montagneuses. Elle renferme quarante-sept villages, dont la plupart sont bâtis au pied des montagnes qui font face à la ville, et sur des collines détachées. La population de l'île s'élève à trente-cinq mille ames.

Les principales productions sont de l'huile, de bons vins muscats, du raisin de Corinthe, du coton, des oranges, des figues, de la cire, du miel, du lin et une petite quantité de sel et de goudron minéral.

Comme la principale culture est celle des

vignes de Corinthe, et que la récolte de leur fruit se fait dans le même temps que celle des olives, les Zantiotes sont obligés de cueillir ces dernières avant qu'elles soient mûres et de les saler, afin qu'elles puissent se garder sans se corrompre, jusqu'à ce que le raisin de Corinthe soit séché, et serré dans les magasins. Il résulte de cette disposition que l'huile de Zante est toujours altérée par une saveur salée, sans laquelle elle seroit supérieure à celle de Corfou, parce que les Zantiotes taillent et cultivent les oliviers, ainsi que tous les autres arbres fruitiers que renferme leur île. Une autre circonstance qui nuit à la qualité naturelle de l'huile de Zante, c'est que, de même qu'à Corfou, le nombre des moulins et des pressoirs n'est pas en rapport avec la quantité d'olives que l'on recueille dans l'île, et que d'ailleurs ces machines sont d'une construction vicieuse : la récolte annuelle de l'huile s'élève à vingt-deux mille barils du poids de soixante kilogrammes, et dont le prix moyen est de 40 fr. 50 cent.

On recueille une très-petite quantité de grains et de légumes secs dans l'île de Zante, et l'on y nourrit peu de bestiaux, vu la sécheresse du sol. Ces objets se tirent de la Morée, où un grand nombre de paysans zantiotes se rendent chaque année dans le temps de la moisson pour aider les

Moriotes dans leurs travaux et recevoir, au lieu d'argent, une certaine quantité des diverses denrées dont on manque à Zante.

La récolte du raisin de Corinthe est annuellement de trois cent mille myriagrammes, quantité moyenne prise sur dix années. Il y a des années où cette récolte s'est élevée à plus du double. La plus grande partie des vignes de Corinthe se trouve dans la plaine, qui a deux myriamètres de long et une de large. Cette plaine est environnée de hautes montagnes, de manière que la chaleur du soleil s'y trouvant concentrée fait mûrir parfaitement le raisin. Outre la quantité de raisin sec dont je viens de parler, les Zantiotes recueillent annuellement dix mille petits tonneaux de vin, dont les trois quarts se consomment dans l'île.

Les côtes de l'île de Zante n'offrent qu'un bon mouillage pour de gros bâtimens, lequel se trouve à environ un myriamètre et au sud de la ville. Ce mouillage est formé par une grande anse appelée *Port de Chieri*, et connue des anciens sous le nom de port *Nata;* Thomas *Porcacchi* l'appelle *Porto Natte :* au fond de cette anse, près de la mer, sont les sources de goudron que cite *Hérodote* dans *Melpomène*. Ces sources ne sont présentement qu'au nombre de deux, et paroissent se diriger de l'est à l'ouest de l'île.

Le goudron est liquide et sort de terre avec une eau fort limpide qui s'écoule dans la mer; celle de la plus grande source est très-salée et conserve toute l'odeur du goudron, qui est forte. L'eau de la petite source est douce et presque sans odeur.

La récolte du goudron s'élève annuellement à environ cent barils ou outres, du poids de soixante-quinze kilogrammes, et qui se vendent ordinairement trente francs pièce. Ce goudron a besoin d'être mêlé avec du goudron-résine pour pouvoir être employé dans la marine : il est étonnant qu'aucun des savans que renferme l'île de Zante n'ait tenté jusqu'ici d'analyser cette matière, afin de découvrir les usages auxquels elle pourroit servir, soit dans les arts, soit en médecine. Le goudron de Zante doit posséder quelques propriétés médicales, puisque l'eau qui sort de ses sources a déjà été employée avec succès dans un grand nombre de maladies par des médecins zantiotes.

L'île renferme vers l'est une montagne assez haute appelée mont *Scopo*, et située à la droite de la ville. Cette montagne est l'ancien *Elatus Mons*, sur lequel les premiers habitans de l'île avoient bâti un temple fameux, dédié à Diane Opitide: c'est-là qu'est placé le poste des signaux de la marine.

La ville de *Zante* est située vers le milieu et sur

la partie orientale de l'île, au fond d'une rade extrêmement ouverte. Cette ville est beaucoup plus grande et mieux bâtie que celle de Corfou, et peuplée de dix-sept mille ames. Comme l'île est sujette à de forts tremblemens de terre qui se font ressentir à de longs intervalles, toutes les maisons n'ont que deux étages. Il y a à Zante un évêque latin et un évêque grec : ce dernier n'y réside que depuis notre prise de possession de l'île.

On trouve dans cette ville quelques manufactures de savon, de tapis de crin, d'étoffes de soie, de toiles de lin et de toiles de ménage, en coton. On y file le coton, au fuseau, d'une égalité et d'une finesse extraordinaires. Ce coton est ensuite envoyé à Constantinople et à Smyrne pour y être employé, comme trame, dans diverses étoffes de soie. Il n'est pas entièrement du cru de Zante. On le tire des îles voisines et de la Morée.

On fabrique à Zante une grande quantité de chaînes d'or. Ces chaînes sont finies avec une grande perfection, et servent à faire des chaînes de montre, des colliers et des bracelets.

On tanne le cuir dans cette ville d'une manière singulière. Au lieu de faire sécher les peaux, ainsi qu'il est d'usage ailleurs, on les étend encore fraîches au milieu des rues où elles

restent exposées sous les pieds des passans, hommes et bêtes, jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement sèches. Cette méthode ne peut que nuire à la salubrité de l'air, à la bonne qualité des cuirs et à la propreté des rues. Du reste, les procédés que l'on emploie pour la fabrication du cuir sont les mêmes que ceux usités à Corfou.

Le quartier général de la division ayant été établi à *Corfou*, celui de la seconde subdivision, formée des départemens d'Ithaque et de la mer Egée, et commandée par le général *la Salcette*, fut placé dans la ville de Zante: le général *Chabot* se réserva le commandement immédiat de la première subdivision, composée du département de Corcyre.

La ville de Zante est bâtie en amphithéâtre sur une colline qui borde la mer, près d'une petite rivière. Cette colline est dominée, ainsi que toute la ville, par une montagne élevée d'environ deux hectomètres au-dessus du niveau de la mer, et sur laquelle se trouve la forteresse.

Cette forteresse est très-vieille, et située au nord-ouest de la ville, qu'elle prolonge de fort près: c'est une enceinte irrégulière d'environ un kilomètre et demi de développement, formée par une seule muraille flanquée de quelques bastions, tours et redans; vers la porte d'entrée on y a ajouté deux demi-lunes qui sont encore en

assez bon état, mais le reste a été négligé depuis long-temps: l'enceinte est même ouverte en plusieurs endroits par suite des tremblemens de terre qui y ont formé des brèches considérables. Quoiqu'il y ait plusieurs bâtimens et quelques églises et chapelles dans l'intérieur de la forteresse, on auroit de la peine à y loger cent cinquante hommes, parce que la plupart des maisons de particuliers, magasins, casernes, et autres édifices qui s'y trouvent, sont dans le plus grand état de délabrement.

La forteresse de Zante renferme un ancien puits très-profond et rempli d'une eau précieuse par sa fraîcheur et sa légèreté. Ce puits est appelé de tems immémorial, par les Zantiotes, *tsi cora to pisghadi*, c'est-à-dire, *le puits de la ville;* ce qui paroît indiquer que l'ancienne capitale de l'île étoit située dans l'endroit où se trouve aujourd'hui la forteresse. La ville est alimentée d'eau douce par une fontaine très-abondante, appelée *Crionero* (eau froide), et placée près de la mer.

Les Zantiotes sont ingénieux, actifs et laborieux. Ils montrent des dispositions favorables pour toute espèce d'instruction; mais ils sont extrêmement jaloux de leurs femmes, qui en général sont remarquables par la finesse de leurs traits.

L'île de *Zante* est l'ancienne *Hyrie*, citée par Pline. *Pomponius Mela* distingue *Hyrie* de Zacynthe. Cette île, si l'on en croit *Thucydide*, fut habitée primitivement par des Achéens; *Zacynthus*, fils de *Dardanus*, y passa avec une colonie de Phrygiens, et lui donna son nom, ainsi qu'à sa capitale, où il se fixa. *Pausanias* dit que ce prince fit bâtir près de la ville de Zacynthe une citadelle qu'il appela *Psophis*, du nom de la ville où il avoit pris naissance.

Les Zacynthiens, après avoir fondé Sagonte en Espagne et secoué le joug d'*Ulysse*, roi d'Ithaque, qui avoit succédé aux descendans de *Zacynthus*, se formèrent en république démocratique. Ils se joignirent à *Dion* dans son expédition contre *Denys*, tyran de *Syracuse*, et ils furent subjugués successivement par les Athéniens, les Lacédémoniens, *Philippe*, roi de Macédoine, et les Romains. Lors de la décadence de l'empire, l'île de Zacynthe passa sous la domination des empereurs Grecs; elle fut ensuite possédée par le comte *de Tochis*; enfin, les Turcs, qui s'en étoient emparés sur les descendans de ce comte, la vendirent à la république de Venise. Le nom de *Zante* fut donné à cette île par les Italiens.

Les îles *Strophades* ou de *Strivali* sont au nombre de deux, et situées à environ huit my-

riamètres et au sud-est de Zante. La plus grande n'a que six kilomètres de circuit. Elle est habitée par une cinquantaine de Caloyers qui résident dans un grand couvent, construit en manière de forteresse. Cette précaution donne à ces religieux les moyens de se défendre contre les corsaires barbaresques et autres, qui viennent souvent faire des incursions dans l'île. Les Caloyers des Strophades sont très-hospitaliers, et possèdent des biens considérables à Zante et à Céphalonie. Ils cultivent soigneusement la grande île, qui est fertile en vins, en blé, en fruits et en légumes; on y voit peu d'oliviers, mais on y trouve une grande quantité d'eaux vives.

La petite île n'est point cultivée ni habitée; elle est située tout près de la précédente. Ces îles sont très-basses et renferment d'excellens pâturages, qui servent à nourrir des troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres et de porcs appartenant au couvent. Les mouillages qu'offrent leurs côtes ne sont sûrs que pour de petits bâtimens, parce qu'ils sont parsemés de ressifs.

Ces îles sont les anciennes *Ploteæ insulæ* (îles nageantes); on les appela ensuite *Strophades*, à cause de leur prétendu tournoiement, du grec *strofadi* (conversion). Thomas *Porcacchi* donne

une autre origine à ce dernier nom ; il dit qu'on le donna aux îles Plotes, depuis que les Harpies s'y convertirent après qu'elles eurent été expulsées du palais de *Phinée*. Les Harpies étoient sans doute des brigands qui, après avoir chassé ou subjugué les habitans des îles Plotes, pilloient les navigateurs que la tempête forçoit à s'y réfugier.

Virgile, dans le livre III de l'Enéide, fait aborder son héros à l'une des Strophades : « *A » peine étions-nous débarqués*, dit Enée, *que » nous aperçûmes plusieurs troupeaux de bœufs » et de chèvres errans à l'abandon dans les cam- » pagnes* ». Ce passage paroît indiquer que du tems de *Virgile* ces îles étoient aussi fertiles en pâturages qu'elles le sont aujourd'hui.

L'île de *Cérigo* est située à l'extrémité méridionale de la Morée, dont elle n'est séparée que par un canal d'environ un myriamètre de largeur. Elle se trouve à l'entrée de l'Archipel, à sept myriamètres de Candie, quinze de Zante, et ving-cinq de Corfou : cette île en a dix de circonférence; elle renferme une population de sept mille et cent ames, répandue dans un bourg, et une trentaine de villages et hameaux, tous habités par des Grecs peu fortunés, et qui, pour la plupart, exercent le métier de pêcheur.

Le sol de cette île est presque entièrement com-

posé de roc; cependant les Cérigotins cultivent des oliviers, des orangers, des citronniers, des vignes, des mûriers et des grains. Ils recueillent de la soie, de la cire et du miel, et ils élèvent une grande quantité de chèvres. Les vins de Cérigo sont peu considérables, mais ils sont agréables au goût et très sains. Ils servent à procurer aux habitans les bestiaux et autres denrées que l'île ne fournit point. Cet article forme le seul commerce des Cérigotins, qui sont généralement doux et humains, et dont les mœurs sont très-simples.

Le bourg de *Capsali* est situé à l'extrémité méridionale de l'île, au fond d'une espèce de rade, formée par une grande anse, et au bas d'une montagne assez élevée, sur laquelle se trouve un vieux fort. Cette montagne est escarpée vers la mer du côte de la campagne et dominée à portée de canon. Le fort de *Capsali* est composé d'une vieille enceinte à moitié détruite, et au milieu de laquelle sont plusieurs bâtimens militaires presque démolis par le tems, et quelques maisons de particuliers. Ce fort est en si mauvais état que, peu de tems avant l'arrivée des Français, une troupe de Mainotes (1) étoit venue enlever la

(1) Les Mainotes habitent le pays des Spartiates, qui fait aujourd'hui partie de la Morée.

foible garnison vénitienne qui gardoit cette bicoque. On ne put racheter ces malheureux qu'en abandonnant aux Mainotes quelques charges de blé.

Le nom de *Capsali* est dérivé sans doute du grec *capsalo* (tison) : il paroît indiquer la stérilité du lieu. Un évêque grec fait sa résidence dans le bourg de *Capsali*, qui est le chef-lieu de l'île.

Le meilleur mouillage de l'île de Cérigo est situé à l'est : on l'appelle port *Saint-Nicolas.* C'est véritablement un port de peu d'étendue, mais sûr et où les plus gros vaisseaux peuvent mouiller partout sans aucun danger. Il se trouve au fond de la rade d'*Avlemona*, qui est protégée par un petit fort d'un tracé irrégulier, à batteries casematées, mais sans solidité ni capacité. Le fort *Saint-Nicolas* se trouve en meilleur état que celui *de Capsali*, dont il est éloigné d'environ vingt-deux kilomètres.

La grande quantité de carrières de porphyre que renferme l'île de Cérigo lui avoit fait donner le nom de *Porphyris* et l'épithète de *porphyrussa*, dans les temps les plus reculés de l'antiquité, si l'on en croit *Pline* et d'autres auteurs anciens. *Ptolémée* dit qu'elle fut ensuite appelée *Cythera*, du nom de *Cytherus*, fils de *Phénix*,

lequel vint s'y établir. L'île de Cythère avoit deux villes considérables, *Cythera* et *Scandea*. On n'a pu jusqu'ici découvrir les lieux où ces villes étoient bâties. Le peu de ruines que l'on a trouvées paroissent être celles de plusieurs temples, dont quelques-uns étoient dédiés à Vénus. L'île de Cythère est célèbre par le culte particulier que ses habitans rendoient à la déesse de la beauté, et par l'enlèvement de la trop fameuse Hélène.

Thucydide et *Diodore* rapportent que les Lacédémoniens ayant envoyé une colonie dans l'île de Cythère, les Athéniens y firent une descente et s'en emparèrent dans la huitième année de la guerre du Péloponèse. Cette île étant retournée sous la domination de Sparte, passa avec le reste de la Grèce au pouvoir des Romains. A la division de l'empire, elle fit partie de celui d'Orient; les Vénitiens s'en emparèrent lors de la destruction de ce dernier. Il paroît que le nom de *Cérigo* fut donné à cette île par les Grecs du Bas-Empire.

L'île de *Cérigotto* est située à l'est et à environ cinq myriamètres de celle de Cérigo, dont elle dépend. Cette île est petite, fertile, couverte d'oliviers sauvages, et renferme une grande quantité d'eaux vives et quelques bons mouillages. Elle n'est habitée que depuis une vingtaine

d'années, que dix-sept familles sfacchiotes (1) vinrent s'y établir du consentement des Vénitiens; il s'y trouve présentement une centaine de familles, toutes grecques. Avant ce tems elle servoit de réfuge à des pirates. Cette île est l'ancienne *AEgiala* ou *AEgilia*. Elle fut peut-être nommée ainsi parce qu'elle renfermoit alors une grande quantité de chèvres. Les Turcs la cédèrent aux Vénitiens par le traité de *Passarowitz*.

(1) Les Sfacchiotes habitent les montagnes qui bordent la mer dans la partie méridionale de l'île de Candie. Ces montagnes ont pour chef-lieu une petite ville nommée *Castel-sfacchia*. Elles sont situées dans le territoire de la Canée.

CHAPITRE IX.

*Envoi d'un commissaire général du Gouvernement français dans les départemens de la mer ionienne. — Instruction publique de Corfou. — Fête célébrée dans cette ville, en commémoration de l'arrivée des Français. — Combat naval d'*Aboukir. *— Prise du vaisseau anglais* le Leander, *par le vaisseau français* le Généreux. *— Voyage dans le canton de* Lefchimo. *— Mort de M.* Comeyras, *commissaire général.*

Le gouvernement français ayant enfin résolu d'organiser définitivement les départemens provisoires de la mer ionienne, créa une commission chargée de cette organisation, et composée d'un commissaire-général et de deux secrétaires diplomatiques. Les arrêtés du commissaire-général devoient avoir force de loi, tant qu'ils ne seroient pas révoqués par le gouvernement.

M. *P.-J.-B. Comeyras*, résident de France auprès des Ligues grises, fut nommé commissaire-général du gouvernement près les départemens ioniens, et se rendit aussitôt à Ancône

pour s'y embarquer; mais les rapports qui lui furent faits sur la pénurie extrême de numéraire que l'on éprouvoit dans les trois départemens, l'engagèrent à ne quitter l'Italie que muni d'une somme suffisante pour payer l'arriéré dû aux troupes composant la division, et soulager des peuples que le gouvernement avoit intérêt d'attacher à la France. En conséquence, M. *Comeyras* se décida à envoyer à Corfou M. *Pâris*, secrétaire de la commission, pour y faire un travail préliminaire sur l'organisation projetée. M. *Pâris* arriva à Corfou dans les premiers jours de prairial an 6.

Cet administrateur ayant remarqué dès son arrivée, que l'instruction publique de Corfou étoit depuis long-temps très-négligée ou plutôt nulle, s'occupa aussitôt de restaurer cette partie si intéressante de ses pouvoirs. Il commença par réunir des livres qui avoient appartenu à différens ordres religieux, et en forma une bibliothèque d'environ quatre mille volumes, destinée à être rendue publique. Cet établissement, assez bien composé pour une bibliothèque de capucins et de moines, manquoit cependant des chef-d'œuvres de notre littérature, et en général de livres français; les officiers de l'état-major général et de la garnison, et les membres des autorités civiles s'empressèrent d'y suppléer; et par

leurs dons la bibliothèque fut bientôt enrichie de cinq cents volumes des meilleurs ouvrages modernes.

Avant notre arrivée à Corfou, il n'y avoit dans cette ville, et dans celles des autres îles, aucun établissement d'instruction publique. Le sénat de Venise avoit pris pour maxime de laisser croupir le peuple grec dans la plus profonde ignorance, afin d'étouffer le génie de ce peuple et la vivacité de son imagination; sachant bien que les lumières n'étoient point compatibles avec sa politique oppressive et sans cesse ombrageuse: aussi tous les Grecs et les Italiens aisés qui vouloient faire donner quelqu'éducation à leurs enfans, les envoyoient-ils aux universités de Bologne et de Padoue.

Le général *Gentili* avoit établi à Corfou une école primaire, dirigée par M. *Vivotte*, où les jeunes Grecs, Italiens et Juifs peu fortunés étoient instruits sur l'écriture, l'arithmétique et la langue française. Le général *Chabot* avoit donné plus d'extension à l'éducation de ces jeunes insulaires, en chargeant M. *Vivotte*, et un sous-officier d'artillerie, de les instruire sur les exercices et manœuvres de l'infanterie, et de la pièce de 4 de bataille.

Le gouvernement vénitien, qui n'avoit jamais voulu permettre l'introduction dans les îles ionien-

nes d'aucuns papiers publics autres que ceux de Venise, s'étoit aussi bien gardé d'y souffrir un seul établissement d'imprimerie. Le général *Bonaparte*, connoissant combien de pareils établissemens sont nécessaires pour la propagation des lumières, et sur-tout pour la civilisation, avoit ordonné l'envoi de plusieurs presses et de quelques imprimeurs. L'intention de ce général étoit qu'il fût établi une imprimerie dans chaque chef-lieu de département; mais, par suite des circonstances et principalement de la pénurie de numéraire que nous éprouvions, on n'avoit pu former d'imprimerie qu'à Corfou. Cet établissement étoit dirigé par M. *P. Jouenne*; on y avoit attaché un imprimeur en taille douce.

M. *Pâris*, ayant reconnu que les statuts du lazaret de Corfou étoient très-défectueux, et encore plus mal exécutés, rédigea, et fit adopter par l'administration centrale, des réglemens sanitaires qui concilioient mieux la sûreté du pays et les facilités impérieusement exigées pour les communications de tout genre avec la Turquie.

Dans le même temps, l'aga *Zapari*, connu sous le nom d'*Hassan*, et commandant le territoire de *Margariti* en Épire, ayant voulu s'emparer d'un bâtiment grec chargé de grains pour la garnison de Corfou, et mouillé dans le port de *Fanari* près Parga, l'adjudant-général *Roze*

fut envoyé dans ce port sur la corvette *la Brune*, à laquelle on joignit un brick, et il fit canonner le village de *Fanari* pour en débusquer les troupes de l'aga, qui s'opposoient à la reprise du bâtiment gallo-grec. Pendant que ces Turcs et Épirotes, retranchés sur des hauteurs à l'entrée du port, fusilloient l'équipage de *la Brune*, les Parganiotes passèrent un fort torrent sous le feu des ennemis, les attaquèrent vivement, et les forcèrent bientôt à prendre la fuite.

Peu de jours après le retour de la corvette *la Brune*, la tranquillité publique faillit être troublée à Corfou par des nobles et des intrigans, auxquels le départ de l'escadre et d'une partie des troupes françaises avoit donné de l'audace. Ces individus ne se contraignant plus pour cacher la haine qu'ils nous portoient, tentèrent de faire croire aux Corfiotes que les îles ioniennes alloient être traitées comme pays conquis jusqu'à ce que la France les livrât à l'empereur d'Allemagne. Malgré la bienveillance des Grecs à notre égard, ces bruits et quelques gazettes étrangères répandues à dessein dans la ville, y causèrent une telle agitation que le général *Chabot* fut forcé de sévir contre l'archevêque latin, le moteur principal de ces troubles, en déportant ce prélat en Dalmatie. Cette mesure rétablit entièrement l'ordre, et força nos antagonistes

à garder le silence. Un événement qui eut lieu peu de jours après le départ de l'archevêque latin nous rendit toute la confiance du peuple des îles ioniennes.

Sur la fin de prairial la frégate l'*Artémise* arriva à Corfou : elle portoit M. *la Valette*, chef de bataillon, aide-de-camp du général *Bonaparte*. Cet officier supérieur étoit chargé de dépêches qui annonçoient au général *Chabot* la prise de Malte et de ses forts par l'armée française expéditionnaire, à laquelle la division du Levant venoit d'être attachée. Ces nouvelles produisirent un enthousiasme général dans toutes les îles et sur le continent; et quoique les Grecs s'épuisoient en conjectures sur la destination ultérieure de l'armée du général *Bonaparte*, ils n'envisageoient dans toutes les chances possibles que de nouveaux avantages pour leur commerce et peut-être pour leur affranchissement. M. *Pascal Vallongue*, chef de bataillon, commandant le génie, ayant reçu ordre de passer à l'armée expéditionnaire active, partit sur l'*Artémise*, emportant les regrets de tous ceux qui l'avoient connu.

Les autorités civiles et les habitans de Corfou voulant manifester publiquement la joie qu'ils ressentoient de l'heureux événement qui venoit d'avoir lieu pour la France, se concertè-

rent avec le général, à l'effet de célébrer une fête patriotique et militaire, le 10 messidor, jour anniversaire de l'arrivée des troupes et de l'escadre françaises. En conséquence, on éleva sur l'esplanade, vis-à-vis du bastion de gauche de la citadelle, une espèce d'autel consacré à la paix, de forme triangulaire équilatérale, avec une tour ronde à chaque angle, sur chacune desquelles on mit un piédestal destiné à recevoir un vase où l'on devoit brûler des parfums. Au milieu du monument, sur un piédestal plus élevé que les autres, on plaça la statue de la France.

Comme il falloit apporter une grande quantité de terre pour former un petit tertre autour de l'autel de la paix, les autorités civiles et autres invitèrent les citoyens de tous les états et de toutes les sectes à venir y travailler alternativement le jour et la nuit, afin que cet autel fût prêt pour le 10. Les Corfiotes de tout âge, tant de la ville que de la campagne, les prêtres latins et grecs, les Juifs et les Italiens réunis à la garnison, travaillèrent avec la plus grande activité pendant deux jours et trois nuits, étant animés par la musique de la 79.e demi-brigade et par des musiciens bourgeois. Ces travailleurs se rendoient sur l'esplanade, par troupes, à des heures différentes, de manière qu'il y avoit toujours du monde aux travaux.

Le 10 messidor, au lever du soleil, on exécuta une forte salve d'artillerie à l'île de la Paix.

Dès le matin, le devant des maisons, dans toutes les rues et places publiques, fut orné de fleurs, de verdure, de rubans tricolors, de statues et de portraits de la France et de *Bonaparte*. Le pavé fut couvert de feuilles d'arbres, et les endroits exposés au soleil, de tapis et de toiles décorés de même que les maisons, de sorte que l'on jouissoit partout d'une fraîcheur très-agréable et que les rues ressembloient à une forêt de chênes, de lauriers, d'orangers, de citronniers, de myrtes, de grenadiers et d'oliviers : ce qui flattoit l'odorat et la vue.

A huit heures l'état-major-général et celui de la 79.e demi-brigade s'embarquèrent au port de Mandrachio, ainsi qu'un bataillon de ce corps et un détachement d'artilleurs, dans un grand nombre de felouques, de chaloupes et de barques très-bien décorées.

A neuf heures la petite flotille se rassembla vers l'île de la paix et vira aussitôt de bord pour revenir au point d'où elle étoit partie, en faisant la fusillade et au son de la musique militaire. En ce moment le reste de la garnison prit les armes et fut réuni dans la citadelle; les autorités civiles et les députés de la ville, des bourgs et des principaux villages de l'île s'y rassemblèrent aussi,

accompagnés d'un corps de musique bourgeoise, et se rendirent au-devant de l'armée française, figurée par les troupes qui débarquoient au Mandrachio. Chaque administrateur ou député portoit des couronnes de laurier destinées pour les généraux, officiers, sous-officiers et soldats des différentes armes et pour les marins français. A l'instant où les états-majors abordèrent le môle, la citadelle et la marine saluèrent l'armée de vingt-un coups de canon chacune. Le président de l'administration départementale de Corcyre adressa alors au général *Chabot* un discours en l'honneur de la France et de ses armées.

Je me rappellerai toujours avec plaisir qu'au moment où les Grécs nous distribuoient les couronnes de lauriers, ils étoient, ainsi que nos soldats, si transportés de joie que tous s'embrassoient en pleurant et en faisant retentir l'air des cris de *Vive la France! vive la Grèce! vive Bonaparte! vive les braves armées françaises!* Je vis des Grecs que l'ivresse de la liberté transportoit tellement qu'ils rioient, pleuroient, dansoient et chantoient en même temps.

Lorsque toutes les troupes de débarquement furent entrées dans la citadelle, on se forma en cortége général et l'on se rendit sur l'esplanade au bruit des tambours et de la musique mili-

taire et bourgeoise. A l'instant où les troupes entrèrent sur le pont de la citadelle, les élèves de l'école primaire, postés près de l'autel de la paix, annoncèrent l'arrivée du cortége par plusieurs coups de canon.

La garnison ayant été disposée en bataillon triangulaire autour de l'autel de la paix, qui étoit très-artistement décoré de verdure, de fleurs et de rubans tricolors, les généraux, les autorités civiles, les états-majors et les députés grecs se placèrent sur cet autel. On prononça alors plusieurs discours analogues aux circonstances et rédigés dans les langues française, grecque, vulgaire et italienne.

A midi, les troupes furent formées en colonne et défilèrent devant les autorités pour se rendre sur l'autre partie de l'esplanade, où elles exécutèrent différentes évolutions et firent la petite guerre entre elles, étant secondées par des pièces de canon de bataille. Ces exercices et manœuvres durèrent jusqu'à deux heures; alors toutes les troupes rentrèrent dans leurs quartiers, où elles trouvèrent des vivres supplémentaires que la ville leur avoit fait distribuer.

Quatre grandes tentes étoient dressées autour de l'autel de la paix. Dans l'une, le général *Chabot* traita les autorités civiles, les états-majors, tous les députés grecs et vingt-quatre mi-

litaires de tout grade. Les trois autres tentes étoient occupées par les trois plus riches habitans de la ville, qui traitèrent aussi des militaires et des citoyens de toutes les classes. Un grand nombre de bourgeois des trois religions avoient invité des soldats français à diner avec eux.

A quatre heures la garnison prit de nouveau les armes et fut rassemblée sur l'esplanade. On procéda ensuite aux différens jeux réglés pour la fête : savoir, l'escrime à l'épée et au sabre, la course à pied, la danse, le jet du disque et la *chiostra*, ou course de bagues à cheval, pour laquelle on avoit formé un champ clos: des armes, des plumets et des cocardes de prix furent les récompenses données aux vainqueurs des jeux qui durèrent jusqu'à la nuit, après quoi les troupes rentrèrent dans leurs quartiers.

Le soir, toute la ville, l'esplanade, le front occidental de la citadelle et l'autel de la paix furent illuminés. On exécuta un concert d'harmonie et l'on tira un feu d'artifice assez beau dans l'endroit où la garnison avoit fait la petite guerre; ensuite on y dansa jusqu'au lendemain matin. Cette fête se passa avec beaucoup de décence et ne donna lieu à aucune rixe.

Vers la fin du même mois, nous apprîmes la

prise d'Alexandrie par l'armée française expéditionnaire, devenue *armée d'orient*. Cette heureuse nouvelle augmenta la joie et les espérances des insulaires. Peu de jours après, la division se trouva augmentée des 8.ᵉ et 9.ᵉ compagnies d'artillerie sédentaire, qui arrivèrent à Corfou.

Pendant ce temps le commissaire-général *Comeyras*, qui avoit été obligé de faire plusieurs voyages tant à Rome qu'à Milan, à l'effet de solliciter les fonds nécessaires pour assurer le service de la division et celui des trois départemens, n'ayant pu obtenir par cette voie qu'une somme insuffisante, s'étoit décidé à envoyer un agent à *Raguse* pour y négocier, auprès du sénat de cette petite république, un emprunt de cinq cent mille francs, payables en plusieurs termes. Cette négociation ayant eu un heureux succès, M. *Comeyras* partit pour Corfou, et y arriva le 10 thermidor. Il débarqua au bruit de l'artillerie de la place et de la marine, et aux acclamations du peuple de la ville, qui désiroit son arrivée depuis long-temps.

Au bout de quelques jours, M. *Comeyras* fit, en présence des autorités civiles et militaires, l'ouverture de la bibliothèque publique. Il prononça, en cette occasion, un discours fort éloquent sur la nécessité de l'instruction.

Le commissaire-général visita ensuite les ca-

sernes et l'hôpital militaire. Comme il reconnut que presque toute la troupe étoit couchée sur des lits de camp, sans matelas, ni paillasses, il employa une partie des fonds qu'il avoit apportés à faire confectionner un grand nombre de hamacs ; mais le défaut d'argent l'empêcha de procûrer cette douceur à tous les militaires qui en avoient besoin.

M. *Comeyras* s'empressa d'organiser l'administration centrale du département de Corcyre, près de laquelle M. *J. Briche* fut placé en qualité de commmissaire du gouvernement, en remplacement de M. *Corbigny*, démissionnaire. Il forma ensuite trois compagnies de gendarmes gréco-italiens (1), destinées chacune pour la police d'un des trois départemens. Il créa aussi une commission de cinq jurisconsultes, choisis entre les plus habiles de Corfou, de Céphalonie, et de Zante, qu'il chargea d'examiner quels étoient

---

(1) M. *Julietti*, ex-chef de bataillon au service de France, suisse de naissance, fut nommé commandant des gendarmes corcyriens. Cette nomination étoit plutôt une récompense qu'une faveur, M. *Julietti* ayant rendu de grands services à la République dans plusieurs missions importantes et dangereuses que M. *Comeyras* lui avoit confiées lors de sa résidence près les ligues grises.

La compagnie *d'Ithaque* fut donnée à M. *Lebertré*, ex-officier de chasseurs à cheval, jeune homme, brave, ins-

les moyens les plus convenables pour éviter les inconvéniens qui devoient naître dans l'administration de la justice, soit dans le cas d'appel au civil, du droit de chaque partie de récuser un tribunal dans un pays où, lorsque les deux parties auroient usé de ce droit, il eût fallu aller chercher le troisième tribunal à deux cent cinquante myriamètres; soit en matière criminelle pour le recours ou tribunal de cassation; ce qui auroit rendu les affaires interminables.

Vers le même temps, nous reçûmes l'agréable nouvelle de la prise du Kaire par l'armée d'Orient. La joie que cet événement causa dans les îles ioniennes et sur le continent fut bientôt éclipsée par un désastre, qui nous fut d'autant plus fatal que les peuples de la Barbarie, de l'Archipel, et de la Turquie européenne, fondoient déja les plus grandes espérances sur la suite présumée des succès éclatans de l'armée du général *Bonaparte*.

---

truit et très-actif, qui avoit été employé à Constantinople auprès de M. *Pampelonne :* il sera question de cet officier dans les Chapitres XV et XVII, où il paroîtra comme aide-de-camp du général *Piveron*.

M. *Gennelin*, ancien officier suisse au service de France, fut choisi pour commander la compagnie du département de la mer Egée. M. *Comeyras* avoit emmené cet officier de Coire, ainsi que M. *Julietti*.

Peu de jours après, on signala dans la partie *sud-est* du canal deux vaisseaux de ligne, dont un français. L'autre paroissoit être une prise. Ces deux bâtimens étant arrivés dans la rade, nous reconnûmes *le Généreux*, commandé par le chef de division *Le Joysle*, et *le Léander*, vaisseau anglais de 74, dont ce brave officier s'étoit emparé dans les eaux de Candie, après quatre heures du combat le plus acharné. Ce dernier vaisseau portoit un officier supérieur, que l'amiral *Nelson* dépêchoit à l'amirauté pour l'instruire des résultats du combat naval d'*Aboukir*. Le commandant du *Léander* avoit été blessé assez dangereusement par M. *Le Joysle*, et ne s'étoit rendu qu'après que les mâts de hunes de son vaisseau eurent été coupés. Ce chef de division eut pour les deux capitaines anglais toutes les attentions imaginables. Il menoit par-tout avec lui l'envoyé de l'amiral *Nelson*; et il n'auroit accepté aucune invitation si elle n'eut été commune à cet officier. Aussitôt que le commandant du *Léander* fut assez rétabli pour supporter le voyage, M. *Le Joysle* renvoya ces deux capitaines en Angleterre, sur parole d'honneur.

Je ne crois pas inutile de présenter ici quelques détails sur le combat naval d'*Aboukir*, dont les résultats ont tant influé sur le sort des îles ioniennes, et sur celui de l'Egypte.

L'armée française expéditionnaire s'étant emparée, par assaut, de la ville d'Alexandrie, le 14 messidor, les bâtimens légers et de transport, et les vaisseaux et frégates vénitiens, armés en flûtes, entrèrent dans le port vieux. Le reste de l'escadre, composé de treize vaisseaux, quatre frégates et deux corvettes, alla mouiller dans la rade d'*Aboukir*, éloignée d'Alexandrie d'environ deux myriamètres et demi.

L'escadre étoit dans cette position lorsque les Anglais y parurent dans la journée du 14 thermidor, forts de quatorze vaisseaux et un cutter, et commandée par l'amiral *Nelson*, qui se prépara aussitôt à nous attaquer.

Les capitaines s'étant transportés à bord de l'*Orient*, vaisseau amiral français, pour prendre l'ordre, le vice-amiral *Brueys* décida d'abord que l'on se battroit sous voiles, en allant à la rencontre des ennemis, et il ordonna que ce mouvement fût exécuté tout de suite; mais à peine les chefs étoient-ils arrivés à leurs bords, qu'il fit faire le signal de se battre à l'ancre.

Tout étoit disposé pour le combat, lorsqu'à cinq heures du soir l'ennemi nous attaqua; profitant de la mauvaise position de notre escadre, qu'il réussit à prendre entre deux feux, par la précision et la célérité de ses mouvemens. Nos treize vaisseaux formoient une seule ligne.

L'amiral

L'amiral *Nelson* fit passer six vaisseaux entre cette ligne et la terre, et en laissa sept pour nous battre du côté opposé. Le quatorzième vaisseau anglais mit le cap sur le milieu de notre ligne, et s'y plaça en travers; de manière qu'il empêcha longtemps six de nos vaisseaux de prendre part à l'action. On se battit de part et d'autre avec le plus grand acharnement pendant le reste de la journée et la nuit entière.

Le lendemain matin, les deux escadres étoient à-peu-près dans le même état, mais le combat devint encore plus terrible. Les Anglais ayant dirigé une partie de leurs forces sur notre droite, la tête de notre ligne fut coupée. Ils s'acharnèrent particulièrement sur *l'Orient* qui se trouvoit au centre. L'amiral *Brueys*, qui avoit été blessé à la tête et à la main, s'étoit fait reporter sur le pont, où il ne cessoit d'exciter ses braves à faire la plus vigoureuse résistance, lorsqu'un boulet le frappa à mort. Il survécut un quart d'heure à cette dernière blessure, et ne voulut jamais permettre qu'on le transportât ailleurs. M. *Casabianca*, capitaine du vaisseau amiral, se fit distinguer par sa bravoure; mais après avoir été dangereusement blessé, il périt avec son fils, qui avoit constamment refusé de l'abandonner lors de l'explosion de son vaisseau, auquel le feu prit plusieurs fois pendant le combat.

Ce fut dans la nuit du 15 au 16 que *l'Orient* sauta, après avoir fait beaucoup de mal aux vaisseaux ennemis qui l'entouroient ; la gauche de notre ligne fut alors obligée de couper ses câbles pour ne pas éprouver le même sort : de sorte que vers le jour, la déroute fut générale, et que chacun chercha son salut dans la retraite.

Les vaisseaux *le Guillaume Tell, le Généreux*, et les frégates *la Diane* et *la Justice* réussirent, en combattant, à mettre à la voile, et parvinrent à s'échapper (1). *Le Timoléon* vouloit faire la même manœuvre lorsque son mât de misaine fut coupé ; son équipage se voyant sur le point d'être pris, y mit le feu et gagna la terre à l'aide de quelques embarcations. L'équipage de la frégate *l'Artémise* en fit de même ; celui de *la Sérieuse* se sauva aussi lorsque cette frégate fut coulée bas.

Le vaisseau *le Tonnant* ne cessa de combattre pendant trente-six heures contre la majeure partie de l'escadre anglaise, quoiqu'il fût ras comme un ponton. Il étoit commandé par M. *du Petit-Thouars*, brave et précieux marin, qui fut tué

---

(1) Le contre-amiral *Villeneuve*, qui montoit *le Guillaume Tell*, commandé par M. *Saunier*, conduisit heureusement ce vaisseau à Malte, ainsi que les frégates *la Diane* et *la Justice*.

dans l'action. Ce vaisseau et huit autres presqu'aussi désemparés furent pris par l'escadre anglaise, qui offroit, ainsi que la nôtre, le spectacle du plus affreux délabrement. La perte des ennemis s'éleva à plus de mille morts et deux mille blessés. Quelques équipages des vaisseaux français désemparés gagnèrent la terre à la nage, et d'autres avec des embarcations; mais la plupart furent pris par les Anglais. L'amiral *Nelson* fut blessé assez dangereusement à la tête.

Il paroît que la plupart de nos vaisseaux n'avoient pas les équipages nécessaires pour être manœuvrés et défendus avec célérité. *Le Mercure*, *le Conquérant*, et *l'Heureux*, tous de 74 canons, étoient d'ailleurs fort vieux, et désignés pour la réforme depuis plusieurs années. De plus, le second de ces vaisseaux portoit à sa première batterie du 18 au lieu de 36.

Nous regretterons toujours que le vice-amiral *Brueys* n'ait pas exécuté l'ordre du général *Bonaparte*, qui lui enjoignoit de se rendre, sans le moindre délai, à *Corfou*, avec toute l'escadre, si les vaisseaux ne pouvoient pas entrer dans le port vieux d'Alexandrie.

M. *Comeyras* se disposait à prendre de nouvelles mesures pour assurer l'administration des départemens ioniens, lorsque, vers la fin de thermidor, il reçut sa lettre de rappel. M. *Du-*

bois (du Haut-Rhin), commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation, devoit le remplacer à Corfou.

Ce fut sans doute le long séjour que M. *Comeyras* fit en Italie, qui le fit rappeler par le gouvernement; parce qu'on crut voir dans ce retard une espèce de démission. Ce commissaire-général fut d'autant plus sensible à son rappel qu'il ne l'attribuoit point à ce motif, et qu'il jouissoit déja de la satisfaction d'avoir rendu de grands services à la division, et de l'espérance d'accroître encore l'estime que les partisans de la France, de l'ordre et de la paix avoient conçue pour lui. Dès ce moment M. *Comeyras* ne s'occupa plus que des affaires qui ne pouvoient pas être renvoyées à son successeur, et des préparatifs de son départ. Comme quelques mois auparavant il s'étoit élevé des troubles dans le canton de *Leschimo*, qui avoient été suscités par des nobles, le commissaire-général résolut de visiter cette partie de l'île en attendant l'arrivée de M. *Dubois*. Je fus destiné à l'accompagner dans ce voyage, ainsi que MM. *Olivier*, médecin naturaliste, membre de l'Institut national (1); *Pampelonne*, autre savant français, et

(1) M. *Olivier* étoit arrivé depuis peu de temps à Corfou avec Messieurs *Bruguières*, médecins - naturalistes,

Hodoul, ex-capitaine de vaisseau au service de Venise.

Nous nous embarquâmes aux *Castrati*, dans l'après-midi du 11 fructidor, sur la demi galère *le Léonidas*, et nous mîmes à la voile par un vent assez favorable qui, en moins de deux heures, nous porta sur *Lébénizze*. Il n'y a de remarquable depuis la baie de Paléopolis jusqu'à ce village, que le côteau situé au bas des montagnes de *Santi-Déca*. Ce coteau est couvert de vignes, d'orangers, de citronniers, de cyprès, d'arbustes, et de maisons de campagnes appartenantes à des bourgeois de Corfou; ce qui forme un coup d'œil très-agréable.

Nous débarquâmes à *Lébénizze*. Le commissaire-général logea dans une très-jolie maison, située au milieu du coteau que je viens de citer, près

membres de l'Institut National, et *Pampelonne*. Messieurs *Olivier* et *Bruguières* venoient de faire un voyage long et pénible, par ordre du Gouvernement, dans la Perse et la Turquie d'Asie. Ils étoient revenus par Constantinople, où M. *Pampelonne*, que le Gouvernement avoit envoyé dans cette capitale pour organiser les poudreries, fonderies et usines de l'artillerie du Grand-Seigneur, se joignit à eux pour retourner en France. Ces trois savans soumirent à M. *Comeyras* un grand nombre d'observations précieuses sur le climat, le sol et les productions des îles ioniennes, et différens projets qui renfermoient des vues salutaires.

d'une église grecque, appelée *Santo-Stéphano.* M. *Comeyras* fut reçu par un noble, nommé *Juniani*, l'un des plus riches propriétaires de l'île.

La maison de M. *Juniani* ne ressemble aucunement à la plupart de celles des nobles Corfiotes, parce qu'elle renferme tous les objets nécessaires à la vie, et même du superflu. Elle est placée sur un large plateau de roc, et se trouve couronnée, sur les derrières, par des rochers qui paroissent suspendus au-dessus d'elle, et prêts à l'écraser. Les environs sont pittoresques, et très-agréables par la fraîcheur et l'air salubre et odoriférant dont on y jouit; tous les arbustes, fleurs, et arbres fruitiers indigènes, y sont réunis pêle-mêle et en grand nombre. Le site majestueux de la montagne qui s'élève au-dessus de cette partie du coteau, les antres et crevasses que le temps y a formés, et la vue étendue que l'on obtient de là, tant sur le canal que sur la partie orientale de l'île, font de cet endroit un lieu de délassement très-agréable pour l'esprit. Près de la maison de M. Juniani, en descendant à *Lébénizze*, est le logement de deux papas qui desservent l'église de *Santo-Stéphano.* Il y a tant de sources d'eaux vives dans ce lieu, que l'habitation de ces ecclésiastiques est en danger de s'écrouler d'ici à quelques années, parce qu'elle est considérablement minée par ces eaux.

Le lendemain matin, M. *Comeyras* alla visiter les moulins à grain de *Lébénizze*. Ces moulins, quoique mal construits et peu actifs, sont très-utiles au pays, et sur-tout aux bourgeois et à la garnison de Corfou. La gorge d'où vient le torrent qui les fait mouvoir, est formée par plusieurs hautes montagnes, cultivées jusqu'à leur sommet, dans le même genre que les environs du château *Saint-Ange* (Voyez le chapitre III). Cette gorge, vue des moulins, forme un coup-d'œil pittoresque par la variété des objets qu'elle renferme: le génie agriculteur y a vaincu la roideur des monts et l'ingratitude du sol. Cette partie de l'île est à-peu-près semblable, pour le site et la culture, à la haute Provence; les vignes que l'on y cultive donnent un vin délicat et cordial.

L'espèce de rivière qui coule le long des moulins de *Lébénizze*, ne les fait mouvoir que pendant cinq à six mois de l'année, parce qu'elle a besoin d'être augmentée par plusieurs torrens, formés par les eaux du ciel, lesquels s'y perdent sur ses deux rives.

Le village de *Lébénizze* est très-petit; une partie des maisons est située sur le bord de la mer, qui forme en cet endroit une petite anse. Le reste des habitations est répandu çà et là, vers l'entrée de la gorge.

Je remarquai dans les environs de ce village un grand nombre d'érables communs, de la plus grande beauté, dont les paysans Corfiotes ne tirent aucun parti. Il n'y a que les personnes instruites qui emploient ce bois pour la menuiserie et les ouvrages de tour; usage auquel il est plus propre que le noyer, parce que sa couleur rose, jaspée de jaune et de brun clair, est plus belle que celle de ce dernier bois; et qu'il a plus de dureté: cette dernière qualité fait que l'on peut l'employer aussi pour monter les armes à feu. Les plants de cette espèce d'arbre viennent de la Morée et de la Basse-Albanie.

On voit aussi dans la gorge de *Lébénizze* beaucoup de cyprès, plantés à différentes hauteurs et par groupes, dont la couleur foncée contraste, d'une manière agréable à la vue, avec le vert pâle de l'olivier, et les diverses nuances de l'érable, de l'oranger, du pin, du platane, du citronnier, du figuier et du laurier.

Nous partîmes de *Lébénizze* dans la matinée. En quittant *Santo-Stéphano*, nous trouvâmes une cinquantaine de paysans grecs armés, qui saluèrent le commissaire-général de plusieurs décharges de mouqueterie, pendant que nous parcourûmes l'espace de terrein situé entre cette église et le village de *Lébénizze*, où nous nous rembarquâmes.

Dès que l'on a passé la pointe qui forme l'extrémité de droite de l'anse de *Lébénizze*, on s'aperçoit que les montagnes de l'île, dont on s'approche sont moins élevées que celles qu'on laisse derrière soi. Plus on avance vers le sud-est, plus le sol de l'île s'applanit et se rapproche du niveau de la mer; mais les coteaux qui bordent le canal ne sont pas si pittoresques ni aussi bien cultivés que ceux que l'on voit entre la baie de Paléopolis et le village de Lébénizze.

Après avoir doublé les embouchures des rivières de *Messongi* et d'*Egripo*, nous arrivâmes dans l'anse où sont situées les salines de *Lefchimo*, près desquelles nous débarquâmes dans l'après-midi. On trouve là quelques maisons qui servent à loger le fermier, les employés et les ouvriers des salines, ainsi que cinq grands magasins où l'on dépose le sel en attendant l'exportation. Il y a des années où la récolte est si abondante que ces magasins ne peuvent contenir tout le sel. On est alors obligé de mettre le surplus en gros monceaux que l'on couvre avec des tuiles, de la même manière que les maisons; ce qui empêche l'eau d'y pénétrer.

Nous trouvâmes aux salines des chevaux que les notables de *Milichia* avoient envoyés pour le commissaire-général et sa suite. Après avoir

traversé quelques parties sablonneuses couvertes d'une grande quantité de beaux chênes, et les villages de *Ringladès*, *Anaplatès*, *Aïstodoro* et *Potami*, nous arrivâmes au bourg de *Milichia*, qui n'est séparé du dernier village que par une rivière large d'environ six mètres, dont l'eau n'a presque point de cours apparent. M. *Comeyras* logea chez le premier papa du canton, nommé *Pandi*. Ce papa jouit d'une excellente réputation parmi les différens partis, ce qui prouve qu'il a des vertus et des talens.

Le commissaire-général employa le reste de la journée et celle du lendemain à donner audience aux paysans grecs et aux députations que les villages du canton de *Lefchimo* lui envoyèrent.

On recueille dans ce canton beaucoup de coton et de lin, des légumes et des grains de toute espèce, mais particulièrement des fêves, des lentilles, des gesses, des melons de diverses qualités, du maïs, du *calambochio*, du froment et du seigle. Il produit aussi de l'huile, du vin, du miel, de la cire et un peu de soie; on y fait de l'eau-de-vie de marc et beaucoup de fromages de chèvre et de brebis. Ce canton est peuplé d'environ dix mille ames; les deux sexes y sont généralement beaux, grands et bien faits. Ils se nourrissent, pour la plupart, de pain de

calambochio et de maïs, de fruits, de légumes, de fromage, de poisson, mais rarement de viande.

M. *Comeyras* ayant désiré revenir à Corfou par la voie de terre, nous prîmes des chevaux à *Milichia*, et nous partîmes de ce bourg dans la matinée du 14.

Quoique les montagnes que l'on trouve depuis les confins du canton de *Leschimo* jusqu'à la rivière de *Messongi* ne soient pas aussi hautes que celles situées sur la rive gauche de cette rivière, les chemins y sont si étroits et si escarpés que l'on pourroit courir quelques risques en les parcourant, si l'on s'y exposoit avec des chevaux ou des mulets autres que ceux du pays. Nous trouvâmes ces montagnes très-arides: on ne voit, tout le long de la côte qui borde le canal, que des oliviers, quelques coteaux plantés en vignes et beaucoup de cyprès assez beaux: les Grecs emploient le bois du cyprès pour faire des solives; c'est, je crois, le meilleur parti que l'on en puisse tirer, vu qu'il est noueux et très-dur. Il se fait une grande quantité d'huile et de l'eau-de-vie de marc dans les villages et hameaux qui se trouvent entre les rivières d'*Egripo* et de *Messongi*.

Au sud de la montagne située à l'ouest de *Lébénizze*, naissent deux autres chaînes de mon-

tagnes qui se dirigent à l'est et à l'ouest de l'île : au milieu d'elles se trouve une assez belle plaine terminée par une petite colline. Cette plaine paroît propre à la culture, mais elle n'offre à la vue que des prés et quelques marais parsemés d'oliviers et d'arbustes indigènes. Elle est traversée par la rivière de *Messongi* qui se perd dans le canal, à peu de distance du hameau de ce nom, dans lequel on fait beaucoup d'huile, parce qu'il s'y trouve plusieurs moulins que la rivière fait mouvoir : celle-ci est navigable à un kilomètre dans les terres, pour de petits bâtimens. Les corsaires barbaresques, épirotes et dulcignotes, viennent quelquefois ravager cette partie de l'île en s'enfonçant le plus qu'ils peuvent, au moyen de petites embarcations, dans la rivière de *Messongi*.

En suivant les bords de cette rivière, sur sa rive gauche, on trouve un grand nombre d'oliviers plantés par groupes assez étendus, sous lesquels on respire la fraîcheur la plus agréable. Ces oliviers ombragent un gazon aromatique et sont séparés, dans les bosquets de bois qu'ils forment, par plusieurs ruisseaux dont les eaux vont se perdre dans la rivière de *Messongi*. Les bords de ces ruisseaux sont couverts de cresson, de myrtes, de lauriers, de genevriers, de grenadiers et de genêts odoriférans : aussi ce lieu

est-il un des plus beaux de l'île; il seroit facile d'y former des prairies qui seroient d'une grande ressource dans un pays où le manque de fourrages prive les habitans d'avoir le nombre de chevaux nécessaire. Il pourroit devenir l'un des plus fertiles de l'île s'il étoit plus peuplé; mais la majeure partie des terres est en friche; sa ressemblance parfaite avec quelques-unes des belles contrées de la France, le rend susceptible de la même culture.

En général, les chemins depuis *Milichia* jusqu'à Corfou, où nous arrivâmes vers le soir du même jour, sont très-mauvais, et coupés fréquemment par des fossés, faits pour faciliter l'écoulement des eaux; et par de profonds ravins, creusés par les torrens qui découlent des montagnes dans la saison pluvieuse.

M. *Comeyras* ne jugeant point à propos d'attendre à Corfou son successeur, se résolut à aller au-devant de lui jusqu'à Ancône, pour lui donner tous les renseignemens nécessaires. Il partit pour ce port vers la fin de fructidor, emportant l'estime et les regrets de toute la division, et de la plupart des Corfiotes; mais à peine cet homme respectable étoit-il arrivé à Ancône, qu'il fut attaqué d'une fièvre épidémique, qui l'emporta après quelques jours de maladie (1).

(1) M. *Bruguières* mourut aussi à Ancône, de la même

Bonhomme-Comeyras (1) étoit né dans le midi de la France, et avoit été d'abord destiné au commerce; mais il quitta bientôt cette profession pour entrer dans la carrière du barreau, où il se fit distinguer fort jeune encore. Il étoit un des plus célèbres avocats de Paris à l'époque de la révolution : chargé par le gouvernement de le représenter près des lignes grises, il eut, dans cette mission délicate, à lutter contre le parti anglo-autrichien, dont il triompha par son zèle et ses talens.

Je ne doute point que le chagrin que M. *Comeyras* ressentit de se voir rappelé des départemens ioniens, n'ait singulièrement contribué à sa mort, en aggravant une fièvre lente dont il se plaignoit depuis son dernier voyage à Rome, mais dont il ne ressentoit des accès sensibles qu'à de longs intervalles. Administrateur intègre et éclairé, homme d'état, sa mort priva son pays d'un citoyen fidèle qui eût pu lui rendre des services importans.

---

maladie que M. *Comeyras*. Ils étoient partis de Corfou sur la corvette *la Brune*, avec MM. *Olivier* et *Pampelonne*.

(1) Tel étoit le nom de famille de M. *Comeyras*.

CHAPITRE X.

Voyage à Prévéza *et à* Vonizza. — *Description de l'île de* Paxo, *de l'écueil d'*Antipaxo, *des arrondissemens, bourgs et forteresses de Prévéza et de Vonizza, et des ruines de* Nicopolis *épirote.— Tentatives d'*Ali, *pacha, contre le territoire de Prévéza. — Formation d'une ligne de défense, et établissement d'un camp français sur l'isthme de Nicopolis.*

Le général *Chabot*, qui avoit formé depuis long-temps le dessein de visiter les îles et arrondissemens continentaux compris dans sa division, voulut profiter, pour faire ce voyage, de l'intervalle que laissoit le départ de M. *Comeyras* jusqu'à l'arrivée de son successeur.

En conséquence ce général, accompagné du général *Verrières*, et de plusieurs aides-de-camp et adjoints, parmi lesquels je me trouvois, s'embarqua sur la goëlette *la Cybèle* dans l'après-midi du 27 fructidor.

Nous eûmes vent contraire jusqu'au lendemain matin, où nous nous trouvâmes à la hauteur de

Lefchimo. L'horizon s'étant chargé de nuages, nous fûmes bientôt assaillis par plusieurs *grains* qui donnèrent quelqu'inquiétude aux marins, parce qu'on fut long-temps sans pouvoir carguer la grande voile de misaine.

Le vent étant devenu tout-à-fait *debout*, nous fûmes obligés de mouiller dans l'anse de *Gomenizze*, sur les côtes de l'Épire, près de l'écueil *Marathonissi*. Cet écueil appartenoit autrefois aux Vénitiens; mais les Turcs s'en sont emparés depuis la décadence de la république, ainsi que de l'île de *Civota*, située près du port de ce nom. L'écueil *Marathonissi* et l'île de *Civota* sont très-boisés. Cette île est l'ancienne *Sybota*, citée par le Scoliaste grec de Thucydide. Le port de Civota est l'ancien port *Sybota*, situé en Épire, sur la côte d'Alcmène, entre l'embouchure du fleuve *Thyamis* et la ville de *Torona*. Ce fleuve est peut-être la rivière appelée aujourd'hui *Callama*, qui a son embouchure dans l'anse de Gomenizze.

On voit dans l'île de *Civota* une grotte vaste et profonde, ornée de stalactites et de schistes brillans, dont l'entrée est exposée au sud-ouest. Le bourg de *Margariti* est situé le long de la côte d'Albanie en face de cette île.

Dans la matinée du 29, le vent étant devenu joli, frais et assez favorable, nous remîmes à la voile,

voile, nous débouquâmes le canal et nous doublâmes l'île de *Paxo* et l'écueil d'*Antipaxo*.

L'île de *Paxo* est située à environ un myriamètre et au sud-est de celle de Corfou. Cette île est montueuse et couverte d'oliviers qui donnent la meilleure huile des îles ioniennes, vu le soin avec lequel les Paxiniotes la conservent, et la manière dont ils cultivent les oliviers.

Cette île a trois myriamètres de tour. Elle est peuplée d'environ cinq mille ames; sa population est répartie dans un grand bourg appelé *Gaï*, situé au nord-est de l'île, sur la mer, et dans quelques villages. Saint-Paul parle de ce port dans une de ses épîtres. Les Paxiniotes croient que cet apôtre habita quelque temps leur île. Le port de Gaï offre un assez bon mouillage pour de petits bâtimens. On trouve deux autres mouillages entre ce port et le cap Blanc, sud-est de l'île de Corfou. Ces derniers ports sont formés par de petites anses exposées au nord-est; leurs environs sont, après Gaï, les endroits où il se trouve une plus grande réunion d'habitations. L'île renferme beaucoup de caroubiers. Les Paxiniotes professent tous la religion grecque.

Quoique l'île de Paxo ait autrefois fait partie de celle de Corfou, son sol est beaucoup plus pierreux que celui de cette dernière; aussi n'y

recueille-t-on ni grains ni légumes : mais comme les Paxiniotes sont fort adonnés à la pêche et à la navigation, et qu'ils exportent annuellement plus de trente mille jarres d'huile ; ils se procurent partie par échange, et partie au moyen de leurs travaux, tous les objets qui leur sont nécessaires.

Beaucoup de savans pensent que Paxo est l'ancienne *Ericusa*, île située auprès de celle de Corcyre, et citée par Ptolémée, qui dit qu'elle tiroit son nom des bruyères dont elle étoit couverte. Cette île a toujours subi le même sort que celle de Corcyre : elle fut sans doute habitée primitivement par des Corcyriens qui s'y établirent, soit pour fuir une domination étrangère, soit dans l'espérance d'améliorer leur sort.

Au sud et à environ trois kilomètres de l'île de Paxo, on trouve l'écueil d'*Antipaxo*, qui est plane, ne renferme aucun mouillage, et n'a que cinq à six kilomètres de circuit. Cet écueil n'est habité que par quelques pasteurs qui gardent des troupeaux de moutons, de porcs et de chèvres, dont les pirates tentent souvent de s'emparer : il est situé à environ six myriamètres et au nord-ouest de l'île de Sainte-Maure.

Le vent ayant bientôt cessé, et ne s'étant élevé que vers le milieu de la nuit suivante, nous

ne pûmes arriver que dans l'après-midi du 30 à l'embouchure du canal de *Prévéza*. Aussitôt que nous fûmes vis-à-vis de l'entrée de ce canal, *la Cybèle* tira trois coups de canon pour avertir l'*Amiral du Golfe*, afin que ce pilote-côtier se rendît à bord pour diriger le gouvernail jusque dans le port de Prévéza, à cause des bancs de sable qui obstruent une partie du canal.

Nous mouillâmes à l'entrée de la nuit devant Prévéza. Les généraux débarquèrent aussitôt au bruit de l'artillerie de la goëlette et du port, et des salves de boîtes et de mousqueterie exécutées par les Prévéziens. Nous trouvâmes sur le rivage la municipalité du bourg et une troupe de musiciens épirotes. Ces derniers firent aux généraux une réception capable de leur briser le tympan.

La musique épirote est composée de plusieurs mauvais hautbois et flûtes-à-bec, et d'une grosse caisse plus propre à faire danser les ours qu'à battre la mesure. Ces musiciens sont au nombre de sept ou huit dans chaque bourg. Ils sont fort mal vêtus et encore plus mal nourris. L'art d'Euterpe est relégué maintenant en Epire, entre les mains d'un certain nombre de gens sans aveu et presque brutes, qui sont toujours prêts à divertir d'autres brutes, moyennant la subsistance d'un jour.

Les généraux furent logés chez M. *Dupré*, consul de France à l'Arta. Ce consul avoit une fort belle maison à Prévéza, où tous les usages les plus commodes de la France, de l'Italie, et de la Turquie européenne se trouvoient réunis.

Le lendemain matin, les généraux montèrent à cheval et allèrent visiter les ruines de *Nicopolis* épirote. Le dessein du général *Chabot* étoit de reconnoître en même temps une position militaire, capable de couvrir le territoire de Prévéza, contre lequel le pacha de Jannina paroissoit méditer des hostilités.

Nicopolis, ou la Ville-de-la-Victoire, étoit bâtie sur l'isthme de la presqu'île qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Prévéza; ses ruines sont situées à six kilomètres et au nord du bourg de ce nom. L'isthme de *Nicopolis* est bordé à sa droite par la mer ionienne, et à sa gauche par le golfe de Prévéza. Il a environ deux kilomètres et demi de largeur : au-delà de cet isthme, sur le territoire de *Loroux*, est un coteau très-agréable par la verdure qui le couvre et par sa situation pittoresque. Ce coteau est désert et se prolonge depuis la mer jusqu'au golfe de Prévéza.

Les murs d'enceinte de *Nicopolis*, dont une partie est encore debout, forment une circonférence d'environ un myriamètre, et n'existent

plus que par pans placés à quelque distance les uns des autres : dans certaines parties, ces pans de murailles sont en grand nombre et on les prend de loin pour des colonnes ; il s'en trouve qui ont jusqu'à deux mètres d'épaisseur. Ces murs sont composés de pierres et de cailloux de diverses formes, et de briques réunies par un mortier de terre et de sable, lequel s'est pétrifié en beaucoup d'endroits.

On voit parmi les ruines de *Nicopolis* celles d'une ancienne forteresse qui étoit sans doute la citadelle. Les murs d'enceinte de cette forteresse forment un circuit d'environ quatre kilomètres. La partie de ces murs exposée à l'ouest et au sud-ouest s'est assez bien conservée ; j'y ai vu une quinzaine de portes toutes entières et distribuées par trois de distance en distance ; savoir, deux petites et une grande au milieu. La partie qui fait face à la mer est encore flanquée par quelques tours. Ces murailles, que couvrent d'énormes pieds de lierre, sont construites de même que celles de l'enceinte de la ville, à l'exception qu'on s'est servi de pierres simplement aplaties ou arrondies sur le côté qu'elles présentent à l'extérieur : en outre elles ont, dans toute leur longueur, trois rangs de briques horizontaux. Chacun de ces rangs est formé de cinq briques placées sur leurs longs côtés exté-

rieurement. Il existe encore quelques ruines d'édifices entre les murs de la citadelle et ceux de la ville. Cette forteresse renferme les restes d'une douzaine de bâtimens construits en briques et en pierres, comme le sont la plupart de ceux que l'on trouve dans l'enceinte de la ville.

Au nord-ouest et près de la citadelle, sont les ruines d'un assez grand édifice, que je crois être d'anciens bains publics, parce qu'on y voit trois voûtes, dont celle du milieu est la plus élevée, et les restes d'un aquéduc qui renferme encore une source d'eau vive. Ce bâtiment est très-simplement, mais solidement construit. Il est le mieux conservé de tous ceux qui existent parmi les ruines de *Nicopolis*.

En avant des murs de la ville, vers la mer, on voit des pans d'anciennes murailles. Ces pans sont placés à quelque distance les uns des autres, et forment des espèces de pilastres. Ces ruines paroissent être celles d'un aquéduc.

A environ deux kilomètres et au nord-ouest de *Nicopolis*, de l'autre côté du vallon qui sépare le territoire de *Prévéza* d'avec celui de *Loroux*, sont les restes d'un cirque et d'une naumachie. Cette dernière touchoit par ses extrémités à la mer et au golfe. Le cirque est bâti en forme de demi-cercle. L'entrée de cet édifice, qui est à

moitié détruit par le temps et les barbares, se trouve obstruée par des touffes de ronces et d'arbustes. On distingue cependant l'endroit où l'on plaçoit les bêtes féroces.

Les ruines de *Nicopolis* renferment une quantité prodigieuse de grosses tortues de terre, et sont entremêlées de touffes de myrtes, de lauriers, de grenadiers, de nopals et d'aloès. Ces plantes s'unissant aux débris majestueux de cette ancienne cité leur donnent un aspect pittoresque et lugubre, qui plonge l'ame dans une profonde mélancolie par les souvenirs qu'il y réveille.

Nicopolis épirote fut bâtie par *Auguste*, l'an 723 de Rome, en mémoire de la bataille d'*Actium*, où les troupes et la flotte de cet empereur battirent complétement celles de *Marc-Antoine* et de *Cléopatre*, reine d'Égypte. Cette bataille célèbre décida irrévocablement la querelle des maîtres du monde en faveur d'*Auguste*, et enchaîna pour plusieurs siècles encore la destinée des nations à la fortune de Rome.

Strabon dit que Nicopolis d'Épire fut appelée *Actia Nicopolis* et *Achaia Nicopolis*. *Tacite* donne à cette ville le titre de colonie romaine. *Antonin* et *Pline* en font aussi mention : ce dernier la qualifie de *ville libre*.

Epictète s'étant réfugié à *Nicopolis* d'Épire

lorsque Domitien chassa de Rome tous les philosophes, mourut dans cette ville. *Lucien* rapporte que la lampe de terre dont *Epictète* se servoit à *Nicopolis* fut vendue, après sa mort, trois mille drachmes. Ce seul trait vaut tous les commentaires possibles, et peut donner une idée de la grande réputation dont *Épictète* jouissoit parmi ses contemporains.

Nicopolis fut long-temps célèbre par ses richesses, son opulence et sa nombreuse population. Elle soutint sa splendeur jusqu'à la chute de l'empire d'Orient, époque à laquelle elle fut presque détruite par des tremblemens de terre: peu de temps après, les Turcs s'étant emparés de toute l'Épire, réduisirent bientôt cette ville à peu près dans l'état où elle se trouve aujourd'hui.

Les *armatolis* et les bergers qui gardent des troupeaux sur les ruines de *Nicopolis*, trouvent souvent, en y fouillant la terre, des médailles, des camées, des lampes et d'autres petits ustensiles de différens métaux qu'ils vendent à bon compte aux curieux. J'ai vu dans les îles ioniennes plusieurs de ces lampes. Elles sont de cuivre, de diverses formes antiques, et elles portent la figure d'un Priape en relief.

Les *armatolis* sont des Albanais que le gouvernement vénitien avoit pris à sa solde pour

garder les limites des territoires de *Prévéza* et de *Vonizza*. Ces soldats sont commandés par des officiers de leur nation. Ils sont vêtus et armés comme les Épirotes, mais de la manière la plus simple. Ils n'ont d'autre lit que la terre et couchent, la plupart du temps, dans les champs ou les bois; leurs matelas sont de longues pièces de grosse étoffe de laine blanche, qui ressemblent à des couvertures, et servent aussi de manteaux. Les compagnies d'armatolis sont en partie alimentées par des Albanais fugitifs, qui ayant encouru quelque punition de la part des Turcs, ont voué à ceux-ci une haine implacable. Le reste des armatolis est composé de Prévéziens et de Vonizziens vagabonds, qui ne prennent souvent ce parti que pour mieux couvrir leurs rapines et certaines entreprises illicites, qu'en Épire on appelle des expédiens pour vivre.

Le terrein situé entre les ruines de *Nicopolis* et le bourg de *Prévéza*, est couvert de vignes, d'arbres fruitiers, et sur-tout d'oliviers; ces vignes produisent un raisin très-sucré, dont la peau est épaisse: il fait de mauvais vin. Les oliviers donnent, pour la plupart, un fruit fort petit, qui ne parvient point au degré de maturité nécessaire pour produire de l'huile. On cultive sur ce terrain et dans les environs du bourg beaucoup de maïs, de blé, de légumes, et sur-

tout d'*angouris* ou melons d'eau, et de *bakiris* ou melons d'"hiver; on y recueille aussi du coton. La presqu'île de *Prévéza* seroit beaucoup mieux cultivée et plus peuplée sans le voisinage des Épirotes, lequel force les Prévéziens à se réunir tous dans le bourg, et à n'établir de jardins qu'à une petite distance de leurs habitations. Cette péninsule a environ deux myriamètres et demi de tour.

La plus importante des possessions que les Vénitiens avoient conservées en Albanie, étoit celle de *Prévéza*, tant sous les rapports politiques, que sous ceux du commerce par le golfe de l'*Arta*, qui est beaucoup plus grand que celui de *Prévéza*. Ce dernier est l'ancien *Anactorius sinus*, et sert d'anti-bassin au précédent.

Le bourg de *Prévéza* étoit autrefois situé à l'entrée du canal; il se trouve présentement vers le milieu du golfe, au bord de la mer. Ce bourg est à environ un myriamètre de l'île de *Sainte-Maure*. Il n'a que deux rues, longues chacune de plus de deux kilomètres. Celle qui est située sur le contour et le plus près du golfe est la mieux bâtie et la plus considérable. La plupart des maisons sont construites en bois, et n'ont qu'un étage avec des portiques.

Prévéza est peuplé d'environ sept mille ames. Les Prévéziens professent tous la religion grec-

que. Ils sont généralement industrieux, laborieux et sobres, mais fourbes et vindicatifs. Ils s'occupent de la culture de leurs champs et jardins, et fabriquent une assez grande quantité de toiles de coton ; leur costume tient plus de l'Épirote que du Grec. Les Prévéziennes sont les femmes les plus libres de toute l'Épire.

La forteresse de *Prévéza* est située au milieu du bourg, dont les maisons la dominent de toutes parts. Elle consiste dans une grande redoute à demi-revêtement ; les terrassemens et le relief de cet ouvrage sont presque détruits. Il s'y trouve quelques bâtimens militaires et une chapelle ; mais le tout est très-mauvais et hors d'état d'être réparé.

On voit aux environs de *Prévéza* un grand nombre de moulins à vent à huit ailes. Le corps du moulin est plus bas et les ailes plus courtes que chez nous. Cette construction est usitée dans ces parages, parce que les terres y étant basses, les vents alisés qui circulent sur les golfes voisins, sur le canal de Sainte-Maure et la mer ionienne, rasent le sol où sont situés ces moulins ; de sorte que ces machines perdroient une partie du vent s'ils étoient plus élevés. C'est pour suppléer au défaut d'abattage de leurs ailes, que l'on a porté celles-ci au nombre de huit ; ce qui donne à l'arbre le degré de vitesse nécessaire. On

voit aussi de ces moulins sur les plus hautes montagnes des îles ioniennes (excepté dans celle de Corfou), où, par la raison inverse, leur peu d'élévation est aussi indipensable pour les préserver des coups de vent terribles auxquels ils se trouvent exposés.

Quelques semaines avant l'arrivée des généraux à *Prévéza*, il y étoit survenu un événement qui avoit prouvé d'une manière évidente les projets d'envahissement que le pacha de Jannina formoit contre nos possessions continentales. C'est du camp ottoman, devant Viddin, qu'*Ali* combinoit contre nous des mesures offensives ; la disgrace des membres du divan attachés à la France lui faisant pressentir que la Porte ne tarderoit pas à nous déclarer la guerre, il se décida à profiter des circonstances pour arrondir son packalik. Ce fut dans ces vues qu'il chargea son fils *Mouktar*, qu'il avoit laissé à Jannina, de faire la paix avec les Sulliotes et le pacha de Delvino ; et de s'emparer, par ruse, de *Prévéza*, au moyen des partisans qu'il avoit dans ce bourg.

Un Albanais affidé, ayant un matin prévenu M. *Tissot*, capitaine, adjudant-major à la 6.e demi-brigade, commandant l'arrondissement de *Prévéza*, que des troupes d'*Ali*, dont on ignoroit la destination, se portoient rapidement vers l'isthme de *Nicopolis*, cet officier s'empressa

de faire des dispositions pour empêcher l'entrée de ces troupes sur le territoire français.

M. *Tissot* écrivit aussitôt à M. *Royer*, chef de bataillon au même corps, commandant à Sainte-Maure, pour lui demander quelques secours. Il invita en même temps la municipalité de Prévéza à faire mettre sous les armes le plus de Prévéziens possible; s'étant ensuite mis à la tête de sa petite garnison, il marcha sur *Nicopolis*, après avoir laissé dans le bourg un officier intelligent qu'il chargea de veiller au maintien de la tranquillité publique, et de mettre les Prévéziens armés, en état de combattre au besoin.

Le capitaine *Tissot* ne tarda pas à voir paroître les Turco-Albanais. Lorsqu'ils se furent un peu approchés, il les fit reconnoître, et s'informa du sujet qui les amenoit; leur chef lui répondit qu'il devoit être sans inquiétude; que son intention étoit de lui rendre une visite d'ami, et en même temps de lui présenter, au nom d'*Ali*, un guerrier prévézien que le gouvernement vénitien avoit injustement persécuté et flétri; que le pacha, qui avoit déja en plusieurs occasions éprouvé la bienveillance des Français, se flattoit qu'à sa considération on rétabliroit dans ses biens ce brave homme, auquel il prenoit le plus vif intérêt; et qu'*Ali*

avoit pensé qu'un petit corps de ses troupes, en ajoutant à la pompe de la cérémonie, lui donneroit un caractère plus imposant et atterreroit pour toujours les ennemis du banni.

Le piége étoit grossier; M. *Tissot* feignit de ne pas l'apercevoir. Sans chercher à dévoiler la perfidie du discours, cet officier s'excusa sur la circonscription et sur l'incompétence de son autorité, en témoignant un regret très-vif de ne pouvoir accéder au désir du pacha; cependant, pour avoir l'air de donner à la recommandation d'*Ali* une marque singulière de considération, il prit sur lui d'admettre provisoirement le banni, annonçant qu'il alloit d'ailleurs en référer au général *Chabot*, et qu'il ne pouvoit, sans un ordre spécial de ce général, consentir que des troupes étrangères missent le pied sur le territoire français. Ces objections n'étoient pas agréables aux Turco-Albanais, qui insistoient avec force pour que le capitaine *Tissot* leur permît d'entrer à Prévéza. Cet officier, aussi habile politique que brave militaire, faisoit naître divers incidens; deux pièces de canon qu'il avoit eu soin de placer sur une hauteur, et que l'on découvroit parfaitement du lieu des conférences, en faisant voir aux Turco-Albanais qu'il étoit sur ses gardes, lui donnoient quelque relief et mettoient un frein à l'audace de ces traîtres.

On voit que la tactique de M. *Tissot* étoit de dissimuler pour gagner du tems. Il soutenoit avec constance ce rôle très-pénible pour un militaire, parce que, connoissant l'exactitude et le zèle du commandant *Royer*, il étoit certain que, par un prompt renfort, ce chef le mettroit en état de parler le langage d'un Français; ses espérances ne furent point déçues: à quatre heures de relevée, M. *Osserre*, capitaine à la 6e. demi-brigade, arriva subitement à la tête de soixante hommes du même corps. L'apparition de ce détachement et quelques démonstrations de défense que le capitaine *Tissot* fit faire ailleurs, déconcertèrent les Turco-Albanais, en leur prouvant que leur ruse n'avoit point échappé à la sagacité de cet officier. Ces lâches n'ayant plus aucun moyen de surprise, et ne jugeant pas à propos de risquer le combat pour soutenir les intérêts de leur maître, se désistèrent de leurs prétentions avec autant de facilité qu'ils s'étoient montrés opiniâtres pour les poursuivre, et se retirèrent comme ils étoient venus: peu de jours après cet événement, M. *Tissot* avoit organisé la garde nationale prévézienne en quatorze compagnies.

Le général *Chabot*, voulant rassurer la plupart des Prévéziens, effrayés par les tentatives d'*Ali*, et mettre leur territoire à l'abri d'une

incursion, ordonna de construire, sur l'isthme de *Nicopolis*, deux redoutes dont les feux se croiseroient intérieurement, et battroient sur le front de ces ouvrages tout ce qui se présenteroit dans le vallon, et sur le revers de la colline par où l'armée turco-albanaise pouvoit déboucher. Les flancs extérieurs de ces redoutes devoient battre d'un côté le golfe de Prévéza, et de l'autre la mer. Les intervalles, sur la ligne, devoient être garnis de postes retranchés, placés de manière que leurs défenseurs eussent la facilité de se replier sur les redoutes ou sur d'autres positions tenables. Une bombarde, embossée à la mer, en faisant jouer son artillerie dans le vallon, devoit prendre l'ennemi en flanc et appuyer notre aile gauche; sur le golfe, un brigantin armé de gros canons, devoit faire le même effet et soutenir notre aile droite.

Tous ces travaux exigeant pour leur exécution un certain nombre de troupes, nécessaires d'ailleurs pour camper sur la ligne et garder les ouvrages, le général ordonna le départ de Corfou de quatre compagnies de la 79.e demi-brigade, lesquelles furent réparties entre les postes de *Nicopolis* et de *Prévéza*, et les îles de *Sainte-Maure* et de *Céphalonie*.

Un Prévézien, nommé *Christaki*, capitaine d'armatolis au service de Venise, et ennemi irréconciliable

irréconciliable du pacha de Jannina, s'étant joint aux Sulliotes dans une de leurs guerres contre ce pacha, étoit parvenu avec sa troupe à faire assez de mal pour que les Vénitiens, sur la demande d'*Ali*, fussent forcés de le bannir de leurs possessions, et de confisquer ses biens. *Christaki* s'étoit réfugié chez les Sulliotes ses amis, où il avoit une grande influence, et d'où il écrivit plusieurs lettres au général *Chabot* pour lui demander sa rentrée dans ses biens.

L'ordre que le gouvernement avoit donné d'entretenir l'intelligence la plus parfaite avec le pacha de Jannina, ne permit de s'occuper de l'affaire de *Christaki* qu'au moment où l'on eut la certitude qu'*Ali* vouloit s'emparer des quatre arrondissemens que nous possédions en Epire. Le général *Chabot* donna alors à *Christaki* un rendez-vous à *Prévéza* : ce Grec y vint chargé d'armes brillantes, et couvert d'une cuirasse d'or. Il étoit suivi d'une escorte nombreuse, composée de capitaines sulliotes, armés et vêtus presqu'aussi richement que lui.

Le général *Chabot* ayant rétabli *Christaki* dans ses biens, on traita avec les Sulliotes pour les engager à recommencer la guerre contre *Ali*, afin d'opérer une diversion favorable pour nous : le capitaine *Scheffer*, aide-de-camp du général, étoit même prêt à se rendre à *Sulli* lorsque,

d'après les prétentions exagérées de *Coggia*, chef des Sulliotes, on reconnut qu'il n'y avoit aucun secours à espérer de ce peuple.

Christaki, craignant que cet événement ne le brouillât de nouveau avec nous, offrit au général de joindre nos troupes avec sa compagnie, composée alors d'une soixantaine de Sulliotes : cette offre ayant été acceptée, *Christaki* reçut le brevet de capitaine, et se rendit au camp de *Nicopolis* à la tête de sa troupe.

Les généraux s'embarquèrent pour *Vonizza*, le deuxième jour complémentaire, sur une felouque, servie par des Esclavons : après une navigation de deux heures, nous débarquâmes dans ce bourg, distant de celui de Prévéza d'environ deux myriamètres.

L'arrondissement de *Vonizza* consiste dans une vallée de peu de largeur, dont le fond est marécageux et le séjour malsain. Ce territoire a environ six myriamètres de circuit. Il est très-propre à la culture, et fertile en pâturages. On y élève une grande quantité de bestiaux, et surtout de buffles; et l'on trouve sur les montagnes qui l'environnent des bois de haute futaie, remplis de gibier.

La forteresse de *Vonizza* est bâtie sur un roc élevé qui s'avance dans le golfe de l'*Arta*, en formant une pointe au nord-ouest. Cette forte-

resse est très-vieille et presque ruinée. Elle est de forme ovale, et a pour enceinte générale une simple muraille d'une moyenne hauteur, qui est crenelée à sa cime, et flanquée de tours, dont les unes sont sémi-circulaires, et les autres rectangulaires. Cette enceinte a deux portes et deux petits bastions. Au milieu, et presque sur la cime du grand rocher, est un petit ouvrage formant réduit et entouré d'une muraille peu élevée, garnie d'embrasures et de creneaux. Ce réduit renferme les ruines d'une église et de quelques bâtimens militaires.

Une partie de la forteresse de *Vonizza* est revêtue de deux autres murailles crenelées et garnies de banquettes vers leur cime. Dans cette partie, on trouve une ancienne et vaste citerne à trois chambres. Deux murailles de communication, situées sur le penchant du rocher perpendiculairement aux murs d'enceinte, coupent les approches de cette forteresse. Entre ces murailles et la mer, sur le rocher, on voit une quantité énormes de nopals de la plus grande beauté. Au bas de la forteresse, à l'entrée de la vallée, est un ancien ouvrage construit en forme de lunette, et appelé *Redoute des Espagnols.*

En considérant attentivement les diverses parties de la forteresse de Vonizza, on remarque

que ceux qui l'ont bâtie ont eu le bon génie d'assujétir leur tracé aux irrégularités et aux avantages que présente le rocher, afin de disputer le terrain pied à pied : on peut juger par ses ruines, par l'étendue de ses ouvrages, et par sa position inexpugnable, qu'elle étoit autrefois très-importante. Elle pourroit être réarmée sur ses murs d'enceinte, moyennant des réparations assez considérables ; mais la population du territoire et les produits du commerce que l'on pourroit ouvrir à Vonizza, lequel ne s'étendroit pas au-delà des bestiaux et des bois de construction, ne seroient peut-être pas suffisans pour balancer les frais de restauration et d'armement, et ceux d'entretien de la garnison.

L'arrondissement de *Vonizza* renferme une population d'environ deux mille cinq cents ames, répartie dans deux bourgs, situés au bas de la forteresse, à l'entrée de la vallée, et dans plusieurs hameaux. Le plus grand de ces bourgs est nommé *Vonizza ;* l'autre s'appelle *le Bourg fermé*, parce qu'il est entouré d'une vieille muraille. Je remarquai dans ces deux bourgs un grand nombre de très-beaux platanes du Levant : ces arbres ombragent la plupart des rues et les bords du golfe.

La vallée de *Vonizza* produit une petite quan-

tité de maïs, de fruits et de légumes; on n'y recueille ni huile ni vin. Les Vonizziens se pourvoient à l'*Arta*, à *Sainte-Maure* et à *Prévéza*, des denrées dont ils manquent; le poisson est très-abondant sur leurs côtes; mais les eaux douces de leur territoire sont malsaines. *Vonizza* est à environ deux myriamètres de distance de la partie du canal de Sainte-Maure la plus voisine de la forteresse de ce nom. Ce chemin est fort dangereux, parce qu'il faut traverser un pays désert, boisé, couvert de hautes montagnes, et souvent rempli de brigands.

Sophien et d'autres auteurs plus modernes ont pensé que les bourgs et la forteresse de *Vonizza* avoient été bâtis sur les ruines d'*Anactorium*, ville d'Acarnanie, citée par *Strabon*, *Pline* et *Etienne de Bysance*; mais je crois que cette ancienne ville étoit plutôt située sur le golfe auquel elle avoit donné son nom (aujourd'hui golfe *de Prévéza*), entre la ville d'*Actium* et le promontoire d'*Anactorium*, qui pourroit être celui que l'on apelle actuellement *Cap Scafidachi*.

Les Vonizziens sont belliqueux et pauvres. Ils professent tous la religion grecque. Quoiqu'ils soient peu nombreux, ils se défendent avec courage contre les Turco-Albanais qu'ils haïssent extrêmement; peu de temps avant notre passage

à Vonizza, ils avoient tiré une vengeance éclatante de l'enlèvement d'une de leurs femmes par ces barbares : des Vonizziens, réunis au nombre de cent, avoient arraché cette infortunée d'entre les mains de deux cents Turco-Albanais, après en avoir fait un carnage effroyable. Les Prevéziens, au contraire, quoique près de deux fois plus nombreux que les Vonizziens, tremblent à la moindre incursion des Épirotes, et abandonnent lâchement leurs troupeaux et leurs champs. Cette conduite différente de deux peuples aussi voisins résulte de la différence de leurs occupations. Les Prévéziens sont, pour la plupart, commerçans ou artisans ; ce genre de vie leur donne peu d'énergie et les rend d'une constitution délicate. Les Vonizziens se rapprochent davantage de la vie agreste et libre. Ils ne s'adonnent qu'à la chasse du gros gibier, à la garde des troupeaux, à l'agriculture et à la pêche, ce qui les habitue de bonne heure à la fatigue, et leur apprend à manier les armes pour s'en servir dans l'occasion contre leurs ennemis. Ils sont sobres, humains, intelligens, et ils ont des moeurs douces ; leurs femmes sont très-libres, mais elles ne brillent ni par la fraîcheur, ni par la beauté. Le costume des Vonizziens est le même que celui des Prévéziens.

Les généraux furent reçus par l'un des notables de Vonizza. On les traita à la manière du pays. En arrivant, on nous donna de l'eau fraîche pour boire, ensuite on nous servit des liqueurs aromatisées. Après cela on apporta du café à l'eau, versé dans des tasses de porcelaine, sans soucoupes, mais enchâssées dans des tasses d'argent, afin d'éviter que l'on se brûlât. Le rafraîchissement se termina par du lait de buffle, que nous trouvâmes excellent. Nous nous reposâmes sur de grands coussins placés sur un parquet élevé à trente centimètres de terre, tout autour de l'appartement.

Le souper consista dans du mouton rôti, du poisson de mer, de grosses huîtres, très-abondantes dans ces parages, et plusieurs espèces de fromage de buffle, frais, et assez agréable, quoiqu'il eût conservé un petit goût sauvage. Nous nous rembarquâmes aussitôt le souper; et nous arrivâmes dans la même nuit à *Prévéza*.

CHAPITRE XI.

Voyage à Sainte - Maure. — *Description de cette île, de sa forteresse et de la ville d'*Amocouki.

Les généraux désirant visiter la ville et la forteresse de *Sainte-Maure*, s'embarquèrent à Prévéza le quatrième jour complémentaire, dans la même felouque qui les avoit conduits à Vonizza. Après une traversée de deux heures, nous arrivâmes à cette forteresse; notre goëlette ne pouvant pas traverser le canal de Sainte-Maure, fut obligée de tourner l'île pour aller nous attendre dans le port *Drapano*.

L'île de *Sainte-Maure* a environ dix myriamètres de circonférence. Cette île est couverte de montagnes, d'oliviers et d'arbres à fruits, et renferme quelques forêts remplies de gibier; on y trouve une grande quantité d'eaux douces, de bonne qualité. Elle est assez bien cultivée; sa population s'élève à quinze mille ames, dont environ cinq mille habitent la ville. Le reste est répandu dans une quarantaine de villages et hameaux. On recueille dans cette île du coton,

du lin, de l'huile, et du vin d'assez bonne qualité, et en quantité plus que suffisante pour la consommation des habitans. L'île produit une quantité prodigieuse de fruits et de légumes excellens; mais peu de grains. L'huile de Sainte-Maure est supérieure à celle de Corfou. Cette île éprouve des tremblemens de terre assez considérables. Elle renferme particulièrement beaucoup de citronniers, d'orangers et d'amandiers. Le sol des montagnes est très-pierreux; mais il convient à la vigne, et produiroit une grande quantité de vin si le pays étoit plus habité. Les côtes de Sainte-Maure offrent plusieurs bons mouillages vers l'ouest, le sud et le sud-est. On nourrit dans l'île un assez grand nombre de porcs, de chèvres et de moutons, et quelques mulets. On tire les autres bestiaux de l'Albanie.

L'île de Sainte-Maure n'est séparée du pays de *Xéroméro* que par un canal de deux myriamètres de longueur, et de quatre kilomètres dans sa plus grande largeur. Ce canal n'a que deux mètres d'eau dans sa plus grande profondeur. Il peut être passé à gué par des piétons dans certains temps de l'année. Il a pour fond un immense banc de sable, qui réunit l'île au continent, et se prolonge vers l'entrée du canal de Prévéza, au-delà de la pointe *Nord* de Sainte-Maure.

La ville de *Sainte-Maure* est située sur le bord du canal à l'est de l'île. Elle est petite et mal bâtie. La plupart des maisons sont construites en bois et n'ont qu'un étage. Cette ville n'a qu'une rue qui puisse être remarquée. Cette rue est assez propre et bordée de portiques. Un évêque grec fait sa résidence à Sainte-Maure. On trouve dans cette ville des tanneries où le cuir est travaillé de même qu'à Corfou.

Au sud-est et près de la ville sont de grandes salines, très-productives. Le sel de Sainte-Maure est plus estimé que celui de Corfou, parce que le grain en est plus gros et plus ferme. On trouve aussi dans les environs de cette ville des pêcheries assez considérables. Le sel, l'huile, le coton, les fruits, le vin et les légumes, forment le principal commerce de l'île, dont les habitans, que j'appellerai *Leucadiens*, sont presque les plus sauvages des îles ioniennes.

Les Leucadiens appellent leur capitale *Amocouki*, c'est-à-dire, *grain de sable*. Ils ont nommé ainsi cette ville, parce qu'elle se trouve dans une grande plaine de deux myriamètres de longueur, et de quatre kilomètres de profondeur, dont le sol comporte une grande quantité de sable de même qualité que celui qui forme le fond du canal. Cette plaine est assez bien cultivée, et couverte de jardins, d'arbres fruitiers, de champs de maïs et de *calambochio*.

Les environs d'*Amocouki*, du côté de la montagne, à la distance de six kilomètres de cette ville, sont agréables et pittoresques. Dans cette partie, à quatre kilomètres d'*Amocouki*, est une source d'eau douce, très-abondante et salutaire, qui contribue à l'agrément du lieu et à la fertilité de la plaine, vu la grande quantité de ruisseaux qu'elle fournit, par lesquels la plupart des jardins sont arrosés. Le chemin de la ville à cette fontaine est bordé de haies vives, hautes et toujours vertes, qui en font une promenade fort agréable pour le pays. Cette source alimente les fontaines de la ville; on l'appelle *Mégalivrisi* (la grande fontaine.)

A environ six kilomètres et au sud-est d'*Amocouki*, sur le bord du canal, on trouve des salines aussi considérables que celles dont j'ai parlé plus haut.

Au-delà de ces salines, près du canal, est une vieille tour carrée, appelée *la Tourette*, dont les murs sont percés d'embrasures et de creneaux. Tout autour de cette espèce de fort régne un petit parapet avec une banquette. Ce poste est très-malsain, à cause des marais et des salines qui l'entourent. Il sert à défendre l'entrée *Sud* du canal et le port *Drapano*, qui est formé par les côtes de *Xéroméro* et celles de l'île de Sainte-Maure. Ce mouillage renferme près de cinquante

mètres d'eau : c'est là que se tiennent les bâtimens qui viennent charger du sel et d'autres denrées. On pêche dans cette partie de très-beau corail.

La forteresse de *Sainte-Maure* est située sur une grande langue de terre ou plutôt de sable, qui s'avance dans le canal à l'est, et à environ un kilomètre et demi de la ville. Elle a la forme d'un rectangle; ses murailles, construites en pierres de taille, sont assez élevées et bordées de fossés, dont une partie est baignée par l'eau des lagunes, c'est-à-dire du canal. Ces murs sont flanqués par neuf à dix tours bastionnées, qui sont de forme sémi-circulaire du côté d'*Amocouki*, et rectangulaires du côté de *Xéroméro*.

Cette forteresse est entourée d'eau du nord-est à l'ouest, d'où la langue de terre sur laquelle elle est bâtie se dirige sur le cap *Nord* de l'île, auquel elle s'unit. On ne trouve sur cette langue de terre que des moulins à vent, construits de même que ceux de Prévéza, et une église très-révérée par les Grecs.

Les Leucadiens assurent que l'ancienne ville de Sainte-Maure existoit à l'ouest de la forteresse, entre la langue de terre et l'île. Ils croient que cette ville et son port ont été détruits partie par les Turcs, et partie par les tremblemens de terre et les eaux de la mer.

La forteresse a deux portes, situées vers l'est et l'ouest, défendues chacune par plusieurs ouvrages. La première est la mieux fortifiée et placée sur un banc de sable qui forme le prolongement de la langue de terre citée ci-dessus. Ce banc s'étend jusque près de la terre ferme. Il n'est couvert, dans les plus gros temps, que par un mètre d'eau. L'autre porte se trouve du côté d'*Amocouki*.

Cette place est assez grande, mais elle n'est pas susceptible d'une bonne défense, vu le mauvais système de son tracé, et la construction des ses fortifications, dont les terre-pleins, parapets et épaulemens sont tout en pierres. Elle renferme quelques casernes, magasins et autres bâtimens militaires, en mauvais état; plusieurs maisons de particuliers et des citernes.

La forteresse de Sainte-Maure fut bâtie sur la fin du treizième siècle par le comte *de Tochis*, seigneur napolitain, qui acheta quelque temps après la souveraineté des îles de Céphalonie, de Zante et d'Ithaque. Ce comte donna le nom de *Sainte-Maure* à l'île de Leucade, à sa capitale, et à la forteresse qu'il avoit fait bâtir.

On voit près de la forteresse de Sainte-Maure un aquéduc, construit par les Turcs, sous *Bajazet II*, lequel traverse les lagunes. Il est bâti

tout en pierres de taille, et servoit autrefois à conduire dans la forteresse l'eau de la source de *Mégalivrisi*. Cet aquéduc a près de deux kilomètres de long, et repose sur plus de trois cents arcades (354, je crois, c'est-à-dire autant d'arcades qu'il y a de jours dans l'année des Mahométans). Il a environ trois mètres de hauteur totale et un de largeur. Il est dégradé en plusieurs endroits sur sa plate-forme; de sorte que l'on peut voir les tuyaux qui servoient à contenir l'eau. Ces tuyaux sont en terre cuite. L'arcade du milieu est beaucoup plus élevée et plus large que les autres; pour la franchir il faut monter et descendre trois degrés. On a donné à cette arcade de plus grandes dimensions qu'aux autres, afin que les *monoxilons*, dont les Leucadiens se servent pour naviguer dans les lagunes, puissent passer dessous. L'aquéduc aboutit, du côté d'*Amocouki*, à une ancienne fontaine; son utilité actuelle consiste à servir de pont de communication entre la forteresse et la ville : ce qui évite de parcourir une distance de plus de huit kilomètres. Comme ce pont n'a point de parapets, il est dangereux d'y passer lorsque les vents soufflent violemment sur la longueur du canal.

Les *monoxilons* sont des espèces de pirogues formées d'un seul tronc d'arbre que l'on creuse

au ciseau. Ils ont ordinairement trois mètres de longueur, soixante-dix centimètres de largeur et autant de profondeur. Ces pirogues vont à voiles et à rames.

A l'est et à environ un kilomètre et demi de la forteresse de Sainte-Maure, dans le pays de *Xéromèro*, on voit les ruines d'une ancienne forteresse turque, bâtie sur une pointe de rocher, située au bord du canal. Les Leucadiens croient que l'ancienne ville de Sainte-Maure fut détruite d'abord par l'artillerie de cette forteresse; mais il faudroit que cela fût arrivé avant l'érection de la forteresse bâtie par le comte de *Tochis*.

La rade de Sainte-Maure se trouve à quatre kilomètres et au *N. N.-E.* de la forteresse. Elle a un bon fond de vase, et porte jusqu'à cinquante mètres d'eau. Une fontaine, située près du cap *Nord* de l'île, sert d'aiguade aux vaisseaux qui mouillent dans cette rade.

L'île de Sainte-Maure est l'ancienne *Leucadia insula*, célèbre par un promontoire très-élevé, d'où les amans malheureux se précipitoient dans la mer. Ce promontoire est situé à environ un myriamètre et demi et au nord-ouest d'*Amocouki*. Il s'appelle aujourd'hui *Cap Ducato*. En parcourant les environs de ce cap, on se rappelle avec attendrissement que la célèbre

et malheureuse *Sapho*, ne voulant pas survivre à la trahison de son amant *Phaon*, se précipita du haut du rocher de Leucade. Près de ce rocher se trouvoit autrefois un temple fameux dédié à Apollon : c'est ce que *Virgile* nous indique dans le troisième livre de l'Énéide : « *Bientôt le promontoire de Leucade s'offrit à* » *nos yeux avec le temple d'Apollon, si redou-* » *table aux navigateurs.* »

L'île de Leucade étoit auparavant une pres-presqu'île jointe à l'Acarnanie par un isthme très-étroit, qui, selon plusieurs auteurs anciens, fut coupé par les Corinthiens. La ville de Leucade étoit située sur cet isthme et adossée au penchant d'une montagne exposée au nord : alors cette ville se trouvoit sur la gauche de l'endroit où existe aujourd'hui celle d'*Amocouki*, mais plus en arrière, du côté de la montagne ; car il n'est guères probable que les Corinthiens, ou la mer, aient pu enlever le coteau sur lequel elle étoit bâtie. Le nom de Leucade pourroit avoir été donné à cette ville à cause de la blancheur de l'isthme sablonneux près duquel elle étoit située.

Virgile vient à l'appui de mon opinion, relativement à la position de la ville de Leucade. Ce poëte, dans le livre III de l'Enéide, fait débarquer son héros près de cette ville et du

rivage

rivage d'Actium, qui forme aujourd'hui la rive gauche du canal de Prévéza : «*Nous jugeâmes* » *à propos*, dit Énée, *de relâcher à cette* » *côte* (de Leucade); *nous mouillâmes dans* » *la rade, nous prîmes terre, et nous nous* » *rendîmes dans la petite ville bâtie sur cette* » *pointe* ». Or, la pointe dont parle *Virgile* est le cap *Nord* de l'île de Sainte-Maure, lequel se trouve presqu'en face de l'embouchure du canal de *Prévéza*.

Les Leucadiens furent d'abord gouvernés par *Ulysse*, roi d'Ithaque, après la mort duquel ils se formèrent en république démocratique. Ils ne restèrent point inactifs pendant la guerre du Péloponèse, où ils soutinrent la cause des Corinthiens et des Lacédémoniens; mais leurs flottes furent souvent battues par celles d'Athènes et de Corcyre. Ces insulaires se liguèrent avec toute la Grèce contre *Philippe*, roi de Macédoine. Ils prirent part à l'expédition de *Dion* contre *Denys*, tyran de *Syracuse*.

Lorsque les Romains eurent soumis la plupart des républiques grecques, l'île de Leucade passa aussi sous leur domination. Cette île appartint ensuite à l'empire d'Orient jusque sous le règne de *Baudoin II*, où elle fut prise par le comte *de Tochis*, qui s'en fit souverain.

L'île de Sainte-Maure fut conquise alternativement par les Turcs et par les Vénitiens dans les 15.e, 16.e, 17.e et 18.e siècles. Enfin, elle fut assurée à la république de Venise par le traité de *Passarowitz.*

CHAPITRE XII.

Voyage à Ithaque, *ou* Thiaki. — *Description de cette île, du bourg et de la baie de* Vathi.

Les vents contraires ayant empêché *la Cybèle* de se rendre dans le port *Drapano*, les généraux s'embarquèrent près de la Tourette, dans la matinée du trois vendémiaire an 7, toujours sur la felouque de Prévéza.

Après avoir traversé l'espèce d'archipel formé entre les côtes de *Xéroméro* et l'île de *Sainte-Maure*, par les îles de *Calamo*, de *Méganissi*, de *Castro*, etc., nous entrâmes dans la baie de *Vathi*, et nous débarquâmes, dans la nuit, au bourg du même nom, situé sur l'île d'Ithaque. Les généraux logèrent chez le médecin du bourg.

L'île d'*Ithaque*, appelée *Thiaki* par les Grecs modernes, est montueuse et généralement aride. Elle ne renferme d'autres arbres que des oliviers, des orangers, des citronniers, des cyprès, des figuiers et des grenadiers. Cette île a cinq myriamètres de circuit. Elle n'est séparée

de celle de Céphalonie que par un canal d'environ deux myriamètres de longueur et un de largeur, appelé canal de *Viscardo*, au milieu duquel est un écueil nommé *Dascalia*.

La population de l'île d'Ithaque s'élève à sept mille cinq cents ames. Elle est répartie entre trois bourgs et quelques villages et hameaux. Malgré la nature pierreuse du sol de l'île on y recueille des grains, des légumes, de l'huile, des fruits acides, et du vin en quantité presque suffisante pour la nourriture des habitans. L'île produit en outre, année commune, vingt-cinq mille myriagrammes de raisins de Corinthe, que les Ithaciens exportent pour se procurer les denrées dont ils sont privés. On recueille aussi dans cette île du lin d'une très-grosse espèce et un peu de coton; la chasse n'y est point abondante et consiste en oiseaux de passage. L'île manque de bois et de bestiaux; on y éprouve de foibles tremblemens de terre, et l'on y trouve une grande quantité d'eaux vives.

Le vin d'Ithaque est rouge et tartareux; il est très-capiteux et peu agréable au goût. Le gros raisin que l'on recueille dans l'île est délicieux lorsqu'il est mangé frais; ce qui prouve que la mauvaise qualité du vin provient de la manière dont on le fait.

Les Ithaciens sont industrieux, laborieux,

sobres et très-hospitaliers. Ils aiment beaucoup les Français, et professent tous la religion grecque. Il y a dans l'île plusieurs couvens de caloyers et un assez grand nombre d'églises.

L'île d'Ithaque a vers l'est trois ports, vastes, profonds et sûrs. Ils sont entourés de hautes montagnes, et placés dans trois anses situées près l'une de l'autre, en façon de trèfle de carte, dont la queue est formée par l'entrée commune de ces ports : le premier, situé à droite, en entrant dans la *baie de Vathi* (nom que l'on donne collectivement à ces trois mouillages), s'appelle *Mouli :* c'est une espèce de rade à l'entrée de laquelle se trouvent deux écueils. Le port le plus grand et le plus sûr est nommé *Vathi ;* il est au fond de la baie. Le troisième port, qui se trouve vis-à-vis de la rade de Mouli, est le plus profond et s'appelle *Skinosa ;* il porte jusqu'à soixante mètres d'eau. Ces mouillages peuvent recevoir toutes sortes de vaisseaux.

Le bourg de *Vathi* est le plus considérable de l'île. Il est bâti en demi-cercle autour et au fond de l'anse du même nom ; on y trouve plusieurs maisons à deux étages, bien construites. Toutes les habitations sont propres au dedans et agréables au dehors. Le penchant des montagnes qui couronnent ce bourg est couvert de vignes, d'oliviers et d'orangers. Sur la cime de

ces montagnes on voit plusieurs moulins à vent à huit ailes. Les femmes de Vathi sont fraîches, et vêtues simplement et proprement; elles jouissent d'une assez grande liberté.

Au milieu du port de Vathi est une petite île, sur laquelle sont bâtis une église et un couvent de caloyers, nommé *Saint-Sauveur*. Vis-à-vis de cette île, sur la gauche du bourg, on voit les ruines d'un ancien édifice appelé *le Palais*, lesquelles consistent dans les restes d'une voûte et quelques pans de murs. En face de ces ruines, sur une petite hauteur située derrière le bourg, est une église grecque, où l'on trouva, il y a peu d'années, une grande pierre de marbre, sur laquelle étoit gravé, en lettres majuscules et en langue grecque ancienne, un décret. On lisoit cette phrase en tête de ce décret:

Le peuple étant assemblé, le sénat a décreté.....

Ce marbre fut acheté par un noble vénitien, qui le transporta à Venise.

Les Ithaciens croient que quelques ruines, qui se trouvent sur le penchant de la montagne située à la gauche de Vathi, sont celles de l'ancienne capitale de leur île, bâtie postérieurement au règne d'*Ulysse*. Ils pensent aussi que d'autres débris antiques, que l'on voit encore dans une petite gorge qui tourne derrière ce

bourg, sont ceux de l'ancienne citadelle d'Ithaque.

Ptolémée, *Scylax*, *Pline* et *Cicéron* disent, en parlant d'*Ithaque*, qu'il y avoit dans cette île une ville du même nom. *Pline* dit que cette ville étoit placée (Cicéron dit *perchée comme un nid*) sur des rochers escarpés. *Scylax* dit une *ville et un port*. Homère, en parlant de cette ville, dans l'*Odyssée*, dit qu'elle se trouvoit *sur le mont Onéion*.

Quelques auteurs modernes ont prétendu que l'île de *Thiaki* étoit l'ancienne *Dulichium*, et non pas *Ithaque*; mais *Homère*, dans le chant II de l'Iliade (1), dit que *Dulichium* et les *Échinades*, îles situées dans la mer Ionienne, en face de l'Élide, fournirent quarante vaisseaux pour le siége de Troie. Ce poète dit ailleurs, qu'*Ulysse conduisit les Ithaciens sur la flotte de douze vaisseaux qu'il amena devànt Troie*; ce qui n'a rien de commun avec la flotte fournie par *Dulichium* et les *Echinades*.

Pausanias rapporte que *Dulichium* étoit le nom d'une ville de l'île de *Samé* (Céphalonie). Il ne faut alors plus s'étonner de ce que plusieurs auteurs anciens citent si souvent *Dulichium* comme un lieu voisin d'*Ithaque*, et

(1) Traduction de M. *Bitaubé*.

gouverné aussi par *Ulysse*; car ces auteurs ont pu dire *les habitans de Dulichium*, comme *Homère* a dit *les habitans de Samos*; et d'ailleurs les quarante vaisseaux que, selon ce poëte, *Dulichium* et les *Echinades* fournirent pour l'expédition contre *Troie*, n'ont pu l'être, en majeure partie, que par une île plus puissante en marine que toutes les Echinades et Ithaque ensemble.

Les passages d'*Homère* que je viens de rapporter ne sont pas les seuls qui prouvent que l'île de *Thiaki* est l'ancienne Ithaque. Ce poëte, dans le chant IV de l'Odyssée, cite une île appelée *Astéris*, qu'il peint hérissée de rochers, offrant sur ses côtes deux bons ports contigus, et située entre *Ithaque* et *Samé*. Il paroît que l'île d'*Astéris* n'est autre que l'écueil *Dascalia*, qui se trouve au milieu du canal de *Viscardo*, ainsi que je l'ai dit plus haut. Cet écueil n'offre point, il est vrai, les deux bons ports dont parle *Homère*; mais ces ports ont sans doute été détruits par la violence des eaux qui circulent dans le canal de *Viscardo*; car pendant le laps de temps écoulé depuis le siècle où vivoit *Ulysse*, ou celui dans lequel *Homère* écrivoit, jusqu'à nos jours, la mer a dû opérer de grands changemens sur toutes ces côtes.

Homère dit que ce fut dans l'île d'*Astéris*

que les amans de *Pénélope* se cachèrent pour dresser des embûches à *Télémaque*, à son retour de Pylos. Ce poète fait dire à *Antinoüs*, l'un de ces amans téméraires, dans les imprécations qu'il vomit contre le fils d'*Ulysse* : « *Qu'à son retour il rencontre des piéges funestes dans le détroit d'Ithaque et des âpres rocs de Samé.* » On voit clairement qu'il ne peut être question ici que du canal de *Viscardo*.

Il paroît que du temps d'*Ulysse* et d'*Homère* l'île d'Ithaque étoit plus boisée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Cette circonstance, jointe à la situation avantageuse des trois ports de la baie de *Vathi*, aura sans doute décidé *Ulysse* à fixer sa résidence dans cette île, qui d'ailleurs étoit sa patrie. Je pense que l'île d'Ithaque a reçu ce nom, d'*Ithacus*, fils de *Ptérélas*, l'un de ses premiers rois. Cette île a toujours suivi le sort politique de celle de Céphalonie.

On trouve au bord de la mer, à une petite distance du bourg de *Vathi*, une source d'eau douce, très-abondante et salubre. Les savans des îles ioniennes prétendent que l'endroit d'où sort cette source est le rocher de *Corax* ; et qu'elle est la fontaine d'*Aréthuse*, tous deux cités par *Homère* dans l'Odyssée. Nous bûmes de l'eau de cette fontaine chez le docteur de

Vathi; je la trouvai limpide, fraîche, légère, et fort agréable au goût. Il seroit possible que la réunion de tant de bonnes qualités eussent engagé *Homère*, qui paroît avoir visité l'île d'Ithaque, à diviniser l'eau du rocher de *Corax*.

CHAPITRE XIII.

Voyage à Céphalonie. — *Description de cette île.* — *Château de Céphalonie.* — Argostoli. — Lixuri. — *Forteresse d'*Asso. — *Evénemens arrivés dans la ville de Lixuri, en prairial an* 6. — *Retour à Prévéza et à Corfou.*

LES généraux se rembarquèrent à *Vathi*, le 4 vendémiaire à midi, à l'effet de gagner l'île de *Céphalonie.* Comme le temps étoit fort calme, on fit remorquer notre felouque par une barque conduite par des rameurs, afin que nous pussions sortir plus tôt de la baie. Une vingtaine d'Ithaciens, armés de tromblons, montèrent sur cette barque, et saluèrent les généraux de plusieurs décharges de leurs armes. Lorsque nous fûmes arrivés à la hauteur de la rade de *Mouli* et du port *Skinosa*, ces Ithaciens exécutèrent une salve qui fit sur nous un effet merveilleux par le grand nombre et la force des échos que produisirent les trois anses, et sur-tout les anfractuosités des montagnes dont ces anses sont environnées. Aussitôt que nous fûmes sortis de

la baie, les Ithaciens d'escorte exécutèrent la salve d'adieu, et la barque de remorque nous quitta.

Le calme nous ayant contraints de naviguer à la rame pendant une partie de l'après-midi, et des vents contraires s'étant élevés vers le soir, nous fûmes obligés de relâcher dans le petit port de *Saint-Nicolas*, situé au nord-est de l'île d'Ithaque, vis-à-vis de celle de *Sainte-Maure*. L'anse de *Saint-Nicolas* est dominée par une petite montagne, sur laquelle se trouve un hermitage qui donne son nom au mouillage : près de là est un hameau, et un peu plus loin, dans l'intérieur, un des trois bourgs de l'île. Après avoir soupé chez le caloyer gardien de cet hermitage, nous nous rembarquâmes vers neuf heures du soir, pour profiter d'un vent favorable qui s'étoit élevé presque aussitôt notre arrivée dans le port de *Saint-Nicolas*.

Nous passâmes cette nuit, la journée du 5 et la nuit suivante à bord de la felouque, ayant tantôt des calmes et tantôt des vents peu favorables. Enfin le 6 au matin nous embouquâmes la *baie de Céphalonie*; et après avoir doublé la ville de *Lixuri* sur notre gauche, nous débarquâmes à *Argostoli*, ville capitale de l'île.

Argostoli est situé vers le fond du canal *sud-est* de la baie de Céphalonie, sur la rive gauche

de ce canal. Cette ville est petite, et bâtie en forme d'amphithéâtre sur le bas d'une colline placée près de la baie. Elle n'a qu'une seule rue, qui la traverse dans sa longueur; ses maisons sont construites en pierres, et n'ont pour la plupart qu'un étage, à cause des tremblemens de terre auxquels l'île est sujette. Le port d'Argostoli est sûr et peut contenir un grand nombre de gros vaisseaux marchands. Il a un bon fond de vase.

Entre Argostoli et *Livato*, bourg situé sur le bord de la mer, à un myriamètre et au sud de cette ville, est une plaine longue de huit kilomètres, large de quatre, et toute plantée en vignes de Corinthe et autres qui produisent du raisin muscat et du raisin blanc, dont on fait des vins presque aussi agréables que ceux d'Espagne, de Madère et de l'Archipel. D'autres cantons de l'île renferment une quantité immense de ces trois espèces de vignes, dont les produits forment la principale richesse de l'île. La plaine d'Argostoli est la seule qui se trouve dans l'île. La partie de cette plaine située vers le fond du canal du sud-est, est marécageuse et rend le séjour d'Argostoli mal-sain pendant le temps des grandes chaleurs. Le canal *sud-est* de la baie prend le nom d'*Argostoli;* celui de l'est s'appelle *canal de Lixuri.*

Le bourg de *Livato* est habité par les principaux marins de l'île. Près de ce bourg est un port où ces marins tiennent la plupart des bâtimens avec lesquels ils exportent, pour le compte des négocians des îles ioniennes et de la Morée, les produits de ces différens pays, dans le Levant et la Barbarie, en Italie, en France et en Espagne. Le canton de *Livato* est situé vis-à-vis de l'île de Zante. Ce canton étant celui qui renferme le plus de vignes des trois espèces, est aussi le plus riche de Céphalonie. Le terrain où l'on cultive ces vignes ressemble parfaitement à celui de la *Côte-d'Or* (France).

L'ancienne forteresse de *Céphalonie*, appelée actuellement *le Château*, est située à un myriamètre et au sud-est d'Argostoli. Le chemin de cette ville au château est couvert de ruines de maisons détruites par des tremblemens de terre, et bordé de haies d'aloès ordinaires, de la plus grande beauté.

Le château est placé sur une montagne très-haute, peu éloignée de la mer, laquelle domine les cantons de Livato, d'Argostoli et de Lixuri, et une grande étendue de terrain sur la rive droite du canal d'Argostoli. Un grand village, nommé *le Bourg*, et adossé à la forteresse, est bâti partie sur le haut de cette montagne et partie sur la colline qu'elle forme du côté de la

mer. La plupart des maisons de ce village et des différens édifices militaires et autres qui se trouvent dans le château ont été détruits par des tremblemens de terre, dont le plus considérable eut lieu il y a quarante-sept ans et dura quarante jours, pendant lesquels les Céphaloniotes furent obligés d'abandonner leurs maisons, de crainte d'y être ensevelis tout vivans.

La forteresse de Céphalonie a la forme d'un ovale applati. Elle est ceinte de remparts qui sont encore en assez bon état, et flanquée par trois tours bastionnées, dont deux sont situées du côté d'Argostoli : la troisième se trouve en face du bourg. Ces remparts n'ont point de fossés et sont bâtis sur des rochers escarpés. Ils sont garnis de terre-pleins et de parapets en maçonnerie, percés de creneaux pour la mousqueterie.

Le château n'a qu'une entrée, qui est placée du côté du bourg ; on voit dans son intérieur les ruines d'un grand nombre d'édifices. Il n'y a d'entièrement conservé que le magasin à poudre, deux églises grecques, deux églises latines et quatre maisons de particuliers. Cette forteresse fut bâtie par les empereurs grecs, et restaurée par les Vénitiens, qui firent à ses ouvrages les changemens que nécessitoit l'invention de la poudre de guerre. Elle est assez grande et a dû être importante autrefois par sa situation au-dessus

des plus hautes montagnes de la partie méridionale de l'île. Elle renfermoit les bâtimens nécessaires pour loger une forte garnison et un certain nombre d'habitans; on y voit encore plusieurs vastes et profondes citernes.

Il paroît que les Turcs et les provéditeurs vénitiens ont exercé de grandes cruautés dans le château. On nous fit voir la pierre où étoit placée la broche de fer dont les premiers se servoient pour empaler leurs victimes, et une autre pierre où les provéditeurs faisoient placer ceux qu'ils avoient condamnés à être fusillés.

Le château de Céphalonie n'est point habité actuellement. Du plateau sur lequel il est situé on découvre une grande partie de l'île, les côtes de la Morée, voisines de *Patras* (autrefois l'Elide), l'île de *Zante* et la Méditerranée.

De la même position on aperçoit très-distinctement la *Montagne noire*, située à l'est et à environ un myriamètre et demi du château. Cette montagne est couverte de pins, de sapins et de chênes qui forment un bois nommé *la Forêt noire*. Cette forêt est la seule que l'on trouve dans l'île. Elle sert de repaire à beaucoup de brigands du continent et des îles ioniennes. La montagne noire est l'ancien mont *Enos* ou *Ennos*, cité par *Hésiode*, contemporain d'*Homère*, par *Pline* et *Démosthènes* : Jupiter avoit

sur

sur ce mont un temple célèbre dans toute la Grèce.

Les paysans qui habitent les gorges de la montagne noire, sont des espèces de sauvages avec lesquels il est difficile de traiter. La plupart d'entr'eux ne descendent qu'une fois l'an à Argostoli ou à Lixuri; beaucoup même ne sont jamais sortis de leurs cabanes, que l'on peut bien appeler des tanières.

Les généraux partirent d'Argostoli le 9, pour se rendre à *Lixuri*. Nous nous embarquâmes sur la felouque de Prévéza. Le vent du sud souffloit avec une telle violence, sur la longueur du canal, et la mer devint si forte au moment de notre départ, que nous ne fîmes pas sans danger le trajet d'Argostoli à Lixuri. Ces deux villes sont distantes d'environ six kilomètres : cependant nous parcourûmes cet espace en moins de quinze minutes. Heureusement que l'on nous avoit donné à Argostoli un pilote céphaloniote, qui, connoissant parfaitement la baie et sachant couper adroitement la lame, nous préserva des accidens que sans lui nous pouvions éprouver; mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que nous pûmes débarquer à Lixuri, vu la grosseur et l'extrême agitation de la mer, et la situation de ce port que bordent des rochers assez escarpés, au pied desquels se trouve une grande profondeur d'eau.

Lixuri, quoique la seconde ville de l'île, est plus grand et plus peuplé qu'Argostoli. Cette ville est située sur la rive droite de la baie, vis-à-vis de l'embouchure du canal d'Argostoli. Elle forme l'arc d'un quart de cercle autour de l'anse où se trouve son port. Lixuri est mieux bâti qu'Argostoli, mais les tremblemens de terre y ont fait plus de ravages que dans cette dernière ville : l'air y est beaucoup plus sain quedans la capitale ; aussi ses habitans jouissent-ils d'une meilleure santé que les Argostoliens. La population de Lixuri s'élève à près de cinq mille ames.

Les environs de cette ville sont plantés en vignes et en cotonniers communs. On y trouve de fort beaux pieds d'aloès ordinaires. Les femmes de Lixuri sont plus jolies que celles d'Argostoli. On fabrique dans ces deux villes une grande quantité de toiles de coton (appelées *dimito et scamito*) et de liqueurs aromatisées, et des tapis de crin.

Les Argostoliens ont toujours montré une grande antipathie pour les Lixuriens qui leur rendent le réciproque avec usure. Cette haine provient de la prépondérance que chacune de ces villes veut avoir exclusivement sur sa rivale : l'une, parce qu'elle est la résidence des représentans du gouvernement et le chef-lieu de l'île ; l'autre, à cause qu'elle est la plus considérable.

—

Dans le mois de prairial an 6, quelques intrigans, voulant tirer parti de cette rivalité pour exciter des troubles dans l'île, stimulèrent les Lixuriens et les paysans des environs de cette ville, et les engagèrent à se venger des Argostoliens, auxquels les Français avoient aussi accordé la prééminence, en plaçant dans leur ville l'administration centrale et les autres autorités civiles du département d'Ithaque. Les Lixuriens et leurs voisins, s'étant laissés égarer par ces insinuations perfides, se réunirent en armes et se disposèrent à attaquer les Argostoliens.

M. *Mialet*, chef de bataillon à la 6e. demi-brigade, commandant la force armée de l'île, ayant été instruit de ce qui se passoit à Lixuri, dépêcha aussitôt des ordonnances à Corfou et à Zante, pour en donner connoissance aux généraux *Chabot* et *la Salceste*, et pour leur demander du secours. Cet officier se transporta ensuite à Lixuri avec un fort détachement, afin d'y rétablir la tranquillité. La garnison de cette ville étoit commandée par M. *Gabory*, chef de bataillon à la 6.e demi-brigade. M. *Mialet*, ayant parlé aux Lixuriens avec beaucoup de douceur, parvint à ramener la plus grande partie des mutins; mais un certain nombre de ceux-ci, tout en annonçant qu'ils respecteroient les

Français, ne vouloient ni se retirer, ni se désister de leur projet. M. *Mialet*, jugeant alors qu'il étoit nécessaire de montrer de la fermeté pour en imposer aux agitateurs, fit rassembler sur la grande place la garnison et le détachement venu d'Argostoli, et somma les Lixuriens et leurs alliés de se retirer chez eux, ce que ces mutins firent; mais comme il faisoit nuit alors, quelques-uns se permirent de faire une décharge de leurs armes sur la troupe française, et atteignirent deux sous-officiers, dont l'un mourut sur-le-champ.

Quelques jours après, un brick de guerre, envoyé de Corfou, mouilla dans le port de Lixuri. Ce brick portoit deux compagnies de grenadiers de la 79.ᵉ demi-brigade, lesquelles contribuèrent à ramener l'ordre parmi les Lixuriens.

La baie de Céphalonie peut recevoir par-tout de gros bâtimens. Elle est formée par deux canaux contigus, dont l'un se dirige à l'est, et l'autre au sud-est. La ville d'Argostoli se trouve à deux kilomètres du fond de ce dernier. L'autre canal se prolonge à trois kilomètres de Lixuri : tous deux se terminent par des marécages. La baie a une profondeur d'environ un myriamètre. A son embouchure est un écueil appelé *les Gardiens*, sur lequel se trouve un couvent de caloyers.

Au nord de l'île de Cephalonie, sur une espèce de péninsule très-élevée, qui s'avance d'environ trois kilomètres dans la mer, est la vieille forteresse d'*Asso*, bâtie par les Vénitiens en 1595. Le promontoire d'Asso est surmonté par un long plateau où se trouve la forteresse; il est borné, du côté de la mer, par des rochers hauts et escarpés.

Les fortifications et les bâtimens de cette forteresse ont été détruits en partie par les tremblemens de terre : le temps et la négligence des Vénitiens ont fait le reste. On peut juger par ses ruines qu'elle a été très-importante autrefois, et qu'elle étoit destinée à servir de retraite contre l'ennemi, aux habitans de la partie septentrionale de l'île. La grande quantité de maisons de particuliers que l'on voit dans les différentes forteresses des îles ioniennes, indique que les Vénitiens avoient permis aux nobles et aux principaux habitans des villes, bourgs et villages voisins de ces places, de s'y loger en cas d'incursion de la part des Turcs.

La situation de la presqu'île d'*Asso* est telle qu'en y construisant les ouvrages convenables pour fermer l'isthme d'une manière formidable, on pourroit y former un camp retranché de plus d'un myriamètre de circuit, où quinze mille habitans pourroient se réfugier et se dé-

fendre long-temps contre une armée innombrable d'assaillans. Le village d'*Asso* est bâti sur l'isthme, au-dessous de la forteresse qui ferme l'entrée de la péninsule. Ce village est à environ trois myriamètres d'Argostoli et deux et demi de Lixuri; près de là est un petit port.

Il n'y a aucune rivière dans l'île. On y trouve une assez grande quantité de sources d'eau douce; mais ces sources sont placées de manière que, dans certaines parties, on est obligé d'aller chercher l'eau fort loin. Les côtes de l'île offrent un grand nombre de mouillages et de ports, dont les moins sûrs sont ceux situés sur le canal de *Viscardo* (à l'est), et sur-tout la rade de *Samos*, qui est très-exposée aux vents du sud-est : ces vents, y entrant par la passe située de ce côté, restent comme engouffrés entre les hautes montagnes qui bordent le canal, et forment dans cette rade plusieurs tourbillons avant de pouvoir prendre leur essor par la passe du nord-ouest, qui est très-étroite. Un autre inconvénient que l'on rencontre dans la rade de Samos, c'est que le fond de cette rade, allant en pente vers le nord-ouest, entraîne le vaisseau de ce côté, lorsque le vent du sud-est souffle, et qu'alors l'ancre glisse et finit par ne plus trouver de fond. Les rocs nuds et escarpés dont ces côtes sont bordées, n'offriroient aucun espoir de salut

aux malheureux qui échoueroient sur ces rives arides et désertes.

L'île de Céphalonie produit annuellement environ trois cent mille myriagrammes de raisins de Corinthe. On y recueille aussi de l'huile, du lin, du coton, du miel aromatique, de la cire, de la soie, et une très-petite quantité de grains et de légumes. Les objets d'exportation les plus considérables après le raisin de Corinthe, sont l'huile et le vin. Cette île renferme un grand nombre de caroubiers, de citronniers, d'orangers et de figuiers. Elle produit des melons d'hiver excellens. On y élève très-peu de bestiaux; toutes les denrées qu'elle ne produit ou qui ne s'y fabriquent pas, sont tirées de la Morée et de l'Italie. L'île de Céphalonie renferme quelques moulins à vent à huit ailes; la grande quantité de simples et d'aromates qui y croissent est peut-être la cause de ce que l'on y trouve beaucoup plus de médecins que dans les autres îles.

Cette île est plus grande d'un cinquième que celle de Corfou. On y trouve deux villes, plusieurs bourgs et environ cent vingt villages et hameaux qui renferment une population de soixante-neuf à soixante-dix mille ames.

On éprouve dans l'île de Céphalonie une sécheresse excessive pendant l'été. A l'approche

de l'hiver, les pluies sont si abondantes que l'eau descend par torrens du haut des montagnes, et entraîne dans son cours le peu de terre végétale éparse sur les rocs dont ces montagnes sont formées; de sorte qu'elle ne présentent souvent à l'œil du voyageur que des masses de rochers escarpés et arides, parce que l'herbe et les arbustes qui y croissent pendant l'hiver et le printemps sont desséchés par les grandes chaleurs, et ensuite déracinés et enlevés par la rapidité et la grande quantité des eaux du ciel.

Il seroit utile de planter des collines et les différentes gorges de cette île, où il se trouve un peu de terre végétale, en arbres fruitiers et autres, qui donneroient aux habitans de l'ombre et de la fraîcheur, tandis que leurs racines, en s'entrelaçant parmi les rochers, arrêteroient l'éboulement des terres.

Les Céphaloniotes se rendent annuellement en Morée, à l'exemple des Zantiotes, pour aider les Moriotes dans leur récolte. Ils reviennent dans leur pays vers la fin de l'été, et y rapportent des grains, des légumes secs et quelques bestiaux.

Le Céphaloniote est généralement fier, brave, intelligent, sobre, rusé, intrigant et vindicatif. Lorsqu'il a résolu d'exécuter une entreprise quelconque, il ne néglige rien pour y parvenir. Il est

de tous les Grecs le plus propre à acquérir des lumières de tout genre, et de se porter à de grandes actions; mais il est aussi le plus dangereux par sa fourberie, son ambition et sa cupidité. *Homère* connoissoit bien les habitans de l'ancienne Céphalénie. Ce poëte divin, dans le chant IV de l'Iliade, cite *les fières cohortes des Céphaléniens*, et les fait apostropher, ainsi que les Athéniens, par Agamemnon, en ces termes:
» *O fils de Pétéus* (Ménesthée), *de ce roi chéri*
» *des Dieux! et vous dont l'esprit est toujours*
» *armé de stratagèmes et de ruses!* etc. »

On voit un grand nombre de Céphaloniotes s'expatrier pendant une trentaine d'années, pour tenter de faire une petite fortune. Lorsqu'ils ont amassé de quoi vivre avec aisance, ils reviennent dans leurs foyers pour y finir leur vie dans l'oisiveté. Le gouvernement vénitien voulut plusieurs fois empêcher ces sortes d'émigrations, mais il ne put jamais y réussir. Il y a un grand nombre de Céphaloniotes au service de la Russie, tant dans l'armée de terre que dans la marine; plusieurs de ces Grecs occupent des places éminentes.

L'île de *Céphalonie* est l'ancienne *Cephalenia* ou *Cephallenia*, citée par *Thucydide*, *Polybe*, *Scylax*, *Ptolémée*, *Tite-Live*, *Eustathe*, *Pomponius Mela*, *Florus*, etc. *Virgile*, dans le li-

vre III de l'Énéide, appelle cette île *Samé*, nom qui dérive du mot *samos*. On sait que les Grecs donnoient ordinairement ce dernier nom aux lieux très-élevés. *Strabon* dit que l'île de Céphalénie fut nommée ainsi du mot grec *cheffalo* ou *cheffo* (tête), parce qu'elle étoit alors la plus puissante des îles ioniennes. D'autres auteurs anciens nous apprennent que Céphalonie prit son nom de *Céphale* ou *Cephalus*, Athénien de distinction, qui ayant, par accident, tué sa femme *Procris*, et s'étant réfugié à la cour d'*Amphitryon*, souverain de *Samé*, reçut de ce prince le gouvernement de cette île, que Pline appelle *Méléna*.

Céphalonie fut aussi nommée *Tétrapolis*, parce qu'elle renfermoit quatre villes, dont l'arrondissement de chacune formoit une république particulière. Ces villes sont *Samé* ou *Samos*, *Palea*, *Pronus* et *Cranii*.

Samé existoit sur la côte orientale de l'île vis-à-vis de celle d'Ithaque. Cette ville avoit un port et étoit la plus considérable de l'île : c'est pourquoi *Homère*, dans le chant II de l'Iliade, distingue les habitans de *Samos* parmi les Céphaléniens qu'*Ulysse* conduisit devant Troie. Ce passage d'*Homère* et d'autres de *Strabon* et de *Virgile* prouvent que l'île de Céphalénie étoit sous la domination d'*Ulysse* : la ville de *Samé* résista

seule aux Romains lorsqu'ils envahirent l'île, et elle soutint un siége de quatre mois.

Palea se trouvoit, à ce que croient quelques savans de l'île, aux environs et sur la rive droite du canal d'*Argostoli*. Pausanias dit que cette ville s'appeloit auparavant *Dulichium*.

Pronus, que *Polybe* ne cite que comme un lieu fortifié, se trouvoit vers le nord-est de l'île, entre le promontoire d'*Asso* et le cap *Viscardo*.

Plusieurs voyageurs ont pensé que quelques ruines que l'on voit aux environs d'Argostoli sont celles de *Cranii*. M. *Mentelle* (1) dit que *Cranii* se trouvoit à l'ouest sur un petit golfe. Le sentiment de ce savant indiqueroit plutôt que cette ancienne cité existoit sur le canal de *Lixuri*, près de cette ville, dans un lieu où l'on voit encore les débris d'un tombeau antique.

Il est à présumer que ces quatre villes n'étoient pas les seules que renfermoit l'île; car on voit en beaucoup d'endroits des ruines dont on ne peut déterminer l'origine. *Thomas Porcacchi* dit que près du port *Viscardo* se trouvoit autrefois la ville de *Pétulia* ou *Pitilia*. Strabon dit que cette ville a existé dans l'île de Céphalénie, et qu'elle avoit été bâtie par *Caïus An-*

(1) *Encyclop. Méthod.* Géograph. ancienne.

toine, oncle de *Marc Antoine*, pendant son séjour dans cette île.

Les descendans de *Céphalus* ayant abandonné l'île de Céphalonie, les insulaires se partagèrent en quatre petites républiques.

Les Céphaloniens prirent part aux troubles de la Grèce, et soutinrent tantôt le parti du Peloponèse et des Corinthiens, et tantôt celui des Atheniens et des Corcyriens. Ils ne furent soumis par les Romains que long-temps après le reste de la Grèce.

L'île de Céphalonie passa, vers le milieu du quatrième siècle, sous l'empire d'Orient, à qui elle fut enlevée par les Lombards; à la fin du du dixième siècle, les Vénitiens et les Génois réunis s'en emparèrent lors des croisades. Cette île fut ensuite possédée par *Galus*, prince de Tarente; par les Français, les Navarrois et les Napolitains réunis; par le comte de *Tochis*; par les Turcs, et enfin par les Vénitiens, qui la conquirent sur ces derniers en 1499, après avoir fait le siége du château.

La goëlette *la Cybèle* n'étant pas encore arrivée dans la baie, et notre felouque s'étant ouverte de la proue dans la traversée d'Argostoli à Lixuri, les généraux s'embarquèrent dans l'après-midi du 12 sur une grande barque grecque, à l'effet de se rendre à *Zante*. A peine

étions-nous à un myriamètre de Lixuri, que nous fûmes assaillis par une tempête qui faillit nous jeter sur les côtes de l'île de Céphalonie près du mouillage appelé *la Scala.* Cette tempête étoit très-forte, et nous balotta violemment depuis six heures du soir jusqu'à quatre heures du matin. Le danger que nous courions étoit si éminent, que les marins avoient abandonné la manœuvre pour se recommander à leur chère *Pannaïa Parthenos.* La barque alloit au gré des flots, et paraissoit à tout moment prête à s'engloutir ou à se briser contre les rochers. Dans le cours de la tempête, deux Grecs, craignant que notre barque ne touchât contre des ressifs, entre lesquels nous nous trouvions, voulurent hisser une voile; ce qui faillit nous faire chavirer à bâbord, parce que le vent étoit d'une violence inexprimable : deux officiers s'étoient déjà précipités dans une petite chaloupe que nous menions à la remorque, dont ils s'efforçoient de couper le cordage, afin de se ménager une retraite, ainsi qu'à quelques-uns d'entre nous, lorsqu'on parvint à descendre la voile. Notre barque étant toute désemparée, et la mer continuant d'être fort mauvaise, nous fûmes obligés le lendemain matin de nous diriger sur *Lixuri*, où nous arrivâmes dans un état déplorable, et harassés de fatigue.

La Cybèle étant arrivée dans cette journée devant Lixuri, et le général *Chabot* ayant reçu des dépêches qui lui annonçoient que la Porte nous avoit déclaré la guerre, et qu'*Ali*, pacha, étoit arrivé de l'armée ottomane, et se disposoit à nous attaquer, nous nous embarquâmes le jour suivant sur cette goëlette, pour nous rendre à *Prévèza*, où nous ne pûmes arriver que le 18, parce que nous fûmes contrariés par les vents et par la grande agitation de la mer.

Aussitôt que les généraux furent débarqués, ils allèrent visiter le camp de *Nicopolis*, où se trouvoient alors plus de trois cents Français, la compagnie sulliote de *Christaki*, et cinq à six cents Prévéziens. Toutes ces troupes travailloient à la construction des deux redoutes et des autres ouvrages. Le général fit venir de Sainte-Maure les grenadiers de la sixième demi-brigade et M. *Hotte*, chef de brigade, commandant ce corps, auquel il confia le commandement du camp.

Les généraux étant partis de Prévéza le 22, nous arrivâmes le surlendemain matin dans la rade de *Corfou*.

CHAPITRE XIV.

Situation de la division du Levant et de l'Albanie, au commencement de l'an 7. — Arrivée à Corfou de M. Dubois *(du Haut-Rhin), commissaire général du gouvernement. — Arrestation de l'adjudant-général* Roze *et du sous-lieutenant* Steil, *par* Ali, *pacha. — Combats de Butrinto, entre les Français et les Turco-Albanais. — Evacuation des forts de* Butrinto *et de* Parga, *et de l'île d'Ithaque. — Belle conduite des Ithaciens et des Parganiotes. — Mission du grec Nicolas* Milonas, *auprès de* Mustapha, *pacha de Delvino.*

Les résultats malheureux du combat naval d'*Aboukir* avoient enfin donné aux Anglais l'avantage de recueillir le fruit de leurs intrigues près du divan, en décidant le grand-seigneur, non-seulement à déclarer la guerre à la France, mais encore à s'allier avec les Russes, et à consentir qu'une escadre de cette nation se rendît des ports de la petite Tartarie et de la Crimée dans la Méditerranée et autres mers du Levant, pour agir, de concert avec sa flotte,

contre les différens pays occupés par nos armées et divisions orientales.

Le général *Chabot* ne recevoit point de nouvelles de l'armée d'Italie, dont la division du Levant faisoit toujours partie, et qui se trouvoit alors dans une position très-critique d'après son état de dénuement, et la marche des armées autrichienne et russe. Ce général n'avoit reçu que des réponses évasives à l'égard des nombreuses demandes de troupes, de vivres, de munitions de guerre et d'argent, qu'il avoit adressées au général en chef. Ce dernier, voyant l'Italie menacée par les puissances du nord, et manquant lui-même de moyens de défense, ne pouvoit guères s'occuper de sa division d'outre-mer, ne croyant pas d'ailleurs (telle étoit alors l'opinion générale) que les Turcs voulussent nous déclarer la guerre, et sur-tout s'allier avec la Russie. La division du Levant n'étoit forte, au commencement de l'an 7, que d'environ trois mille cinq cents hommes, dont trois mille deux cent quatre vingt-dix Français.

La situation politique de l'Albanie n'étoit pas propre à rassurer le général *Chabot*, d'après la résolution du divan et le caractère du pacha de Jannina, qui, par ses richesses et par le nombre de ses troupes, exerçoit une grande influence sur l'esprit des pachas ses voisins : de sorte qu'à

l'exception

l'exception de *Mustapha*, pacha; des Sulliotes et des habitans de nos quatre arrondissemens, la Haute et la Basse-Albanie paroissoient plutôt disposées à se liguer cotre nous qu'à nous secourir.

De tous les ennemis que la division avoit à craindre dans cet instant critique, le plus perfide et le plus cruel étoit *Ali*, pacha : jaloux d'étendre sa domination, pour donner un plus grand essor à sa tyrannie et à ses exactions, depuis long-temps il convoitoit les points de *Butrinto*, *Parga*, *Prévéza* et *Vonizza*, et même les îles de *Corfou* et de *Sainte-Maure* (1). C'est pour marquer ses prétentions d'une manière plus efficace que ce pacha ordonna à ses lieutenans, dans le commencement de vendémiaire, de rassembler les bandes turques et albanaises, et de se préparer à marcher contre les Français.

Les lieutenans d'*Ali* agirent avec tant de promptitude, que dès le 15 vendémiaire un grand nombre de Turco-Albanais se cantonnèrent dans

(1) Le général *Chabot* avoit trouvé à Corfou, lors de son retour de Prévéza, une lettre d'*Ali*, par laquelle ce pacha lui faisoit de grandes protestations d'amitié, et lui demandoit, comme gages de notre attachement, les quatre arrondissemens continentaux et la forteresse de Sainte-Maure.

les villages voisins du fort de *Butrinto*, et envoyèrent des patrouilles sur le territoire français. Cependant aucun événement n'eut lieu jusqu'au 19, où *Ali* envoya une lettre à l'adjudant-général *Roze*, commandant à Corfou en l'absence du général *Chabot*, pour l'inviter à se rendre au bourg de *Filiatès*, en Basse-Albanie, afin de conférer avec lui sur les moyens de prévénir les hostilités qui étoient sur le point de commencer.

L'adjudant-général *Roze*, désirant faire le bien, et plein de confiance dans l'amitié que le pacha lui avoit toujours témoignée, partit le lendemain pour se rendre à son invitation. *Ali*, qui étoit descendu à *Filiatès* avec quinze cavaliers albanais, attendoit sa proie dans la maison de l'aga *Zygouri*, commandant l'arrondissement de ce bourg. Aussitôt que M. *Roze* parut, le pacha le fit saisir, garotter sur un cheval, et conduire ainsi jusqu'à *Jannina*, où il le fit jeter dans un cachot infect et obscur.

Telle fut la première hostilité commise par *Ali*. Le vulgaire, habitué à ne juger que d'après les apparences, et toujours enclin à accabler les malheureux, regarda la disparition de l'adjudant-général *Roze* comme une trahison, et ne vit en lui qu'un lâche transfuge, parce qu'on se rappela ses liaisons avec le pacha, lorsque

celui-ci étoit notre ami ou paroissoit l'être ; ajoutant qu'*Ali* l'avoit attiré à lui en le mariant à la fille de l'un de ses principaux officiers, qu'il avoit dotée. Je ferai observer que la dot de cette Grecque ne s'étoit montée qu'à quinze cents piastres (environ quatre mille cinq cents francs). On auroit dû d'ailleurs considérer que cet officier-général, ayant laissé à Corfou son épouse, son argent et ses effets les plus précieux, ne pouvoit pas être soupçonné d'intelligence avec *Ali*. S'il eût des torts en cette occasion, ce fut d'avoir trop de sécurité, et d'exposer les troupes qui se trouvoient à Corfou, en les laissant sans chef; mais on n'auroit jamais dû chercher à flétrir sa mémoire, en lui faisant un crime d'une imprudence dont il a été seul la victime.

M. *Dubois* (du Haut-Rhin), commissaire-général du gouvernement dans les départemens de Corcyre, d'Ithaque et de la mer Égée, arriva à Corfou le même jour, sur la corvette *la Brune*, et fut reçu avec autant d'honneurs que son prédécesseur. Ce commissaire-général, dont les talens et les bonnes qualités pouvoient diminuer les regrets que le départ de M. *Comeyras* nous avoit causés, au lieu de continuer l'organisation des trois départemens, ne dut s'occuper, aussitôt son arrivée, que de seconder de

tout son pouvoir les mesures défensives du général *Chabot*.

M. *Dubois* étoit accompagné de MM. *Piveron*, ancien officier français, et *Napollon*, secrétaire-interprète de la commission. M. *Piveron* devoit se rendre dans l'Inde, en passant par l'Égypte, par ordre du gouvernement, qui l'avoit revêtu du grade de général de brigade. Cet officier-général, ne pouvant alors remplir sa mission, d'après la situation politique du Levant, et apprenant que la place de Corfou étoit menacée d'un siége, demanda de l'emploi au général *Chabot*, qui, voulant mettre à profit ses connoissances et son zèle, lui donna d'abord le commandement de l'arme du génie.

Ali, pacha, n'ayant pu obtenir de l'adjudant-général *Roze* les renseignemens qu'il désiroit avoir relativement aux mouvemens qu'il nous voyoit faire sur les points de *Butrinto* et de *Nicopolis*, invita, le 22, le commandant du fort de Butrinto à se rendre au bourg de *Calispolis*, dans la vallée de *Zamouria*, à l'effet de traiter avec lui de différentes affaires qui intéressoient la division.

Le commandant de Butrinto, ne pouvant croire que le pacha voulût le tromper, ordonna à M. *Steil*, sous-lieutenant à la 79.e demi-brigade, de se rendre au lieu indiqué. Il donna à cet

officier les instructions nécessaires, et le fit accompagner par le chapelain grec du fort, lequel devoit lui servir de guide et d'interprète : mais les fonctions de ce papa se réduisirent à peu de chose ; car, en arrivant à *Calispolis*, M. *Steil* et lui furent constitués prisonniers, ou plutôt esclaves, au mépris des lois de la guerre ; et conduits à Jannina, ainsi que l'avoit été M. *Rozo* (1).

Quelques jours après cet événement, le général fit partir pour Ancône la corvette *la Brune*. Le capitaine de ce bâtiment fut chargé de dépêches qui contenoient des détails très-circonstanciés sur la situation politique du Levant, et des demandes instantes de troupes, d'argent, etc.

Le 26, le commandant du fort de Butrinto prévint le général, que les Turco-Albanais s'étoient emparés pendant la nuit précédente de toutes les hauteurs qui environnoient ce fort, qu'ils se disposoient à investir totalement. Le général donna aussitôt ordre à M. *Petit*, chef

(1) M. *Steil* et son compagnon, après avoir été plongés dans un cachot et fort maltraités, parce qu'ils ne voulurent point donner à *Ali* les renseignemens qu'il désiroit, furent ramenés à Corfou le 30 frimaire suivant, et échangés contre deux sujets de ce pacha que le général *Chabot* avoit fait mettre en prison par manière de représailles.

de bataillon à la 79.e demi-brigade, de partir pour Butrinto avec deux compagnies de grenadiers du même corps et un détachement de sapeurs.

M. *Petit*, ayant reçu l'injonction de chasser l'ennemi de toutes ses positions, l'attaqua le lendemain matin. Le détachement de Corfou, réuni à la garnison du fort, eut bientôt débusqué les Turco-Albanais de toutes les hauteurs qu'ils occupoient; mais une centaine de Turcs s'étant retranchés dans la vieille tour de *Jacco*, située sur la rive gauche de la rivière de *Paola*, il fut impossible à nos troupes de les en chasser. M. *Petit*, voyant qu'il n'avoit pas assez de monde pour pouvoir garder les positions prises à l'ennemi et pour s'emparer de la tour de *Jacco*, demanda au général un renfort de trois cents hommes avec de l'artillerie de bataille, ce qui lui fut accordé.

Le général, désirant juger par lui-même de la force de l'ennemi et diriger les opérations au besoin, partit pour Butrinto en même temps que les troupes, accompagné du général *Verrières*. Ces généraux arrivèrent au fort dans l'après-midi du même jour, et voulurent aussitôt reconnoître les positions des Turco-Albanais et les nôtres.

Nos avant-postes étoient alors établis sur des

hauteurs, à environ trois kilomètres du fort. Le nombre des ennemis s'étoit prodigieusement accru depuis le matin, et l'on voyoit encore sur les deux collines de la vallée de *Zamouria*, des bandes turques et albanaises qui venoient, de divers points du pays, rejoindre le corps d'armée.

Au moment où nos généraux parvinrent sur les mamelons les plus voisins de la tour de *Jacco*, les Turco-Albanais, qui sans doute les avoient reconnus, jetèrent des cris épouvantables et firent une décharge générale de leurs armes : c'étoit le signal de l'attaque; car peu d'instans après les ennemis se répandirent comme un torrent dans la petite vallée qui les séparoit de nous, passèrent la rivière de *Paola*, et attaquèrent notre ligne avec une telle furie que, malgré l'avantage de nos positions, nos troupes furent forcées de céder au nombre, par la crainte de se trouver enveloppées partiellement sur les différens mamelons qu'elles occupoient.

Le lieutenant commandant le détachement de grenadiers chargé d'escorter les généraux, ayant été blessé grièvement, fut obligé de se retirer. La plupart des grenadiers qui s'étoient embusqués en ligne pour faire tête aux ennemis, voyant leur officier s'en aller, et n'étant pas ins-

truits de son accident, quittèrent leurs positions afin de le suivre. Ce mouvement mit le général *Chabot* dans le plus grand danger; car les Turco-Albanais, arrivant alors sur le sommet des mamelons que ces grenadiers venoient d'abandonner, firent un feu terrible, poussèrent de grands cris, et, en gagnant insensiblement du terrain, se disposèrent à fondre sur notre chef. Le général *Chabot*, résolu de se défendre jusqu'à la mort, plutôt que d'être fait prisonnier, se retiroit lentement, accompagné du capitaine *Scheffer*, son aide-de-camp, du chef de bataillon *Petit* et de deux grenadiers. Il avoit déjà parcouru quelques centaines de pas, lorsqu'un peloton de grenadiers, formé par MM. *Petit* et *Scheffer*, s'embusqua et arrêta l'ennemi. Alors le général et ses quatre compagnons furent délivrés.

Le général *Verrières*, qui visitoit d'autres positions sur la droite, courut aussi de grands risques : embarrassé par des touffes d'arbustes, il fut sur le point d'être pris. Au moment où une bande de Turco-Albanais s'avançoit vers lui, un grenadier accourt, et lui dit qu'il vient de voir couper la tête à l'un de ses camarades blessé : « Nous ne sommes qu'à deux pas des barbares, » continue ce brave; mais je ne vous quitterai » point, général, et je périrai avec vous ». Ce-

pendant ils rejoignirent sans accident le général *Chabot* et son escorte.

Le général, voulant essayer de chasser l'ennemi de ses nouvelles positions, afin d'assurer les communications du fort avec le quartier-général, fit venir de Corfou un obusier et deux nouvelles pièces de bataille.

Le 29, au matin, l'on se disposa à attaquer les Turco-Albanais sur toute leur ligne. Les grénadiers furent chargés d'attaquer la gauche, c'est-à-dire la position de la tour de *Jacco*. Les compagnies de fusiliers, formant le corps le plus nombreux, furent dirigées sur le centre, et commandées par le chef de bataillon *Petit*. La compagnie de sapeurs, celle des gendarmes corcyriens et un détachement de l'équipage du vaisseau *le Généreux*, commandé par le chef de division *Le Joysle*, formèrent la colonne de gauche, qui devoit s'appuyer au lac *Risa* et combattre la droite de l'ennemi.

Les Turco-Albanais furent attaqués partout en même temps et avec le plus grand acharnement. Nos soldats, excités par le souvenir de leurs exploits, firent des prodiges de valeur; mais l'ennemi, très-nombreux sur tous les points qu'il occupoit, et embusqué dans des taillis et sur des hauteurs, se défendit avec

un courage presqu'égal à celui que montroient nos troupes.

Les grenadiers s'étant portés sur la tour de *Jacco*, avec l'obusier, servi par les artilleurs du 3.e régiment, on dirigea aussitôt sur ce poste un grand feu d'artillerie et de mousqueterie ; mais ni la bravoure des grenadiers, ni l'intrépidité et l'adresse des canonniers, ne purent en déloger l'ennemi, parce que, la tour se trouvant située sur une petite hauteur, nos plus braves grenadiers furent tués avant de pouvoir y arriver, et nos obus rouloient dans la plaine où leurs éclats devenoient nuls. M. *Richard*, sergent-major de grenadiers à la 79.e demi-brigade, fut tué au pied de cette tour, où il étoit parvenu, quoique dangereusement blessé, avec quelques grenadiers, qui périrent aussi.

Depuis plusieurs heures on se battoit sans aucun succès apparent ni d'un côté ni de l'autre; mais nous avions déjà perdu un assez grand nombre d'hommes lorsque le chef de bataillon *Petit* fut blessé au pied, en faisant charger les troupes à la baïonnette. Par suite de cet accident, la colonne du centre se trouva très-exposée, parce que les Turco-Albanais, qui avoient failli être chassés de leur position par M. *Petit*, s'étoient ralliés en poussant des cris épouvantables, et

chargeoient à leur tour, le sabre à la main, une quinzaine d'artilleurs postés autour de deux pièces de canon que l'on avoit fait marcher avec la colonne.

Pendant ce temps, le général *Verrières* observoit les mouvemens de l'ennemi, et jugeoit de la position critique où alloit se trouver le général *Chàbot*, qui s'étoit porté vers les compagnies de fusiliers, si les Turco-Albanais parvenoient jusqu'à lui; ainsi que des risques que pouvoient courir les colonnes d'ailes, si notre ligne étoit forcée sur le centre. Pour rétablir le combat, il ordonna à M. *Fieffé*, capitaine au 3.e régiment d'artillerie, commandant l'obusier, de se porter vers le centre, le long de la rive gauche de la rivière de *Paola*, et de faire feu de manière à arrêter l'ennemi. Il marcha lui-même avec quelques grenadiers, afin de protéger cette bouche à feu, ne laissant devant la tour de *Jacco* que ceux nécessaires pour empêcher les Turco-Albanais de quitter cette position.

Aussitôt que le général *Verrières* fut arrivé devant notre centre, il fit charger à cartouches-à-balles, et ordonna au capitaine *Fieffé* de tirer, en marchant en avant, jusqu'à ce qu'il se trouvât sur le point d'où la colonne du centre avoit été repoussée. Cet ordre fut exécuté avec

célérité ; mais les ennemis s'étant ralliés de nouveau sur une hauteur voisine, et quoiqu'écrasés par la mitraille que vomissoit l'obusier et par le feu des grenadiers d'escorte, ils firent une fusillade si vive et si meurtrière que le capitaine *Fieffé*, M. *Britcher*, sergent au 3.e régiment d'artillerie, et six des huit canonniers servant cette bouche à feu, furent blessés dangereusement ainsi que plusieurs grenadiers ; le général *Verrières* eut ses habits percés de quelques balles.

Ce général, voulant sauver l'obusier et arrêter les Turco-Albanais, qui, n'ayant plus rien à craindre de cette bouche à feu, accouroient en foule pour s'en emparer, la fit servir par les deux canonniers que les balles de l'ennemi n'avoient point atteints, et par des grenadiers ; faisant tirer à cartouches-à-balles, malgré le feu terrible des Turco-Albanais, qui le harceloient sur ses flancs, embusqués dans des fossés et derrière des touffes d'arbustes.

Cette manœuvre, exécutée de sang froid et avec la plus grande intrépidité, donna lieu à la colonne du centre de se rallier, et de se porter vers l'obusier, qui formoit alors un angle saillant sur la ligne des ennemis ; de sorte que ceux-ci furent obligés de se retirer précipitamment, et de regagner les positions qu'ils occupoient avant

l'attaque, quoiqu'ils fussent sept ou huit fois plus nombreux que nous.

Pendant que le centre des Turco-Albanais agissoit contre le nôtre avec tant d'avantage, leur droite faisoit les plus grands efforts pour forcer notre colonne de gauche; mais la bravoure et l'intelligence du chef de division *Le Joysle*, du chef de bataillon *Julietti*, commandant les gendarmes corcyriens, et du capitaine *Vigroux*, commandant les sapeurs, animèrent tellement leurs troupes qu'elles se maintinrent dans leur position, et rejoignirent la colonne du centre sans avoir été entamées. Lorsque ces deux colonnes furent réunies, le général *Chabot*, qui avoit aussi couru de grands dangers pendant le combat, ordonna la retraite sur le fort, dans lequel une partie des troupes fut placée; le reste fut posté sur les glacis, en avant du redan ou place d'armes.

Le général, voyant que, d'après la disproportion de nos forces avec celles des ennemis, il étoit inutile d'agir plus long-temps offensivement, se décida le même jour à repartir pour Corfou, accompagné de la compagnie de sapeurs, des gendarmes corcyriens, et du détachement de l'équipage du *Généreux*. Il laissa le reste des troupes à Butrinto sous les ordres de M. *Dufour*, chef de bataillon à la 79.e demi-

brigade, qui s'étoit aussi fait distinguer par sa bravoure dans les combats des 27 et 29, et auquel il fut enjoint de se maintenir le plus long-temps possible dans le fort (1).

Nous perdîmes une cinquantaine d'hommes dans les combats de Butrinto, et entr'autres MM. *Buiron* et *Pays*, lieutenans à la 79.e demi-brigade.

Peu de jours après le retour des généraux à Corfou, un brick de guerre français, venant d'Alexandrie, mouilla dans la rade. Le capitaine de ce bâtiment nous dit qu'il avoit été chassé à l'entrée de la mer Ionienne par les croiseurs d'une escadre russo-turque, qui étoit occupée à canonner le fort de *Capsali* (île de Cérigo).

Comme il n'y avoit aucun doute à former sur la destination ultérieure de cette escadre, et que le général *Chabot* manquoit des principaux objets d'approvisionnement et d'armement nécessaires, et de troupes en nombre suffisant pour pouvoir faire une longue défense, il donna ordre au capitaine *Scheffer*, son aide-de-camp, de partir pour l'Italie sur le brick

(1) Les chefs de bataillon *Petit* et *Dufour* furent nommés chefs de brigade après les combats de Butrinto, en récompense de leurs bons services.

de l'armée d'Orient, à l'effet d'annoncer, tant à Rome qu'à Milan, le triste état où se trouvoit la division, et de solliciter de prompts secours.

M. *Rulhière*, commissaire du pouvoir exécutif près le département de la mer Égée, s'embarqua avec M. *Scheffer*. Il se rendoit directement à Paris, ayant été chargé par le commissaire-général *Dubois* de faire connoître au gouvernement notre véritable situation.

Le 4 brumaire il fut décidé, dans un conseil de défense qui se tint chez le général, que le fort de *Butrinto* seroit évacué, miné, et détruit autant que possible. M. *Morio*, chef de bataillon du génie, fut chargé de diriger cette opération, et se rendit le lendemain à Butrinto, accompagné de M. *Philippe*, capitaine-adjoint à la direction d'artillerie, et d'un détachement de canonniers et de sapeurs. Ces officiers s'employèrent avec tant de zèle, qu'en moins de douze heures tous les travaux furent exécutés. Lorsque la garnison et tous les effets susceptibles d'être évacués eurent été placés dans les barques qui devoient les conduire à Corfou, l'on mit le feu aux tours du nord-est et du nord-ouest, et à divers bâtimens que l'on avoit démolis et étançonnés vers le sol; et l'on fit

sauter l'autre tour, dont les fourneaux réussirent parfaitement.

Les habitans de *Xamili*, qui avoient embrassé notre parti, évacuèrent ce village, après avoir mis le feu à leurs maisons. Ils se refugièrent dans l'île de Corfou avec leurs bestiaux et principaux effets.

Vers le même temps, le commissaire général *Dubois*, voulant donner plus d'énergie à l'administration civile et s'assurer de la fidélité des administrateurs, substitua à l'administration centrale du département de Corcyre une commission extraordinaire qu'il composa de sept membres, tous Français; savoir :

Le général *Piveron*, président: MM. *Pocholle*, commissaire du gouvernement près le département d'Ithaque; *Dupré*, consul de France à l'Arta; *Morio*, chef de bataillon du génie; *Enjelaric*, secrétaire de M. *Pocholle*; administrateurs; *Vianès*, secrétaire-général; *J. Briche*, commissaire du gouvernement près le département de Corcyre, chargé des mêmes fonctions près la commission.

M. *Dubois* créa aussi une commission militaire, chargée de juger ceux qui seroient accusés de trahison, et les habitans des îles ioniennes que l'on prendroit les armes à la main. Cette commission fut composée de MM. *Dufour*, chef

de

de brigade d'infanterie, président; *Le Bertre*, capitaine, aide-de-camp du général *Piveron*; *Landragin*, capitaine, quartier-maître-trésorier; *Huret*, capitaine; *X. Watillaux*, sous-lieutenant (tous trois de la 79.e demi-brigade), juges; *Limouzain*, capitaine à la 6.e demi-brigade, rapporteur; *Darru*, sous-lieutenant, adjudant à la 79.e demi-brigade, secrétaire-greffier.

La formation d'un tribunal des prises suivit de près celle de ces deux commissions. Ce tribunal fut composé de MM. le général *Piveron*, président; *Brun*, capitaine de frégate; *Guèz*, ex-chancelier du consul de France à Corfou; *Paramitioti*, négociant de Corfou; *Zulati*, officier de santé, juges; *Tipaldo*, secrétaire-interprète, attaché à M. *J. Briche*; secrétaire: *Darru*, sous-lieutenant, adjudant à la 79.e demi-brigade; commissaire du gouvernement.

Aussitôt que ces opérations furent terminées, la place de Corfou fut déclarée en état de siége; de sorte que le général *Chabot* se trouva de nouveau chargé des relations politiques et de la haute police.

Quelques jours après l'évacuation du fort de Butrinto, M. *Millet*, capitaine à la 79.e demi-brigade, arriva à Corfou avec la garnison de l'île d'*Ithaque*.

Lorsque les habitans de *Vathi* apprirent les

désastres de *Nicopolis* et de *Prévéza*, et l'arrivée de l'escadre russo-turque, ils engagèrent le capitaine *Millet* à ne point s'obstiner à rester dans leur île pour tenter de la défendre; ce qui seroit s'exposer à sacrifier inutilement de braves gens qu'ils aimoient comme des frères.

Les Ithaciens ayant offert au capitaine *Millet* de conduire la garnison à Corfou, cet officier se décida à profiter des dispositions amicales de ces bons insulaires. Cependant il fit observer aux magistrats, que s'il acceptoit leur offre généreuse, ce seroit peut-être les exposer à la vengeance des Russo-Turcs. « Que nous vous » fassions conduire près de vos dignes généraux » et de vos braves compagnons d'armes, et que » nous tombions ensuite au pouvoir de vos » ennemis, nous mourrons, s'il le faut; mais » ce sera sans aucun regret, puisque nous vous » aurons sauvé la vie et la liberté ». Telle fut la réponse des magistrats d'Ithaque, que l'on prendroit plutôt pour celle des sages de Sparte et d'Athènes.

Le capitaine *Millet* s'étant résolu à partir, les Ithaciens qui possédoient des bâtimens, les offrirent avec empressement, et tourmentèrent même cet officier, chacun pour faire accepter son vaisseau : aussitôt que M. *Millet* eut choisi

le *Trabacolo* (1) de l'un d'entre eux, tous les autres voulant se venger de celui que le commandant avoit favorisé, coururent chercher toutes sortes de provisions, et en chargèrent tellement le bâtiment, qu'il ne restoit que la place strictement nécessaire pour placer les Français; chaque Ithacien, quels que fussent ses moyens pécuniaires, ayant voulu fournir son contingent de vivres.

Pendant que tout se préparoit pour le départ du détachement, les notables de Vathi firent dresser de grandes tables sur le rivage, lesquelles furent bientôt couvertes de mets et de vins délicats. M. *Millet* fut conduit au lieu du festin par les magistrats, aux acclamations de tous les Ithaciens. Ces bons Grecs s'emparèrent en même temps d'un Français entre deux; de manière que toute la garnison fut placée ainsi aux différentes tables, où tous les habitans s'assirent sans distinction de rang ni de fortune. Le repas fut décent. Les Français et les Ithaciens étoient tellement affectés, les uns par la reconnoissance, et les autres par le regret de se séparer de leurs amis, qu'il leur eût été impossible de commettre aucun excès, quand même ils en auroient eu le dessein. Lorsque le repas fut terminé, ils se

(1) Vaisseau de transport en usage dans le Levant.

jetèrent dans les bras les uns des autres, et se firent de pénibles adieux. Enfin il fallût se séparer : un vent favorable éloigna bientôt le *Trabacolo* du fortuné rivage de Vathi. Tant que les Français et les Ithaciens purent se distinguer, ils se firent des signes d'amitié; et lorsque le bâtiment fut sorti de la baie, il leur sembloit se voir et se parler encore.

Le *Trabacolo* ne tarda pas à éprouver des vents contraires qui forcèrent les Ithaciens à relâcher dans le port de *Saint-Nicolas*, où ils arrivèrent à l'entrée de la nuit. Le premier soin du *caravokeri* ou capitaine grec fut de placer les Français dans l'hermitage; il se pourvut ensuite d'une quarantaine d'habits grecs pour les en revêtir, dans le cas où les Turcs, qui étoient déja débarqués en grand nombre du côté du canal de *Viscardo*, seroient venus visiter le hameau de *Saint-Nicolas*. Nos compatriotes restèrent en cet endroit du 6 au 8 brumaire, où le temps permit aux Ithaciens de remettre à la voile. En sortant du port de *Saint-Nicolas*, ils rencontrèrent une trentaine de petits bâtimens turcs, qui fouilloient et pilloient quelques barques chargées de malheureuses familles ithaciennes, fuyant la domination des Russo-Turcs; mais nos amis eurent le bonheur d'échapper au péril qui les menaçoit, parce que le *caravokeri* imagina d'ar-

borer le pavillon ottoman; enfin le *Trabacolo* n'éprouva aucun accident jusqu'à Corfou.

Les Français ne se séparèrent pas de leurs chers conducteurs, sans verser de nouvelles larmes de reconnoissance. Nos soldats ne pouvoient consentir à laisser partir leurs bons amis. Ils craignoient que leur dévouement ne leur attirât quelques désagrémens, lorsque ceux-ci ne pensoient qu'à jouir du plaisir d'avoir fait une bonne action. Les vertueux Ithaciens ne quittèrent Corfou qu'après avoir été comblés d'honneurs et de présens par nos généraux.

Quel contraste offre la conduite des habitans de Vathi, avec celle des Zantiotes, des Céphaloniotes et des Leucadiens! Bons Ithaciens, je me féliciterai toujours d'être resté quelques heures parmi vous. Ce court espace de temps m'avoit suffi pour vous apprécier : puisse ce juste témoignage que je rends à vos vertus hospitalières, vous faire décerner par un écrivain plus habile le tribut d'éloges que ces mêmes vertus et votre humanité vous ont mérité, et faire couler quelques larmes délicieuses, semblables à celles qui me sont échappées pendant que je traçois ces lignes.

Le 11 brumaire, la demi-galère *le Léonidas* fut expédiée pour Ancône. Le commandant de ce bâtiment fut chargé de dépêches de la

même nature que celles qui avoient été remises au capitaine de la corvette *la Brune* et à M. *Scheffer*.

Vers le même temps, la garnison de *Parga* arriva à Corfou. Elle s'étoit séparée des Parganiotes avec grand regret, parce que ces bons Grecs avoient imité les Ithaciens, en résistant aux ordres du pacha de Jannina, qui, le lendemain des malheureux combats de *Nicopolis* et de *Prévéza*, somma les vieillards de Parga de faire massacrer les Français et de lui livrer la forteresse, sous peine d'être traités aussi cruellement que les Prévéziens l'avoient été.

Les Parganiotes, voyant que toute résistance étoit inutile, vu le foible nombre des Français, sollicitèrent d'*Ali* la permission de se garder eux-mêmes en faisant retirer nos troupes; ce qui leur fut accordé : aussitôt leurs vieillards offrirent au commandant de faire conduire la garnison à Corfou; mais cette décision généreuse ne hâta aucunement le départ des Français; car, peu d'heures après, une demi-galère arriva à Parga avec un officier envoyé par le général *Chabot* pour faire évacuer la forteresse et conduire à Corfou la garnison, ainsi que les principaux effets d'artillerie et d'approvisionnement. Cette résolution avoit été prise

dans un conseil de défense convoqué par le général (1).

Dans la seconde semaine de brumaire, le général *Chabot*, voulant tenter une diversion en Basse-Albanie, à l'effet d'empêcher l'escadre combinée de tirer des secours de ce pays, écrivit à *Mustapha*, pacha de Delvino, pour l'engager à recommencer la guerre contre *Ali*, pacha, de concert avec les Sulliotes : le général lui proposoit d'envoyer d'abord son fils aîné en ôtage à Corfou, afin de nous donner une preuve certaine de ses bonnes intentions.

Un jeune Grec, nommé Nicolas *Milonas*, fut chargé de se rendre à *Nivizza*, où *Mustapha* se trouvoit alors, pour remettre à ce pacha la lettre du général. Il se rendit, en conséquence, à *Coukamnea*, grand couvent de caloyers, où est une bibliothèque grecque qui passe pour la plus considérable de l'Epire. Aussitôt son arrivée dans ce couvent, M. *Milonas* envoya un émissaire à *Nivizza*, pour prévenir le pacha qu'il avoit une lettre à lui remettre de la part

(1) Les sous-officiers et soldats composant les compagnies franches gréco-italiennes de *Butrinto* et de *Parga* furent incorporés, aussitôt leur arrivée à Corfou, dans la 79.e demi-brigade, dans plusieurs compagnies d'artillerie et dans la gendarmerie du département de Corcyre.

du général commandant à Corfou, et pour lui demander une audience secrète. *Mustapha* lui fit dire qu'il se rendroit, dans la nuit, à *Coukamnea*, pour prendre connoissance de ses dépêches; il y arriva vers minuit, accompagné d'environ cinq cents hommes, de crainte d'une surprise de la part d'*Ali*.

L'envoyé du général *Chabot* remit à *Mustapha* la lettre de ce général, pour l'explication de laquelle il servit de drogman. Le pacha fut d'abord émerveillé de la vignette qui représentoit la France entourée de trophées d'armes: pour témoigner le cas qu'il faisoit de cette dépêche, il la posa un instant sur son turban, selon l'usage des Turcs.

Lorsque *Mustapha* eut entendu la lecture de cette lettre, il demanda à M. *Milonas*, combien il se trouvoit de Français dans Corfou. Celui-ci ayant dit qu'ils étoient au nombre de quatre mille; le pacha l'interrompit et lui dit que la base de toute négociation devant reposer sur la bonne-foi et la vérité, il ne pouvoit fonder de grandes espérances sur celle-ci, puisqu'on vouloit d'abord doubler le nombre des Français qui se trouvaient à Corfou: M. *Milonas* répondit alors qu'il n'y en avoit véritablement dans cette place qu'environ deux mille; mais qu'une pareille quantité de Grecs et de Juifs de la ville de-

voient se joindre à la garnison, et cooperer à la défense de l'île: aussitôt *Mustapha* branla la tête, et dit que les Français se trompoient fort s'ils croyoient trouver, dans les insulaires, des auxiliaires braves et fidèles; que, depuis long-temps, les Corfiotes n'étoient plus belliqueux, ni fermes dans leurs résolutions; qu'il étoit d'ailleurs informé que les Russes avoient beaucoup de partisans dans les îles ioniennes et la Basse-Albanie, et sur-tout dans l'île de Corfou.

Pour répondre à la proposition d'envoyer son fils aîné en ôtage à Corfou, *Mustapha* dit que, si le gouvernement français vouloit lui promettre de le garantir contre la vengeance de la Porte, et principalement contre *Ali*, il enverroit à Corfou, non seulement cet enfant, mais encore ses deux autres fils et sa femme; qu'il prévoyoit que les Français ne pourroient pas conserver long-tems cette place, parce que la prochaine arrivéee d'une forte escadre russe et turque lui avoit été annoncée par le divan; que les chefs de cet escadre devoient requérir tous les pachas de l'Albanie de fournir des troupes, des objets de radoub et des munitions de tout genre pour le siége de Corfou; que, par conséquent, les Français n'étant pas assez nombreux pour se maintenir dans les îles ioniennes, et pour le soutenir, il se verroit accabler par les Turcs et

par les pachas ses voisins, s'il se séparoit de la cause commune.

Il ajouta qu'il croyoit plus convenable de donner son fils aîné en ôtage aux Sulliotes, qui pourroient ensuite envoyer quelques-uns de leurs capitaines à Corfou pour garantie de sa foi et de la leur; parce que, s'il confioit son fils aux Français, il feroit soulever contre lui toute l'Albanie, et risqueroit alors de se faire arriver beaucoup de mal, sans pouvoir espérer aucun avantage; au lieu qu'en envoyant son fils chez les Sulliotes, il ne causeroit pas d'ombrage aux pachas, aux beys et autres Turcs puissans qui étoient ses amis, tous ces chefs étant bien convaincus que les Sulliotes n'avoient d'autre dessein que de se défendre contre *Ali*, l'ennemi commun.

Après avoir retracé sommairement à M. *Milonas* la situation politique et militaire de la Basse-Albanie, *Mustapha* lui dit que, dans la seule vallée de *Zamouria*, il pourroit trouver environ huit mille hommes décidés à combattre le pacha de Jannina; mais que les mécontens qui se trouvoient dans l'Epire, ne pouvant en sortir tous à la fois, il ne pourroit lever, dans toute cette contrée, non compris son pachalik, que vingt mille hommes, en les soldant bien et en supposant qu'ils seroient soutenus par douze

à quinze mille Français, clause absolument nécessaire pour décider un aussi grand nombre d'Épirotes à se soulever contre *Ali*.

Mustapha dit pour conclure, qu'il falloit que le gouvernement français lui donnât de l'argent ou des troupes auxiliaires, en quantité suffisante, s'il vouloit qu'il se déclarât ouvertement pour lui; qu'il ne croyoit pas que ce gouvernement pût alors envoyer des troupes dans le Levant, d'après la situation politique de l'Europe, dont il avoit une parfaite connoissance; qu'il falloit donc se tourner du côté de l'argent; que les Français n'avoient pas d'autre ressource pour se tirer d'affaire dans les îles ioniennes, que d'occuper les pachas et les beys de l'Albanie à se guerroyer les uns et les autres; qu'alors l'escadre russo-turque, au lieu d'assiéger Corfou, seroit obligée de quitter ces parages, faute de recevoir des secours du continent.

Le pacha invita M. *Milonas* à rendre sa réponse verbalement au général *Chabot*, et à engager ce général à lui faire incessamment connoître sa résolution d'après les dernières instructions du gouvernement français. Il promit deux cents piastres turques au patron grec qui avoit conduit M. *Milonas* à *Coukamnea*, s'il vouloit y ramener cet envoyé. Cette particularité prouve que *Mustapha* désiroit véritablement de s'allier

avec nous, car généralement les Turcs ne sont pas généreux, à moins qu'un intérêt majeur ne les agite.

Quoique les propositions de *Mustapha* ne laissassent au général *Chabot* aucun espoir de décider ce pacha à troubler la paix de la basse Albanie, vu notre pénurie d'argent et d'hommes, M. *Milonas* se disposoit à retourner à *Coukamnea* pour porter à *Mustapha* la réponse de notre chef, lorsque des événemens, détaillés dans le chapitre suivant, forcèrent cet envoyé à renoncer à sa mission, qu'il n'auroit pu remplir alors qu'avec de grands risques.

CHAPITRE XV.

Désarmement des bourgeois de Corfou. — Révolte des Manduchiotes. — Arrivée de l'escadre Russo-Turque. — Sommation du vice-amiral Ouchakow. — *Formation de deux corps de volontaires et d'une compagnie de partisans. — Défense de la place de Corfou. — Détails sur les huit sorties de la garnison. — Prise de l'île* de la Paix *par l'escadre ennemie. — Défense du fort* Saint-Sauveur. — — *Capitulation de la place.*

Le général *Chabot* ayant été instruit que plusieurs nobles corfiotes avoient quitté la ville pour se rendre dans l'intérieur de l'île, à l'effet de soulever tous les paysans contre nous, et sachant que ces individus tentoient de faire révolter les bourgeois de Corfou, prit la résolution de faire désarmer ces derniers; ce qui fut exécuté, sans aucun trouble, dans la matinée du 12 brumaire.

Ce désarmement ayant ôté toute espérance aux partisans des Russes que la ville renfermoit encore, la plupart d'entre eux en sortirent aus-

sitôt et se retirèrent dans les villages voisins, où ils agirent avec tant de promptitude que dès le même jour nous nous aperçumes des effets qu'avoit produits leur zèle pour nos ennemis.

Les Manduchiotes furent les premiers qui arborèrent l'étendard de la révolte. Ils prirent pour prétexte qu'ils ne vouloient pas attendre que les Français les forçassent à rendre leurs armes : après s'être réunis à plusieurs centaines de paysans du canton de Corfou, ils se postèrent sur des hauteurs, vis-à-vis du fort *Abraham*, et sur toutes les avenues du faubourg de *Manduchio*. Ces rebelles se trouvèrent, le lendemain matin, forts d'environ douze cents hommes. Les Manduchiotes avoient fait retirer, pendant la nuit, leurs vieillards, femmes et enfans dans le bourg de *Potamo*.

Le général sortit de la place à sept heures avec huit cents hommes et une pièce de canon, à l'effet de chasser les rebelles de leurs positions. La fusillade s'engagea vivement de part et d'autre; mais nos troupes ne purent repousser les Grecs, parce qu'ils avoient profité des avantages qu'offroit le terrain, et qu'un grand nombre d'entr'eux s'étoient retranchés dans les maisons du *Manduchio*, d'où ils tiroient sur nos soldats sans courir aucun risque.

Le général voyant la résistance opiniâtre des

Grecs et voulant ménager ses troupes, fit battre le *Manduchio* par l'artillerie du fort Neuf, de deux demi-galères et de la bombarde *la Frimaire*. Le feu de cette artillerie obligea les rebelles d'abandonner les maisons qu'ils occupoient; pour leur ôter l'espoir d'y revenir, et pour punir particulièrement les Manduchiotes, le général ordonna de brûler le faubourg: en conséquence, les grenadiers de la 79.ᵉ demi-brigade y entrèrent; les uns combattoient les Grecs, tandis que d'autres, munis de torches et de matières combustibles, se répandoient dans les maisons extérieures et y mettoient le feu. Le vaisseau *le Généreux* se porta alors dans l'anse du *Manduchio*, et battit pendant toute l'après-midi l'extrémité du faubourg opposée à la ville. Après sept heures de combat, les rebelles ayant été expulsés de leurs positions et la majeure partie des maisons du *Manduchio* brûlée, le général fit rentrer les troupes dans leurs quartiers, et ordonna aux habitans du faubourg des *Castrati* et de celui de *Saint-Roch* de rendre leurs armes et munitions; ce que ces Grecs exécutèrent aussitôt sans aucune résistance.

Le capitaine *Dher*, commandant la 9ᵉ. compagnie d'artillerie sédentaire, se fit distinguer par sa bravoure dans le combat du *Manduchio*. Cet officier, aidé de quelques grenadiers de la 79ᵉ. demi-brigade, s'empara d'un retranchement

que les rebelles avoient élevé pendant la nuit vers le milieu du faubourg, et qu'ils défendoient avec acharnement : M. *Dher* eut la gloire de se maintenir dans ce poste jusqu'à l'arrivée des grenadiers chargés d'incendier le *Manduchio*.

Dans le même temps, un détachement de quinze hommes, stationné au village de *Lébénizze* pour y surveiller la mouture des grains appartenans à la garnison, reçut ordre de revenir à Corfou.

Lorsque ce détachement se disposa à partir, les Grecs de *Lébénizze* et des environs se rassemblèrent au nombre de plus de cent cinquante, le bloquèrent dans le village, et voulurent lui faire rendre les armes; mais ni leur multitude ni leurs menaces n'effrayèrent les quinze braves de la 79.e demi-brigade. M. *Besson*, sergent, se fit sur-tout distinguer par son courage et son éloquence martiale. Il fit passer dans l'ame de ses compagnons l'ardeur et l'indignation qu'il éprouvoit; de sorte que tous se résolurent à mourir plutôt que d'être désarmés par des rebelles. Le détachement engagea bientôt le feu, et nos braves firent une si belle résistance, que les Grecs n'osèrent pas fondre sur eux, et furent forcés de leur ouvrir un passage : ils se contentèrent de les harceler jusqu'aux environs de

la

la baie de *Paléopolis*. M. *Besson* eut la gloire de rentrer à Corfou sans avoir perdu un seul homme.

Le 14, dans l'après-midi, on signala de la citadelle six gros bâtimens de guerre, venant par la partie *sud-est* du canal. La goëlette *la Cybèle* fut expédiée dans la nuit pour Ancône, à l'effet d'y annoncer l'arrivée de l'escadre combinée. Cette goëlette sortit du canal par la passe du Nord.

Le jour suivant, au matin, quatre de ces bâtimens, dont un vaisseau russe, une frégate de la même nation et deux caravelles (1) turques, mirent à la voile, et vinrent se placer en ligne en avant de l'*île de la Paix*, où ils mouillèrent. Les deux autres bâtimens s'étoient postés vis-à-vis du village de *Lébénizze*.

A trois heures de l'après-midi, une chaloupe ennemie, portant pavillon russe, s'approcha du port de *Mandrachio* : on ne lui permit pas de prendre terre avant d'avoir reçu les ordres du général. Cette chaloupe portoit un capitaine de haut-bord, un lieutenant de marine, un garde-marine, un interprète, quatre grenadiers, un pilote et douze rameurs, tous Russes.

(1) Ces bâtimens sont plus grands que des frégates; ils ont la poupe très-élevée et portent cinquante canons. Ce sont les Portugais qui ont construit les premières caravelles.

Le général *Chabot* ayant envoyé le chef de l'état-major général et deux aides-de-camp pour recevoir les parlementaires, on banda les yeux au capitaine de haut-bord, au lieutenant de marine et à l'interprète, et on les conduisit ainsi dans la salle du conseil, au quartier-général, où se trouvoient réunis la commission du gouvernement, l'état-major-général et les chefs de corps.

Le capitaine de haut-bord présenta au général une sommation du vice-amiral russe, le chevalier *Ouchakow*, qui demandoit que la place de Corfou fût remise, dans l'état où elle se trouvoit, aux troupes combinées de S. M. l'empereur de toutes les Russies et du grand-seigneur.

Le général répondit au colonel russe qu'une place aussi importante que celle de Corfou ne pouvoit se rendre sans avoir été méritée, et qu'il espéroit que l'escadre russo-turque, quelque nombreuse qu'elle fût, ne feroit jamais capituler la garnison, qui avoit de grands moyens de défense. Après quelques momens de conversation, le général invita les trois parlementaires à dîner, ainsi que tous les officiers civils et militaires présens à cette audience. On rit beaucoup pendant le repas, qui fut égayé par la musique de la 79e. demi-brigade. Au dessert on chanta des chansons françaises, et le général porta un toast *aux braves de toutes les nations.*

Le général ayant invité le capitaine de haut-bord à rester dans la place jusqu'à minuit pour voir le spectacle, on y conduisit cet officier et ses compagnons, lorsqu'il fut nuit, dans une voiture dont les persiennes étoient levées. La salle avoit été illuminée et se trouvoit assez brillante pour le pays, parce que les loges étoient remplies de dames. On jouoit ce jour-là un opéra italien, et l'on donnoit le ballet de *l'Entrée des Français au Kaire* : de sorte que les parlementaires eurent le plaisir de voir la destruction des beys et l'enlèvement de leurs femmes par l'armée d'Orient ; ce qui les fit beaucoup rire. Après le spectacle il y eut un grand souper chez le général *Chabot*. Lorsque le colonel russe prit congé des généraux, il les remercia de l'accueil obligeant qu'il avoit reçu. On lui répondit que, s'il en étoit satisfait, on l'engageoit à revenir souvent ; que l'on espéroit pouvoir encore, pendant long-temps, le régaler de la musique française et du spectacle de Corfou.

Le lendemain soir, la corvette *la Brune* arriva d'Ancône par la passe *nord* du canal. Lorsqu'elle fut près de l'île de la Paix, une des batteries de cette île, ne la reconnoissant pas, lui tira deux coups de canon, qui blessèrent légèrement deux hommes de son équipage. Au moment où cette corvette entra dans la rade, elle y occasionna

beaucoup de tumulte, parce que ne l'ayant pas vue dans le canal pendant le jour, et l'un des bâtimens ennemis étant mouillé assez près de la place, on crut que c'étoit ce bâtiment qui vouloit s'introduire entre l'île de la Paix et l'enceinte de la ville; mais l'alarme ne dura qu'un instant.

Le commandant de *la Brune* annonça au général l'arrivée prochaine de trois vaisseaux qui devoient être expédiés d'Ancône, et porter trois mille hommes de débarquement.

La garnison de Corfou se trouvoit alors composée de dix-huit cents combattans; savoir:

ARTILLERIE	15e. Compagnie du 5e. régiment à pied.	210 combat.
	1ère. Section de la première compagnie d'ouvriers.	
	8e. Compagnie sédentaire.	
	9e. *Idem.*	
	15e. *Id.*	
	16e. *Id.*	
	2e. Escouade de la compagnie de la 79e. demi-brigade.	
79e.	Demi-brigade (23 compagnies) environ	1450
5e.	Compagnie du 2e. bataillon de sapeurs.	90
	Gendarmes corcyriens.	50
	ÉGALITÉ:	1800 combat.

Nos forces maritimes consistoient dans:

Le vaisseau *le Généreux*, de 84 canons,

Le vaisseau *le Leander*, de 74 *idem.*

La corvette *la Brune*, de 32 canons de 6.

La bombarde *la Frimaire*, portant du 24 et du 16.

Le brik de guerre *l'Expédition*, portant du 6.

Quatre mauvaises demi-galères, *idem.*

Parmi tous ces bâtimens, le vaisseau *le Généreux* étoit le seul en état de combattre.

Une centaine d'officiers d'état-major et autres non compris dans la ligne active, d'officiers civils et d'employés des différentes administrations, ayant offert leurs services au général pour la défense de la place, on forma deux corps de volontaires, dont le plus considérable étoit un corps d'artillerie auquel on donna le titre de *canonniers-francs-auxiliaires ;* le général *Chabot* voulut bien m'en confier l'instruction et le commandement, d'après le choix dont m'avoient honoré MM. les volontaires-canonniers.

Le général fit armer chaque volontaire-canonnier d'un sabre d'infanterie et d'un mousqueton garni d'une baïonnette, et porté en bandoulière. Cette dernière arme nous fut beaucoup plus utile qu'un pistolet, à cause de la situation du pays et du genre d'ennemis que nous avions à combattre.

Le second corps de volontaires étoit de cavalerie légère : il prit le titre de *Chasseurs-Francs auxiliaires*. MM. les volontaires - chasseurs ,

ayant choisi pour leur commandant M. *Growel*, capitaine, aide-de-camp du général *Chabot*, ce général approuva leur choix avec grand plaisir. Ce corps fut chargé d'escorter le général dans les sorties, et de faire le service d'éclaireurs; on lui donna les meilleurs chevaux parmi ceux qui se trouvoient dans la ville, et que l'on mit en réquisition, tant pour ce service que pour celui des moulins. Les volontaires - chasseurs furent armés à l'instar des chasseurs à cheval.

Pendant que ces deux corps s'organisoient, le général forma une compagnie de partisans, pour éclairer les opérations de l'ennemi et pour le harceler sans cesse. Ce corps franc fut composé de grenadiers de la 79.e demi-brigade, et commandé par M. *Maffrand*, capitaine de grenadiers au même corps, officier connu dans l'armée par de nombreux exploits. Les autres officiers des partisans étoient MM. *X. Wattillaux* et *Richalet*, sous-lieutenans à la même demi-brigade. Les partisans s'établirent dans la redoute *Saint-Roch*, où l'on plaça quelques bouches à feu de bataille.

Le général sentant l'importance du fort *Abraham*, en fit porter la garnison à deux cents hommes d'infanterie, et en donna le commandement à M. *Williams*, capitaine à la 79.e demi-brigade. On établit plusieurs batteries dans ce

fort : le commandement de cette artillerie fut confié à M. *Dher*, capitaine, commandant la 9.e compagnie d'artillerie sédentaire, qui fut jointe à la garnison du fort.

Le 18, le vaisseau *le Généreux* se porta en avant de l'ile de la Paix. Après avoir lâché quelques bordées de canon aux vaisseaux et frégates ennemis mouillés dans cette partie du canal, il se porta dans l'autre partie, au sud-est de la citadelle, à la rencontre de trois bâtimens qui nous bloquoient alors de ce côté. M. *Le Joysle* engagea une canonnade terrible avec ces derniers. Au bout d'une heure, il revint mouiller devant la place. Les cinq bâtimens qu'il avoit attaqués étoient deux vaisseaux, et cinq caravelles et frégates.

Le lendemain, *le Généreux* se porta dans la partie *nord* du canal, jusque près de l'embouchure du canal de Butrinto. Les quatre bâtimens ennemis stationnés dans cette partie s'étant placés en ligne pour défendre la passe, une forte canonnade commença de part et d'autre, et dura environ deux heures. Ensuite *le Généreux* fit voile pour rentrer dans la rade.

Dans la journée du 30, il arriva aux ennemis un renfort considérable de vaisseaux, de caravelles, de frégates et d'autres bâtimens de guerre, qui entrèrent dans le canal par la passe du

sud-est ; de sorte que l'escadre combinée se trouva toute rassemblée dans le canal de Corfou (1).

Le 1.er frimaire, les vaisseaux amiraux russe et turc, six frégates et deux briks russes, se portèrent de la partie *sud-est* du canal près de l'île du Lazaret, que nous avions évacuée le 22 brumaire, et de laquelle les Russes s'emparèrent pour y établir leur hôpital. A dater de cette époque, nous remarquâmes que les ennemis débarquoient journellement des troupes russes près de la rivière de *Potamo* et dans la baie de *Paléopolis*.

Le 3, le vaisseau *le Généreux* se porta dans la partie *sud-est* du canal pour attaquer deux frégates qui y croisoient ; après s'être canonné avec elles pendant une heure, il s'avança dans le canal jusqu'à la hauteur de la rivière de *Messongi*, où il ne se trouvoit plus de bâtimens ennemis. Pendant ce temps, un vaisseau et trois caravelles, mouillés dans le golfe de Corfou, mirent à la voile, et se portèrent dans la partie du sud-est pour couper la retraite au *Généreux* qui revenoit du côté de la place ; mais, par le feu terrible qu'il fit sur ces bâtimens, il les força à s'éloigner, et rentra dans la partie du nord,

(1) Les îles ioniennes et les quatre arrondissemens continentaux se trouvoient alors au pouvoir de l'escadre russo-turque, ou du pacha de Jannina.

en rasant les batteries de la citadelle ; ensuite il alla attaquer le vaisseau amiral et deux frégates russes, restés à l'ancre vis-à-vis de l'île du Lazaret. Il se battit pendant plus d'une heure contre ces trois derniers bâtimens, et revint mouiller dans la rade, après les avoir endommagés.

Le 5 au matin, les Russes se postèrent sur le mont *Olivette*, soutenus par de l'artillerie et par une forte troupe d'insulaires; ils firent feu, pendant une partie de la journée, sur plusieurs de nos bâtimens mouillés au bas du fort Neuf.

Le lendemain, avant le jour, le général fit sortir trois cents hommes d'infanterie et une pièce de canon de bataille, à l'effet de chasser l'ennemi du mont *Olivette*: cette sortie étoit commandée par le capitaine *Grouvel*, son aide-de-camp. Cet officier divisa sa troupe en trois colonnes: l'une, de cent vingt hommes, fut dirigée par le faubourg de *Manduchio*, et commandée par le capitaine *Maffrand;* la seconde, forte d'un pareil nombre d'hommes, devoit tourner le fort *Abraham*, et se porter sur le mont *Olivette*, en suivant la crète des montagnes qui dominent le *Manduchio;* la troisième étoit un corps d'observation, composé d'une soixantaine d'hommes. M. *Grouvel* prit le commandement de la seconde colonne, à laquelle la pièce de canon fut attachée.

La colonne de droite traversa le *Manduchio*, et arriva jusque sur le mont *Olivette*, sans avoir rencontré d'ennemis ; mais les Russes, alors campés près de la rivière de *Potamo*, ayant été instruits de notre mouvement, se portèrent en force supérieure, et avec du canon, sur cette colonne, qu'ils attaquèrent avantageusement. Le capitaine *Maffrand* soutint le feu des ennemis pendant plus d'une heure, dans l'espoir d'être bientôt secouru par la colonne de gauche; enfin, cette colonne n'arrivant pas, et les Russes devenant toujours plus nombreux, cet officier ordonna la retraite sur le *Manduchio*. Nos soldats disputèrent le terrain aux ennemis avec une telle valeur, qu'ils n'en furent poursuivis que jusqu'à une petite distance du mont *Olivette*.

M. *Grouvel* n'avoit pu faire arriver sur ce mont la colonne de gauche, par suite d'un événement qui l'avoit forcé de se retirer sur le fort *Abraham*.

La colonne d'observation, qui s'étoit portée à peu près dans la même direction et à quelque distance de la précédente, avoit déja parcouru la moitié du chemin du fort au mont *Olivette*, lorsque son commandant, trompé par l'obsurité ou par de faux rapports, crut voir des Grecs embusqués derrière des arbres, et ordonna de faire sur ces arbres un feu de file, qui fit croire

au capitaine *Grouvel* que sa colonne étoit coupée.

Malgré le mauvais temps qu'il faisoit, les troupes donnèrent des preuves de la meilleure volonté. La colonne du capitaine *Maffrand* resta sur le mont *Olivette* pendant près de deux heures.

Nous nous emparâmes dans cette sortie de sept paysans Corfiotes. Ces rebelles furent pris les armes à la main, et conduits dans la place: la commission militaire en condamna cinq à la peine de mort; les deux autres, qu'elle avoit jugés moins coupables, furent condamnés à la détention jusqu'à la paix de l'île.

Le même jour, le général ordonna de mettre le feu au faubourg *Saint-Roch*, après que les habitans eurent emporté leurs meubles et effets. Cette mesure étoit très-utile, parce que la situation de ce faubourg donnoit à l'ennemi des facilités pour former des entreprises contre les forts *Abraham* et *du Ténédos*, la porte de France et la redoute *Saint-Roch*.

Dans la nuit suivante, les Russes établirent sur le mont *Olivette* une batterie de gros canons et obusiers, et y construisirent des retranchemens pour garantir cette position contre une attaque de notre part. Le 7 au matin, cette batterie lança des obus dans les forts *Neuf* et

Abraham, et dans la ville. Tous nos bâtimens furent obligés de mouiller près du port de *Mandrachio*, parce que les obus de l'ennemi les atteignoient dans la rade.

Le lendemain, les Russes commencèrent à construire une batterie près du couvent de *Saint-Pantaléon*, situé sur les hauteurs des *Castrati*. Nous remarquâmes en même temps que l'escadre débarquoit des Turcs et des Albanais près de la baie de *Paléopolis*.

Dans l'après-midi, une troupe d'environ cent Turco-Albanais surprit le faible détachement qui gardoit le fort *Saint-Sauveur*, et s'empara de ce fort.

Le capitaine *Vigroux*, commandant la 5ᵉ. compagnie du 2ᵉ. bataillon de sapeurs, ayant obtenu du général la permission de reprendre le fort *Saint-Sauveur* avec sa compagnie, rassembla aussitôt ses soldats et les conduisit jusque sur les glacis de ce fort. Il marcha ensuite avec sa troupe sur les *Castrati*, pendant que les batteries de la place tiroient sur le fort pour en chasser les ennemis, qui, craignant de s'y trouver enfermés par les sapeurs, en sortirent précipitamment, et se portèrent sur cette troupe, alors embusquée vers le chemin des salines des *Castrati*, où elle se fusilloit avec d'autres Turco-Albanais postés sur les hauteurs de ce faubourg;

de sorte que le capitaine *Vigroux* fut sur le point d'être bloqué. Ce brave officier forma aussitôt son détachement en un peloton qu'il fit retirer en bon ordre près des *Quatre Chemins* (carrefour situé en avant du fort *Saint-Sauveur* et de la redoute *Saint-Roch*) ; mais au moment où M. *Vigroux* approchoit de cette position, une balle l'atteiguit à la tête et le blessa si grièvement qu'il tomba à terre et resta assez long-temps sans connoissance. Heureusement que les sapeurs, qui le chérissoient tous, le transportèrent dans le fort *Saint-Sauveur*, dont ils prirent possession.

Le 11 au matin, la batterie russe de *Saint-Pantaléon* envoya des obus dans la citadelle. Plusieurs de ces projectiles tombèrent près de nos bâtimens de guerre ; ce qui décida le général à ordonner une sortie à l'effet de détruire cette batterie.

En conséquence, vers neuf heures, six cents hommes d'infanterie, soutenus par deux bouches à feu, se portèrent sur les *Castrati* : une partie de ces troupes fut dirigée sur le bord de la mer et l'autre sur le front d'attaque du fort *Saint-Sauveur*. Cette expédition étoit commandée par le général et obtint un succès complet ; car, après une courte fusillade, MM. *Nazal*, sous-lieutenant, *Besson*, *Ancelet*, sergens,

et *La Masse*, caporal (tous de la 79.e demi-brigade), qui commandoient un peloton, sautèrent tous quatre ensemble dans la batterie, et s'emparèrent de dix-sept Russes, dont un officier, d'un drapeau et de trois bouches à feu.

Pendant ce temps les autres colonnes se fusilloient avec les Turco-Albanais, postés sur les hauteurs et dans les maisons des *Castrati*, et avec un grand nombre d'insulaires, dont beaucoup furent tués ou noyés en voulant se sauver de l'autre côté de la baie de *Paléopolis*, parce qu'ils n'avoient pas de barques en assez grande quantité pour effectuer sûrement leur retraite; ce qui porta une partie de ces insulaires à se jeter à la mer plutôt que de se rendre. Cependant nous nous emparâmes de onze paysans corfiotes et du nommé *Mercati*, noble zantiote, qui étoit passé sur l'escadre russe et employé aux *Castrati* en qualité d'ingénieur.

Nous prîmes aussi quelques bœufs et chevaux et environ deux cents moutons. Ces bestiaux, qui appartenoient aux ennemis, nous furent d'une grande utilité pour nos malades. La batterie de *Saint-Pantaléon* fut aussitôt détruite et ses fossés comblés.

Le général voulant profiter de l'ardeur des troupes, que la victoire des *Castrati* avoit por-

tée au plus haut degré, ordonna à M. *Tréboute*, chef de bataillon à la 79.ᵉ demi-brigade, d'en prendre le commandement et de s'emparer de la batterie du mont *Olivette*.

Les troupes furent divisées en trois colonnes. La première, et la plus considérable, fut dirigée par le *Manduchio*. Elle étoit commandée par M. *Tréboute*, et suivie, à environ un kilomètre, par les deux bouches à feu, qu'escortoit un peloton d'infanterie, formant la seconde colonne; la troisième, forte de cent hommes, fut dirigée sur les hauteurs du *Manduchio*. Elle étoit destinée à tourner l'ennemi sur son flanc droit.

Le commandant *Tréboute* conduisit sa colonne sans accident jusqu'au pied du mont *Olivette*; mais à l'instant où il faisoit ses dispositions d'attaque, un officier placé à l'avant-garde cède imprudemment à l'ardeur qui l'anime et accourt en criant: *Avancez! la charge! la charge! voici les Russes!* Aussitôt les tambours battent, le soldat s'élance et fond sur l'ennemi avec tant d'impétuosité que le chef ne peut ni se faire entendre, ni placer un peloton de réserve. L'ennemi s'avançoit effectivement au-devant de nous, et s'étoit rangé derrière une maison d'autant plus difficile à aborder qu'il falloit, pour y arriver, traverser un large et profond fossé, dont les bords étoient très-glissans

par suite de la pluie qui n'avoit pas cessé de tomber depuis le matin. Cependant l'ennemi fut forcé dans cette position; mais il exécuta sa retraite en bon ordre, s'arrêtant à chaque fossé, ou derrière des arbres et des haies, d'où il étoit chassé successivement par nos soldats. Enfin il arriva vers le plateau sur lequel sa batterie étoit établie : alors l'attaque devint plus meurtrière, car les bouches à feu de cette batterie, tirant à mitraille, nous tuèrent plusieurs braves, dont la mort glorieuse ne fit qu'irriter le courage des autres ; ceux-ci franchissent bientôt la cime du mont et grimpent par les embrasures de la batterie, d'où les ennemis font voler sur eux une grêle de balles. Déjà les Russes enclouent leurs bouches à feu, et se disposent à évacuer le plateau, lorsque des troupes qui viennent de repousser notre colonne de gauche arrivent et forcent M. *Tréboute* à ordonner la retraite. Ce mouvement s'exécuta au petit pas et avec beaucoup d'ordre, l'ennemi, quoique fort de plus de mille hommes, ayant été tellement étonné de la valeur de nos soldats qu'il n'osa les poursuivre que jusqu'à une très-petite distance de ses retranchemens. Les troupes rentrèrent dans la place à quatre heures de l'après-midi.

Nous eûmes dans cette affaire soixante hommes tués ou blessés. MM. *Moure* et *le Bègue*, sous-lieutenans

lieutenans à la 79.e demi-brigade, furent tués sur le champ de bataille. La perte des ennemis fut d'environ cent cinquante hommes, car le mont étoit couvert de leurs morts.

Si l'on eût commencé par l'attaque du mont *Olivette*, il est hors de doute que nous aurions enlevé cette position importante. Il eut aussi fallu composer la colonne de gauche de plus de cent hommes, car cette colonne ayant été attaquée par plus de deux cents Russes qui occupoient des hauteurs par lesquelles elle se trouvoit dominée, elle ne put obtenir aucun avantage, et fut obligé de se retirer sur le fort *Abraham* après avoir perdu plusieurs hommes.

Parmi cent traits de bravoure qui eurent lieu dans l'attaque de la batterie du mont *Olivette*, celui par lequel M. *Maffrand*, capitaine, commandant les partisans, se fit distinguer, mérite d'être connu. Cet officier voyant son frère, sergent des partisans, entouré par un grand nombre d'ennemis, vole à son secours, tue cinq de ses adversaires, et en dispersant les autres Russes parvient à le sauver au moment où ce sergent venoit d'être blessé à l'épaule d'un coup de baïonnette.

Pendant que nos troupes tentoient de s'emparer de cette batterie, les Castratides prirent la fuite et se retirèrent dans l'intérieur de l'île;

20

soit qu'ils fussent d'intelligence avec les Russes, soit qu'ils craignissent que nous ne les punissions d'avoir laissé établir une batterie sur leur territoire. Pour ôter à l'ennemi les moyens de se loger une autre fois dans ce faubourg, le général témolir ou brûler les maisons situées trop près des glacis du fort *Saint-Sauveur* et celles qui pouvoient couvrir les entreprises des assiégeans de ce côté.

Le lendemain, le nommé *Mercati* fut condamné à mort par la commission militaire. Ce noble étoit employé à Zante comme sous-payeur de la division, aux appointemens de 2400 francs, lors de l'arrivée de l'escadre combinée. Le jour suivant, cette commission infligea la même peine à quatre d'entre les onze Grecs pris aussi aux *Castrati*. Des sept Grecs auxquels la commission sauva la vie, trois furent condamnés à la détention jusqu'à la paix de l'île. Les quatre autres, n'ayant pas été reconnus coupables de rebellion, furent mis en liberté.

Peu de jours après cet événement, le général reçut une lettre d'*Ali*, par laquelle ce pacha lui demandoit la place de Corfou pour son propre compte : entre autres promesses très-flatteuses, *Ali* s'engageoit à faire conduire, à ses frais, toute la garnison (corps et biens) à Ancône. Nous remarquâmes alors que ce pacha

avoit établi un camp assez considérable dans la *péninsule de l'ouest* du territoire de *Butrinto*.

Vers le même temps, le feu ayant pris à notre atelier d'artifice, établi dans une casemate du bastion de gauche de la citadelle, le général *Verrières*, averti de l'accident par l'explosion, se porta aussitôt sur les lieux. Ce général, voyant que les soldats et les bourgeois étoient plus occupés de s'enfuir que de tenter d'éteindre le feu, se mit à la tête de quelques canonniers, pénétra dans l'atelier au milieu d'une épaisse fumée, éteignit lui-même les bois et autres matières enflammées, et prévint ainsi les suites funestes qui pouvoient résulter de cet accident; car dans l'atelier se trouvoient des bombes et des obus chargés, et dans une pièce voisine, séparée seulement par une porte de bois, peu épaisse, plusieurs barils de poudre. Le général *Verrières* n'ignoroit pas la proximité de ces projectiles et munitions, puisque c'étoit la cause de la terreur générale; ce qui rend son dévouement plus généreux.

Dans la journée du 22, la batterie du mont *Olivette*, qui n'avoit pas tiré sur la place depuis le 11, recommença son feu, mais d'une manière beaucoup plus vigoureuse qu'auparavant, parce que les Russes l'avoient augmentée de plusieurs bouches à feu de gros calibre. Ils avoient aussi,

pendant le même espace de temps, construit sur cette position deux autres batteries très-fortes, liées par des retranchemens, et dont les feux étoient dirigés sur les différentes avenues du mont. Depuis cette époque, la plus forte de ces batteries tira sur les forts *Neuf* et *Abraham* et sur la ville, à diverses heures du jour et de la nuit, jusqu'à la reddition de la place; les batteries de ces forts, commandées par les capitaines *Philippe* et *Dher*, l'endommagèrent souvent et démontèrent plusieurs fois ses bouches à feu; mais les ennemis ne manquoient de rechanges d'aucune espèce.

Le 24, au matin, la compagnie de partisans et le piquet de la porte de France se battirent contre les Turco-Albanais, qui formoient une seule ligne depuis les hauteurs de *Potamo* jusqu'à celles de *Caridachio*.

Un corps nombreux d'ennemis s'étant avancé jusque sur les glacis du fort *Abraham*, le général sortit, vers midi, avec deux cents hommes et se porta sur les hauteurs de *Caridachio* et les salines des *Castrati*, d'où il chassa les Turco-Albanais. Un renfort considérable ayant été envoyé à ces derniers, nous ne pûmes obtenir d'autre succès et nous rentrâmes dans la place à quatre heures de l'après-midi. Nos troupes s'emparèrent, dans cette sortie, d'un drapeau;

mais ce foible avantage ne put nous consoler de la perte de MM. *Limouzain* et *Migliaresi*, volontaires-chasseurs, qui furent tués en chargeant les ennemis.

La mort de M. *Limouzain*, capitaine à la 6.e demi-brigade, volontaire-chasseur, fut accompagnée de circonstances faites pour fortifier dans leur opinion ceux qui croient à la prédestination : on trouva sur la table de cet officier son testament qu'il avoit fait le matin ; il y disoit que devant périr dans la journée, il prioit le général *Chabot*, son concitoyen, d'envoyer, à sa mère ses épaulettes, qui rappelleroient à cette vertueuse femme qu'elle avoit eu un fils digne de la patrie et d'elle. Une partie de son argent et de ses effets devoit être employée à payer quelques dettes dont il laissoit l'état, et le reste être remis à son domestique. M. *Limouzain*, généralement estimé pour ses mœurs, sa conduite militaire et ses talens, n'avoit aucun chagrin connu qui put lui rendre la vie à charge.

Dans la journée du 26, les Turco-Albanais ayant fait un mouvement pour se porter sur les salines des *Castrati*, le général sortit à la tête de deux cents hommes, qui, réunis aux partisans, se battirent pendant six heures et repoussèrent les ennemis jusque sur les hauteurs de *Potamo*, quoique ceux-ci fussent quatre fois aussi nom-

breux que nos troupes. Nous prîmes un drapeau dans cette sortie.

Le 14 nivôse, au matin, un corps nombreux de Turco-Albanais, débarqué la veille près de la rivière de *Potamo*, défila des hauteurs voisines du bourg de ce nom et se porta sur les salines des *Castrati*. Vers midi, le général sortit avec cinq cents hommes et deux bouches à feu. Cette colonne combattit pendant quatre heures avec la plus grande valeur; mais comme l'ennemi étoit en force supérieure et qu'il occupoit des hauteurs couvertes d'arbres et de haies, nos troupes ne purent le repousser à une grande distance des salines. Elles lui tuèrent cependant beaucoup d'hommes et prirent encore un drapeau. Nous eûmes, dans cette sortie, six hommes tués et dix-neuf blessés.

Vers le même temps, *le Rivoli*, brik de guerre français, venant d'Alexandrie, entra dans le canal par la passe du sud-est: ce fut en vain qu'une partie de l'escadre combinée se mit à sa poursuite. M. *Le Joysle* se porta, sur le vaisseau *le Généreux*, au-devant de ce bâtiment, et eut la gloire, après un combat de six heures contre quatorze vaisseaux, caravelles et frégates, de le conduire dans le port de *Mandrachio*.

Le 17 nivôse, au lever du soleil, nous découvrîmes un vaisseau russe qui étoit échoué sur

la côte orientale de l'île, entre le vieux moulin des *Castrati* et la fontaine de *Caridachio*. Les batteries de la citadelle et celles du bastion *Pasqualino* firent aussitôt un grand feu sur ce bâtiment et envoyèrent plusieurs boulets à son bord; *le Généreux*, qui étoit sorti en même temps de la rade, se battit contre ce vaisseau pendant près d'une heure; mais trois vaisseaux de premier rang étant venus au secours de celui qui se trouvoit en danger, et l'escadre entière appareillant pour remplir le même but, et surtout pour couper la retraite à M. *Le Joysle*, ce chef de division se retira sous les batteries de la citadelle et rentra dans la rade. Pendant ce temps le vaisseau échoué s'étoit fait remorquer par des embarcations qui l'avoient remis à flot.

Les dix-sept Russes pris le 11 frimaire à *Saint-Pantaléon*, onze autres Russes pris le 13 nivôse aux *Castrati* par les partisans, et plusieurs Turcs et Albanais, faits prisonniers dans différentes sorties, furent échangés contre un pareil nombre de soldats français qui étoient au pouvoir des Russes.

Ces échanges avoient été consentis entre les généraux *Chabot* et *Ouchakow*, par l'entremise de plusieurs parlementaires, tant français que russes. M. *Grouvel*, aide-de-camp du général

Chabot, fut envoyé particulièrement avec deux officiers de l'état-major général, auprès de l'amiral russe, pour se plaindre, de la part de notre chef, de ce que les Turco-Albanais avoient coupé la tête à un marin français, fait prisonnier par eux aux *Castrati*. Les amiraux russe et turc désavouèrent authentiquement cet acte de cruauté, et promirent de faire rechercher et punir les coupables.

L'officier russe pris le 11 frimaire à *Saint-Pantaléon*, qui, pendant son séjour parmi nous, étoit toujours resté au quartier-général; cet officier, dis-je, ayant, lorsqu'il fut question de l'échanger, montré de la répugnance à retourner parmi ses compatriotes, nous lui en demandâmes la raison. Il nous répondit que sa crainte provenoit de ce que leurs lois militaires portoient que tout officier qui se rendroit à l'ennemi sans avoir été blessé seroit passé par les armes : il fallut, pour le tranquilliser, que le général *Chabot* attestât, dans une lettre adressée à l'amiral russe, qu'il avoit été pris à sa batterie, et qu'il ne s'étoit rendu qu'à une force supérieure, qui l'avoit mis hors d'état, ainsi que les siens, de faire aucune résistance.

Cet officier fut échangé contre le capitaine *Mathé*, ex-commandant de la compagnie fran-

che gréco-italienne et de la forteresse de Parga, qui étoit parti de la fortesse de Corfou dans la nuit du 24 au 25 brumaire, étant chargé par le général *Chabot* de se rendre dans l'île de *Fano*, à l'effet de diriger l'expédition de secours que nous attendions d'Ancône, sur l'un des ports de la partie occidentale de l'île de Corfou, où les troupes devoient être débarquées, pour être portées ensuite, par la voie de terre, sur les lignes des assiégeans (1). Quoique M. *Mathé* se fût travesti pour exécuter sa mission avec plus de sûreté, il fut reconnu dans les environs du château *Saint-Ange* par des Grecs qui le livrèrent à l'amiral russe. Cet officier reçut beaucoup d'honnêtetés du vice-amiral *Ouchakow*, qui lui remit un paquet de journaux italiens pour le général *Chabot*. On doit bien penser que ces journaux ne contenoient pas de nouvelles satisfaisantes pour nous, relativement à nos armées d'Italie et à la situation politique de l'Europe.

Voici un fait capable de donner une idée de

(1) Le général *Chabot* avoit fait partir pour Ancône, dans la même nuit, le brik *l'Expédition*. Le commandant de ce bâtiment fut chargé de dépêches qui annonçoient au général en chef de l'armée d'Italie les dispositions qui venoient d'être prises pour assurer le succès de l'expédition de secours : ce brik sortit du canal par la passe *Nord*.

l'animosité qui règne entre les Russes et les Turcs: le 27 nivôse, au soir, deux jannissaires déserteurs vinrent déposer leurs armes au fort *Abraham*. Ces Turcs avoient eu dispute, et s'étoient battus dans la journée avec des canonniers russes de la batterie du mont *Olivette*, pour avoir refusé de les aider à charger les canons lorsqu'ils voulurent tirer sur le général *Chabot*, qui visitoit alors nos avant-postes. L'un de ces janissaires, qui étoit blessé à la main d'un coup de baïonnette, ayant tué deux Russes, il avoit décidé son compagnon à passer chez les Français, afin de se soustraire au ressentiment du général *Ouchakow*.

Cet amiral ayant prévenu le général *Chabot*, dans la journée du 30 nivose, qu'une partie des officiers français pris par les troupes combinées, à Zante et à Sainte-Maure, avoient été envoyées à Ancône, et demandant, d'après ces considérations, qu'un consul, son chancelier et un médecin, tous Russes et détenus par nous, lui fussent rendus, notre chef fit conduire ces trois individus aux avant-postes, où ils furent remis à l'envoyé du général *Ouchakow*.

Deux jours après cet événement, une chaloupe du vaisseau *le Généreux* s'empara d'une barque où se trouvoit un courier de l'amiral russe, lequel étoit porteur de depêches adres-

sées à *Ibrahim*, pacha de la Valone. Ces lettres nous apprirent que ce pacha ne remplissoit pas strictement les ordres du divan, en ne fournissant aucun des objets d'approvisionnement et de radoub que le général *Ouckahow* lui avoit demandés pour son escadre.

Le 10 pluviose, vers midi, le capitaine *Maffrand* attaqua, avec sa compagnie, les Turco-Albanais qui occupoient alors toutes les hauteurs voisines de la place, depuis *Potamo* jusqu'aux *Castrati*. Les ennemis soutinrent vaillamment cette attaque, et repoussèrent les partisans jusque sur les glacis des forts extérieurs et de la redoute *Saint-Rooh*. Les batteries des forts, des ouvrages extérieurs et de l'enceinte de la ville firent alors un feu terrible sur les bandes ottomanes, pour les empêcher de s'emparer du fort *SaintSauveur*, qui n'étoit encore gardé que par quinze hommes d'infanterie.

A trois heures, le général sortit à la tête de trois cents hommes soutenus par deux bouches à feu. Nous combattîmes pendant trois heures, et nous repoussâmes les Turco-Albanais, forts d'environ deux mille hommes, jusque sur les hauteurs qu'ils occupoient avant l'attaque. Notre perte s'éleva à une quinzaine d'hommes. M. *Feldmann*, sergent au corps des *canonniers-francs-auxiliaires*, fut blessé dans cette sortie,

Le général *Chabot*, craignant que l'ennemi, qui étoit parvenu dans cette journée jusqu'à l'entrée du fort *Saint-Sauveur*, ne tentât de s'emparer de cet ouvrage, résolut d'en faire occuper le bastion de gauche, en se retranchant, dans cette partie, par une coupure garnie d'un parapet fraisé, et en y établissant une forte batterie. MM. *Torcat*, capitaine, adjoint au génie, et *Philippe*, capitaine, adjoint à la direction d'artillerie, furent chargés de la conduite de ces travaux, et agirent avec tant d'activité et d'intelligence que, dans l'espace de dix jours, tout fut terminé, et que l'on put placer dans le fort une garnison de cent hommes.

Le 17, à huit heures du soir, le vaisseau *le Généreux*, le brik *le Rivoli* et la pinque *le Fortuné*, profitant d'un fort vent *sud-est*, mirent à la voile pour Ancône. A l'instant où ces bâtimens doubloient la pointe *est* de l'île de la Paix, trois fusées à signaux furent lancées du quartier de Saint-Spiridion dans la ville, à l'effet d'avertir l'ennemi du départ du *Généreux*.

MM. *Pâris*, secrétaire de la commission du gouvernement, et *Pocholle*, commissaire du pouvoir exécutif près le département d'Ithaque, s'étoient embarqués, le premier sur *le Fortuné*, et l'autre sur le *Rivoli*. Ces administrateurs étoient, ainsi que M. *Le Joysle*, chargés de pleins

pouvoirs pour requérir les forces de terre et de mer nécessaires pour nous secourir. M. *Pocholle* fut remplacé à la commission administrative par M. *Napollon*, secrétaire-interprète de la commission du gouvernement.

Lorsque *le Généreux* fut arrivé à la hauteur du canal de *Butrinto*, trois vaisseaux ennemis, qui barroient la passe du nord, firent feu sur lui; mais cela ne l'empêcha pas de passer heureusement, ainsi que nos deux autres bâtimens, après avoir lâché plusieurs bordées de son artillerie. M. *Le Joysle* devoit tenter le passage depuis plusieurs jours; il en avoit été empêché par certains signaux faits de la ville, au moment où il appareilloit, d'après lesquels l'escadre s'étoit mise en mouvement; mais ce jour il trouva le vent si favorable qu'il s'empressa d'en profiter, quoiqu'il fût obligé de sortir par la passe la plus étroite et la mieux gardée. L'escadre ennemie, qui avoit cru que *le Généreux* ne lui échapperoit pas, se mit presqu'entièrement à sa poursuite le lendemain matin; mais tous ces bâtimens ne recueillirent d'autre fruit de leurs courses, que de ramener, au bout de quelques jours, une frégate russe qui avoit été tellement battue par la tempête qu'il n'en étoit resté que la carcasse.

Le général auroit bien désiré faire retirer aussi

à Ancône, en cas d'accident, le vaisseau *le Leander* et la corvette *la Brune*; mais ce vaisseau n'avoit pas la moitié de l'équipage nécessaire pour le manoeuvrer et pour servir ses batteries; sa marche se trouvoit d'ailleurs entièrement coupée, depuis que nous lui avions mis une mâture de frégate, au défaut d'une autre plus convenable: quant à la corvette *la Brune*, elle étoit très-mauvaise voilière.

Le 22, au matin, des corps nombreux de turco-Albanais, qui avoient été débarqués pendant la journée et la nuit précédentes près de la baie de *Paléopolis*, s'étant emparés de toutes les hauteurs des *Castrati* et paroissant vouloir se porter sur le fort *Saint-Sauveur*, le général sortit avec six cents hommes et trois bouches à feu, et divisa sa troupe en trois colonnes. La première, composée des sapeurs et de plusieurs compagnies d'infanterie, se porta sur les salines des *Castrati* à l'effet de couper la retraite et les secours à l'ennemi de ce côté, et de l'acculer à la mer. La deuxième, composée des partisans et de quelques compagnies d'infanterie fut dirigée sur la gauche, par le bord de la mer et attaqua de front les Turco-Albanais qui s'étoient retranchés dans les maisons de *Castrati*. Les gendarmes corcyriens formoient la troisième colonne et se portèrent sur le centre du faubourg, en suivant

les glacis du fort *Saint-Sauveur*. Les trois bouches à feu furent placées en échiquier entre la redoute Saint-Roch et les salines des *Castrati*, pour couvrir la droite de notre ligne.

L'attaque et la défense furent terribles sur tous les points. Les ennemis, encouragés par leur nombre et par leurs positions, se battoient avec le plus grand acharnement. Nous avions déja perdu quelques hommes lorsque les colonnes de gauche et du centre forcèrent les Turco-Albanais et les repoussèrent des hauteurs de *Saint-Athanase* jusque sur celles de *Saint-Pantaléon*, où ils avoient construit un grand retranchement, devant lequel nos troupes furent obligées de s'arrêter et de combattre de nouveau, mais avec désavantage.

M. *Lefebvre*, sous-lieutenant à la 79.e demi-brigade, ayant rallié un certain nombre de soldats qui combattoient isolement, les commanda avec tant de bravoure et d'intelligence qu'il contribua singulièrement à la fuite des ennemis, et qu'il arriva le premier sous le retranchement de *Saint-Pantaléon*.

Un grand nombre de Turco-Albanais s'étant réunis sur cette position, la défendirent pendant près d'une heure; enfin ils en sortirent tous à la fois, en poussant de grands cris, et chargèrent les colonnes de gauche et du centre avec

une telle furie qu'ils forcèrent ces colonnes à évacuer entièrement le faubourg.

Nous n'étions pas plus heureux sur la droite. La colonne qui combattoit de ce côté n'avoit pu s'avancer au-delà des salines, ayant été arrêtée par un corps nombreux d'ennemis, récemment débarqué. Les trois bouches à feu étoient obligées de soutenir une fusillade très-vive et de faire un feu à mitraille continuel contre des bandes turques qui descendoient des hauteurs de *Potamo*, en même temps que la batterie du mont *Olivette* tiroit sur cette artillerie.

Une de ces bouches à feu, qui étoit une pièce de canon, avoit été postée au *quatre chemins*, et se trouvoit gardée par une compagnie d'infanterie, détachée de la colonne de droite après que cette colonne eut reçu ordre de quitter les salines pour se porter au secours du centre et de la gauche. Cette compagnie, embusquée derrière des haies et dans des fossés, sur la droite des *quatre chemins*, se fusilloit avec des Turcs placés en démi-cercle en avant du carrefour.

Les ennemis paroissant vouloir forcer cette position sur la gauche, la pièce tira sur eux plusieurs coups à cartouches à balles; ce qui les obligea à se porter sur la droite, vers laquelle la pièce se trouvoit masquée par l'infanterie. Les Turcs enhardis par cette circonstance et favo-

risés

risés par plusieurs ravins situés parallèlement entre eux et nos troupes, fondirent sur elles avec impétuosité, en jetant des cris épouvantables, au moment où une voix inconnue cria *en retraite! en retraite!* L'infanterie, trompée par ce cri, qu'elle prit pour un ordre, se retira précipitamment près d'une autre pièce servie par les *canonniers-francs-auxiliaires* et placée en avant de la *maison blanche.*

Le commandant de la première pièce se voyant abandonné par nos troupes et attaqué par une soixantaine de Turcs qu'il ne pouvoit combattre avec avantage, parce que ses artilleurs n'avoient point de mousquetons, ordonna de marcher sur la *Maison-Blanche*, en faisant le feu de retraite; mais en quittant la route des *Castrati* pour entrer dans celle de la ville, une roue de l'affût se trouva engagée dans un fossé assez profond, d'où les canonniers ne purent la retirer. Les ennemis, qui continuoient à les harceler, s'étant aperçus de leur embarras, les chargèrent vivement et les forcèrent à se retirer promptement, pour éviter une mort certaine.

Le général *Verrières*, qui arriva dans ce moment, fit porter en avant la pièce des *canonniers-francs-auxiliaires.* Pendant que ce mouvement s'exécutoit, ce général faisoit, au moyen d'un porte-voix, un appel aux troupes et les

engageoit à marcher sur ses traces pour repousser l'ennemi. Déja il avoit fait battre la charge et rassemblé plusieurs braves, lorsque la pièce des *canonniers - francs - auxiliaires* tira quelques coups à cartouches à balles sur le peloton de Turcs qui emmenoient la pièce abandonnée. Cette mitraille tua plusieurs ennemis et força les autres à lâcher leur proie et à s'embusquer près de là dans des fossés. Le général *Verrières*, ne consultant alors que son courage et son zèle, se porta seul et à cheval jusque sur la première pièce, et resta là, pendant quelques minutes, exposé à une grêle de balles, afin d'engager nos troupes à reprendre cette bouche à feu : enfin une vingtaine de braves s'étant avancés, ils délivrèrent ce général, après avoir dispersé les Turcs qui l'assailloient de tous côtés, et dont la plupart, n'ayant point voulu se rendre, furent tués à coups de crosse de fusil et de baïonnette : malgré l'acharnement de ces furieux, on en fit deux prisonniers.

M. *Mille*, volontaire-canonnier; *le Long*, volontaire-chasseur; *Maffrand*, sergent des partisans; *Goubert*, *Georgin*, sergens; *Boitel*, fourrier; *Gambiez*, caporal, tous quatre de la 79.e demi-brigade; Jean-*Calmin*, grenadier partisan; et *Cuvilier*, canonnier au 3.e régiment, se comportèrent dans cette affaire avec la

plus grande valeur, ayant volé simultanément au secours du général *Verrières*. M. Jean *Calmin* eut la gloire de tuer le *Bouyoukbachi* ou capitaine, commandant les Turcs.

Les Turco-Albanais ayant repoussé nos colonnes jusque sur les glacis du fort *Saint-Sauveur*, malgré le feu continuel de l'artillerie de ce fort, le général ordonna que deux cents hommes y entrassent pour aider la garnison à contenir les ennemis ; et fit rentrer dans la place le reste des troupes, vers quatre heures de l'après-midi.

Nos soldats se battirent dans cette journée avec la plus grande intrépidité. Quoiqu'ils eussent affaire à plus de trois mille hommes, pour la plupart retranchés dans des maisons et sur des hauteurs, ils obtinrent plusieurs avantages et firent éprouver aux ennemis des pertes triples des nôtres. MM. *Mathieu*, capitaine, et *Boulvert*, lieutenant, tous deux de la 79.e demi-brigade, furent tués dans l'action; les chefs de bataillon *Tréboute* et *Julietti*, et les capitaines *Maffrand* et *Vigroux* (1) s'y firent remarquer par leur valeur et leur dévouement. Notre perte

(1) Cet officier est le même qui fut blessé grièvement dans la reprise du fort *Saint-Sauveur*, le 8 frimaire. Il voulut combattre avec sa compagnie le 22 pluviôse, quoique sa blessure ne fût pas entièrement guérie.

s'éleva à quinze hommes tués et cinquante blessés.

Pendant la nuit du 22 au 23, les Turcs hissèrent deux petites pièces de canon au haut d'une tour carrée, servant de clocher à l'église *Sainte-Athanase*, aux *Castrati*; et ils envoyèrent quelques boulets dans le fort *Saint-Sauveur*; mais la batterie de ce fort et celles des ouvrages extérieurs eurent bientôt renversé une partie de la tour avec les deux canons et les Turcs qui les servoient.

Dans la journée du 23, les Turco-Albanais, toujours très-nombreux sur les hauteurs des *Castrati*, furent renforcés par un corps considérable de Russes, qui avoit été débarqué près des salines de ce faubourg. Nous remarquâmes en même temps que l'ennemi remuoit la terre sur ces hauteurs et construisoit des retranchemens fort étendus sur la partie qui environne le couvent de *Saint-Pantaléon*. Dès ce moment les batteries du fort *Saint-Sauveur*, de la citadelle, de la ville et des ouvrages extérieurs firent un grand feu sur les *Castrati*, pour troubler les opérations de l'ennemi, qui continua cependant ses travaux de manière que le 30, au matin, nous distinguâmes plus de dix bouches à feu en batterie, dirigées sur les avenues du faubourg pour s'opposer aux tenta-

tives de la garnison; mais les ouvrages les plus considérables de l'ennemi s'étendoient sur le front du couvent, parallèle à la citadelle et à la partie *sud-est* de l'esplanade et de la ville: aussi masquoit-il ces ouvrages par un grand amas de branches d'arbres. Enfin, dans la matinée du 6 ventôse, ces abattis disparurent, et une vingtaine de bouches à feu des plus gros calibres firent de concert avec la batterie du mont *Olivette*, un feu terrible sur la citadelle, la ville et les forts : mais comme les ennemis, vu la grande distance de leurs établissemens, ne pouvoient pas battre en brèche, nous ne leur rispostâmes qu'environ un coup sur dix, et encore fort lentement, afin de ménager nos munitions, que les assiégeans avoient sans doute intention de nous faire consommer inutilement. Nos batteries furent dirigées avec la même écomie jusqu'à fin du siége.

Le 8, dans l'après-midi, un corps d'environ cinq cents Turco-Albanais s'embusqua dans les débris des maisons les plus voisines du fort *Saint-Sauveur*, et tenta de s'établir sur les glacis de ce fort; mais l'artillerie de cet ouvrage et de ceux qui l'environnent força bientôt les ennemis à se retirer dans l'intérieur du faubourg des *Castrati*.

L'Ile de la Paix, sur laquelle on avoit établi

cinq batteries, renfermant entr'elles une quarantaine de bouches à feu, étoit alors défendue par quatre cent cinquante hommes et commandée par le général *Piveron.*

Cette île où, par le défaut d'argent et de matériaux, le général n'avoit pu faire construire ni fort, ni redoute fermée, ne pouvoit faire qu'une foible résistance. Les batteries, et un certain nombre de bouches à feu de bataille, avoient été placées sur des pointes très-saillantes, et défendoient les parties qui paraissoient les plus favorables pour le débarquement, et que l'on avoit garnies d'abattis et de tranchées; les troupes étoient baraquées sur des hauteurs voisines des batteries et des points les plus importans à défendre. La bombarde *la Frimaire* et quelques demi-galères étoient stationnées dans le petit port qui se trouve à l'ouest de l'île, et formoient une batterie flottante. Le génie avoit fait construire, près des batteries de terre, des fourneaux à réverbères. La foiblesse de l'île consistoit, 1°. en ce qu'elle ne renfermoit aucun réduit où les troupes pussent concentrer leur défense dans le cas d'un débarquement de l'ennemi sur plusieurs points, afin de pouvoir y attendre des secours ou capituler; 2°. en ce que la direction d'artillerie avoit été obligée d'employer des affûts marins pour l'armement

des batteries de terre. Cette dernière circonstance avoit empêché le génie d'élever les parapets à une hauteur convenable pour couvrir les artilleurs contre le feu des vaisseaux, et rendoit la manœuvre du canon plus longue et plus fatigante.

Le 11, à huit heures du matin, le vaisseau amiral russe tira deux coups de canon. Aussitôt toute l'escadre mit à la voile pour attaquer l'Ile de la Paix. Vingt-cinq vaisseaux, caravelles et frégates, s'embossèrent devant cette île, à demi-portée de canon, de l'ouest au nord-est, et firent dessus un feu roulant de toutes leurs batteries de tribord. Pendant ce temps les batteries de *Saint-Pantaléon* et du mont *Olivette* foudroyoient la place et les forts extérieurs.

L'ennemi ne pouvoit choisir un moment plus favorable pour attaquer l'île, parce que la garnison se trouvoit alors affoiblie par l'absence d'un fort détachement qui venoit de partir pour aller chercher les vivres à Corfou. Le général ayant appris cette circonstance, renvoya aussitôt cette partie de la garnison à son poste, et fit partir pour l'île un fort détachement des équipages du vaisseau *le Leander* et de la corvette *la Brune;* une compagnie de grenadiers de la 79.e demi-brigade; les gendarmes corcyriens, commandés par le chef de bataillon *Ju-*

lietti, et la compagnie de sapeurs, ayant à sa tête le capitaine *Vigroux*, qui avoit demandé cet ordre comme une faveur.

Lorsque ces troupes débarquèrent dans l'île, plus de huit cents bouches à feu ennemies y vomissoient la mort et la destruction. Le bruit de cette artillerie, joint à celui des batteries de Corfou, tant russes que françaises, formoit un feu de file plus nourri que celui de deux bataillons; aussi n'y eut-il pas un seul endroit de l'Ile de la Paix qui ne fût labouré par la mitraille de l'ennemi : ses boulets emportoient des arbres entiers, dont les éclats devinrent funestes à nos soldats. Malgré le danger que nos artilleurs couroient dans les batteries, ils firent feu sur l'escadre jusqu'à ce que toutes nos bouches à feu fussent démontées.

Enfin, après trois heures du combat le plus terrible, les Russes, qui tenoient des troupes de débarquement toutes prêtes dans des chaloupes armées, firent aborder ces chaloupes près de la batterie n.° 2. Les Français furent alors obligés de se resserrer et de se porter sur différentes hauteurs pour combattre ces troupes, fortes d'environ quinze cents hommes.

Dans le même moment, les Turco-Albanais, beaucoup plus nombreux que les Russes, débarquèrent à la batterie n.° 4, et s'emparèrent

d'une partie des troupes qui défendoient cette batterie et celle n.° 5. Un certain nombre de soldats français, ayant vu des Albanais couper la tête à des prisonniers, et voulant échapper à ce triste sort, se jetèrent à la mer, où plusieurs périrent. M. *Lacroix*, capitaine à la 79.e demi-brigade, fut massacré par des Turcs.

M. *Lemaye*, lieutenant au 3.e régiment d'artillerie, commandant l'artillerie de l'île, après avoir vu périr à ses côtés, dans les différentes batteries, la majeure partie de ses artilleurs, se résolut à se faire tuer sur ses pièces à la batterie n.° 3, pour se soustraire à la cruauté des Albanais. Cet officier, accompagné du brave *Larose*, canonnier au même régiment, défendit pendant près d'un quart d'heure l'abord de cette batterie, en faisant feu sur une troupe de Turcs avec un mousqueton, pendant que *Larose* enclouoit les pièces : enfin, forcés de céder aux efforts et au nombre des ennemis, et ayant tous deux leurs habits percés de plusieurs balles, ces braves se rendirent aux Turcs (1).

Les Russes se formèrent en bataillon carré au milieu de l'île. Tous les Français qui purent se réfugier dans ce bataillon furent très-heu-

(1) M. *Lemaye* fut nommé capitaine à la suite de cette action, et le brave *la Rose*, caporal.

reux; car la plupart des autres furent massacrés impitoyablement par les Turco-Albanais, et leurs têtes portées à *Cadir*, bey, vice-amiral turc.

Le capitaine *Lebertre*, aide-de-camp du général *Piveron*, après avoir été pillé par des Albanais, et forcé de porter plusieurs têtes de Français, alloit être décapité par ces tigres, lorsqu'un officier de marine russe arriva, et leur donna de l'argent pour les engager à conduire leur prisonnier à bord du vaisseau de *Cadir*, bey : ce fut tout ce que ce généreux Russe put obtenir. Beaucoup d'autres Français furent ainsi rachetés par des soldats et des matelots russes. Un major de cette nation, dont le nom ne m'est pas parvenu, ayant donné, pour la même cause, tout l'argent qu'il avoit sur lui, sacrifia une montre de prix pour sauver encore la vie à deux Français. De pareils traits soulagent l'ame, lorsque la pensée se fixe sur des souvenirs aussi cruels que l'affaire de l'Ile de la Paix.

La prise de cette île nous enleva près de six cents hommes, dont environ le tiers fut tué ou blessé. Le capitaine *Vigroux* y perdit, parmi un grand nombre de ses sapeurs, deux frères nommés *Sicard*, que leur mère, veuve et âgée de plus de soixante ans, n'avoit jamais voulu abandonner. Quelle douleur dut éprouver cette

tendre mère, en perdant dans un seul jour les seuls objets qui l'attachoient à la vie!!!

Le général *Piveron* tomba au pouvoir des Russes, et fut fort bien traité par le vice-amiral *Ouchakow*. Il ne se sauva de toute la garnison de l'île qu'une cinquantaine d'hommes, qui s'échappèrent dans des barques.

Au moment où l'escadre se dirigeoit sur l'île de la Paix, un corps nombreux de Turco-Albanais se porta sur les glacis du fort *Saint-Sauveur*, y planta des drapeaux, et engagea une fusillade terrible avec la garnison de ce fort, commandée alors par le chef de brigade *Dufour*. Cet officier, jugeant, par la fureur des Turco-Albanais, que leur dessein étoit d'emporter le fort d'assaut, et n'ayant que cent vingt hommes de garnison, demanda du renfort au général, qui fit aussitôt partir soixante hommes. Ce détachement fut d'un grand secours à M. *Dufour*; car, lorsqu'il arriva, l'ennemi tournoit déjà le fort, et tentoit de l'escalader du côté de la ville, malgré la résistance de la garnison et le feu de l'artillerie de la place et des ouvrages extérieurs.

Les Turco-Albanais, ayant été repoussés vers l'anse des *Castrati*, se portèrent de nouveau sur les glacis, où bientôt leur nombre s'accrut tellement, que les artilleurs du 3.e régiment ne pouvoient manœuvrer les bouches à feu qu'avec

le plus grand danger : aussitôt que ces braves paroissoient au-dessus du parapet, des milliers de balles voloient sur eux ; de sorte que la plupart d'entre eux furent tués ou blessés. L'attaque avoit déja duré quelques heures, et les glacis étoient jonchés de cadavres ennemis, lorsque plusieurs compagnies de grenadiers russes, qui avoient tenté d'enlever de vive force le fort *Abraham* (1) et la redoute *Saint-Roch* (2), se réunirent aux Turco-Albanais pour attaquer le fort *Saint-Sauveur* ; s'introduisirent dans les fossés de ce dernier fort, et y placèrent des

---

(1) On se rappellera que la garnison de ce fort étoit commandée par M. *Williams*, capitaine à la 79.[e] demi-brigade. Ce brave officier fut parfaitement secondé, dans la défense honorable qu'il fit, par M. *Dher*, capitaine commandant l'artillerie du fort. Ce dernier ayant été blessé grièvement à la jambe par un éclat de bois, ne cessa cependant de combattre que lorsque les Russes se furent éloignés de son poste.

(2) La batterie de cette redoute étoit commandée par M. *Britcher*, sergent au 3.[e] régiment d'artillerie. Ce sous-officier est le même qui avoit été blessé dangereusement devant le fort de Butrinto dans le combat du 29 vendémiaire. Il dirigea l'artillerie de la redoute *Saint-Roch* avec tant d'intelligence et de précision qu'il mit en déroute les ennemis, qui tentèrent de s'emparer de cet ouvrage, et qu'il contribua à la défaite de ceux qui attaquèrent le fort *Saint-Sauveur*.

échelles, afin d'emporter l'ouvrage d'assaut : mais une pluie de grenades, de mitraille et de pierres, et le feu de file de la garnison, arrêtèrent constamment les ennemis ; en renversant les plus hardis d'entre eux.

Les Turco-Albanais, encouragés par la victoire que l'escadre venoit de remporter, montroient la plus grande audace. Lors de l'arrivée des Russes, un grand nombre d'entre eux s'étoient laissé conduire par un noble grec, qui vouloit les introduire dans la première enceinte, par un passage communiquant aux galeries souterraines ; mais toutes ces galeries ayant été murées, ce noble fut tué dans les fossés avec la plupart de ceux qu'il conduisoit.

Enfin, les ennemis, fatigués de la bonne résistance de la garnison du fort *Saint-Sauveur*, qui avoit été assaillie dans cette journée par plus de deux mille hommes, se retirèrent vers six heures du soir. Le feu des batteries de *Saint-Pantaléon* et du mont *Olivette* cessa à la même heure. Nous perdîmes un grand nombre d'hommes dans la défense du fort *Saint-Sauveur* ; mais l'ennemi en perdit plus de deux cents, car les fossés étoient remplis et les glacis couverts de morts.

Le général, craignant que les assiégeans ne tentassent d'escalader ce fort pendant la nuit, et ne voulant pas compromettre la sûreté d'une

centaine de combattans qui s'y trouvoient encore, donna ordre au chef de brigade *Dufour* de l'évacuer, après avoir mis hors d'état de servir l'artillerie que ce fort renfermoit, et dégradé les parapets ; ce qui fut exécuté à neuf heures du soir.

Parmi les Français qui se signalèrent plus particulièrement dans la défense du fort *Saint-Sauveur*, on doit distinguer :

MM. *Dufour*, chef de brigade, commandant le fort. Les talens, l'activité, et la valeur de cet officier supérieur contribuèrent essentiellement à assurer la défense. M. *Dufour* se portoit successivement dans les différens postes pour indiquer les moyens les plus propres à arrêter l'ennemi. Son exemple seul auroit suffi pour ranimer l'ardeur du soldat, si quelque danger eût été capable d'effrayer nos braves.

Maffrand, capitaine, commandant les partisans. Cet officier seconda puissamment le chef de brigade *Dufour* par sa bravoure, son intelligence, et par l'emploi de certaines ruses de guerre, qui, dans les circonstances auxquelles elles sont applicables, peuvent être appelées *les à propos de l'art*. M. *Maffrand* ayant été blessé, sur la fin de l'action, par une balle qui lui traversa le cou, combattit encore pendant près de deux heures, c'est-à-dire jusqu'à la retraite des assiégeans.

X. Wattillaux, officier des partisans. Cet officier, que j'aurois pu citer dans toutes les sorties pour sa valeur et son zèle, étoit toujours armé d'un fusil à deux coups, qui fut souvent funeste aux ennemis ; il s'étoit placé vis-à-vis de l'escalier par lequel les Turco-Albanais que conduisoit le noble Grec, dont j'ai parlé plus haut, furent obligés d'effectuer leur retraite ; c'est de là que, secondé par quelques partisans et grenadiers, il fit un grand carnage de ces barbares (1).

Han, adjudant sous-officier à la 79.e demi-brigade ; attentif à porter les ordres du chef de brigade *Dufour*, dans les postes les plus périlleux, ce militaire faisoit, au besoin, le coup de fusil, ou lançoit des grenades sur les ennemis. Il fut blessé deux fois, et ne voulut point quitter les remparts, malgré les instances de ses camarades.

Lemoine, sergent de grenadiers au même corps. Ce sous-officier commandoit un poste, qui fut vivement attaqué. Il fit une si belle défense qu'à l'aide de ses camarades il tua tous

(1) M. *Richalet*, troisième officier des partisans, se comporta aussi avec la plus grande distinction dans toutes les sorties. Il fut blessé grièvement vers la fin du siége, par une balle qui l'atteignit au front.

les Turco-Albanais par lequel ce poste fut attaqué. Vers la fin de l'affaire, *Lemoine* fut blessé d'une balle qui lui fracassa la mâchoire.

Ligné, grenadier au même corps, ennuyé de ce que les ennemis se maintenoient dans les fossés, et persistoient à tenter l'assaut, s'élance sur eux du haut du rempart, suivi du brave *Dubois*, son caporal, et crie à une trentaine de soldats de l'imiter, afin de prendre les assiégeans en flanc. Il est écouté, et bientôt les Russes et les Turco-Albanais sont forcés de se sauver en désordre et d'essuyer, dans leur retraite, tout le feu de la garnison; mais, en rentrant dans le fort, le brave *Ligné* reçoit une balle qui lui traverse une joue (1).

Bertinot, grenadier au même corps, rendit vaines, étant soutenu par quelques-uns de ses camarades, toutes les attaques que les ennemis dirigèrent contre le poste qu'on lui avoit confié et qui étoit une embrasure basse, d'un accès facile, par conséquent dangereuse à occuper et difficile à défendre.

Chevalier, grenadier au même corps. Ce militaire, après s'être battu pendant plus de deux heures

(1) Le général ayant été instruit par M. *Dufour* de la belle conduite de M. *Ligné*, éleva ce grenadier au grade de sergent.



heures à l'île de la Paix, se jeta à la mer, traversa à la nage le canal qui sépare cette île de celle de Corfou, et se rendit aussitôt au fort *Saint-Sauveur*, où il continua de combattre avec la plus grande valeur jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Ce brave fut blessé assez grièvement à cette heure, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que ses chefs parvinrent à le faire consentir à quitter le combat pour s'occuper du soin de sa blessure.

Les autres militaires qui se firent distinguer particulièrement dans la défense du fort *Saint-Sauveur*, s nt : MM. *Hécart*, lieutenant au 3.e régiment d'artillerie; *Palanchon*, sergent-major; *Delacoudre*, *Rassepail*, caporaux, tous trois de la 79e. demi-brigade, et Jean *Calmin*, grenadier-partisan.

M. *Fayolle*, sergent à la 79.e demi-brigade, se fit aussi remarquer dans cette journée, par sa bravoure et son intelligence. Ce sous-officier fondit, à la tête d'un petit détachement qu'il commandoit, sur une troupe de Turco-Albanais qui chargeoient vigoureusement un parti de la garnison. M. *Fayolle* eut la gloire de soustraire ce parti à une perte certaine, et de tuer un grand nombre d'ennemis.

Le lendemain matin, le général envoya son aide-de-camp, M. *Grouvel*, alors chef d'esca-

dron, près du vice-amiral *Ouchakow*, pour proposer une suspension d'armes de quarante-huit heures, qui fut acceptée.

Dans la matinée du 13, le conseil de défense fut convoqué par le général, à l'effet de délibérer sur la situation de la place. Le conseil s'étant convaincu qu'il étoit de toute impossibilité à la garnison de résister plus long-temps, dans l'espoir de sauver la place, arrêta qu'il seroit rédigé un projet de capitulation pour être présenté aux amiraux russe et turc, par MM. *J. Briche*, commissaire du gouvernement près le département de Corcyre; *Dufour*, chef de brigade d'infanterie; *Varèse*, agent maritime, et *Grouvel*, chef d'escadron, aide-de camp; ce qui fut exécuté dans le courant de la journée.

Ces quatre commissaires revinrent dans la soirée, et amenèrent au quartier-général plusieurs officiers supérieurs russes et le général *Piveron*. Le conseil de défense s'étant aussitôt assemblé pour prendre connoissance des changemens proposés par les amiraux ennemis, la capitulation ci-dessous fut acceptée, ratifiée, imprimée en français, et en grec vulgaire, et affichée le jour suivant dans toute la ville.

Capitulation de la place de Corfou.

Les citoyens *Dufour*, chef de brigade; *Va-*

rèse, agent maritime; *J. Briche*, commissaire du pouvoir exécutif, et *Grouvel*, aide-de-camp, chef d'escadron, nommés par le conseil de guerre de la place de Corfou pour stipuler, au nom de la République française, les articles de la capitulation de la place et forts de Corfou, avec le vice-amiral *Ouchakow* et le capitania *Cadir*, bey, commandant les escadres combinées russe et turque, se sont rendus à bord du vaisseau amiral russe, où ils sont respectivement convenus des articles suivans, sauf la ratification du citoyen *Dubois*, commissaire général du Gouvernement, et du citoyen *Chabot*, général de division, commandant les îles du Levant.

ARTICLE PREMIER.

Les Français remettront aux commissaires russes et turcs la place de Corfou et leur artillerie, munitions, vivres, matériaux et tous autres effets publics, tels qu'ils existent actuellement dans les arsenaux et magasins. Les commissaires russes et turcs donneront des reçus de toutes les matières qui leur seront livrées sur inventaire.

ART. II.

La garnison sortira avec tous les honneurs militaires de tous les forts et postes qu'elle occupe, un jour après la signature de la présente

capitulation; elle se rangera en bataille sur l'esplanade, où elle déposera ses armes et ses drapeaux, à l'exception des généraux, des officiers de l'état-major général et autres officiers tant civils que militaires, qui garderont leurs armes: après quoi, les troupes alliées prendront possession des postes; les Français rentreront de suite dans la citadelle, où ils conserveront leur logement jusqu'au moment de leur embarquement, qui s'effectuera au port de *Mandrachio* : le commissaire général et l'état-major général conserveront une garde d'honneur russe jusqu'au moment de l'embarquement.

Art. III.

La garnison sera transportée à Toulon sur des bâtimens fournis par l'escadre combinée, aux frais de ladite escadre, et escortée par des bâtimens de guerre, après avoir donné sa parole d'honneur de ne point prendre les armes pendant dix-huit mois contre sa majesté l'empereur de toutes les Russies, le Grand-Seigneur, ainsi que contre leurs alliés le roi d'Angleterre, le roi des deux Siciles, et les alliés actuels des deux empires.

Art. IV.

Sont compris dans l'article précédent tous les autres Français employés dans la place de Cor-

fou, tant civils que militaires, ainsi que les officiers militaires et civils, et équipages du vaisseau *le Leander*, la corvette *la Brune*, et de tous bâtimens de la République; il leur est permis d'emporter avec eux, ainsi que tous les individus composant la garnison de Corfou, tous les effets et meubles qui sont leur propriété particulière.

ART. V.

Seront également compris et admis aux mêmes avantages des articles III et IV tous les Français qui ont été faits prisonniers pendant le blocus et le siége; il seront seulement tenus, par leur parole d'honneur, de ne plus prendre les armes, pendant la durée de cette guerre, contre les puissances contractantes, sauf le cas d'échange avec les deux empires russe et turc.

ART. VI.

Il sera accordé un bâtiment de guerre, qui ne pourra pas être moindre du port de vingt canons, pour transporter le commissaire général, les généraux et l'état-major-général.

ART. VII.

Le général de division *Chabot* et son état-major, un secrétaire au choix du commissaire général, les deux chefs d'administration de

terre et de mer, avec leur famille, et chacun deux secrétaires, pourront passer, à leur choix, à Toulon ou à Ancône, toujours aux frais des puissances contractantes; mais s'ils préfèrent d'aller à Ancône, leur transport doit s'opérer dans un mois à dater de ce jour.

ART. VIII.

Tous les objets de propriété publique, soit du ressort de la ville ou appartenans à la garnison, y compris le vaisseau *le Leander*, la corvette *la Brune*, et tous autres bâtimens de la République française, seront consignés en totalité aux commissaires des deux puissances russe et turque.

ART. IX.

Les chefs de l'escadre alliée proclament que tous les individus, de quelque religion ou de quelque nation qu'ils soient, ainsi que tous les habitans de la ville et de l'île de Corfou, seront respectés dans leurs personnes et propriétés; qu'ils ne pourront être poursuivis, molestés, recherchés, tant pour les opinions politiques qu'ils auront manifestées, que pour leurs actions et les emplois qu'ils auront occupés sous le gouvernement français jusqu'au moment de la capitulation; ils accordent l'espace de deux mois à tous ceux desdits habitans qui voudront se transporter ailleurs avec leurs propriétés.

ART. X.

Les malades qui ne pourront pas suivre la garnison seront traités à l'instar des malades russes et turcs et aux frais desdites puissances, et renvoyés également à Toulon après leur guérison. Il sera libre au général français de laisser à Corfou un officier avec une somme de six mille francs, ainsi que le nombre nécessaire d'officiers de santé pour soigner et soulager les malades.

ART. XI.

La garnison, les officiers et employés militaires et civils recevront, soit à terre, soit à bord des bâtimens, jusqu'à leur débarquement à Toulon ou à Ancône, la même quantité de rations qui leur sont accordées suivant leur grade, et conformément aux lois françaises.

ART. XII ET DERNIER.

Les bâtimens de guerre et de transport qui seront employés à passer les Français, soit à Toulon, soit à Ancône, ne pourront faire de prises en allant et revenant, et le commissaire général s'engage, au nom du Gouvernement français, à faire respecter lesdits bâtimens par les vaisseaux et bâtimens français, et à garantir

leur retour à Corfou : comme, respectivement, les amiraux russe et turc promettent, au nom de leurs cours respectives, de faire conduire à la destination convenue tous les Français compris dans la présente capitulation.

FAIT triple à bord du vaisseau amiral *le Saint-Paul*, le 20 février 1799 (style russe), 13 ventose an 7 de la République française.

Signé, le vice-amiral *Ouchakow*, le capitania *Cadir*, bey, et les citoyens *Dufour*, *Varèse*, *J. Briche* et *Grouvel*.

La capitulation ci-dessus est ratifiée et acceptée, au nom du Gouvernement français, par les soussignés.

Le commissaire général du Directoire exécutif de la République française, *Dubois;* le général de division *Chabot*.

CHAPITRE XVI.

Reddition de la place de Corfou. — *Détails sur les différens événemens qui ont eu lieu dans cette place depuis cette époque jusqu'au départ de la garnison.* — *Observations militaires sur les Russes et les Turcs.*

La garnison devant prêter le serment de ne plus servir, partie pendant dix-huit mois, et partie pendant la durée de la guerre, sauf le cas d'échange pour ces derniers, contre les puissances alliées, le conseil de défense s'assembla le 15 ventôse, au matin, pour rédiger et signer le procès-verbal de ce serment.

Pendant la séance du conseil de défense, l'escadre mit à la voile et vint mouiller entre l'île de la Paix et la place. Les Russes se placèrent en face de la citadelle, et les Turcs vis-à-vis du fort Neuf et de la porte *Spilea.* Les Russes s'emparèrent du vaisseau *le Leander* et des autres bâtimens de la marine de la division, à l'exception de la corvette *la Brune,* qui fut cédée aux Turcs. Le brik *l'Expédition,* arrivé d'Ancône dans la nuit précédente, eut le même sort que *le Leander.*

A dix heures, les avant-postes et les garnisons du fort *Abraham* et de la redoute *Saint-Roch* furent relevés par des troupes turco-albanaises. Les postes de la citadelle, les postes et les garnisons des forts *Neuf* et *du Ténédos* et de la ville, furent relevés par des troupes russes.

A onze heures, trois forts bataillons russes furent débarqués près de la porte *Saint-Nicolas* et vinrent se mettre en bataille sur l'esplanade, où la garnison se trouvoit sous les armes avec ses drapeaux et canons de bataille. Au moment où les Russes débouchèrent de la porte *Saint-Nicolas*, un grand nombre de bourgeois se portèrent au-devant d'eux en criant : *Vive Paul premier !* La plupart des maisons des principales rues de la ville furent simultanément décorées de petits pavillons moscovites.

A midi, la garnison défila devant les troupes russes et déposa ses armes, drapeaux et canons. Elle fut ensuite conduite à la citadelle, conformément à la capitulation. Les grenadiers français qui formoient les gardes des généraux et du commissaire général furent relevés par un pareil nombre de grenadiers russes.

A une heure, le capitania *Cadir*, bey, vint rendre visite au général *Chabot*, qui le reçut au milieu de son état-major. Cet amiral étoit âgé d'environ soixante ans, petit, gros, et assez bon-

homme pour un Turc. Il est gai et parle passablement l'italien. Il étoit accompagné de *Patrona*, bey, son contre-amiral, de plusieurs beys et agas, de *rais* ou capitaines de marine, de *bouyoukbachis*, de *chiaoux* ou exempts, de jannissaires, de *kalliongis* ou soldats de marine, et d'esclaves nègres vêtus très-richement. *Cadir*, bey, fit beaucoup d'honnêtetés à nos généraux. Il assura le général *Chabot* que les Français seroient traités jusqu'à leur départ avec autant d'égards que s'ils commandoient encore dans l'île, et il accepta, ainsi que les principaux officiers de sa suite, du café et des fruits confits offerts par le général.

Le lendemain, les généraux français, l'état-major-général et les chefs de corps, réunis à la commission du gouvernement, allèrent rendre visite au vice-amiral *Ouchakow*, à bord du vaisseau *le Saint-Paul.* Lorsque nous arrivâmes sur ce vaisseau, la musique russe exécuta des morceaux d'harmonie, et nous trouvâmes sur le pont un piquet de grenadiers qui présenta les armes pendant que le tambour battoit aux champs.

L'amiral russe nous reçut dans la salle du conseil, au milieu de son état-major. Il fit un accueil très-gracieux à tous nos chefs. Nous trouvâmes dans la salle *Cadir*, bey, et *Patrona*,

bey, qui nous comblèrent de politesses. Ce dernier est aimable et parle assez bien l'italien.

Après les complimens d'usage, le vice-amiral *Ouchakow* nous fit servir du café: tout le monde s'assit et la conversation devint générale. M. *Ouchakow* est âgé d'environ cinquante ans. Il paroît sévère et réservé, et ne parle que le russe. Il s'entretenoit avec nos généraux et le commissaire général par le moyen d'un interprète et de plusieurs officiers supérieurs de son escadre, qui parloient le français et l'Italien. M. le major *Boissel*, français d'origine, aide-de-camp du général *Ouchakow*, lequel étoit venu au-devant de nos chefs avec le canot de ce général, les reconduisit jusqu'à l'endroit du débarquement. Le vice-amiral *Ouchakow* et sa suite dînèrent ce jour chez le général *Chabot*.

Le 17, au matin, nos généraux, le commissaire général et les autres personnages de la veille, se rendirent à bord du vaisseau *le Sélim III*, à l'effet de visiter *Cadir*, bey. Cet amiral nous reçut aussi dans la salle du conseil. Il étoit assis à l'européenne sur un grand sopha très-riche, ainsi qu'*Isaac*, bey, ministre de la Porte, lequel, parlant fort bien le français, servit de drogman à *Cadir*, bey.

Cet amiral fit placer nos généraux et le commissaire général auprès de lui. Des esclaves nè-

gres présentèrent des chaises à tous les autres officiers, et nous nous rangeâmes en demi-cercle en avant du sopha. Au bout de quelques instans de conversation, le capitania fit un signal, et aussitôt plusieurs *chiaoux* et esclaves servirent aux chefs turcs et à chacun de nous du café et une pipe dont le tabac étoit allumé.

Comme nous savions qu'un certain nombre de Français pris à l'île de la Paix se trouvoient à bord du *Sélim III*, nous demandâmes à *Cadir*, bey, la permission d'aller les voir; ce que cet amiral nous accorda, en nous faisant conduire dans l'entre-pont par ses principaux raïs. Dès que nous fûmes réunis à nos camarades, nous nous jetâmes dans leurs bras. Ces malheureux compatriotes éprouvèrent une grande joie en nous voyant; et les uns et les autres, dans une réunion aussi touchante, nous versâmes des larmes d'attendrissement. Pendant ce temps, nos généraux et le commissaire-général obtinrent de l'amiral ottoman la liberté de tous ces infortunés.

Le vice-amiral *Ouchakow* ayant invité les généraux français, le commissaire-général et sa suite, l'état-major général et les chefs de corps, à dîner à son bord, nous nous rendîmes dans l'après-midi du même jour sur *le Saint-Paul*. Nous trouvâmes cet amiral entouré de ses principaux officiers, de M. le chevalier *de Miche-*

roux, capitaine de vaisseau, envoyé de S. M. le roi de Naples; du commodore anglais *Stuart*, et des officiers du brik que montoit ce commodore. M. *Stuart* s'étoit rendu devant Corfou quelques jours avant l'affaire de l'île de la Paix, pour faire pousser avec vigueur les opérations du siége. Nos chefs reçurent sur le vaisseau amiral russe, à notre arrivée et à notre départ, les mêmes honneurs que la première fois.

Les Russes livrèrent aux Turcs la ville de Corfou; en conséquence, *Cadir*, bey, y mit une garnison turque, et désigna *Patrona*, bey, pour y remplir les fonctions de gouverneur et de juge.

Les troupes albanaises, qui se trouvoient dans l'île au nombre de plus de douze mille hommes, furent payées et renvoyées sur le continent, peu de jours après la reddition de la place. Les Albanais avoient demandé à l'amiral turc, pour toute récompense, qu'il leur laissât piller la ville pendant une heure seulement.

MM. les officiers russes nous donnèrent des preuves de la plus grande considération pendant le temps que nous vécûmes avec eux, soit à Corfou, soit à bord de leur escadre. Il ne me paroît pas inutile de rapporter les honneurs qu'ils rendirent à M. *Tissot*, lieutenant au 3.e régiment d'artillerie, que nous eûmes le malheur de perdre sur la fin de ventôse.

Aussitôt que le général *Chabot* eut prévenu M. le lieutenant-colonel *Skipor*, commandant la citadelle, qu'il désiroit faire rendre les honneurs funèbres à M. *Tissot*, cet officier supérieur fit demander un détachement d'honneur russe, composé d'un lieutenant, trente sous-officiers et grenadiers, deux tambours et un fifre. Le cortège, formé par la 15.e compagnie du 3.e régiment d'artillerie, par tous les officiers de la garnison et par les grenadiers russes, traversa la ville au bruit de la musique de la 79.e demi-brigade, laquelle marchoit en tête. Au moment où l'on mit le corps en terre, le détachement d'honneur fit trois salves en l'air. La musique française reconduisit les grenadiers russes jusqu'à leur quartier : c'étoit une chose assez singulière que de voir nos ennemis marcher au bruit de nos airs patriotiques. M. le major *Hammer* présidoit à cette cérémonie.

Dans les premiers jours de germinal, la garnison se rendit à bord de onze bâtimens marchands, qui devoient la transporter en France aux frais de l'escadre combinée.

Le vice-amiral *Ouchakow* accorda un brik de guerre russe pour transporter à Ancône les généraux *Chabot* et *Verrières*, et leurs aides-de-camp. Ce brik étoit chargé d'escorter un bâtiment marchand qui portoit les malades et les

blessés de la garnison. L'amiral russe fit mettre à la disposition du commissaire-général *Dubois* et du général *Piveron* un second brik de guerre de son escadre pour les transporter à Toulon. La garnison, dirigée sur ce dernier port, fut escortée par une corvette russe, afin que les transports ne fussent pas insultés par les ennemis de la France. Outre cela, on délivra à chaque capitaine de bâtiment des expéditions particulières, revêtues des sceaux et de la garantie des amiraux russe et turc (1).

L'escadre russe, commandée par le vice-

(1) Malgré ces expéditions, la polacre céphaloniote *le Saint-Jean*, où se trouvoient la 15.e compagnie du 3.e régiment d'artillerie, la première section de la 1.ere compagnie d'ouvriers d'artillerie, les 8.e et 9.e compagnies d'artillerie sédentaire et une trentaine de marins, ayant été séparée du convoi par une forte tempête, fut capturée à l'entrée du détroit de *Bonifacio* par la corvette algérienne *la Mahonnaise*, et conduite à *Alger*. Les deux cent trente Français que portoit cette polacre furent détenus pendant seize mois consécutifs dans les bagnes de cette ville, et employés aux travaux publics. C'est en vain que l'empereur Paul I.er et le Grand-Seigneur réclamèrent auprès de la régence d'Alger l'exécution de la capitulation de Corfou. Le dey ne voulut accorder la liberté de nos compatriotes qu'à S. M. l'empereur Napoléon le Grand, alors *Premier Consul*, qui fit des démarches à ce sujet presqu'aussitôt qu'il eut pris les rênes de l'État.

amiral *Ouchakacow*, étoit composée de dix vaisseaux, de quatre frégates et de plusieurs corvettes et briks. Ces bâtimens sont pour la plupart vieux et mauvais voiliers, aucun d'eux n'étant doublé de cuivre.

Le vaisseau amiral *le Saint-Paul* est bien construit et armé de canons de bronze, ainsi que les autres bâtimens. Les cuisines sont placées dans la seconde batterie. Ce vaisseau est tenu très-proprement et en bon ordre. Il est à trois ponts.

La première batterie est composée de canons d'environ 32 kilogrammes de balle. Ces canons sont courts et à chambre cônique. Ils servent à lancer des projectiles de toute espèce, massifs ou creux; malgré leur peu de longueur, il faut quinze hommes pour les manœuvrer. Tous les affûts de l'artillerie de marine des Russes sont d'une bonne construction et bien ferrés. Cette dernière qualité leur est très-nécessaire, vu le degré de force de la poudre Russe, et le diamètre considérable des bouches à feu qu'ils supportent.

La meilleure poudre de guerre est celle de Russie, quoique pour la fabriquer on ne s'occupe pas de choisir la meilleure espèce de salpêtre, et que l'on ne raffine jamais cette matière plus de deux fois. Nous avons eu occasion de nous convaincre de la supériorité de cette poudre sur toutes celles connues, pendant le siége de Cor-

feu, où les Russes lançoient à des distances considérables des boulets de 25 kilog. et des bombes d'un très-grand diamètre.

Mais si la force de la poudre et la bonne forme des bouches à feu (toutes à chambre cônique) donnent à l'artillerie russe un grand avantage sur celle des autres nations, la méthode que les Russes emploient pour assiéger les places ne peut produire d'heureux résultats qu'autant qu'ils n'attaqueront que des remparts défendus par des Turcs ou des Persans; car une place bien garnie de braves soldats, de munitions et d'artillerie, sera toujours imprenable tant que l'on ne fera que la bombarder ou la battre de loin, quels que soient le nombre et la force des bouches à feu des assiégeans, qui ne parviendront qu'à détruire des maisons, et ne pourront jamais de cette manière forcer les assiégés à se rendre, puisque ces derniers ne courront pas de grands dangers et qu'ils conserveront presque tous leurs moyens de défense. Les Russes ont une autre manie qui ne doit pas leur être favorable; c'est de tirer par salves, de sorte que ceux qu'ils attaquent ont la facilité d'éviter leurs coups en se mettant à couvert pendant la décharge, et en chargeant et faisant feu après.

Les troupes russes qui se trouvoient à bord de l'escadre, étoient au nombre d'environ cinq

mille hommes d'infanterie et d'artillerie de marine.

Les soldats russes sont généralement d'une taille moyenne. Ils sont robustes et soumis, ainsi que leurs officiers, à la discipline la plus rigoureuse; leur solde est très-modique. Ils sont tellement superstitieux que, lorsque les vivres manquent, le général ordonne un ou plusieurs jeûnes dans l'armée, en l'honneur d'un saint ou d'une sainte quelconque.

L'infanterie russe est l'une des meilleures de l'Europe. Le soldat russe, soit par l'effet de sa superstition, soit par obéissance aux ordres de son souverain, ne craint pas la mort; on le voit souvent se faire tuer plutôt que de se rendre: mais il n'a qu'une bravoure stupide. Il est incapable de rien faire sans le commandement exprès de son officier.

Tous les soirs, à l'heure de la retraite, l'armée russe fait la prière. Lorsque les troupes sont à terre, elles sont formées en bataillon quarré, au milieu duquel se placent les officiers et les tambours: le commandant, après avoir fait exécuter par ces derniers une batterie destinée à cet usage, fait porter les armes, passer l'arme sous le bras gauche et soulever de la main droite le casque ou le chapeau. Alors chacun récite tout bas sa prière; tous les officiers ont le cha-

peau bas. Cette cérémonie est courte, mais elle est très-imposante et ne peut que ranimer le courage du soldat et du marin, et les consoler des dangers et des fatigues auxquels ils sont exposés journellement.

L'escadre ottomane, commandée par *Cadir*, bey, étoit composée de trente vaisseaux, caravelles, corvettes et briks. La plupart de ces bâtimens sont neufs, bien construits, et seroient bons voiliers s'ils étoient conduits par de plus habiles marins que les Turcs. Ils sont tous doublés de cuivre et ont à peu près la même forme que les navires anglais; ce qui fait qu'ils sont fort légers : leur artillerie et leurs agrès sont établis d'après les modèles français.

Le vaisseau amiral *le Sélim III* est à trois ponts et d'une très-belle construction. Il est tenu avec la plus grande propreté. Tous les jours on lave deux fois partout. Toute la journée on balaye, et chaque semaine les canons, qui sont tous de bronze, sont frottés avec du sable et de l'huile; aussi brillent-ils comme de l'or. Le gréement du vaisseau est léger et commode, et l'équipage conduit à l'instar des marins des nations policées. Tous les officiers de marine employés sur ce vaisseau sont *rais*.

La salle du conseil est grande et ornée très-galamment. Elle conviendroit plutôt à une pe-

tite maîtresse qu'à un amiral turc. Cette salle est séparée de la chambre des timoniers par une grille de cuivre doré, d'un travail précieux par sa délicatesse et ses dessins. Cette grille est recouverte, dans l'intérieur de la salle, par des glaces de cristal de la première beauté, grandes et fort épaisses. Ces glaces sont suspendues au plafond, dans le cas de combat, afin de les préserver d'un choc quelconque et surtout de la commotion causée par le bruit de l'artillerie du vaisseau. Le balcon de la même salle est ceint d'une très-jolie balustrade. La salle est fermée de ce côté par des glaces pareilles et disposées de même que les précédentes. Ces dernières sont recouvertes en dehors par des persiennes. Ces glaces et celles qui forment une cloison mobile et transparente vers la chambre des timoniers, donnent l'avantage de voir du balcon tout ce que l'on fait sur le pont.

Deux esclaves maltais faisoient l'office de chirurgiens sur *le Sélim III*, et quoique très-ignorans l'un et l'autre, ils étoient les seuls qui y exerçassent un art si utile dans la marine militaire. Ces esclaves prodiguèrent à nos prisonniers blessés tous les soins dont ils étoient capables.

Les Turcs se passent aisément de médecins et de chirurgiens savans et habiles, parce qu'ils

agissent entr'eux comme envers leurs ennemis, en achevant ceux qui ont quelque maladie ou blessure dangereuse, et auxquels il faut autre chose qu'un peu de charpie et de linge imbibé d'eau pour tout traitement: aussi doit-on regarder la guérison de leurs malades et blessés comme un effet de la force et de la bonté de leur tempérament.

L'escadre ottomane avoit à bord environ huit mille hommes, tant jannissaires que *kalliongis* et *topigis*, ou canonniers. La plupart des matelots étoient des Grecs et des esclaves maltais.

Les Turcs sont cruels à la guerre par fanatisme et par soumission à leur empereur. Ils coupent les têtes de leurs ennemis parce qu'on le leur ordonne, et qu'ils reçoivent cinq piastres (environ dix francs) par chaque tête qu'ils portent à leurs *bonyoukbachis*. Ils ne connoissoient d'autre motif de rupture avec la France que la volonté du grand seigneur; ils nous disoient, pour la plupart, qu'ils ne se battoient pas de bon cœur contre nous, mais qu'ils étoient persuadés que cette guerre ne dureroit pas longtemps.

Ces peuples combattent presque toujours isolément, et embusqués dans des fossés ou derrière des arbres et des buissons. Ils plantent à environ cinquante pas en avant de leur ligne, des dra-

peaux qui servent de point de ralliement aux différentes bandes ou compagnies. Ces drapeaux sont transportés dans une autre direction d'après les chances du combat.

Les Turcs ne chargent ordinairement leurs ennemis que lorsque ceux-ci effectuent leur retraite, ou sont beaucoup moins nombreux; ils tentent alors de les effrayer et s'animent entr'eux par ces cris: *Allah! allah!* Ils sont plus braves lorsqu'ils défendent une place de guerre et même le moindre ouvrage de fortification, et ils tirent généralement assez juste, mais ils emploient beaucoup de tems à charger leurs fusils. C'est pour obvier à cet inconvénient qu'ils sont tous armés de plusieurs pistolets, afin de n'être jamais pris au dépourvu. Malgré cela, lorsqu'on est presque aussi nombreux qu'eux, on doit choisir cet instant pour les charger, parce que leurs pistolets, tous longs et par conséquent peu propres à ajuster, ne sont pas fort à craindre; en outre, comme leurs fusils n'ont pas de baïonnette, lorsqu'on ne leur donne pas le temps de les recharger, ces armes les embarrassent plus qu'elles ne leur sont utiles. On observera aussi que les Turcs ont beaucoup de peine à fuir lorsqu'ils sont serrés de près, à cause de tout l'attirail qu'ils portent. Les Turcs qui naissent dans la partie d'Europe sont géné-

valement plus braves et supportent mieux les fatigues de la guerre que ceux d'Asie. Ils sont aussi moins stupides et superstitieux que ces derniers.

Comme ces peuples ne savent point se former en corps triangulaire ou carré, l'on peut dire qu'ils sont vaincus dès qu'ils sont bloqués dans la campagne; aussi s'emparent-ils toujours des hauteurs, et replient-ils leur ligne lorsqu'ils s'aperçoivent que l'on veut se porter sur leurs flancs. Ils sont propres à combattre dans un pays montagneux et couvert ; mais dans une plaine dépourvue d'arbres et de haies, des troupes européennes, braves, instruites et bien disciplinées, les vaincront toujours, lorsque même elles seroient beaucoup moins nombreuses qu'eux.

CHAPITRE XVII.

Détails sur la défense de la garnison de Corfou, *sur les deux expéditions parties d'Ancône pour secourir cette place, et sur la mission de M.* Pâris. — *Prise des châteaux et de la ville de Brindes par le vaisseau* le Généreux. — *Mort du brave chef de division* Le Joysle.

J'ai dit dans le chapitre IV, que la place de Corfou exigeoit, pour être défendue convenablement, une garnison de sept mille hommes. Cependant, lors du siége de Corfou, nous n'étions qu'environ dix-neuf cents combattans, et malgré cela nous résistâmes pendant quatre mois à des forces considérables.

On sait que le maréchal comte de *Sculemburgh* défendit Corfou, en 1716, pendant quarante jours, contre plus de vingt-cinq mille Turcs et Albanais. Sans vouloir aucunement diminuer la gloire que ce grand capitaine s'est acquise en cette occasion, je dois faire observer: 1°. qu'il avoit sous ses ordres plusieurs régimens allemands et esclavons, sept cents soldats italiens et deux mille Corfiotes armés; de sorte que

la garnison devoit s'élever à plus de six mille hommes, d'autant plus qu'il en perdit trois mille pendant le siége; 2°. qu'il n'eut pas à combattre les habitans de l'île; 3°. que la flotte vénitienne, mouillée dans la rade, étoit assez forte pour empêcher l'escadre turque de tenter aucune attaque contre la place et contre l'île de Vido; 4°. que la garnison étoit pourvue abondamment, ainsi que le peuple de la ville, des approvisionnemens nécessaires; 5°. enfin, qu'à cette époque les fortifications de Corfou étant beaucoup moins considérables qu'elles le sont aujourd'hui, la place ne nécessitoit pas une garnison aussi nombreuse que celle qu'il faudroit actuellement.

Pour pouvoir résister aux Russo-Turcs, dans le cas où ils nous auroient attaqués plus vigoureusement, il nous eût fallu, outre les troupes et les objets d'approvisionnement nécessaires, des forces maritimes assez considérables pour défendre la rade et les parties foibles de la place, environnées par la mer: un certain nombre de bâteaux-canonniers et de bombardes, armés de bouches à feu de gros calibre, eussent suffi pour ce service et nous auroient été très-utiles, sur-tout pour couper à l'ennemi la communication de la partie *sud-est* du canal avec la partie *nord*, et pour protéger l'arrivée des secours que l'on auroit pu nous envoyer.

Nous étions approvisionnés en grains pour environ six mois; mais nous n'avions qu'une très-petite quantité de viande salée, de légumes secs, de riz, de vinaigre, de médicamens pour l'hôpital et de bois. Tous ces objets manquèrent dès le commencement de pluviose. Nous avions de l'huile, du vin et de l'eau-de-vie pour six mois, moyennant que l'on ne distribuât des deux derniers liquides qu'alternativement, c'est-à-dire de deux jours l'un. Lorsque le bois d'approvisionnement manqua, l'on fut obligé de chauffer les fours avec du marc d'olives, et avec le peu d'oliviers que nos foibles moyens de transport en marine nous permirent d'exporter de l'île de la Paix: mais la prise de ce poste nous priva entièrement de bois; car les assiégeans nous ayant resserrés dans la ville et dans les forts, nous ne pouvions plus démolir de maisons au Manduchio ni aux *Castrati*, ni couper d'arbres aux environs de ces faubourgs.

Nos soldats eussent été fort à plaindre si l'ennemi les eût empêché plus tôt de prendre dans les jardins des faubourgs les légumes et les herbes aromatiques qui s'y trouvoient. Quoique la plupart de ces plantes fussent sauvages, nos soldats les mangeoient avec délices. C'est peut-être à ce régime végétal que nous dûmes de ne pas perdre un plus grand nombre d'hommes par les ma-

ladies, nous trouvant obligés de faire une guerre de siége fort active, dans la saison pluvieuse, et n'ayant pour vivres véritablement sains ou conformes à nos goûts habituels que le pain.

Tous les chevaux, mulets, ânes et chats, qui se trouvoient dans la ville et dans les forts, furent mangés par nos soldats et par les bourgeois peu fortunés. La plupart des chevaux et des mulets employés pour le service de la cavalerie et pour celui de nos moulins eurent le même sort, parce que nous n'avions que du son à leur donner pour nourriture. Lorsque tous nos animaux domestiques furent mangés, nos braves se jetèrent sur les rats de l'île de la Paix, et trouvèrent que cette nouvelle espèce de gibier étoit un mets fort délicat dans de pareilles circonstances : ces animaux, ne se nourrissant que de racines d'oliviers et d'aromates, devoient avoir une chair à-peu-près semblable à celle des lapins de garenne; il y en avoit une si grande quantité dans l'île, que chaque fois que les soldats venoient chercher leurs vivres en ville, ils en apportoient un certain nombre, dont ils donnoient une partie à leurs camarades, et vendoient l'autre à des bourgeois, pour se procurer quelques douceurs. Ces rats, dépouillés proprement, pour faire voir qu'ils étoient sauvages, se sont vendus jusqu'à trois francs pièce.

La viande de boucherie ayant totalement manqué dès frimaire, l'on paya le mois suivant une poule jusqu'à vingt francs : un pigeon coûtoit douze francs. Pendant le dernier mois du siége, le peuple ne trouva plus de pain à acheter. Il étoit obligé de broyer le peu de grains et de légumes secs qu'il pouvoit se procurer, dans des moulins à café et à poivre, travail qui lui donnoit beaucoup de peine et ne rendoit que de la grosse farine avec laquelle il faisoit de mauvaise galette.

L'hôpital militaire renferma, pendant presque tout le blocus et le siége, plus de quatre cents malades et blessés. Dès la fin de nivôse, il n'y avoit plus de viande : on fut obligé de faire du bouillon pour les plus malades avec le peu de poisson que l'on pouvoit pêcher dans la rade. Ainsi, pendant plus d'un mois, les fiévreux et les blessés n'eurent pour principale nourriture, que des légumes assaisonnés avec de l'huile; ce qui, joint au défaut de médicamens, et à l'air que l'on respire dans ces parages, lequel est très-dangereux pour les blessures, nous fit perdre un grand nombre d'hommes, dont la plupart avoient souffert l'amputation d'un membre avec un courage extraordinaire.

M. *Piquet*, chirurgien en chef de l'hôpital, dont le zèle infatigable et les connoissances

profondes nous furent très-utiles, s'étonnoit sans cesse de la constance et de la résignation des Français qui avoient besoin de son ministère : « Je n'ai jamais vu, nous disoit souvent cet » habile homme, de soldats souffrir plus pa- » tiemment que les nôtres. Ils ne craignent au- » cune opération ; les douleurs les plus aiguës » ne leur arrachent pas une seule plainte! En » vérité, je crois que ces braves gens n'ont peur » que de ne pas mourir assez tôt. »

L'infanterie souffrit extrêmement, pendant tout le blocus et le siége, par son faible nombre et par la grande quantité de postes qu'elle devoit garder. Les soldats, ainsi que les artilleurs, étoient toujours au corps-de-garde ou au bivouac. On étoit obligé de prendre une partie de chaque poste, lorsqu'il falloit faire une sortie.

La direction d'artillerie, malgré le manque de matériaux et d'outils de tout genre qu'elle éprouvoit, et la faiblesse du personnel de l'arme, parvint à mettre en batterie, pendant les quatre mois de blocus et de siége, plus de trois cents bouches à feu, qui, réunies à celles dont la place étoit armée au commencement de l'an 7, formoient un total d'environ quatre cent cinquante.

Il est à présumer que, sans les ressources en bois et en fer que procurèrent à l'artillerie et au génie la démolition des faubourgs de Corfou, et

la saisie de tous les effets propres au service de ces armes, trouvés dans les maisons de ces faubourgs, les officiers attachés aux deux directions n'auroient pu faire exécuter les travaux nécessaires pour mettre la garnison en état de se défendre aussi glorieusement qu'elle l'a fait (1).

Comme il n'existoit aucun moulin à grain dans

---

(1) La direction d'artillerie employa d'une manière particulière les obus que nous possédions. Ces obus, ayant été sabottés et tirés dans des pièces de 32 et de 24, tuèrent un grand nombre d'ennemis, qui les prirent pour des boulets, à cause de leur projection horizontale. Les mêmes projectiles, lancés de cette manière, causèrent de grands dommages aux batteries des *Castrati*, parce qu'ils s'enfonçoient dans les parapets de ces batteries et y faisoient autant de dégât que des fougasses : je ne rapporte ceci que pour prouver que les épreuves de cette espèce de tir, qui furent faites à *Vincennes*, au commencement de l'an 8, sous le ministère de M. *Dubois-Crancé*, n'étoient pas (non plus que celles faites à Corfou) les premières dans ce genre.

M. *Philippe*, capitaine adjoint à la direction d'artillerie, voyant notre pénurie de feuilles de tôle et de fer-blanc, pour la construction des boîtes à mitraille qui nous étoient nécessaires, imagina de fabriquer des boîtes en terre cuite, pour les différens calibres, et réussit parfaitement dans son entreprise.

M. *Bron*, capitaine du génie, fit construire à la citadelle un fourneau à réverbère qui par sa simplicité et son utilité mérite d'être décrit.

Ce fourneau étoit construit en pierres et en briques,

la place, que les plus voisins étoient ceux de *Lébénizze*, et que, dans le premier mois du blocus, le défaut de farine nous obligea de con-

---

et composé d'un socle ou paralléilipipède rectangle; traversé à sa base, dans le sens des longs côtés, par un conduit qui servoit à placer les combustibles sur des barres de fer, disposées à cet effet, perpendiculairement aux petits côtés. Le socle étoit percé, circulairement à son centre, de la base au sommet : ce trou servoit à recevoir la flamme, et étoit garni, vers le haut, d'un rebord circulaire et foiblement concave, destiné à contenir les boulets; il étoit surmonté d'une voûte qui renvoyoit la flamme sur les boulets, et dans laquelle on avoit ouvert, sur l'un des longs côtés, une porte qui servoit à introduire ces projectiles dans le fourneau et à les en retirer. Cette voûte étoit garnie d'une petite cheminée; son ouverture latérale et celle du conduit ou foyer étoient fermées par des portes de fer. Ce fourneau fut reconnu supérieur à tous ceux que l'on construisit dans la place sur divers modèles. Il rougissoit les boulets en peu de temps, sans exiger une grande consommation de bois; sa supériorité consistoit principalement en ce qu'il nécessitoit peu de fer pour sa construction, et par conséquent moins de dépense et de temps.

MM. *Carrière*, chef de bataillon, directeur de l'arsenal de l'artillerie, et *Maréchal-Schmidt*, capitaine, adjoint à la direction de cette arme, n'acquirent pas moins de gloire pendant le siége, tant par leur bravoure et leur zèle que par les travaux importans qu'ils dirigèrent. M. *Carrière* fut promu, vers la fin du siége, au grade de chef de brigade, en récompense de ses longs services.

sommer

sommer la plus grande partie de notre approvisionnement en biscuit; MM. *J. Brichle*, commissaire du gouvernement près le département de Corcyre, *Morio* et *Bron*, officiers du genie, firent d'abord construire quarante moulins à bras, qui furent placés dans le couvent du Ténédos. Ils s'occupèrent ensuite de la construction de cinq moulins à chevaux, que l'on établit sous la voûte de la contre-fosse de la citadelle; mais la foiblesse, et la perte que nous fîmes de la majeure partie des chevaux et des mulets que l'on avoit affectés à ce service, nous obligea d'abandonner trois de ces derniers moulins, vers le milieu du siége.

Les Russes avoient beaucoup de partisans dans la ville, avec lesquels ils entretenoient des intelligences par le moyen de signes convenus, que ces derniers arboroient, soit de jour, soit de nuit, sur diverses maisons qui pouvoient être aperçues des dehors de la place. Plusieurs fois nous remarquâmes dans la ville, pendant la nuit, des mouvemens de lumières, imitant ceux d'un télégraphe. On envoyoit aussitôt des patrouilles pour visiter les maisons que l'on suspectoit; mais n'y ayant jamais trouvé aucun signal apparent, on ne put rien dire aux nobles et autres individus contre la fidélité desquels on avoit de fortes présomptions.

Outre l'universalité du peuple, qui penchoit pour les Russes à cause de la similitude de religion, beaucoup de négocians de Corfou soupiroient après la reddition de la place, afin de rentrer en jouissance des biens qu'ils possédoient en Albanie et que les Turcs avoient saisis lors de la déclaration de guerre. L'espèce d'abandon général dans lequel le gouvernement laissa végéter la division du Levant depuis le milieu de l'an 6, et la suspension de la réunion définitive des trois départemens à la France, contribuèrent particulièrement à détacher de nous la majeure partie des Corfiotes.

Pendant le blocus et le siége, les Juifs, que nous avions affranchis des vexations des Grecs et des Italiens, nous donnèrent les plus fortes preuves de reconnoissance et de dévonement. Ils exécutèrent avec zèle toutes sortes de travaux pénibles, et exposèrent souvent leurs vies pour nous porter des munitions devant l'ennemi et pour transporter dans la place nos morts et nos blessés.

Le général, connoissant combien la musique et la dissipation ont d'influence sur le caractère des Français et des Italiens, fit donner le spectacle gratis à la garnison et aux habitans, deux fois par semaine. Nous eûmes aussi plusieurs bals assez agréables dans le temps du carnaval.

Ces amusemens, bien loin d'être incompatibles avec notre service et de contribuer à éloigner de nous l'idée des dangers auxquels nous étions journellement exposés, produisirent les plus heureux effets sur le moral des soldats et même sur celui des Grecs : il étoit assez plaisant pour les premiers, après s'être battus ou avoir travaillé pendant tout le jour, et pour les autres, après avoir passé une partie de la journée à dormir pour faire taire la faim, de se réunir au spectacle, pour rire des scènes bouffones d'un opéra et d'un ballet italiens, et tenter la fortune au jeu de *la tombola* (1).

La perte de l'île de la Paix ayant réduit la garnison à huit cents combattans, nous nous trouvions obligés de nous renfermer dans la citadelle et le fort *Neuf*, si nous n'eussions pas capitulé.

Le fort *Neuf* étoit très-foiblement approvisionné en biscuit, et ne pouvoit recevoir qu'un petit nombre de moulins à bras, qui d'ailleurs auroient été inutiles vu le manque de fours. De plus, l'eau se trouvant dans les ouvrages infé-

(1) *La tombola* est un loto public, qui se tire sur le théâtre, au milieu du spectacle. Celui auquel le premier quine échoit gagne le montant du prix des cartons qui concourent, sauf quelques frais attribués au directeur.

rieurs, les assiégeans, une fois maîtres de la ville, pouvoient s'emparer aisément de ces ouvrages et ensuite du plan supérieur du même fort, qui commande toute la partie basse de la citadelle.

La possession de l'île de la Paix donnoit à l'ennemi les moyens d'établir sur la partie *sud-est* de cette île de fortes batteries, qui, croisant leurs feux avec celles des *Castrati* et de la ville, nous eussent bientôt forcés d'abandonner toute la partie inférieure de la citadelle: un de nos plus grands embarras eût été de loger nos malades et nos blessés; car les souterrains de cette forteresse, lesquels d'ailleurs ne sont pas propres à former un hôpital, se trouvent dans la partie basse, et les bâtimens situés dans la partie supérieure sont en très-mauvais état et ont peu de capacité.

Nous aurions été d'autant moins en sûreté dans la partie basse de la citadelle, que la courtine de Mandrachio pouvoit être battue en brèche par plusieurs vaisseaux et ensuite escaladée; et nous devions craindre que les assiégeans, qui pouvoient sacrifier dix mille Albanais, afin de s'emparer de la place le plus tôt possible, ainsi qu'ils l'avoient résolu, ne nous emportassent d'assaut au moyen de fausses attaques.

L'île de la Paix, pouvant être mise par l'en-

nemi dans un état de défense formidable, lui donnoit les moyens, étant soutenue par l'escadre, d'empêcher l'arrivée des secours que l'on auroit pu nous envoyer, même lorsque ces secours eussent été protégés par quelques vaisseaux de guerre.

La garnison de Corfou a perdu, pendant le blocus et le siége de cette place, environ cinq cents hommes, dont une vingtaine d'officiers. Cette garnison doit se féliciter de ne pas avoir été la victime de la témérité qu'elle a montrée en se défendant pendant quatre mois, malgré sa foiblesse et son état de pénurie, contre des forces aussi considérables que celles qui l'ont assaillie (1).

Les volontaires-canonniers et chasseurs qui

(1) Lorsque MM. *Briche*, *Dufour*, *Varèse* et *Grouvel* demandèrent aux amiraux russe et turc, pour l'un des principaux articles de la capitulation, que tous les Français fussent reconduits dans leur patrie aux frais des puissances alliées, le général *Ouchakow* se refusa d'abord à cette proposition, en disant que ce seroit entraîner ces puissances dans des dépenses énormes, vu la force de notre garnison, qu'il estimoit à six mille combattans; nos commissaires lui répondirent qu'ils ne pouvoient s'expliquer sur le nombre effectif des Français. Enfin, l'article ayant été consenti et la capitulation signée, le général *Ouchakow* se refusoit à croire que nous ne fussions plus que huit cents combattans.

se firent le plus distinguer dans les sorties de la garnison, sont :

Pour le corps des *canonniers-francs-auxiliaires*, MM. *Mille*, aide-garde-magasin des vivres ; *Watteau*, *Brethon*, secrétaires du payeur principal de la division ; *Benoit*, garde-magasin des approvisionnemens de la place ; *Landragin*, capitaine, quartier-maître-trésorier de la 79ᵉ. demi-brigade ; *Choquet*, sous-lieutenant au même corps ; *Garon*, *Chardon*, officiers de l'administration de la marine ; *Corafa*, propriétaire à *Argostoli*, île de Céphalonie ; *Vivotte*, directeur-instituteur de l'école primaire de Corfou ; *Feldmann*, ex-officier d'hussards ; *Vitalis*, secrétaire-interprète, tous deux attachés au commissaire-général *Dubois* ; *Brunet*, employé au bureau des mouvemens maritimes ; *Palladini*, directeur du théâtre de Corfou ; *Salomon Jesua*, habitant de cette ville :

Pour le corps des *chasseurs-francs-auxiliaires*, MM. *Grouvel*, chef d'escadron, aide-de-camp du général *Chabot* ; *Lebertre*, capitaine, aide-de-camp du général *Piveron* ; *Torcat*, capitaine, adjoint au génie ; *Limouzain*, capitaine à la 6ᵉ. demi-brigade ; *Le Long*, garde-magasin des effets d'habillement, d'équipement et de campement ; *Migliaresi*, officier de cavalerie

au service de la république cisalpine ; *Pennet*, médecin en second de l'hôpital militaire ; *Clérex*, capitaine ; *Guerchier*, sous-lieutenant, tous deux adjoints à l'état-major-général ; *Moreau*, lieutenant, aide-de-camp du général *Chabot* ; *Vigouroux*, secrétaire de M. *J. Briche* ; *Bresse*, employé de l'administration des vivres ; *Philippe*, directeur de la poste aux lettres de la division ; *Pugnaire*, employé à la direction de l'hôpital militaire.

Parmi les officiers grecs qui nous donnèrent des preuves de zèle et de dévouement pendant le blocus et le siége de Corfou, je dois distinguer MM. *Facchineï*, ex-officier d'infanterie au service de Venise, capitaine adjoint au génie ; *Loverdo*, ex-secrétaire-général de l'administration départementale de Corcyre, lieutenant adjoint à la direction d'artillerie, et *Stamati Bulgari*, sous-lieutenant de la compagnie franche greco-italienne de Butrinto, employé à bord du vaisseau *le Généreux*.

Je pense qu'il étoit au moins inutile de disséminer dans toutes les îles ioniennes et les quatre arrondissemens continentaux, les trois mille deux cent quatre-vingt-dix Français qui y existoient au commencement de l'an 7. Il n'y avoit que deux places à défendre, *Corfou* et *Sainte-Maure*. On auroit pu mettre dans cette

dernière (en supposant que l'on n'en eût pas été empêché par sa mauvaise situation et par le défaut de vivres) six cents hommes, ou l'évacuer, ainsi que toutes les vieilles forteresses des îles et arrondissemens à abandonner. Dans le premier cas, la garnison de Corfou ne se seroit trouvée forte que de 2690 Français; et, dans le second, cette garnison auroit été composée de toute la division. Il est probable que, dans les deux cas, nous eussions pu attirer à Corfou, outre les compagnies franches de Butrinto, de Parga, de Sainte-Maure et de Cérigo, un grand nombre de Grecs et d'Italiens qui auroient contribué à la défense de la place et à celle de l'île, et qui eussent trouvé les moyens de se procurer des vivres.

Ce surcroît de combattans nous auroit donné la facilité d'éloigner plus long-temps l'ennemi des environs de la place, et d'attacher à notre cause la majeure partie des habitans des trois départemens, par l'espoir que ceux-ci eussent conçu de nous voir résister assez long-temps pour recevoir des secours. Nous aurions pu d'ailleurs faire beaucoup plus de mal à l'ennemi et obtenir de même une capitulation honorable : le plus grand avantage qui seroit résulté de cette mesure, c'est qu'elle auroit sauvé la vie ou la liberté à plus de mille Français, dont la mort glorieuse,

ou la longue et pénible captivité, fut plus qu'infructueuse pour l'état.

Je dois faire observer, d'une autre part, que le général *Chabot* ne pouvoit qu'être très-embarrassé dans sa position, vu la négligence et l'impéritie du gouvernement, qui, n'ayant pas su prévoir les suites de l'alliance offensive entre la Russie, l'Angleterre et la Porte ottomane, et se trouvant hors d'état d'assurer nos possessions du Levant, avoit omis de prescrire à notre chef un plan de guerre purement défensive, en attendant que le temps et les circonstances permissent de renforcer la division. Le général *Chabot*, quoique autorisé, par l'exiguité de ses moyens de défense et par le silence du Directoire exécutif, à prendre beaucoup sur lui, devoit penser que, sous un tel gouvernement, l'évacuation de plusieurs pays qui étoient censés faire partie intégrante du territoire de la république, pouvoit bien ne pas être sans danger pour lui.

On a vu par le départ de la corvette *la Brune* (le 26 vendémiaire), de MM. *Scheffer* et *Rulhière* (le 2 brumaire), de la demi-galère *le Léonidas* (le 11 *idem*), de la goëlette *la Cybèle* (le 14 *idem*), du brik *l'Expédition* (le 24 *idem*), du vaisseau *le Généreux*, du brik *le Rivoli* et de la pinque *le Fortuné* (tous trois

le 17 pluviose), que le général *Chabot* n'avoit négligé aucune occasion de solliciter les secours nécessaires, et de faire connoître notre situation au gouvernement.

Les généraux *Delmas* et *Schérer*, qui commandèrent successivement l'armée d'Italie, firent partir d'Ancône deux expéditions destinées à secourir la place de Corfou.

La première expédition partit le 17 frimaire. Elle étoit composée des trois vaisseaux ex-vénitiens *le Stengel*, *le Laharpe* et *le Bayrand*, qui portoient trois mille hommes de débarquement, dont une partie étoit destinée pour Malte. Ces vaisseaux portoient aussi des approvisionnemens de guerre et de bouche et des effets d'artillerie. Ils étoient suivis par quelques transports chargés de pareils objets.

Le commandant de la division de marine avoit ordre de débarquer les troupes destinées pour Corfou dans le port *Saint-Nicolas* ou dans le port *Arffona*, tous deux situés près du château *Saint-Ange*. Une partie de ces troupes auroit occupé ce château, où l'on devoit déposer les approvisionnemens, pendant que l'autre se seroit portée sur la place de Corfou, en traversant l'île.

Les trois vaisseaux de guerre, qui étoient très-vieux, ayant été retenus long-temps en mer

par des vents contraires, firent eau de toute part. Malgré cela ils arrivèrent jusqu'à la vue de l'île de *Fano*; mais le conseil maritime ne jugea pas à propos d'aller plus loin, vu le mauvais état des vaisseaux, dont il fut dressé des procès-verbaux, en vertu desquels on rétrograda sur Ancône, où cette expédition rentra après un mois et quelques jours d'absence, sans avoir aperçu aucun bâtiment ennemi.

La seconde expédition, composée du vaisseau *le Généreux*, et de neuf bâtimens marchands, chargés d'approvisionnemens de tout genre, partit d'Ancône le 12 germinal, c'est-à-dire, vingt-neuf jours après que Corfou eut capitulé. *Le Généreux* portoit huit cents hommes de la 8e. demi-brigade légère, cent canonniers romains, une cinquantaine d'hommes de la 79.e demi-brigade, et trente-sept mille francs en numéraire. Ces troupes étoient commandées par le général de brigade *Clément*. M. *Godard*, chef de brigade, commandant la 79e. demi-brigade, et M. *Scheffer*, alors chef de bataillon, aide-de-camp du général *Chabot*, s'étoient aussi embarqués sur ce vaisseau.

Le chef de division *Le Joysle*, ayant appris indirectement en mer que nous avions capitulé en ventose, se décida, avant de s'engager dans le canal de Corfou, à faire reconnoître la posi-

tion de l'escadre combinée, et employa pour cette mission le capitaine d'un bâtiment suédois, auquel il donna une assez forte somme, avec promesse d'une pareille s'il lui rapportoit une réponse sûre à *Brindes*, dont le général *Clément* et lui avoient résolu de s'emparer pour attendre sûrement le retour de ce bâtiment, et afin d'être toujours à proximité de Corfou. M. *Le Joysle* mit sur le vaisseau suédois un matelot de confiance, et recommanda au capitaine de se servir du prétexte d'avoir besoin de faire aiguade.

Dans la journée du 19, l'expédition fit la rencontre d'un *trabacolo* qui portoit M. *Pâris*, secrétaire de la commission du gouvernement (1). On se rappellera que cet administrateur étoit parti de Corfou sur la pinque *le Fortuné*, avec le vaisseau *le Généreux* et le brik *le Rivoli*. Cette pinque ayant été séparée de ses deux convois, et étant exposée à un vent très-frais, mais favorable, M. *Pâris* et le capitaine *Granet*, qui commandoit ce bâtiment, résolurent de naviguer

(1) M. *Pâris*, dont les connoissances et le dévouement étoient connus de toute la garnison, servoit dans le corps des *canonniers-francs-auxiliaires*. Peu de temps avant son départ pour Ancône, il avoit fait construire dans l'île de la Paix, la citadelle et les forts, des télégraphes de son invention, qu'il faisoit manœuvrer par de jeunes Corfiotes instruits par lui.

entre les îles de l'Adriatique, et les côtes de l'Albanie et de la Dalmatie. Ils trouvèrent cependant des dangers dans cette route; car, entrant à minuit dans le port de *Zara*, la pinque toucha sur la barre, ou jetée, qui en traverse une partie de l'entrée : ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que M. *Granet* parvint à remettre le bâtiment à flot dans l'intérieur du port. Ce capitaine ne tarda pas à remettre à la voile; mais un tangage très-fort ayant rompu son mât de trinquette, il fut obligé de relâcher dans un mouillage de l'île Grosse ou Longue. Enfin, il traversa le golfe dans vingt-quatre heures, et arriva devant Ancône dans les premiers jours de ventose: le vaisseau *le Généreux* et le brik *le Rivoli* se trouvoient dans ce port.

M. *Pâris*, ayant appris que MM. *Le Joysle*, *Pochbille* et *Scheffer* avoient pris toutes les mesures nécessaires relativement au but de son voyage, supporta avec plus de patience la semaine de coutumace qu'on lui fit passer au Lazaret; aussitôt qu'il fut libre, il pressa, autant qu'il dépendoit de lui, le départ de l'expédition. Trois semaines s'étant écoulées sans qu'on eût pu rassembler les hommes, l'argent et les munitions nécessaires, il craignit que la garnison de Corfou ne crût être abandonnée et ne cédât aux forces ennemies: pour prévenir cet accident, il s'em-

barqua sur un *trabacolo* chargé de vivres, à bord duquel, outre le patron et l'équipage, tous Ancônitains, on mit quatorze soldats français et un officier de marine, corfiote, nommé *Georges Lanfritti*, qui étoit passé au service de France.

M. *Pâris* partit d'Ancône le 2 germinal, et relâcha d'abord à Barlette (1), où se trouvoit une division française. Ce ne fut que le pistolet à la main que MM. *Pâris* et *Lanfritti* forcèrent l'équipage ancônitain à se remettre en mer. Enfin, après avoir encore relâché à *Bari*, où des Français leur dirent que Corfou avoit capitulé, ils arrivèrent le 15, au soir, à environ un myriamètre de la passe septentrionale du canal de Corfou, qu'ils se disposoient à embouquer, lorsque le vent, passant dans la partie de l'est, se présenta directement *debout*.

Comme il ne convenoit, ni de rester dans un passage aussi fréquenté par l'escadre russo-turque, ni de relâcher dans les mouillages voisins, MM. *Pâris* et *Lanfritti* se décidèrent à doubler l'île de Corfou sur ses parties occidentale et méridionale. Le surlendemain, à la pointe du jour, il ne leur restoit plus qu'à doubler le cap Blanc

(1) Cette ville est située dans la province appelée *Terre de Bari*, faisant partie de la Pouille (royaume de Naples).

sud-est, lorsqu'ils aperçurent à l'horizon un bâtiment à trois mâts, qui avoit le cap sur eux. Comme ce bâtiment ne pouvoit être qu'un ennemi, ils essayèrent de le tromper en continuant leur route; mais cette ruse ne l'empêchant pas de se diriger sur eux, ils jugèrent plus prudent de prendre chasse : le bâtiment inconnu les poursuivoit toujours ; et, sa marche étant plus accélérée que la leur, ils reconnurent bientôt que c'étoit une corvette de 25 à 30 canons, qui battoit pavillon rouge. Ils hissèrent alors pavillon autrichien, espérant que ce signe pourroit lui faire cesser la chasse; mais il continua de se diriger sur eux, et enfin ils distinguèrent le pavillon algérien.

A cet aspect les matelots ancônitains se mirent à pleurer et à chanter des pseaumes et des litanies en l'honneur de saint Cyriaque et de la *Madona di Loretta*, dont ils collèrent les images sur les mâts. Pendant ce temps, MM. *Pâris* et *Lanfritti*, ainsi que les soldats, tentoient plusieurs expédiens pour sortir de ce mauvais pas. Ils essayèrent d'abord d'alléger le *trabacolo*, en jetant à la mer quatre canons de 3 et presque toutes leurs provisions; ils coupèrent l'amarre de la chaloupe qu'ils menoient à la remorque, et tendirent plusieurs draps en guise de voiles : mais tout cela n'accéléra pas leur marche d'une

manière sensible, et les boulets de la corvette algérienne les approchoient déjà, que le soleil, par son élévation au-dessus de l'horizon, indiquoit encore pour plus de trois heures de jour.

Les matelots, qui virent alors que ni la Vierge de Lorette, ni le patron d'Ancône, ne les empêcheroient pas d'être pris dans peu de temps, arrachèrent avec dépit leurs images : les Français les ayant plaisantés sur la versatilité de leur dévotion, ils dirent, pour s'excuser de cet acte d'impiété, que si les Algeriens, au pouvoir desquels ils alloient indubitablement tomber, découvroient ces images, c'en seroit fait d'eux tous.

Tandis que les matelots ancônitains jetoient la Vierge et saint Cyriaque à la mer, M. *Pâris* conçut l'idée de tenter un coup hardi et capable de les sauver : c'étoit de mouiller dans le port de la Valone, devant lequel ils se trouvoient alors; ce qui pouvoit persuader à la corvette, qu'ils étoient effectivement Autrichiens, et les empêcher d'être visités : pensant d'ailleurs, dans le cas contraire, qu'il valoit encore mieux se rendre au pacha de la Valone, qui passoit pour ne pas être un de nos plus grands ennemis, qu'aux impitoyables Algériens. M. *Pâris*, parlant la langue turque, avoit un moyen de plus pour éviter de tomber entre les mains de ceux-ci, parce

parce que s'ils eussent persisté à visiter le *Trabacolo*, il leur auroit dit que ce bâtiment étant chargé pour le compte du pacha du lieu, il croiroit lui manquer en leur exhibant ses papiers dans son port; si les Algériens avoient insisté, il eût demandé à être conduit devant le pacha, auquel il auroit parlé ainsi : « Je sais » que tu n'es pas personnellement ennemi des » Français; je suis de cette nation : ces Algériens » nous poursuivoient; je suis venu te livrer » mon navire, et me jeter entre tes bras avec » mon équipage : prouve-nous que tu mérites » la haute réputation dont tu jouis parmi les » Français, en nous traitant avec loyauté et » selon les lois de la guerre ». Un Turc n'auroit certainement pas résisté à un compliment aussi généreusement conçu.

M. *Lanfritti*, ayant approuvé le dessein de M. *Pâris*, et les matelots, qui éprouvoient quelque répugnance à entrer dans un port ennemi, s'y étant enfin décidés, on mit le cap sur la Valone. Tous les soldats et matelots, à l'exception de quatre d'entre ces derniers et du patron ancônitain, eurent ordre de se placer dans l'entre-pont : ces cinq hommes, et MM. *Pâris* et *Lanfritti*, restèrent sur le pont, et formoient à peu près l'équipage ordinaire d'un pareil bâtiment.

Dès que l'Algérien s'aperçut que le *trabacolo* se dirigeoit sur le port de la Valone, il cessa de tirer, diminua de voiles et amena son pavillon; cependant, comme il marchoit encore mieux que ce bâtiment, il le croisa en entrant dans le port, et nos gens virent que c'étoit une fort jolie corvette, portant 26 canons et un équipage nombreux, qui se moqua d'eux en passant, à cause de la terreur prétendue panique qu'il leur avoit causée.

M. *Pâris* ne jugea cependant pas à propos de trop s'enfoncer dans le golfe de la Valone, afin de pouvoir en sortir plus facilement, et sur-tout pour ne pas être voisins de la corvette et de plusieurs armemens turcs qui s'y trouvoient de relâche : c'est pourquoi M. *Lanfritti* fit faire quelques fausses manœuvres; ce qui donna le temps à l'Algérien de mouiller à deux encâblures du *trabacolo*, qui jeta l'ancre aussitôt.

M. *Pâris* ne couroit plus un danger aussi imminent; mais il lui restoit encore la crainte que l'Algérien, qui pouvoit ne pas oser visiter le *trabacolo* pendant le jour, dans un port du grand-seigneur, ne vînt l'enlever dans la nuit. Pour prévenir cet accident, il convint avec M. *Lanfritti*, de couper le câble, et de sortir du golfe à la rame dès que les objets ne pourroient plus être distingués clairement : ce qui fut exé-

cuté avec quelque difficulté, à la vérité, parce que le *trabacolo* échoua sur un bas-fond de vase. La position de nos gens fut alors d'autant plus critique qu'ils se trouvoient près de deux bâtimens autrichiens, qui devoient, par leurs manœuvres suspectes, les prendre pour des forbans, et qui pouvoient d'un moment à l'autre donner l'alarme : heureusement que les Autrichiens se bornèrent à quelques *Qui vive?* auxquels on ne répondit rien. Le *trabacolo* sortit enfin du golfe : mais le même vent qui l'avoit empêché d'arriver à Corfou, dans la soirée du 15, soufflant encore avec violence, nos gens ne pouvoient se flatter d'avancer vers leur destination en louvoyant : ils prirent donc le parti de courir *vent-arrière* pour s'éloigner de la corvette algérienne, qui se mettroit sans doute à leur poursuite aussitôt qu'elle s'apercevroit de leur fuite clandestine.

Le 19, vers huit heures du matin, le vent devint plus foible et tourna à l'ouest, de manière qu'il étoit favorable pour aller à Corfou : MM. *Pâris* et *Lanfritti* convinrent aussitôt qu'il falloit rétrogader, afin de remplir leur mission ; mais ni leurs ordres, ni leurs menaces et celles des soldats, ne purent engager le patron et l'équipage ancônitain à faire route pour Corfou. Ceux-ci accusèrent les Français de vouloir les

livrer aux Turcs, et protestèrent qu'ils se feroient plutôt tuer que de rétrograder : ils soutenoient d'ailleurs que le vent d'ouest n'étoit pas encore formé. MM. *Pâris* et *Lanfritti* passèrent alors dans la chambre pour délibérer sur ce qu'ils devoient faire. Ils y étoient à peine depuis un quart d'heure, que le patron accourut vers eux, tout effrayé, et leur dit que l'on découvroit en ce moment un gros bâtiment qui jusqu'alors avoit été caché par un cap, parce que le *trabacolo* rangeoit les côtes de l'Albanie. MM. *Pâris* et *Lanfritti* ayant considéré ce bâtiment, jugèrent que c'étoit un vaisseau de ligne ; et comme nous n'avions alors dans ces parages d'autre bâtiment de cette force que *le Généreux*, et que ce vaisseau devoit être accompagné d'un convoi, au lieu que celui-ci étoit seul, ils en conclurent que c'étoit un vaisseau ennemi, et se décidèrent à mouiller parmi les rochers qui bordent les côtes dans cette partie de l'Adriatique, espérant que ce vaisseau ne les apercevroit pas : mais bientôt ils virent une forte embarcation s'en détacher et se diriger sur eux. M. *Lanfritti*, brave jusqu'à la témérité, ordonna de préparer les armes. M. *Pâris* ne voulut pas le contredire, quoiqu'il jugeât toute résistance inutile ; car le vaisseau pouvoit, malgré leur proximité de la côte, passer à une por-

tée de fusil d'eux, et d'une seule bordée pulvériser le *trabacolo.* Tout-à-coup la joie succéda à l'inquiétude, en voyant flotter le pavillon français sur le vaisseau que l'on reconnut alors pour *le Généreux,* qui avoit été peint d'une nouvelle couleur à Ancône, depuis le départ du *trabacolo.*

MM. *Pâris* et *Lanfritti* étant passés à bord de ce vaisseau, le chef de division *Le Joysle* leur apprit que, des neuf transports avec lesquels il étoit sorti d'Ancône, huit avoient été dispersés par un coup de vent, le lendemain de son départ de ce port, et qu'il n'en étoit resté qu'un avec lui, qui se trouvoit à tribord; ce qui avoit empêché M. *Pâris* et ses gens de l'apercevoir.

Le lendemain, à six heures du matin, le vaisseau *le Généreux*, qui avoit fait voile toute la nuit pour Brindes, fut dirigé par la grande passe conduisant à la baie, au fond de laquelle se trouve cette ville. Comme l'entrée de cette baie est défendue par un fort appelé *le Château de mer,* et situé dans une île, il falloit d'abord se rendre maître de cette place où il y avoit garnison napolitaine.

Lorsque *le Généreux* fut arrivé à demi-portée de canon du fort, il reçut plusieurs boulets dans le bois mort. M. *le Joysle* ordonna alors d'avancer vers l'entrée de la baie sans riposter,

de ranger le fort le plus près possible, et d'aller mouiller entre cette place et la baie, afin de prendre la première à revers; mais la maladresse du pilote-côtier fit manquer cette manœuvre, et le vaisseau échoua sur un bas-fond vaseux, à une portée de fusil du fort, auquel il présentoit une partie de la poupe. Cette position étoit très-désavantageuse, parce qu'on ne pouvoit se servir de l'artillerie que depuis le grand mât jusqu'à la poupe, tandis que le vaisseau étoit pris en écharpe par plusieurs canons placés sur le flanc du bastion qui défendoit la courtine que *le Généreux* attaquoit. Heureusement que cette courtine étoit fort courte et assez élevée, de sorte que ses canons, tirant à barbette, ne faisoient de mal sur le pont qu'autant qu'ils se trouvoient bien en batterie; ce que les canonniers napolitains ne pouvoient exécuter sans dang r, parce qu'ils étoient inquiétés dans leurs manœuvres par les carabiniers de la 8.e demi-brigade, placés dans les hunes du vaisseau. Depuis près de deux heures les batteries de tribord du *Généreux* tiroient sur la courtine, et cependant le revêtement étoit à peine entamé. M. *Pâris*, ayant remarqué que les canonniers-pointeurs dirigeoient leurs coups trop au-dessous du parapet, et prenoient chacun un point de mire différent, en donna connoissance à M. *Le Joysle*, qui le pria d'aller indiquer à

tous les chefs de pièce un point de mire commun : tels furent les derniers ordres que ce brave chef de division donna; car, peu d'instans après, un boulet lui emporta les cuisses, blessa grièvement le général *Clément* et son aide-de-camp, et tua en outre plusieurs soldats et marins. M. *Le Joysle*, avant d'expirer, n'eut que le temps de dire ces mots : *Courage, mes amis; ce n'est rien.*

Le général *Clément* ayant aperçu le drapeau blanc qui flottoit sur le fort, ordonna au chef de brigade *Godard* de faire débarquer les troupes; mais comme il craignoit quelque trahison de la part des Napolitains, il accepta l'offre généreuse de M. *Pâris*, qui se proposa pour aller parlementer avec la garnison. Lorsque cet administrateur, les carabiniers de la 8.ᵉ demi-brigade et le détachement de la 79.ᵉ, furent arrivés au pied des remparts, ils se virent contraints d'employer la force pour empêcher les Napolitains de s'enfuir, et ils firent toute la garnison prisonnière. Nos troupes rendirent en même temps la liberté à un grand nombre de nos partisans, entassés dans les prisons du fort, lesquels étoient, pour la plupart, des hommes instruits et remplissant les premières places de l'administration et de la judicature. Le commandant du fort étoit un aventurier corse qui se disoit bâtard de

S. M. le roi de Naples. Il jouissoit de la confiance de M. le cardinal *Ruffo* et ne manquoit ni de bravoure ni de talens. Il passa à la nage un bras de mer assez large, et se réfugia dans le lazaret situé derrière le fort; mais M. *Lanfritti*, toujours brave et zélé, fut l'y chercher et le conduisit à bord du *Généreux*.

Ce qu'il y eut de particulier, c'est que les Français furent très-heureux de ne pas pouvoir faire brèche; car ils battoient, sans le savoir, le mur d'un magasin à poudre, rempli de munitions, dont l'explosion n'eût pas manqué de faire sauter *le Généreux* avec une partie du fort. Ce fut sans doute la crainte de cet accident qui décida les Napolitains à se rendre à discrétion.

Tandis que le château de mer se rendoit, six cents chasseurs de la 8.e demi-brigade, commandés par le chef de brigade *Godard*, marchoient sur la ville et sur le château de terre; les habitans de Brindes vinrent à leur rencontre et les reçurent comme des amis.

Le vaisseau *le Généreux* ne tarda pas à être remis à flot et à repartir pour Ancône d'après la certitude que MM. *Touffet*, lieutenant de vaisseau, *Pâris* et *Scheffer*, acquirent de la reddition de Corfou.

La conquête du fort ou château de mer de Brindes nous coûta dix-sept hommes; mais ce

n'est point par le nombre des individus qu'il faut supputer cette perte. Tous ceux qui ont connu le vertueux, le brave chef de division *Le Joysle,* savent combien nous perdîmes dans cette journée.

Le Joysle étoit né à Dieppe et avoit servi d'abord dans la marine marchande, d'où ses hautes qualités le firent bientôt sortir pour occuper dans la marine militaire des emplois éminens et plus dignes de lui. Il auroit obtenu, dans ce corps, les plus hauts grades, s'il eût eu autant d'ambition qu'il avoit d'amour pour son pays et pour la gloire. A la bravoure d'un grenadier français, à la théorie et à l'expérience d'un marin éclairé, il joignoit l'intégrité la plus austère et une aménité qui le fit toujours chérir.

Parmi le grand nombre d'actions d'éclat par lesquelles *Le Joysle* se fit distinguer dans l'armée navale, on ne doit pas oublier la prise du *Berwick,* vaisseau anglais de 74 canons, dont il s'empara, dans la dernière guerre, avec une frégate et à la vue de l'escadre anglaise, retenue par le calme. La conduite de *Le Joysle* au combat d'Aboukir et dans tous ceux où il se trouva; la prise du vaisseau anglais *le Leander;* ses *promenades maritimes de Corfou*, et la funeste conquête de Brindes, doivent rendre sa mémoire chère à tous les bons Français, et surtout à ceux qui ont connu particulièrement ce brave et précieux marin.

CHAPITRE XVIII.

Combats de Nicopolis *et de* Prévéza *entre les troupes françaises et grecques réunies, et celles d'*Ali. — *Détails sur la captivité des Français tombés au pouvoir de ce pacha.*

Ali, pacha, voyant les Français et une partie des Prévéziens se retrancher sur l'isthme de *Nicopolis*, craignit, malgré le nombre de ses troupes, d'échouer dans l'attaque qu'il projetoit contre le territoire de Prévéza : c'est pourquoi il envoya dans ce bourg plusieurs émissaires, chargés de répandre à propos les promesses et les menaces parmi les Prévéziens qui nous étoient fidèles. Cette manœuvre n'ayant pas réussi autant que le pacha le désiroit, il eut recours à l'un de ses moyens ordinaires : ce fut de corrompre avec de l'or quelques capitaines de la garde nationale prévézienne. Ceux-ci insinuèrent à leurs compatriotes que les fortifications que les Français construisoient étoient peu propres à garantir le bourg contre les Turco-Albanais,

et qu'il valoit mieux couper l'isthme par un large et profond fossé, où l'on introduiroit l'eau de la mer, lequel fossé, en arrêtant la nombreuse cavalerie d'*Ali*, offriroit un retranchement sûr aux troupes gallo-grecques. Ce raisonnement étoit spécieux, aussi suffit-il pour convaincre le peuple de la nécessité de cette mesure, les Prévéziens ne réfléchissant pas que l'isthme ayant plus de deux kilomètres de largeur, ce travail demandoit un temps considérable et que le pacha étoit prêt à fondre sur le camp avec son armée. Les Français eurent beau tenter tous les discours possibles pour tirer les Prévéziens de leur fatal aveuglement, la plupart de ces derniers quittèrent les travaux des redoutes et des lignes du camp pour aller creuser le fossé ou plutôt l'abîme qui devoit être leur tombeau.

Enfin, les lettres d'*Ali* et les discours de ses émissaires produisirent un tel effet que tous les Prévéziens aisés, connoissant la cruauté et craignant la colère de ce pacha, abandonnèrent leurs habitations et se retirèrent avec leurs familles et leurs principaux effets dans les îles de *Sainte-Maure* et de *Corfou*. Il ne resta à Prévéza, des quatorze compagnies de la garde nationale, qu'environ deux cents hommes qui se réunirent aux Français, et dont la plupart n'avoient pour toute ri-

chesse qu'une professiòn mécanique, une cabane et un jardin.

Les choses en étoient là quand le général *La Salcette*, qui avoit établi sa résidence à *Sainte-Maure*, ayant appris que le pacha de Jannina rassembloit un corps d'armée dans les environs de *Loroux* (1), se rendit à *Nicopolis*. Dès ce moment il n'y eut plus de repos pour les troupes gallo-grecques : les travaux furent poussés avec la plus grande activité; mais, malgré l'ardeur et la persévérance de ces troupes, il n'y eut qu'une rédoute et quelques parties de fossés et de parapets achevées pour le premier brumaire.

Le Prévézien *Christaki*, dont il a été question dans le chapitre X, voyant les dangers dont les Gallo-Grecs étoient menacés, disparut dans cette journée, et prouva ainsi que l'intérêt seul l'avoit porté à se mettre un instant du côté des Français. Les Sulliotes qu'il avoit conduits au camp furent indignés de sa conduite et n'en témoignèrent que plus d'envie de combattre dans les rangs des vainqueurs de l'Europe coalisée.

---

(1) Grand bourg situé dans l'intérieur des terres, au nord de Prévéza, et à environ un myriamètre de Nicopolis.

Les troupes gallo-grecques étoient fortes d'environ sept cents hommes; savoir,

Artilleurs de la 7.e compagnie sédentaire.	18	440 Français.
Sapeurs de la 5.e compagnie du 2.e bataillon	41	
6.e demi-brigade	281	
79.e *idem*	100	
Sulliotes.	60	
Prévéziens.	200	
Egalité:	700	hommes.

Vers le milieu de la nuit suivante, l'avant-garde de l'armée du pacha, composée de cinq cents Albanais d'élite et commandée par *Mouktar*, vint attaquer le camp. Toutes les troupes prirent aussitôt les armes et soutinrent le combat de pied ferme jusqu'à la pointe du jour, où les première et troisième compagnie de grenadiers de la 6.e demi-brigade chargèrent les Albanais et les repoussèrent vers l'ancien théâtre, dans lequel elles les bloquèrent. Les grenadiers se disposoient à forcer les ennemis dans ce poste lorsque M. *Le Roy*, sous-lieutenant, commandant la première compagnie, fut tué. Cette compagnie se trouva alors sans chef; ce qui occasionna quelque désordre. Les Albanais s'en étant aperçus, chargèrent à leur tour les grenadiers et les obligèrent à se replier sur notre ligne;

mais la troisième compagnie, qui combattoit de l'autre côté du cirque, prit les ennemis en flanc et leur fit bientôt perdre l'avantage qu'ils avoient obtenu. Le général *La Salcette* ordonna alors aux deux compagnies de se retirer sur le camp.

Ce général ayant remarqué que notre ligne étoit trop étendue, voulut la faire resserrer; mais la situation du terrain et l'approche des Turco-Albanais l'empêchèrent d'opérer ce mouvement, auquel il auroit fallu apporter une grande célérité. Il ne put donc qu'engager nos troupes à se défendre avec leur valeur ordinaire.

L'armée d'*Ali*, forte de plus de onze mille Turcs et Albanais, dont les deux tiers de cavalerie, et commandée par le pacha en personne, s'ébranla vers huit heures et s'étendit dans le vallon, après avoir fait les cris de guerre accoutumés et une décharge générale. La cavalerie, toute composée d'Albanais et conduite par l'intrépide et farouche *Mouktar*, se précipite entre le théâtre et le camp, et fond sur notre ligne avec une ardeur qui ne peut être comparée qu'à la bravoure avec laquelle cette cavalerie est reçue par les troupes gallo-grecques. Ces dernières, placées sur deux rangs et secondées par plusieurs bouches à feu tirant à mitraille,

font un carnage effroyable des ennemis, qui sont bientôt forcés de s'éloigner précipitamment : la résistance que ces barbares éprouvent est pour eux le signal du carnage le plus horrible.

Plusieurs capitaines prévéziens placés au centre de notre ligne, ayant pris la fuite et causé par cette honteuse defection celle de la plupart de leurs gens, le général *La Salcette* vouloit prévenir les suites de cet accident, en faisant serrer les ailes sur le centre, lorsque *Mouktar* fondit de nouveau sur le camp à la tête de toute sa cavalerie, et y pénétra par l'espace de terrain qu'avoient occupé les Prévéziens : par ce mouvement précipité, nos troupes se trouvèrent bloquées sur tous les points, et, malgré la résistance la plus opiniâtre, tous nos pelotons furent enfoncés.

C'est dans cette lutte inégale que plusieurs Français firent des traits d'une valeur inouie. Puisse, un jour, une plume plus exercée en relever l'éclat, et, en consacrant à la postérité les faits immortels de nos guerriers, graver dans le cœur de nos derniers neveux la conduite glorieuse et le dévouement généreux des défenseurs de *Nicopolis !*

Le chef de brigade *Hotte* se battit long-temps corps à corps, à l'arme blanche, contre trois cavaliers. Il parvint, en combattant, à gagner

la redoute de gauche, après avoir tué l'un de ses adversaires et blessé dangereusement les deux autres.

Le général *La Salcette* se trouvoit dans cette redoute. Ce digne général sut imprimer, par son maintien et ses discours, un courage extraordinaire aux Français qui l'entouroient; mais la plupart de ces braves, accablés par le nombre des ennemis, périrent glorieusement, ou devinrent la proie d'un vainqueur barbare.

Le brave et beau *Gabory*, chef de bataillon à la 6.e demi-brigade, jeune Nantais de la plus grande espérance, n'ayant d'autre arme que son sabre, se faisoit distinguer dans la mêlée, moins par la hauteur de sa taille que par les coups terribles qu'il portoit. Il avoit déja fait mordre la poussière à quatre cavaliers albanais et blessé plusieurs Turcs, lorsque, criblé de blessures d'armes à feu (car les barbares n'osoient plus l'approcher), il succombe glorieusement sur les corps sanglans des ennemis qu'il a terrassés: aussitôt les Albanais lui tranchent la tête et mutilent les restes glorieux de ce courageux jeune homme.

M. *Richemont*, capitaine du génie, après avoir détruit plusieurs Albanais avec un fusil dont il s'étoit armé, est entouré par un peloton de Turcs qui se disposent à le massacrer. Cet officier

officier s'adosse contre un débris de l'antique cité et combat avec une telle valeur qu'il met trois de ces barbares hors de combat : mais il reçoit un coup de feu au bras gauche ; une balle morte le frappe entre les deux épaules ; une autre lui déchire l'oreille, et un coup de sabre lui fend le bras gauche déjà blessé ; quatre Turcs le menacent d'une mort inévitable, lorsque *Mouktar*, témoin de son courage, commande que l'on épargne ce brave français.

M. *Lenoble*, sous-lieutenant à la 6ᵉ. demi-brigade, revenoit de Prévéza au moment du plus grand carnage. Quelqu'un qu'il rencontra lui fit part de ce qui se passoit au camp. Comme il poursuivoit son chemin vers *Nicopolis*, sans répliquer ; « Vous ne m'avez peut-être pas compris, lui dit la même personne ; je vous dis que tout est perdu : où allez-vous ? » *Je vais mourir avec mes camarades pour la gloire du nom français*, répondit ce digne officier. Il se trouva bientôt sur le lieu du combat, et se conduisit conformément aux sentimens magnanimes qu'il avoit exprimés. Il fut tué après avoir fait des actions que l'on n'auroit pas attendues d'un homme d'un tempérament débile, d'un physique peu avantageux, et qui sortoit d'une maladie dangereuse.

L'Enfant, tambour des grenadiers du 1.ᵉʳ ba-

taillon du même corps, après avoir tué quelques Turcs, est entouré par un groupe d'Albanais qui le désarment, le traînent par les cheveux et le menacent de la mort : c'est en vain qu'ils font briller à ses yeux l'arme destructive qui doit trancher le fil de ses jours; *l'Enfant* est aussi calme dans le malheur qu'il étoit ardent dans le combat. Sa noble fierté et le mépris qu'il témoigne pour ses cruels vainqueurs, révoltent leur stupide orgueil. Ils se disputent le barbare plaisir d'immoler ce brave Français à leur rage. *L'Enfant* voit qu'il n'a plus que quelques instans à vivre; il crie : *Vive la République !* et ce cri devient l'arrêt de sa mort.

MM. *Verdier*, capitaine; *Lanaud*, lieutenant; *Billon*, sous-lieutenant, tous de la 6e. demi-brigade; *Buchet*, capitaine; *Guigny* et *Marchal*, sous-lieutenans, tous trois de la 79.e demi-brigade, furent massacrés après avoir fait des prodiges de valeur.

MM. *Potel*, lieutenant; *Boissard*, sous-lieutenant, de la 6e. demi-brigade, ne se rendirent qu'après avoir été couverts de blessures. Ils furent conduits devant *Ali*, qui, plein d'admiration pour la vigoureuse défense qu'ils venoient de faire, ordonna qu'il ne leur fût fait aucun mal.

MM. *Osserre*, capitaine; *Congis*, *Marlet*

et *Montéage*, sous-lieutenans, tous de la 6.e demi-brigade, et *Fau*, lieutenant à la 7.e compagnie d'artillerie sédentaire, se firent distinguer dans le combat par leur bravoure et leur dévouement. Ces officiers, après avoir été saisis et dépouillés par des Albanais, furent traînés jusqu'aux pieds du pacha.

Cependant le général *La Salcette* et le chef de brigade *Hotte*, secondés par vingt-cinq braves de différens corps, résistoient encore dans la redoute de gauche. Le général avoit envoyé MM. *Bouchard*, fusilier à la 79.e demi-brigade, et *Givaque*, tambour au même corps, pour faire avancer la bombarde *la Frimaire*, qui devoit être mouillée devant Prévéza. Ces deux soldats se mirent à la nage. *Givaque* se noya de fatigue. *Bouchard*, qui avoit fait son possible pour sauver son compagnon, n'ayant point trouvé la bombarde, et sachant que tout étoit désespéré à *Nicopolis*, poussa, en nageant, jusqu'à la forteresse de Sainte-Maure, et fit de cette manière plus d'un myriamètre, à l'aide de quelques ressifs sur lesquels il se reposoit de temps en temps.

Le général, ne voyant pas paroître la bombarde, ses vingt-cinq braves ayant consommé toutes leurs munitions, et les Turco-Albanais étant déjà parvenus sur la gorge de la redoute,

26 *

prit le parti de se rendre, afin de sauver la vie à ses compagnons, dont la plupart étoient blessés. Il arbora, à cet effet, un mouchoir blanc au bout de son sabre, reçut les ennemis à l'entrée de l'ouvrage, et remit ses armes à l'un des lieutenans d'*Ali;* tous les Français que la redoute renfermoit en firent autant, à l'exception de M. *Giroux*, sous-lieutenant à la 79.ᵉ demi-brigade, et de deux grenadiers de la 6.ᵉ, qui, ayant été insultés par les Albanais, se firent tuer les armes à la main. Deux canonniers de la 7.ᵉ compagnie sédentaire imitèrent ces trois braves et furent massacrés sur leurs pièces.

Une centaine de prisonniers français couverts de sang et de blessures, furent traînés devant le pacha, qui voulut les rendre témoins des cruautés qu'il fit exercer sur plusieurs Prévéziens et principalement sur une quinzaine de Sulliotes, reste des soixante dont la compagnie de *Christaki* étoit composée. Lorsque tous ces infortunés eurent été exécutés, *Ali* donna ordre à un corps d'Albanais de conduire les Français au château de *Loroux*, où ils furent entassés dans un cachot humide et sombre, n'ayant d'autre lit que la terre, et étant obligés de panser leurs blessures avec de l'urine et des morceaux de leurs chemises, car ils avoient été presque tous dépouillés.

Le capitaine *Tissot*, adjudant-major à la 6.[e] demi-brigade, auquel le général avoit confié la garde du bourg de *Prévéza*, n'étoit pas resté tranquille spectateur du combat de *Nicopolis*.

Cet officier posta d'abord sa petite garnison de la manière la plus convenable pour défendre le bourg. Il accourut ensuite au camp, et rallia, en combattant, quatre-vingts grenadiers et sapeurs, étant aidé par MM. *Beltrand*, lieutenant au 2.[e] bataillon de sapeurs, et *Chéron*, sous-lieutenant de grenadiers à la 6.[e] demi-brigade, qui s'étoit comporté très-vaillamment à l'attaque du cirque.

M. *Tissot*, qui, par son courage, son sang-froid et un mérite supérieur, avoit inspiré à tous les officiers et soldats une confiance sans bornes, parvint à en imposer à l'ennemi dans une circonstance aussi critique. Cet officier se retira d'abord un peu à l'écart, afin de mieux organiser sa troupe; à peine l'avoit-il formée en bataille qu'il fut chargé par un corps nombreux de cavalerie albanaise, qu'il culbuta et dont il eut la gloire de tuer le chef de sa propre main. Dans cette charge, le lieutenant de sapeurs, *Beltrand*, fut entouré par plusieurs cavaliers albanais et coupé en morceaux.

Le général *La Salcette* et le chef de brigade *Hotte* venoient alors de tomber au pouvoir de

l'ennemi ; le capitaine *Tissot* forme le projet de les délivrer, et le communique aux braves qu'il commande : tous jurent de le suivre et d'exécuter ses ordres. Il marche donc d'un pas rapide, traverse les ruines de la cité d'Auguste, et se dispose à franchir le vallon qui le sépare de la colline où se trouvent les prisonniers : arrêtés par une embuscade d'infanterie, nos braves ne se déconcertent pas et chargent l'ennemi à plusieurs reprises. Le sous-lieutenant *Chéron* se fait surtout remarquer par sa valeur et par son intelligence; mais les efforts de M. *Tissot* et de ses compagnons sont impuissans, parce que leur nombre diminue de plus en plus, tandis que celui des Turco-Albanais augmente : enfin, la prudence et l'humanité commandent à cet officier de renoncer à une entreprise qui pourroit avoir des suites funestes. Il ne songe donc plus qu'à sauver le peu de Français échappés au carnage et à la captivité, et à protéger la fuite de quelques Prévéziens qui se défendoient encore.

Quoique la colonne du capitaine *Tissot* se retirât lentement et en bon ordre, elle fut chargée plusieurs fois par de gros partis de cavalerie, et soutint ces différens chocs avec beaucoup de fermeté; ce qui engagea les Albanais à prendre une autre route et à se porter en foule sur *Prévéza*. M. *Tissot*, jugeant du dessein des

ennemis, hâta sa marche : mais ce fut en vain ; il ne put arriver assez tôt pour empêcher la garnison du bourg d'être forcée. Cependant la bravoure de ses compagnons lui offre encore quelques ressources dont il tente de profiter : il attaque aussitôt l'ennemi déjà posté dans le bourg, et toujours secondé par l'intrépide sous-lieutenant *Chéron*, il parvient, sur des cadavres albanais, à l'endroit du port où il avoit laissé des barques en réserve ; mais ces barques s'étoient éloignées et ne devoient plus revenir.

Il fallut donc songer à se défendre, et suppléer par quelque expédient au petit nombre de braves. Le capitaine *Tissot* s'occupa d'abord de tirer parti du terrain où il se trouvoit ; il s'y établit de manière que sa troupe avoit le dos au golfe, et étoit couverte sur ses flancs par des maisons ; ce qui lui donna la facilité d'étendre sa ligne proportionnément au nombre d'hommes qu'il avoit, et d'arrêter les Turco-Albanais.

La bombarde *la Frimaire* se trouvoit alors vers l'entrée du canal de Prévéza, avec plusieurs barques chargées de troupes que le chef de bataillon *Mialet*, commandant la forteresse de *Sainte-Maure*, envoyoit au secours de la garnison de *Prévéza*. M. *Tissot* et ses compagnons croyoient, par des signaux répétés, avoir fixé

l'attention du commandant de *la Frimaire*. Ces braves concevoient déjà quelque espoir d'être bientôt tirés de l'embarras où ils se trouvoient, lorsque la fortune fit tourner contr'eux ce qui devoit les délivrer.

Un Prévézien qui étoit fort attaché au capitaine *Tissot*, voyant le danger imminent auquel cet officier étoit exposé, vint le trouver, au travers d'une grêle de balles, et lui offrit de le transporter à Sainte-Maure dans sa propre barque. M. *Tissot*, ne pouvant faire profiter tous ses compagnons de cette occasion favorable, se résolut à partager leur sort, quelqu'effrayant qu'il fût. Il remercie donc le bon Prévézien et le prie seulement de se rendre près de la bombarde et des barques de Sainte-Maure pour demander du secours; mais un des siens, moins délicat, saute malgré lui dans la barque et se charge d'amener lui-même *la Frimaire*. Cet individu se fait conduire effectivement sur cette bombarde. On le questionne avec empressement; mais au lieu de dire la vérité, il assure qu'il a vu massacrer jusqu'au dernier des Français et que sa fuite est une espèce de miracle : on le croit de bonne-foi et l'on prend le parti de la retraite; d'autant plus que le Prévézien qui l'accompagne, ne comprenant point le français ni l'italien, ne peut le contredire.

Le capitaine *Tissot* et ses compagnons, voyant s'éloigner *la Frimaire* et les barques de Sainte-Maure (1), leur unique espérance, poussèrent des cris de douleur qui furent confondus avec les hurlemens des Turco-Albanais. Frappés comme d'un coup de foudre, le tableau le plus horrible se présente à l'imagination de ces braves qu'aucun danger ne pouvoit émouvoir : ils se rappellent les horreurs exercées à *Nicopolis* sur leurs infortunés camarades..... M. *Tissot* comprend que dans une pareille situation il ne convient pas de réfléchir, et qu'il faut par un mouvement précipité, par un élan surnaturel, étouffer la voix de l'instinct : « Camarades, s'écrie » ce digne chef, trahirons-nous nos sermens ? » Insulterons-nous, par une conduite pusilla- » nime, aux mânes de nos compagnons qui ont » aujourd'hui terminé leur carrière avec tant » d'héroïsme ? Non, mourons si nous ne pou- » vons vaincre ; et sur le bord de la tombe, ho- » norons encore notre patrie ! Laissons des em- » preintes terribles de notre valeur ; que nos » ennemis mêmes, en parlant des combats de

(1) La bombarde *la Frimaire* se rendit d'abord à Sainte-Maure et ensuite à Corfou. Le commandant de ce bâtiment sauva un grand nombre de Français et de Préveziens qui s'étoient jetés à la mer.

» Nicopolis et de Prévéza, soient remplis d'ad- » miration; qu'ils tremblent désormais au seul » nom de Français! » Au même instant cet officier fond impétueusement sur les Turco-Albanais. Le sous-lieutenant *Chéron* le suit à la tête de ses grenadiers et de quelques sapeurs.

Il seroit difficile de se former une idée du carnage qui eut lieu: les rues, les carrefours et les portiques de Prévéza sont bientôt jonchés de morts et de mourans. Tout fuit devant nos braves. Depuis près d'une heure le défaut de munitions a contraint ces généreux guerriers d'avoir recours à l'arme blanche, dont ils se servent avec l'avantage que donne le désespoir, guidé par l'art et l'expérience, sur une multitude sans tactique. Ils font des prodiges de valeur; mais leur nombre est considérablement diminué, et le besoin de nourriture, l'exténuation causée par un exercice violent et vingt combats à outrance, ont épuisé leurs forces et presqu'anéanti leurs autres facultés physiques: c'est en vain qu'ils s'indignent contre eux-mêmes, leurs bras ne peuvent plus supporter le poids de leurs armes; les ennemis s'aperçoivent de la détresse de ces braves, reviennent un peu de leur terreur, et se rassurent bientôt en voyant ces terribles adversaires immobiles, rester en butte à leurs coups. L'avidité du gain, l'espoir

de s'emparer des seuls Français qui résistent encore ; donnent de l'audace aux moins intrépides : enfin, les défenseurs de *Prévéza* sont assaillis de toutes parts et désarmés.

C'est à quatre heures de l'après-midi que le capitaine *Tissot* et huit de ses compagnons, tous de la 6.e demi-brigade, restes glorieux d'environ quatre-vingts Français qui combattirent sous les ordres de cet officier, furent faits prisonniers après avoir soutenu pendant près de six heures l'effort de plusieurs milliers de Turco-Albanais. Trois de ces braves étoient grièvement blessés ; savoir : MM. *l'Enfant* (1), *l'Amoureux*, grenadiers ; *Larrey*, sapeur. M. *Tissot*, le sous-lieutenant *Chéron* ; et MM. *Petit*, sergent-major de grenadiers ; *Prieur*, sergent ; *Bayet*, fourrier ; *Morta*, grenadier ; étoient encore intacts.

M. *Roches*, grenadier au même corps, ayant été désarmé de son fusil, mit le sabre à la main, se fit jour jusqu'au rivage et finit volontairement dans les flots une vie glorieuse qu'il ne voulut point tenir d'un ennemi qu'il méprisoit.

Le capitaine *Tissot* et ses compagnons furent conduits devant *Mouktar*, le pistolet et le poignard sur la gorge. Ce jeune homme se trouva

(1) Ce grenadier est le frère de *l'Enfant*, tambour, qui mourut si glorieusement au combat de Nicopolis.



choqué en voyant paroître nos braves avec cette noble assurance des ames altières, que les revers ne peuvent abattre. On voulut astreindre nos compatriotes à saluer ce chef selon les usages turcs; mais ils en réjetèrent la proposition au péril de leur vie : après les avoir accablés d'injures, *Mouktar* les fit conduire devant son père. La manière dont ils furent reçus par *Ali* fut bien différente; leur courage et leur dévouement lui plurent apparemment; car après les avoir considérés pendant quelques instans, sans proférer une parole, il leur dit : « Guerriers, vous avez fait » tout ce que l'on pouvoit attendre de l'huma- » nité. Je vous traiterai avec les égards que » l'on doit à la vertu malheureuse. Consolez » vos compagnons; dites-leur que je ferai tout » ce qui dépendra de moi pour adoucir leur » captivité ».

On abuse facilement les infortunés. Nos compatriotes crurent que le discours du pacha étoit sincère, et leurs cœurs s'ouvrirent à l'espérance; une profonde et respectueuse inclination fut le signe de la reconnoissance dont ils étoient pénétrés: mais *Békir Jogador*, chef albanais, à la garde duquel ils furent confiés, déchira bientôt d'une main cruelle le bandeau de l'illusion, et leur prouva que la prétendue générosité d'*Ali* ne pouvoit provenir que d'un moment d'absence

de la soif de la persécution qui le tourmente, si elle n'étoit pas un rafinement de barbarie.

Lorsque les Turco-Albanais s'emparèrent de *Prévéza*, il se passa dans ce bourg une action qui mérite d'être rapportée.

La femme d'un officier français, apprenant que les ennemis sont maîtres de *Prévéza*, dont ils massacrent les habitans sans distinction d'âge ni de sexe, prend aussitôt son enfant dans ses bras et cherche à se sauver. Au moment où elle traverse la principale rue, elle est arrêtée par un Albanais qui se saisit de son enfant, auquel il se dispose à trancher la tête. Que l'on se figure l'effroi et la douleur de cette infortunée, prête à perdre ce qu'une mère a de plus cher; ses cris ne pouvant attendrir le barbare Albanais, elle se jette éplorée aux pieds de ce tigre, lui présente son sein et le supplie de la faire mourir au lieu de son fils. Le croira-t-on? cet Albanais, tout féroce qu'il est, ne peut résister au dévouement de l'amour maternel : son yatagan s'incline; il se dessaisit de l'enfant et le rend à sa digne mère, à laquelle il ordonne de fuir promptement, parce qu'il considère l'action qu'il vient de faire comme une atteinte portée à l'*honneur national*. Notre française a le bonheur de trouver au port une barque prête à s'éloigner avec une troupe de fugitifs. Elle y

est reçue et arrive heureusement à *Sainte-Maure*.

Il faudroit emprunter les couleurs les plus noires pour pouvoir peindre les tourmens que *Békir Jogador* fit endurer aux prisonniers pendant toute la nuit. Ce barbare et les Albanais qu'il commandoit étoient ivres à un tel point qu'ils ne pouvoient pas déguiser leur turpitude : armés de poignards et de pistolets, ces lâches entouroient nos compatriotes, et juroient à tout moment, par les sermens les plus horribles, de les sacrifier à leur vengeance.

Le lendemain matin, une garde nombreuse vint prendre les Français, et les conduisit chez le pacha, qui, après les avoir comptés, fit signe de la main qu'on les éloignât; leurs pas furent dirigés vers le golfe. Qu'aperçurent-ils près du rivage? Des cadavres en lambeaux, des membres tronqués, des têtes mutilées, et souillées de sang et de boue!!! Ce théâtre d'horreur étoit pour ces barbares un lieu de délices. Là des Albanais et des Turcs contemploient, avec une sorte d'ivresse, les effets de leur vengeance, et sembloient se complaire encore dans l'idée des supplices qu'ils avoient fait endurer à ces malheureuses victimes de leur cruauté, en voyant sous leurs yeux leurs restes sanglans.

Un spectacle aussi effroyable fit d'abord re-

culer les Français ; mais l'indifférence et le mépris qu'ils affectèrent pour les menaces réitérées, pour les appareils redoutables dont ils étoient entourés, ayant triomphé de l'ingénieuse barbarie de leurs ennemis, ceux-ci ouvrirent une large porte, et les entassèrent sous un hangar parmi quatre cents malheureux Prévéziens des deux sexes, dont les Turco-Albanais s'étoient emparés après avoir brûlé presque tout le bourg.

Un Prévézien, nommé *Janni Giorgi*, employé au service d'*Ali* en qualité de bouyoukbachi, et qui n'aimoit pas le capitaine *Tissot*, demanda à ce pacha la tête de cet officier. Les importunités de cet homme excitèrent la curiosité d'*Ali*, à qui la valeur des défenseurs de *Prévéza* avoit imprimé de l'estime pour tous. Il voulut voir M. *Tissot*, et l'interroger avant de le condamner.

Le capitaine *Tissot* reçut l'ordre de se rendre chez le pacha, comme celui d'aller au supplice, et ne s'y soumit qu'après avoir fait de tendres adieux à ses tristes compagnons. Il trouva *Ali* assis par terre sur des coussins ; après l'avoir envisagé un moment, le pacha lui fit diverses questions, auxquelles il répondit avec dignité et honnêteté. *Ali* termina ainsi : « Combien étiez-» vous de Français à *Nicopolis ?* — Environ » quatre cents. — Vous étiez donc fous ? Ne » saviez-vous pas que je venois à la tête de plus

» de onze mille hommes, l'élite des troupes de » l'Empire ? — Nous n'avons rien ignoré de tout » cela ; mais les Français ne comptent point leurs » ennemis, et ne se retirent jamais sans com- » battre. — Pourquoi toi, commandant de Pré- » véza, lorsque tu as appris que tout étoit dé- » sespéré à Nicopolis, n'as-tu pas pris un des » plus riches vaisseaux qui se trouvent dans le » port, afin de te sauver en quelque endroit où » tu aurois vendu les marchandises à ton béné- » fice (1) ? — L'appât d'un gain illicite ni le » désir de me conserver la vie ne pouvoient me » porter à trahir mes compagnons. Plus nous » sommes élevés de grade, plus nous avons de » devoirs à remplir, et le moindre est de donner » toujours l'exemple à nos subordonnés. Nous » devons être les premiers à l'attaque et les » derniers à la retraite. — Tu es un brave » homme : je ne veux pas que tu sois confondu

(1) Peu de jours avant l'affaire de *Nicopolis*, le capitaine *Tissot* avoit sauvé des mains d'un prétendu corsaire un vaisseau appartenant à *Ali*, pacha. Ce bâtiment étoit chargé de marchandises précieuses, et entr'autres de ballots de fil d'or, évalués à plus de sept cent mille francs. M. *Tissot* fit décharger et emmagasiner cette cargaison avec soin : c'est à la conservation intacte de ces richesses que les Français pris à *Nicopolis* et à *Prévéza* doivent la vie.

» avec

» avec les autres prisonniers; tu logeras dans mon » palais». Il ordonna aussitôt que l'on préparât une chambre. M. *Tissot* ayant fait observer au pacha que ses compagnons n'avoient encore ni bu ni mangé depuis qu'ils étoient prisonniers, *Ali* donna des ordres pour qu'il leur fût distribué du pain et de l'eau. Comme cet officier, dans le reste de la conversation, indisposa le pacha contre lui, on résolut de prolonger son martyre. Cependant la faim le dévoroit, et il y auroit infailliblement succombé, s'il n'eût découvert, dans la muraille de la chambre où *Ali* l'avoit fait enfermer, une petite armoire qui contenoit des biscuits. Il en mangea peu : mais, comme il avoit les entrailles desséchées par une soif de vingt-quatre heures, cette nourriture l'auroit étouffé, si un Esclavon charitable ne lui eût apporté une bouteille d'eau; ce qu'aucun Albanais n'avoit voulu faire.

Voici la raison pour laquelle *Ali* s'étoit courroucé contre M. *Tissot*. Il vouloit que cet officier écrivît sous sa dictée, mais en son propre nom, au commissaire-général *Dubois*. La lettre dictée par le pacha étoit telle, que le capitaine *Tissot* craignit en l'écrivant de compromettre les intérêts de la France. Il refusa donc de souscrire à l'ordre d'*Ali;* et ni les menaces ni les mauvais traitemens qui lui parois-

soient réservés, ne purent le faire changer de résolution.

La chambre où l'on avoit enfermé M. *Tissot*, donnoit sur la place où se trouvoient les restes sanglans des Français et des Grecs tués à Prévéza. Cet officier fut témoin de la mort cruelle de plusieurs Prévéziens qu'*Ali* fit immoler à sa rage, et de la contenance de ce pacha pendant les exécutions : cent fois plus cruel que *Néron*, *Ali* se repaissoit des tourmens de ses victimes; il comptoit leurs soupirs, affrontoit leur pâleur et sembloit en observer les nuances; son ame sanguinaire savouroit avec une exécrable volupté ses vengeances insignes, et en méditoit encore de plus atroces. Il pensa que les cris lamentables des infortunés qu'il venoit de faire égorger auroient intimidé le capitaine *Tissot*, et il envoya son médecin pour observer l'effet que ses fureurs avoient pu produire.

M. *Tissot* vouloit persister dans son refus ; mais appréhendant qu'une trop grande résistance ne portât *Ali* à se venger sur ses compagnons, il consentit à écrire, moyennant des modifications qui rendoient sa lettre à peu près insignifiante, le principal objet de cette lettre étant de faire connoître qu'il survivoit avec quelques autres Français au désastre de *Prévéza*,

et que le pacha désiroit avoir un entretien important avec le commissaire-général *Dubois* (1).

Dans la matinée du 4, on fit sortir les Français de leur prison, et on les conduisit sur la place où étoient amoncelées les têtes des victimes d'*Ali*. Un Albanais mena nos compatriotes vers ces tristes débris, les engagea à bien regarder ce qu'il alloit faire, s'arma d'un rasoir, et se saisit d'une tête qu'il écorcha. Ensuite ce barbare fit donner un rasoir à chaque Français et ordonna à tous d'en faire autant aux autres têtes. Les prisonniers refusèrent d'abord formellement d'obéir; mais ayant été accablés d'une grêle de coups de bâton sur la tête et sur les parties les plus sensibles du corps, la douleur finit par leur arracher un consentement que la certitude d'une mort prompte n'auroit pu obtenir.

A mesure que les têtes étoient écorchées, on en saloit les masques, que l'on entassoit dans des sacs de toile. Lorsque l'opération fut terminée, on fit rentrer les Français dans le hangar, en les avertissant de se préparer à la mort. Peu d'instans après, on fit sortir les malheureux Prévéziens, auxquels les Albanais avoient lié

(1) *Ali* vouloit sans doute rendre à M. *Dubois* les mêmes honneurs qu'à MM. *Roze* et *Steil*.

les mains derrière le dos; on les entassa dans de grandes barques et on les conduisit à *Salagora*(1), où une légion de bourreaux les attendoient. *Ali* ne fit qu'une hécatombe de ces quatre cents infortunés; leurs têtes portées en triomphe offrirent bientôt, dans Jannina, un spectacle digne de sa férocité.

Le départ des Prévéziens et les menaces des Albanais avoient plongé nos compatriotes dans de cruelles inquiétudes. Vers le soir, un bruit extraordinaire augmenta leurs alarmes; on rassembla promptement tous les Français sous le balcon du pacha. Le sang dont la terre et les maisons échappées à l'incendie étoient imprégnées, leur présageoit quelque chose de sinistre; cependant on leur distribua un peu de nourriture, en leur annonçant qu'ils alloient partir pour *Loroux*. *Ali* les ayant recommandés à leur escorte, composée d'Albanais, ils se mirent en marche sous la conduite d'*Aley*, bey, précédés de cinq têtes fraîchement coupées, qu'ils furent forcés de porter tour à tour. Ils n'arrivèrent à Loroux que dans la nuit et furent enfermés dans une espèce de château fort, sans

(1) *Salagora* est une petite île couverte d'oliviers, et située près du golfe de l'Arta : comme cette île renferme un petit port, le pacha de Jannina y a fait établir un bureau de douane.

se douter que leurs compagnons, pris à Nicopolis, qui avoient été traités aussi cruellement qu'eux, se trouvoient dans la même enceinte.

Le 5, dès la pointe du jour, les prisonniers de *Nicopolis* et de *Prévéza* furent réunis. Cette circonstance adoucit un peu les chagrins des uns et des autres; mais les mauvais traitemens qu'ils avoient tous éprouvés leur firent présager un avenir épouvantable. Les Albanais apportèrent bientôt d'énormes paquets de cordes, lièrent individuellement les Français et les serrèrent ensuite les uns contre les autres. C'est dans cette situation douloureuse que nos malheureux compatriotes furent acheminés vers l'Arta. Les cinq têtes apportées de Prévéza continuoient à former trophée. On voulut forcer le général *La Salcette* et le chef de brigade *Hotte* à les porter : la fermeté avec laquelle ces dignes chefs présentèrent leur cou au glaive dont on les menaçoit épargna cette humiliation aux Français. Les barbares, étonnés de cette noble résistance, cherchèrent ailleurs des victimes. Leur rage retomba sur le Prévézien *Caravella*, qui se trouvoit fortuitement parmi nos camarades. Cet infortuné est attaché par le cou à la queue d'un cheval fougueux qu'un cavalier fait aller au grand trot. *Caravella*, renversé, traîné dans la boue, est près d'expirer. On lui laisse le temps de respirer

afin de renouveler ses tourmens; on l'accable de sarcasmes, on rit de ses prières et de ses larmes, et son supplice prolongé sert de divertissement aux Albanais pendant une partie de la route.

Après une marche pénible de sept heures les prisonniers découvrirent l'*Arta*. Leur approche de cette ville fut signalée par des salves de mousqueterie et des hurlemens effroyables; la plus vile populace accourut au devant d'eux dans le dessein de les mettre en pièces: toute la vigilance de l'escorte, l'énergie d'*Aley*, bey, et la maison du consul français, qu'on leur donna pour prison, purent à peine les soustraire à la fureur de cette canaille, parmi laquelle les femmes se montroient les plus acharnées.

Comme nos compatriotes devoient être conduits le lendemain par de mauvais chemins, couverts de pierres tranchantes, les Albanais imaginèrent un nouveau genre de cruauté; ce fut de leur enlever leurs souliers pendant la nuit. Ce moyen servit tellement ces barbares, dans la journée du 6, que bientôt les pieds de la plupart des Français furent couverts de plaies. Quoique ces malheureux pussent à peine se soutenir, ils étoient obligés de traîner les blessés qui, n'ayant pu être pansés que par leurs compagnons, avoient perdu avec une grande quantité de sang l'usage de leurs membres; ceux aux-

quels une extrême lassitude faisoit ralentir le pas, voyoient aussitôt le pistolet et l'yatagan menacer leurs jours, et n'échappoient à la mort que par des efforts surnaturels.

Le général *La Salcette*, le chef de brigade *Hotte* et le capitaine *Tissot*, paroissoient inaccessibles à la crainte et aux tourmens qu'une aussi cruelle situation devoit leur faire éprouver. Ils donnèrent l'exemple d'une constance rare. Leur généreuse résignation avoit vaincu l'opiniâtreté des Albanais les plus féroces. Par des discours pleins de consolation ils cherchoient à ranimer les espérances de leurs infortunés compagnons, et ils goûtèrent souvent la satisfaction de relever le courage des plus abattus.

Pendant les deux premières heures de la marche, les prisonniers trouvèrent des ruisseaux d'eaux vives où ils purent se désaltérer; mais au bout de ce temps les Albanais ne leur permirent d'étancher leur soif qu'à une espèce de mare, formée d'une eau fétide et fangeuse : aussi la plupart des Français, et surtout les blessés, tomboient-ils de foiblesse. De ce nombre fut M. *Potel*, lieutenant à la 6.e demi-brigade. Cet officier étoit blessé grièvement et monté en croupe derrière le général *La Salcette*. Il se laissa glisser de cheval, et s'asséyant sur une pierre, il prioit les gardes inhumains de lui

trancher la tête : déjà un Albanais se disposoit à le satisfaire, lorsque le général s'entremit pour empêcher ce nouvel acte de férocité. L'on remonta M. *Potel* sur son cheval, et il eut assez de courage pour supporter le reste du voyage.

Nos compatriotes couchèrent ce jour-là dans un bourg situé à environ deux myriamètres de Jannina. Ils se mirent en route pour cette ville le lendemain matin.

Malgré tous les maux et les vexations que les prisonniers avoient éprouvés, l'espoir de trouver bientôt dans Jannina du repos et de la commisération, sembloit avoir renouvelé leurs forces et remonté les ressorts de leur foible existence. Le contraste d'une plaine assez vaste, terminée par le petit lac qui baigne les murs de la capitale du pachalik d'*Ali*, avec les montagnes arides, les vallées désertes et les précipices affreux qu'ils venoient de quitter, avoit presque dissipé leurs inquietudes. Un climat moins rigoureux, des sites plus agréables et la fréquence des villages qu'ils rencontroient, leur promettant des mœurs plus douces que celles des habitans de l'Arta, augmentoient encore leur erreur; mais *Vély*, second fils d'*Ali*, qu'ils rencontrèrent environ à moitié chemin, les priva des espérances auxquelles ils se livroient. Ce jeune Albanais, sous un extérieur aimable et une fi-

gure céleste, cache l'ame d'un tigre : impatient de jouir du triomphe d'*Ali* et de *Mouktar* et de l'humiliation des prisonniers, il étoit venu au-devant d'eux, escorté par une centaine de cavaliers montés magnifiquement.

Le général *La Salcette*, mû par un généreux élan, et croyant que le cœur de *Vély*, dans cet âge heureux où ordinairement l'on ne connoît ni la haine ni la vengeance, n'a pas abjuré tout sentiment d'humanité, adresse à ce jeune homme un discours pathétique, par lequel il essaye de toucher sa gloire et sa sensibilité, afin de l'engager à faire soigner les blessés. Le sourire de l'antropophage dévorant sa victime est plus doux que celui qui précéda la réponse de Vély : *Maudit chien de Français, tu seras encore bien plus puni.*

Les imprécations de *Vély* produisirent sur nos compatriotes un effet terrible : anéantis par cet exemple de barbarie, et rendus à leurs terreurs, ils poursuivent leur route en marchant la tête penchée sur la poitrine; mais tout-à-coup des cris d'allégresse les tirent de cet état d'abattement. Ils lèvent les yeux et voyent la plaine couverte d'une multitude innombrable, divisée par bandes sous des bannières de diverses couleurs. Leur escorte fait aussitôt une salve de mousqueterie, à laquelle on répond

par plus de cinquante mille coups de fusil : les balles qui sifflent de toutes parts, le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux et les hurlemens épouvantables des cavaliers, leur rappellent les outrages de l'Arta, mais seulement comme une foible esquisse de ceux qu'ils vont éprouver.

Lorsque les Français eurent atteint la cohue, ils se trouvèrent exposés à toute la rage albanaise. Ils firent leur entrée dans Jannina au milieu de turlupinades obscènes et d'une grêle de pierres dont la canaille janniote ne cessa de les accabler. Au moment où ils arrivèrent devant le palais d'*Ali*, ils virent paroître simultanément, au-dessus des murailles élevées qui l'entourent, un grand nombre de têtes sanglantes. C'est à ces signes affreux que nos compatriotes distinguèrent ce redoutable palais d'où se répandent toutes les horreurs et les calamités qui désolent le nord de la Grèce.

Ali ayant ordonné que son palais servît de prison aux Français, on enferma le général *La Salcette* et le capitaine *Richemont* avec l'adjudant-général *Roze*. MM. *Hotte*, *Tissot* et huit officiers, reste de vingt-un qui combattirent à Nicopolis, furent placés dans une chambre particulière. Quant aux sous-officiers et soldats, on les enferma tous ensemble.

Les prisonniers furent traités avec une extrême rigueur par les satellites du pacha. Ils n'avoient pour toute nourriture qu'une très-petite quantité de pain de maïs et d'eau, et ils étoient couchés sur la terre, sans paille ni nattes, dans des chambres sombres et humides; aussi la plupart des blessés moururent-ils, d'autant plus qu'ils ne purent être soignés que par leurs compagnons d'infortune.

Le chef de brigade *Hotte*, ayant retrouvé, par le hasard le plus singulier, dans l'un de ses goussets de montre, un bijou d'un grand prix qui avoit échappé aux recherches des barbares, fit vendre ce bijou à Jannina, et en employa tout le produit à acheter des vivres pour ceux d'entre ses compagnons dont l'appétit ne pouvoit être satisfait par la modique ration de pain qu'on leur délivroit. Ce trait est d'autant plus généreux que les Albanais n'avoient laissé à M. *Hotte* que sa chemise et sa culotte: ce digne chef ne voulut s'acheter aucun vêtement, malgré l'incommodité de sa situation et l'approche de l'hiver. MM. *Boissard* et *Congis*, sous-lieutenans à la 6.ᵉ demi-brigade, firent le même usage de dix piastres d'Espagne que chacun d'eux avoit soustraites à la rapacité des Albanais.

Les sous-officiers et soldats ne tardèrent pas à partir pour Constantinople, au nombre de cent

quarante-sept, sous l'escorte d'un détachement de cavaliers albanais. Ces infortunés souffrirent des maux inouis pendant ce voyage: presque nus et sans souliers, pour la plupart; manquant le plus souvent de nourriture, et conduits par des êtres féroces, ils furent obligés de traverser, au commencement de l'hiver, tout le nord de la Grèce et de la Romanie; aussi beaucoup d'entr'eux périrent-ils de froid, de faim et de fatigue. Aussitôt qu'un Français se trouvoit hors d'état de marcher, un Albanais l'entraînoit au bord d'un fossé et lui coupoit la tête, qu'il faisoit porter à ses malheureux compagnons.

Il paroît qu'*Ali* vouloit garder à Jannina tous les officiers français dont il s'étoit emparé; mais l'arrivée d'un tartare-courrier, vers la fin de frimaire, détermina leur départ pour la capitale de l'empire ottoman. Le général *La Salcette*, l'adjudant-général *Roze* et le chef de brigade *Hotte*, furent enfermés au château des Sept Tours (1). Tous les autres officiers furent plongés au bagne où se trouvoient les sous-officiers et soldats.

(1) M. *Roze* est mort dans cette prison le 5 brumaire an 8.

CHAPITRE XIX.

Siége du fort de Capsali (*île de Cérigo*) *par l'escadre russo-turque. — Belle défense de la garnison française. — Capitulation de cette garnison.*

L'ISLE de Cérigo étant placée à l'entrée de l'Archipel, pouvoit être considérée comme la védette de la division, et le point le plus exposé dans le cas d'une rupture entre la France et la Porte Ottomane.

Le commandement de cette île étoit confié à M. *Michel*, capitaine à la 6.e demi-brigade. Cet officier, que les Anglais empêchoient de communiquer avec le quartier-général de la division, reçut dès le commencement de vendémiaire, tant de la Morée que de l'île de Candie, la nouvelle de la publication du manifeste de guerre du Grand-Seigneur, et de l'arrivée aux Dardanelles d'une escadre russo-turque, destinée à agir contre les îles ioniennes.

M. *Michel* se trouvoit dans une position très-critique, vu la foiblesse des garnisons de Cérigo

et la mauvaise situation des forts de *Capsali* et *Saint-Nicolas*. Cet officier résolut cependant de se défendre, quel que fût le nombre des ennemis qui vînt l'attaquer.

Le fort de *Capsali* ne renfermoit que quatorze canons, dont sept seulement étoient en état de service; le général *Verrières* y avoit fait passer, malgré la surveillance des Anglais, environ cent myriagrammes de poudre, plusieurs milliers de cartouches d'infanterie et des boulets à proportion de la poudre; le général *La Salcette* avoit profité de cette occasion pour envoyer au capitaine *Michel* une cinquantaine de myriagrammes de biscuit.

Le fort *Saint-Nicolas*, gardé par une compagnie franche greco-italienne, étoit armé de huit canons, et n'avoit pour toutes munitions que quelques boulets et un baril de poudre.

Ce fut dans le fort de Capsali que M. *Michel* résolut de se renfermer avec les garnisons de l'île. Pour assurer sa défense, il ordonna d'abord à M. *Le Chevalier*, sergent au 3.e régiment d'artillerie, de faire construire promptement des parapets et des plate-formes pour placer l'artillerie, tant sur le contour du fort que sur le plateau qui le termine. Ce sous-officier s'employa avec tant de zèle et d'activité, qu'au moyen de la démolition de plusieurs vieilles mai-

sons situées dans le fort, et de l'emploi des bois et des pierres provenans de cette démolition, il parvint à mettre en batterie non-seulement les sept canons en état de service, mais même les sept autres, qui furent placés dans les endroits les moins importans, afin d'en imposer davantage à l'ennemi.

Il ne se passa aucun événement remarquable dans l'île jusqu'au 14 vendémiaire, où le capitaine *Michel*, se trouvant à un divertissement chez l'un des notables du bourg de *Capsali*, vit donner à l'évêque grec une proclamation du vice-amiral *Ouchakow*, qui ordonnoit aux Cérigotins de se saisir de tous les Français composant les garnisons de l'île, et de recevoir amicalement les troupes russo-turques. L'évêque grec ayant remis cette pièce à M. *Michel*, cet officier adressa une contre-proclamation aux Cérigotins pour les prévenir de la prochaine arrivée de l'escadre combinée, et pour les engager à garder une parfaite neutralité.

Le lendemain, le capitaine *Michel* envoya une ordonnance au commandant du fort *Saint-Nicolas*, pour ordonner à cet officier d'évacuer ce poste aussitôt que l'ennemi seroit dans la rade d'*Avlemona*, après avoir fait sur lui une décharge de toute son artillerie et encloué ses canons. L'escadre russo-turque s'avançant dans

cette rade et tirant déjà sur le fort au moment où l'ordonnance y arrivoit, le commandant exécuta l'ordre de M. *Michel;* mais à peine étoit-il à un kilomètre du fort *Saint-Nicolas*, qu'il fut abandonné par quatorze soldats vénitiens qui servoient dans la compagnie franche.

Toute la garnison de l'île se trouva rassemblée dans le fort de *Capsali* le soir du même jour, et forte de soixante-huit hommes, dont quatre officiers; savoir:

Artilleurs, (1).	6 hommes.
6.ᵉ demi-brigade.	44
Compag. franche gréco-italienne de Cérigo.	18
ÉGALITÉ:	68 hommes.

Le 16, au matin, toute l'escadre ennemie parut dans la rade de *Capsali*.

Le vice-amiral *Ouchakow* ayant sommé le capitaine *Michel* de rendre le fort, cet officier répondit au parlementaire que la garnison étoit décidée à se défendre. Peu d'instans après, une division de vaisseaux s'avança vis-à-vis du fort et fit dessus un grand feu d'artillerie; mais ce fut en vain, parce que les boulets n'arrivoient qu'au milieu du rocher sur lequel le fort est

(1) Savoir: un garde d'artillerie, un caporal et quatre canonniers de la compagnie de la 14.ᵉ demi-brigade.

situé.

situé. Les ennemis voyant que de la rade de Capsali ils ne pouvoient rien entreprendre contre les Français, avec espoir de succès, firent appareiller une partie de l'escadre, qui retourna dans l'anse d'*Avlemona*, où elle débarqua des troupes russes et turques dans la matinée du lendemain. Ces troupes se portèrent aussitôt sur des hauteurs voisines du fort *Capsali*, où elles prirent position.

Dans la même journée, l'amiral russe fit dire à M. *Michel*, que s'il lui donnoit la peine d'assiéger le fort, toute sa garnison seroit passée au fil de l'épée. Le capitaine *Michel* répondit que cette menace ne l'effrayoit point et que le général *Ouchakow* devoit savoir que des militaires et surtout des Français ne se rendoient jamais sans avoir éprouvé les forces et les moyens de leurs ennemis.

Les deux jours suivans furent employés à canonner les Russes, qui construisoient deux fortes batteries qu'ils armoient avec de l'artillerie tirée des vaisseaux mouillés dans la rade d'*Avlemona*.

Le 19, au soir, l'amiral russe envoya un parlementaire pour faire une nouvelle sommation au commandant du fort. Ce parlementaire ne fut pas plus heureux que les précédens. Il avoit été choisi parmi deux Français qui s'étoient ré-

fugiés de Candie à Cérigo, croyant y trouver plus de sûreté. M. *Michel* s'apercevant que les ennemis ne croyoient pas que la garnison persistât à se défendre, leur fit dire qu'il auroit l'honneur d'envoyer un de ses officiers auprès du commandant des troupes de siége.

Le lendemain, le capitaine *Michel* ordonna à M. *Séret*, lieutenant, de se rendre au quartier des assiégeans, pour leur faire connoître sa dernière résolution. Il fit accompagner cet officier par quelques soldats et un tambour.

Lorsque M. *Séret* fut arrivé à environ trois cents pas du camp ennemi, il ordonna au tambour de battre pour avertir les postes avancés dont il ne pouvoit pas être aperçu à cause de plusieurs monticules qui se trouvoient de ce côté. Il renvoya ensuite toute son escorte et alla au-devant d'une troupe de Turcs qui accouroient vers lui le sabre à la main, en criant *ghiaour! kiopek* (1)! Ces Turcs se jetèrent sur M. *Séret*, malgré l'inviolabilité de son caractère, et le forcèrent à mettre l'épée à la main pour repousser leur insulte; cet officier auroit probablement été la victime de leur fanatisme et de leur ignorance des lois de la guerre, sans l'arrivée de M. le capitaine-lieutenant, chevalier *de Kostok*, com-

(1) *Infidelle! chien!*

mandant les troupes de siége; du major *Dandré* et de plusieurs officiers et grenadiers russes.

M. *de Kostok* prit affectueusement M. *Séret* par le bras, et lui demanda en français ce qu'il vouloit. Cet officier, ayant répondu qu'il désiroit conférer avec lui, il fut conduit dans une tente, où le chevalier lui offrit du café et une pipe, et le fit asseoir entre lui et *Patrona*, bey, commandant les troupes turques de débarquement.

Aussitôt que les pipes furent vidées, M. *Séret* fit connoître à M. *de Kostok* que le capitaine *Michel* étoit résolu, ainsi que toute sa garnison, à défendre le fort jusqu'à la dernière extrémité. Après avoir employé tous les discours qu'il crut propres à convaincre M. *Séret* qu'il y avoit de la témérité à persister dans cette résolution, le commandant russe proposa à notre parlementaire de passer devant son armée, ce que celui-ci accepta.

M. *de Kostok* donna aussitôt ordre d'assembler les troupes russo-turques : lorsqu'elles furent formées en bataille, il conduisit M. *Séret* d'un bout de leur front à l'autre. Quand ils furent parvenus à la gauche, les officiers russes vinrent au-devant de l'officier français et lui témoignèrent les regrets qu'ils éprouvoient de ne pas pouvoir le recevoir comme ils le désiroient.

Après que M. *Séret* eut répondu à ces discours obligeans, M. de *Kostok* lui demanda si définitivement ses instructions ne lui permettoient pas de faire d'autre réponse aux différentes sommations de son général. M. *Séret* répondit que non, et pria le chevalier de permettre qu'il retournât au fort. « En ce cas, répliqua M. *de* » *Kostok*, j'espère que vous voudrez bien ac- » cepter une escorte russe qui vous accompa- » gnera jusqu'où vous le désirerez ». M. *Séret*, ayant cédé aux instances du chevalier, il reprit le chemin du fort, au milieu d'un piquet de grenadiers, de plusieurs officiers russes et de quelques *bouyoukbachis* qui voulurent absolument lui tenir compagnie jusqu'à une certaine distance de la place. Cet officier avoit remarqué que les ennemis étoient au nombre d'environ deux mille cinq cents.

Lorsque le capitaine *Michel* eut entendu particulièrement M. *Séret*, il assembla sa petite garnison, lui fit part des préparatifs que l'ennemi faisoit pour assiéger le fort, et lui témoigna qu'il avoit assez de confiance en elle pour penser qu'elle se défendroit avec distinction : il n'y eut qu'un vœu de la part des officiers, sous-officiers et soldats ; ce fut de faire la plus belle défense possible, afin d'obtenir une capitulation honorable, ou de s'ensevelir sous les ruines

de la place. Cette généreuse résolution flatta infiniment M. *Michel;* mais elle ne put calmer les inquiétudes qu'il éprouvoit, vu le désavantage de sa position et l'ignorance parfaite où il étoit depuis plus d'un mois sur la situation de la division.

Vers le soir, un parlementaire vint dire au capitaine *Michel* que, s'il vouloit rendre le fort, l'amiral russe renverroit la garnison en France sur parole d'honneur. Ce commandant ayant fait la même réponse que précédemment, l'officier ennemi lui dit que, dans douze heures, il se repentiroit de ne pas avoir accepté des conditions si avantageuses.

Le 21, à quatre heures du matin, le premier coup de canon partit des batteries russes, et la canonnade s'engagea vivement de part et d'autre; mais bientôt les Français furent forcés de ralentir leur feu, afin de ménager leurs munitions.

Les batteries des assiégeans étant établies sur deux hauteurs aussi élevées que le fort, détruisirent, dans l'espace de quatre heures, une partie de nos parapets et nous démontèrent quelques canons. Déjà plusieurs Français avoient été tués et d'autres blessés lorsqu'un corps d'environ six cents Turcs s'introduisit dans le bourg et se retrancha dans les maisons les plus voisines

du fort : pendant qu'une partie de ces Turcs faisoient feu par les fenêtres, le reste tentoit de prendre le fort d'assaut, en grimpant sur le rocher et s'y embusquant. Ce fut alors que des pierres que M. *Michel* avoit fait disposer sur les remparts, dans le cas d'assaut, devinrent précieuses à la garnison : les sous-officiers et soldats s'en saisirent et les lancèrent sur les Turcs, en si grande quantité, qu'ils les forcèrent à se sauver en désordre dans le bourg.

A une heure de l'après midi, le feu de l'artillerie russe continuoit avec la même force, ainsi que la fusillade des Turcs, tous retranchés dans le bourg. Ceux-ci tiroient sur les Français avec une telle justesse, que nos canonniers comptèrent jusqu'à quarante balles dans l'affût d'une pièce de canon que pointoit M. *Le Chevalier*. Si cette pièce n'eût pas été fort serrée sur les flasques et les entretoises de son affût, c'en étoit fait de ce brave artilleur.

La garnison avoit éprouvé de nouvelles pertes et consommé presque toutes ses munitions, lorsqu'une centaine de Turcs sortirent simultanément du bourg, et se portèrent avec une telle rapidité vers la dernière porte du fort, que les assiégés ne purent les en empêcher. Déja la plupart de ces Turcs s'étoient retranchés dans cette nouvelle position, et les autres se dispo-

soient à mettre le feu à la porte, au moyen de morceaux de toile imprégnés de matières combustibles, quand le capitaine *Michel*, jugeant qu'il ne pouvoit résister plus long-temps sans s'exposer à faire périr toute sa garnison, assembla un conseil de défense, composé de MM. *Cimara*, lieutenant, commandant la compagnie franche gréco-italienne de Cérigo; *Séret*, lieutenant à la 6.e demi-brigade; *Calichiopulo*, sous-lieutenant de la compagnie franche; *Le Chevalier*, sergent au 3.e régiment d'artillerie; *Christin*, sergent-major; *Rouhaut*; *Kasse*, sergens; *Henry*, caporal : tous quatre de la 6.e demi-brigade; *Blot*, caporal à la compagnie d'artillerie de la 14.e demi-brigade.

Ces neuf braves s'étant réunis chez M. *Michel*, cet officier leur exposa la triste situation de la garnison, qui se trouvoit alors réduite à une cinquantaine d'hommes en état de combattre.

Le conseil ayant considéré que la valeur et le dévouement de la garnison ne pouvoient plus rien opérer de favorable pour le salut de la place, et qu'il étoit de son devoir de conserver à la patrie des hommes qui, dans une autre occasion, pourroient mourir utilement pour elle, arrêta que le commandant feroit toutes les dispositions qu'il jugeroit convenables pour capituler d'une manière honorable.

En conséquence, vers deux heures, le capitaine *Michel* ordonna au lieutenant *Séret* de se rendre de nouveau auprès du commandant russe pour lui soumettre un projet de capitulation. M. *Séret* se munit aussitôt d'un drapeau blanc, et se présenta sur la crète du parapet, pour faire cesser le feu; mais les Turcs, qui ne connoissoient pas cet usage, redoublèrent la fusillade; et si cet officier ne se fût point retiré, il auroit été cette fois la victime de l'ignorance de ces peuples.

Pendant ce temps M. *de Kostok*, qui avoit aperçu le drapeau blanc, fit cesser le feu de ses batteries et s'avança vers le fort, accompagné de *Patrona*, bey, du major *Dandré* et de quelques officiers russes et turcs. Ce commandant ayant demandé à entrer dans le fort avec ses principaux officiers, M. *Michel* le lui permit, sous condition qu'il feroit rentrer tous les Turcs dans le bourg; ce qui fut exécuté.

Le capitaine *Michel* fit servir des rafraîchissemens aux officiers ennemis, et demanda ensuite à M. *de Kostok* s'il étoit muni de pleins-pouvoirs de la part de son général pour traiter avec lui : sur l'affirmative, les articles qui composent la capitulation suivante furent proposés au commandant russe.

Capitulation du fort de Capsali.

ARTICLE PREMIER.

Le commandant français du fort de *Capsali* remettra cette place, sous vingt-quatre heures, à M. le capitaine-lieutenant, chevalier *de Kostok*, commandant les troupes de siége, dans l'état où elle se trouve, avec son artillerie et ses munitions.

ART. II.

La garnison sortira avec tous les honneurs militaires et déposera ses armes au bas des remparts.

ART. III.

Elle sera prisonnière sur parole d'honneur et conduite à *Ancône* ou à *Marseille*, après avoir prêté serment de ne point servir, avant un an et un jour, contre Sa majesté l'empereur de toutes les Russies et le Grand-Seigneur, ni contre leurs alliés actuels.

ART. IV.

Il lui sera fourni un bâtiment russe pour la conduire à sa destination, avec des vivres en quantité suffisante pour le voyage.

ART. V.

Les officiers, sous-officiers et soldats auront

la liberté d'emporter tous les effets qui leur appartiennent.

ART. VI.

Les Cérigotins qui se sont prononcés en faveur de la France ne seront point inquiétés pour ce fait.

ART. VII ET DERNIER.

Les six articles précédens demeurent, pour leur exécution, sous la sauve-garde et la loyauté des parties contractantes.

Le chevalier *de Kostok* ayant pris lecture de ces sept articles, dit qu'il ne pouvoit les accepter tous ; que la garnison sortiroit avec les honneurs militaires, demeureroit prisonnière et seroit traitée ainsi qu'il étoit d'usage parmi les nations policées. Cette réponse ne satisfaisant pas des hommes qui craignoient, et de ne pouvoir de long-temps servir l'État, et d'être faits esclaves, fit rompre toute négociation. Quoiqu'il n'y eût rien de conclu, M. *Michel* offrit à dîner au commandant russe et à sa suite : tous parurent accepter avec plaisir. Au dessert, M. *de Kostok* renouvela ses propositions, mais toujours aussi infructueusement. Le capitaine *Michel* jugeant qu'il étoit temps de terminer, prit la parole et dit : « Monsieur le chevalier,

» vous venez d'être témoin de la résistance que » peuvent faire des Français résolus de mourir » pour la cause qu'ils défendent. Dix heures » d'attaque n'ont point altéré notre courage, » quoique pendant la moitié de cet espace de » temps les Turcs aient fait de grands efforts » pour s'emparer de la place par assaut : par- » tout ces derniers ont trouvé la mort, ou ils ont » été culbutés. En supposant que vous réussis- » siez dans votre entreprise, croyez-vous pour » cela nous avoir ? Non, monsieur le chevalier. » Tout est disposé pour faire sauter le fort au » moment où vos troupes s'en empareront : que » vous restera-t-il alors? des débris et des cada- » vres; car nous aurons vécu. »

» Vous dites, monsieur, que nous serons » traités comme doivent l'être les prisonniers » d'un peuple civilisé; je le crois pour ce qui » concerne votre nation, dont les princi- » pes généreux sont généralement reconnus; » mais pourrez-vous répondre des Turcs lors- » qu'une fois nous serons entre leurs mains et » éloignés de vous? Non, monsieur le chevalier, » nous ne pouvons pas accepter vos conditions; » la mort nous paroît plus douce que l'escla- » vage. »

Le repas étant terminé, M. *de Kostok* demanda une nouvelle lecture du projet de capi-

tulation, après laquelle il dit « J'accorde tout, » à l'exception du sixième article, pour l'esprit » duquel on doit se fier aux sentimens magna- » nimes qui distinguent mon souverain ». M. *Michel* répondit aussitôt que, quoiqu'il ne doutât aucunement de la loyauté de l'empereur de Russie, il étoit de son devoir de la réclamer en faveur des Cérigotins qui avoient manifesté de l'attachement au gouvernement français, et qu'en conséquence le refus d'adhésion au sixième article romproit tout.

Enfin tout fut arrêté de part et d'autre, et le 22, à midi, la garnison défila avec tous les honneurs de la guerre, et déposa ses armes près de la dernière porte du fort. Elle fut aussitôt conduite à bord d'un bâtiment russe.

Lorsque le capitaine *Michel* voulut remettre son épée à M. *de Kostok*, cet officier lui dit : « Monsieur le commandant, je croirois manquer » à l'honneur et aux sentimens d'estime que vous » m'avez inspirés par votre conduite, si j'accep- » tois votre arme : veuillez bien la conserver ». D'après le rapport avantageux que le chevalier *de Kostok* fit au vice-amiral *Ouchakow* sur la défense de la garnison, ce général ordonna que les épées de MM. *Cimara*, *Séret* et *Calichiopulo* fussent rendues à ces officiers.

CHAPITRE XX.

Révolte des paysans zantiotes, lors de l'apparition de l'escadre russo-turque. — Horreurs exercées dans la ville de Zante par ces rebelles. — Prise de la garnison française de l'île par les Russo-Turcs.

La nouvelle de la déclaration de guerre de la Porte Ottomane à la France étant parvenue à peu près à la même époque dans toutes les îles ioniennes, n'y causa pas une grande sensation parce que les événemens qui s'étoient passés en Egypte avoient fait pressentir aux Grecs que les Anglais en profiteroient pour déterminer le Grand-Seigneur à faire cause commune avec eux; mais il n'en fut pas de même lorsque les habitans des départemens ioniens, et surtout les Zantiotes, les Céphaloniotes, les Leucadiens et les Corfiotes, apprirent l'alliance conclue entre la Russie, la Turquie et l'Angleterre; car les Russes s'étoient depuis long-temps formé un parti considérable parmi les nobles de ces îles, lequel n'attendoit que l'apparition d'une

escadre moscovite pour se déclarer ouvertement contre nous.

Entre les nobles Zantiotes qui nous avoient voué une haine implacable, on distinguoit l'évêque grec et quelques membres de l'administration départementale. Ces individus négligeoient aucun moyen pour détacher de notre cause les habitans qui nous étoient sincèrement attachés, en leur disant qu'ils s'exposeroient à périr, ainsi que leurs familles, s'ils s'unissoient aux Français pour défendre l'île contre les Russes. Les choses en étoient au point que, dès le commencement de vendémiaire, beaucoup de Zantiotes disoient ouvertement qu'il falloit se défendre jusqu'à la dernière extrémité contre les Turcs, mais qu'au contraire il falloit recevoir les Russes comme des amis et même les protéger contre les Français, si cela étoit nécessaire.

Malgré toutes ces menées de nos ennemis, l'île paroissoit tranquille ainsi que le peuple de la ville, et même on avoit organisé une garde nationale assez bien composée, et l'on s'occupoit de la formation d'une compagnie de canonniers bourgeois, lorsque, vers le 20 vendémiaire, on apprit que l'escadre russo-turque étoit mouillée à *Coron* en Morée, où elle faisoit aiguade, et que cette escadre étoit destinée à conquérir les îles ioniennes. Dès ce moment la crainte s'em-

para de la majeure partie des Zantiotes, et l'on vit journellement des femmes, des vieillards et des enfans quitter la ville pour se retirer dans les campagnes, afin de se soustraire aux horreurs d'un bombardement que l'on regardoit comme inévitable.

Le commandement de l'île étoit confié, depuis le départ du général *La Salcette* pour Sainte-Maure, à M. *Vernier*, chef de bataillon à la 79.e demi-brigade. Cet officier supérieur invita l'administration départementale à envoyer plusieurs barques grecques à Cérigo, à Navarin, à Modon et à Coron, pour s'assurer de la situation, de la force et des desseins de l'escadre combinée; mais tous les patrons qui allèrent à la découverte rapportèrent n'avoir rencontré aucun bâtiment de guerre russe ou turc, et ne savoir aucune nouvelle de l'escadre annoncée; ce qui prouve que ces marins avoient été gagnés par certains administrateurs.

Les rapports des patrons grecs n'inspirant pas une grande confiance à M. *Vernier*, d'autant plus que nos ennemis intérieurs devenoient chaque jour plus insolens et plus nombreux, et que la frayeur du peuple et le découragement de nos partisans augmentoient de même; M. *Vernier*, dis-je, fit accélérer les travaux de défense, qui consistoient dans cinq batte-

ries de côte, fermées, établies le long de la rade et du port; mais la plus grande inquiétude de ce commandant, étoit causée par le manque de vivres, et par la mauvaise situation de la forteresse qui n'étoit susceptible d'aucune défense, tellement que l'on avoit été obligé de loger la garnison dans la ville, partie dans une maison louée par la municipalité, et partie chez le bourgeois.

La garnison étoit composée d'environ quatre cents hommes, comprenant un détachement de la 6.e demi-brigade, la compagnie d'artillerie de la 14.e demi-brigade, une escouade de la 5.e compagnie du 2.e bataillon de sapeurs, et la compagnie de gendarmes gréco-italiens du département de la mer Égée.

L'escadre combinée ayant été signalée du mont *Scopo*, le 2 brumaire, à six heures du soir, l'alarme devint générale, et un grand nombre de bourgeois des deux sexes abandonnèrent leurs maisons, pour rejoindre ceux qui étoient sortis de la ville les jours précédens. On apprit alors que le président et la plupart des membres de l'administration départementale, étoient du nombre de ces derniers; de sorte que la municipalité, qui étoit restée à son poste, se trouvoit chargée de tout le poids des affaires.

M. *Vernier* fit aussitôt toutes dispositions

pour

pour se défendre le plus possible, et invita la garde nationale à se ranger sous nos drapeaux. Cinq à six cents bourgeois se rendirent à cette invitation, et furent employés à faire des patrouilles dans la ville, pour y maintenir la tranquillité, et à garder l'artillerie de bataille que l'on avoit placée à l'entrée de toutes les rues qui aboutissent à la place d'armes. Le commandant *Vernier* ayant manifesté des craintes à l'égard de nos soldats, les bourgeois le rassurèrent, et placèrent des postes et des sentinelles autour de la maison qui servoit de caserne à la garnison.

L'escadre combinée parut dans la rade le 3, à la pointe du jour, entièrement sous pavillon russe, et se dirigea vers la batterie de *Crionéro*. La garnison et la garde nationale se rendirent aussitôt dans les postes de défense : au même instant, plus de huit mille paysans armés, accourus pendant la nuit de toutes les parties de l'île, se rassembloient dans les environs de la ville, réunis sous le drapeau russe. Ces rebelles ayant résolu d'empêcher les Français de s'opposer au débarquement des ennemis, ils députèrent quelques-uns d'entr'eux à la municipalité, pour lui ordonner de faire part de leurs intentions au commandant *Vernier*. Aussitôt que cet officier supérieur fut instruit de ce qui se passoit, il se rendit à la municipalité, et l'invita à faire tous ses

efforts pour engager le peuple à garder la neutralité; ce que les officiers municipaux firent, en députant l'un d'entr'eux, homme recommandable par son âge, ses vertus et ses talens, auprès des rebelles : mais ce mandataire ne reçut pour toute réponse que des menaces. Enfin, l'escadre se disposoit à attaquer nos batteries, lorsqu'un ordre du commandant, interprété d'une manière équivoque, fit enclouer les bouches à feu et jeter les armemens et les munitions à la mer; de sorte que M. *Vernier* fut forcé d'ordonner à la garnison de se retirer à la forteresse. Aussitôt que les paysans furent avertis que nos troupes évacuoient les batteries, ils entrèrent dans la ville, et se portèrent vers la place d'armes, pour empêcher la garnison d'effectuer sa retraite; mais un canonnier, resté par hasard près d'une pièce de bataille, ayant dirigé et tiré cette pièce sur les rebelles, en tua ou blessa quelques-uns; ce qui ralentit la fureur des autres, et permit à nos gens de gagner la forteresse sans accident.

Les rebelles, furieux d'avoir laissé échapper la garnison, se rendirent aux prisons de la ville, et donnèrent la liberté à un grand nombre de scélérats qui y étoient détenus. Ils saccagèrent ensuite la maison de ville, et brûlèrent sur la place d'armes tous les papiers des tribunaux, de la municipalité et de l'administration départementale,

De là ces brigands allèrent dans toutes les maisons où avoient logé ou qu'avoient fréquentées des Français, et les pillèrent : enfin, pour terminer leurs exploits, ils en firent de même aux églises latines et au quartier des Juifs. Ce fut dans ce dernier endroit que tout ce que la rage et la barbarie ont de plus cruel, fut exercé : l'incendie, le meurtre et le viol firent raison à ces monstres de la protection que nous avions accordée aux infortunés Juifs.

Pendant ce temps, les nobles s'embarquèrent dans un grand nombre de barques décorées du pavillon russe, et se rendirent à bord du vaisseau amiral *le Saint-Paul.* Lorsque la plus grande partie de ces barques furent de retour, une frégate russe se détacha de l'escadre et s'avança assez près de la forteresse, sur laquelle elle tira quelques coups de canon ; on lui envoya plusieurs obus, après quoi elle se retira.

Le vice-amiral *Ouchakow* ayant sommé M. *Vernier* de se rendre, et fait débarquer un corps nombreux de Russes, qui, réuni aux rebelles, bloqua la forteresse dans la nuit suivante, ce commandant fut forcé de capituler et livra la garnison, par l'article VII de la capitulation, à la discrétion de l'amiral russe. La capitulation fut signée le 4, à une heure et demie du matin, par tous les officiers français et par

M. le capitaine-lieutenant, chevalier *de Kostok*, commandant les troupes de débarquement. Les Français sortirent le même jour de la forteresse avec les honneurs militaires. Il fallut toute la fermeté du commandant et des troupes russes pour les soustraire à la rage des rebelles: nos compatriotes furent aussitôt embarqués sur l'escadre combinée, et transportés à *Chiarenza*, en Morée, pour être ensuite conduits à Constantinople.

Le général *Ouchakow* accorda à cinquante-cinq personnes des deux sexes, dont M. *Vernier* faisoit partie, la permission de retourner en France. Les militaires qui étoient de ce nombre prêtèrent le serment de ne point servir contre l'empereur de Russie et ses alliés jusqu'à leur échange.

L'article VIII de la capitulation portant que les Zantiotes qui s'étoient réunis aux Français pour la défense de la ville, ne seroient nullement inquiétés et auroient la liberté de suivre la garnison, M. *Démétrius Mercati*, chef de bataillon, commandant la garde nationale, et une dixaine de notables Zantiotes, ne voulurent point abandonner nos compatriotes et partagèrent leur esclavage.

Il paroît que les Turcs, qui s'irritent ordinairement de la résistance de ceux qu'ils

attaquent, avoient vu avec beaucoup de déplaisir la capitulation de la garnison du fort de Capsali; et que le vice-amiral *Ouchakow* fut forcé de promettre de leur livrer tous les Français qui tomberoient ultérieurement au pouvoir de l'escadre combinée. On ne peut d'ailleurs s'empêcher de convenir que le conseil de défense de Zante auroit dû régler d'une manière plus précise le sort de la garnison.

CHAPITRE XXI.

*Révolte des Céphaloniotes. — Cruautés exercées par ces Grecs sur la garnison française d'*Argostoli. — *Prise de cette garnison par l'escadre combinée.*

PEU de jours après notre départ de *Lixuri* (1), plusieurs émissaires des Russes s'introduisirent dans l'île de Céphalonie, et, de concert avec les nobles et les principaux papas, y organisèrent une insurrection générale qui devoit éclater aussitôt l'arrivée de l'escadre russo-turque.

Les administrateurs du département et les officiers municipaux des villes d'*Argostoli* et de *Lixuri* étoient, pour la plupart, agens de cette conspiration, ou en avoient connoissance; mais, soit afin de mieux aveugler la garnison sur les projets des ennemis intérieurs, soit par la crainte de s'exposer à la vengeance des factieux en avertissant les Français du danger qui les menaçoit, ces officiers civils feignirent plus que jamais d'être

(1) *Voyez* le Chapitre XIII.

sincèrement attachés à la république, et poussèrent même la fourberie jusqu'à annoncer qu'ils ne doutoient pas qu'à leur sollicitation la majeure partie des Céphaloniotes ne se réunissent à la garnison pour coopérer à la défense de leurs foyers.

M. *Royer*, chef de bataillon à la 6.e demi-brigade, avoit alors le commandement de l'île: la garnison étoit forte d'environ trois cent cinquante hommes, et composée de deux escouades de la compagnie d'artillerie de la 79.e demi-brigade, de détachemens de ce corps et de la 6.e demi-brigade, et d'un certain nombre de gendarmes gréco-italiens. Ces troupes étoient placées dans les villes d'*Argostoli* et de *Lixuri*, qui n'étoient susceptibles d'aucune défense, non plus que *le Château* et la forteresse d'*Asso*. On avoit seulement établi de fortes batteries de canons et de mortiers sur différens points de la baie de Céphalonie: l'artillerie de bataille étoit postée sur les places principales d'*Argostoli* et de *Lixuri*.

Vers la fin de vendémiaire, le commandant *Royer* fut instruit que le chevalier *Spiro*, noble de la commune de *Livato*, faisoit circuler dans l'île une proclamation du vice-amiral *Ouchakow*, pareille à celle dont il a été question dans le chapitre XIX.

M. *Royer*, voulant arrêter l'effet qu'une telle

pièce pouvoit faire sur l'esprit du peuple, donna ordre à M. *Desmures*, capitaine à la 79.e demi-brigade, commandant à *Argostoli*, de partir vers minuit avec une centaine d'hommes de la garnison, et de se rendre à *Livato* pour se saisir du chevalier *Spiro* et de ses papiers. M. *Desmures*, ayant fait investir la maison de ce noble, étoit sur le point de s'emparer de sa personne, lorsque celui-ci trouva le moyen de s'échapper, en sautant par une croisée. On fut alors obligé de se contenter de saisir les armes et les papiers que l'on trouva chez lui.

Le détachement se rendit ensuite dans un village voisin, pour s'emparer d'un autre personnage désigné également comme l'un des chefs de la conspiration: cette seconde expédition fut aussi infructueuse que la première, parce que des émissaires envoyés par les autorités civiles avoient pris le devant, pour le prévenir de se tenir sur ses gardes.

Le capitaine *Desmures*, voyant arriver le jour, et pensant que de nouvelles perquisitions seroient inutiles, ordonna au détachement de reprendre le chemin d'*Argostoli*; mais à peine étoit-il sorti du village, que onze à douze cents paysans armés, embusqués derrière des murs de clôture et des haies d'aloès, et dans des fossés, l'arrêtèrent et le forcèrent à parlementer, le

menaçant, en cas de refus, de massacrer toute sa troupe, qui se trouvoit bloquée. Les deux personnages que l'on avoit voulu arrêter étoient à la tête des rebelles, et notifièrent à M. *Desmures*, qu'il falloit que les armes et les papiers saisis chez eux leur fussent rendus, si le détachement ne vouloit s'exposer à périr entièrement. Les officiers et soldats, ayant appris les conditions que l'on exigeoit de leur chef, se disposoient à faire une défense vigoureuse, lorsque le capitaine *Desmures*, jugeant de l'impossibilité de se défendre avec avantage dans la position où il se trouvoit, et craignant, par la perte de son détachement, de compromettre la sûreté des troupes qui étoient à *Argostoli* et à *Lixuri*, persuada les officiers et soldats qu'il étoit des circonstances où l'honneur militaire devoit céder à la nécessité, et que la possession des armes et des papiers qu'on lui demandoit ne détruiroit pas l'esprit de révolte qui régnoit parmi les Céphaloniotes : ces objets furent donc rendus à leurs propriétaires, qui firent retirer les paysans dans leurs villages, laissant ainsi au détachement la liberté de retourner à *Argostoli*.

Dès ce moment le commandant *Royer* ne douta plus des intentions des Céphaloniotes, et prit des mesures pour assurer la retraite des garnisons de l'île ; mais la duplicité des adminis-

trateurs du département et de la municipalité d'*Argostoli* l'empêcha d'effectuer son dessein jusqu'au 3 brumaire, où un détachement de quinze soldats, logé dans le bâtiment où se trouvoit le lieu des séances de l'administration départementale, fut désarmé à l'improviste par la populace d'*Argostoli* : cependant on rendit presqu'aussitôt ces armes, par le soin de quelques personnages officieux, qui savoient fort bien que ce ne pouvoit pas être pour long-temps. Cette hostilité, et l'arrivée subite à *Argostoli* de plus de deux mille paysans, faisant craindre à M. *Royer* que l'escadre russo-turque ne s'avançât déjà sur l'île, il fit partir vers le soir, pour *le Château*, deux officiers qui devoient s'assurer par eux-mêmes de la position des ennemis. Le lendemain, dès la pointe du jour, ces officiers ayant observé les parages de Zante, distinguèrent facilement l'escadre combinée mouillée près de cette ville, et revinrent le plus promptement possible à *Argostoli*, où ils trouvèrent tout en mouvement.

Le commandant *Royer*, ayant entendu le rapport de ces officiers, assembla aussitôt tous les officiers de la garnison, et demanda à chacun son avis sur les mesures à prendre dans de pareilles circonstances. Les uns vouloient que l'on fît embarquer pour *Corfou* les garnisons de l'île, sur deux bâtimens qui se trouvoient dans le

port, et dont le plus considérable, en ce qu'il étoit armé de huit canons, étoit une prise faite sur les Moriotes : le second appartenoit à un Céphaloniote qui s'étoit montré grand partisan des Français ; cet homme, craignant que les Russes ne s'emparassent de son bâtiment, s'offroit pour conduire lui-même à *Corfou* une partie de la garnison. D'autres officiers étoient d'avis que l'on se rendit, par terre, à la vieille forteresse d'*Asso*, où l'on s'embarqueroit pour *Sainte-Maure* sur des barques que l'administration départementale avoit promis d'envoyer dans ce même port. Ce fut cette dernière opinion qui prévalut, d'autant plus que M. *Royer* avoit ordonné pendant la nuit, au détachement de *Lixuri*, composé d'une cinquantaine d'hommes, de se retirer, par la même voie, à *Asso*, dans la crainte que ce détachement ne fût massacré à *Lixuri*, ou qu'en le faisant venir à *Argostoli*, ce ne fût manifester des desseins hostiles contre cette ville et exciter les habitans à se soulever contre la garnison : en conséquence, vers onze heures du matin, le capitaine *Desmures* reçut ordre de partir sur-le-champ pour *Asso* avec toute la troupe.

Il paroît que si les Français eussent tenté d'emmener le bâtiment moriote, ils auroient éprouvé de la résistance ; car, lorsque les barques qui-

transportoient la garnison passèrent près de ce bâtiment, les matelots de l'équipage, réunis à des Argostóliens, étoient occupés à charger les canons, et regardoient nos compatriotes de manièreà leur faire entendre qu'il ne dépendoit que d'eux de les couler bas.

Aussitôt que la garnison fut arrivée à l'autre rive du canal, les paysans et les Argostoliens coururent, en armes, sur la grande place, arrachèrent le drapeau français qui y flottoit, et le remplacèrent par le pavillon russe, aux cris de *Vive Paul I.er*, et au bruit de plusieurs salves de mousqueterie.

Le commandant *Royer*, ne recevant point de réponse de l'officier qui commandoit à *Lixuri*, et voulant s'assurer si sa garnison étoit aussi partie pour *Asso*, s'embarqua pour cette ville au moment de la révolte des Argostoliens, avec quelques sous-officiers et soldats malades. Il trouva la garnison de *Lixuri* embarquée sur un petit bâtiment qui devoit la conduire dans le port d'*Asso*. Elle avoit pris ce parti, parce que, se trouvant peu nombreuse, elle craignoit d'être poursuivie par les Lixuriens et par les paysans, si elle s'enfonçoit dans l'île : cette garnison avoit d'ailleurs des malades, qu'elle ne vouloit pas abandonner. M. *Royer*, s'étant réuni à ce détachement, ordonna que l'on fît voile pour

Asso ; mais lorsqu'il fut arrivé à la hauteur du cap *nord-ouest* de l'île de Céphalonie, les vents se tournant à l'est, et la mer devenant très-forte, il fut obligé de relâcher dans un petit port de l'île de *Sainte-Maure,* près du cap *Ducato.* Aussitôt qu'il fut débarqué pour procurer des vivres à sa troupe, les Leucadiens, qui s'étoient aussi révoltés contre nous, s'emparèrent des bâtimens où se trouvoient les Français: après avoir désarmé et dépouillé nos malheureux compatriotes, les Leucadiens les conduisirent à *Amocouki.*

Revenons maintenant à la garnison d'*Argostoli,* que nous avons laissée sur la route d'*Asso.*

Cette garnison, forte d'environ trois cents hommes, dont une trentaine de canonniers qui n'avoient que leurs sabres, étoit conduite par le juge de paix d'Asso. Elle se trouvoit environ à la moitié du chemin qu'elle devoit parcourir, et traversoit un défilé étroit placé entre deux hautes montagnes, lorsqu'elle fut cernée par plus de quatre mille paysans, dont une partie occupoit les revers des montagnes, pendant que les autres se portoient aux extrémités de la gorge. Ces Grecs débutèrent par faire une décharge sur la colonne. Ensuite un vieillard à longue barbe, qui paroissoit être leur chef, s'avança près du juge de paix d'Asso, et lui

signifia de fuir à l'instant même, s'il ne vouloit être la victime de sa complaisance. Le juge de paix voulut faire quelques observations; mais ce barbare ne les écouta point, et lui ordonna de se retirer sans tarder davantage. Ce bon Grec quitta donc les Français, les larmes aux yeux, en leur faisant des signes de compassion, et il prit un sentier au travers des montagnes.

Aussitôt qu'il fut parti, les paysans firent une décharge générale, à laquelle les Français répondirent par un feu de file suivi. Les officiers tentèrent de s'emparer successivement des deux montagnes entre lesquelles se trouvoit la colonne; mais ils ne purent y réussir, vu le grand nombre des rebelles qui s'y étoient embusqués, et les Français étant d'ailleurs pris à revers par ceux qui occupoient la montagne opposée à celle qu'ils attaquoient. Déjà plusieurs hommes avoient été blessés, lorsque le même vieillard s'avança près des chefs français, et leur dit que si leurs soldats, au lieu de rendre les armes, avoient le malheur de tuer un seul de ses compatriotes, ils pouvoient regarder ce lieu comme leur tombeau; en même temps plusieurs soldats que la soif et la fatigue avoient obligés de rester en arrière, et dont les rebelles s'étoient emparés, parurent entièrement nus et tendant

les mains à leurs camarades, pour les supplier d'arrêter le fer des assassins suspendu sur leur tête. Un spectacle aussi déchirant, et la multitude des paysans, qui s'augmentoit à chaque instant, engagèrent M. *Desmures* à faire cesser le feu recommencé de part et d'autre depuis le discours du cruel vieillard, et à rassembler les officiers, pour délibérer avec eux sur le parti à prendre dans une position si malheureuse : le résultat de la courte conférence qui eut lieu, fut qu'il falloit céder à la nécessité, et rendre les armes, moyennant la liberté de se retirer à *Asso*, plutôt que de s'exposer à périr les uns après les autres.

Le capitaine *Desmures* s'étant porté à quelques pas en avant de sa troupe, fit signe au chef des insurgés de s'approcher. Après avoir conféré avec ce brigand pendant quelques minutes, il rendit ses armes, ainsi que ceux qui se trouvoient près de lui, et engagea le reste de la colonne à imiter son exemple. Que l'on s'imagine la douleur dont se trouvoient pénétrés de braves militaires accoutumés à vaincre, en se voyant à la merci de pareils scélérats : les uns s'arrachoient les cheveux et brisoient leurs armes de désespoir ; d'autres montoient sur des pointes de rocher et vouloient se précipiter plutôt que de se rendre ; le plus grand nombre vouloient s'élancer au milieu des

Grecs, et mourir en combattant : mais quelques-uns, non moins courageux et plus prudens, les empêchèrent de donner ainsi le signal du carnage. Enfin, d'après les promesses réitérées des chefs des rebelles, on se détermina à rendre les armes.

Si les Français eussent traité en ce moment avec des militaires, ils auroient été simplement constitués prisonniers de guerre; mais ils avoient affaire à des hommes sans foi ni probité, qui se jouoient des sermens les plus sacrés, et ne s'en servoient que pour satisfaire plus sûrement leur insatiable soif de l'or : car aussitôt que ces tigres se furent emparés des armes de nos compatriotes, ils se jetèrent sur eux et les forcèrent, le poignard sur la gorge, à leur livrer tous les effets qu'ils possédoient. Cette opération achevée, les Français demandèrent à ces brigands où ils prétendoient les mener, après les avoir mis dans un état aussi pitoyable : « Nous n'avons plus besoin » de vous, répondirent-ils, allez vous faire tuer » ailleurs ». Nos compatriotes ayant objecté contre cette réponse digne des barbaresques, qu'étant prisonniers et dépourvus de tout, ils devoient être conduits dans un lieu sûr pour y recevoir la subsistance : « Partez ! s'écrièrent les paysans, en couchant en joue » ces infortunés ; partez! vous n'aurez pas long- » temps besoin de pain. »

Les

Les Français, délivrés de la présence de ces barbares, ne se trouvoient pas moins dans une position bien cruelle : sans armes, sans vivres ; pour la plupart dépouillés ; ne sachant pas d'ailleurs quel chemin prendre pour se rendre à *Asso :* voilà les maux auxquels nos compatriotes étoient livrés, sans compter les inquiétudes que le caractère et la conduite des Céphaloniotes devoient leur causer pour l'avenir.

Après avoir marché à l'aventure pendant environ trois heures, les Français découvrirent un village. Tourmentés par la soif la plus horrible, depuis leur départ d'Argostoli, ils demandèrent de l'eau à plusieurs femmes qui les regardoient passer ; mais quoiqu'elles fussent sans doute moins cruelles que les hommes, ils n'en obtinrent rien, soit qu'elles partageassent la haine de leurs maris, soit qu'elles craignissent des paysans armés qui formoient un groupe nombreux et attendoient les Français à la sortie du village. Cependant, lorsque nos compatriotes furent arrivés près de ces paysans, un papa se détacha des Grecs et leur défendit, au nom du Dieu qu'ils adoroient, de faire la moindre insulte aux Français. Ce digne prêtre s'avança ensuite près de nos compatriotes et leur indiqua la route d'*Asso :* après l'avoir remercié, ils continuèrent leur route et arrivèrent bientôt sur le bord

de la mer, d'où ils aperçurent le village et la forteresse d'*Asso.*

Le chemin qui conduisoit à ce village étoit un sentier très-étroit et élevé, ayant à sa gauche la mer et sur la droite des montagnes fort hautes. Lorsque les Français eurent marché dans ce sentier pendant quelques minutes, ils firent une découverte précieuse: c'étoit une espèce de puits dans lequel on pouvoit prendre l'eau avec la main. Cette vue ranima tous les esprits, et chacun s'empressa de puiser de quoi apaiser le plus fort de la soif. Le soleil, couché depuis une demi-heure, ne laissoit sur la terre qu'un foible crépuscule, à la faveur duquel nos compatriotes reprirent leur route. Ils n'avoient pas fait six cents pas, qu'un cri général se fit entendre sur toute la montagne, et fut suivi d'un grand feu de mousqueterie, qui les obligea à se cacher. Un instant après, ils entendirent un bruit sourd qui s'approchoit insensiblement d'eux, et dont la cause leur fut bientôt connue: c'étoit des morceaux de rochers d'une grosseur énorme, que des paysans faisoient rouler du haut de la montagne pour les écraser. Ce nouveau danger les ayant forcés d'abandonner les endroits où ils s'étoient retranchés, ils accélérèrent leur marche au travers des balles et des éclats de rochers, qui, à quelques meurtrissures près, ne leur

firent pas grand mal. Enfin, après avoir encore été arrêtés plusieurs fois par des embuscades de paysans, ils arrivèrent près du village d'*Asso*.

Les habitans de ce village, instruits de l'arrivée des Français, s'étoient cachés dans les environs derrière une chapelle : aussitôt qu'ils entendirent nos compatriotes, ils firent sur eux un feu de file qui les força de nouveau à se retrancher derrière des rochers pendant près d'un quart d'heure. Lorsque les Grecs furent las de tirer, un d'entr'eux appela le commandant de la colonne, annonçant vouloir lui parler. M. *Desmures* s'avança alors, suivi de quelques-uns des siens. Après un long entretien et beaucoup de débats, les habitans, voyant que les Français persistoient à entrer dans *Asso*, les mirent en joue à bout portant. Vingt fois nos malheureux compatriotes furent ajustés, vingt fois les fusils furent relevés. Enfin les Grecs, voyant qu'ils étoient résolus à mourir là, plutôt que d'aller se faire tuer dans les montagnes, les examinèrent de la tête aux pieds, et voulurent leur ôter le peu de vêtemens que les premiers brigands leur avoient laissés; mais le juge-de-paix d'*Asso*, qui survint en ce moment, accompagné des notables du lieu, empêcha le peuple d'exécuter entièrement son desseir, et il obtint que les Fran-

çais seroient enfermés dans la chapelle dont j'ai parlé précédemment.

Ce juge de paix, après avoir fait donner de l'eau à nos compatriotes, leur recommanda de se bien barricader avec les bancs qui se trouvoient dans la chapelle, et les quitta en les assurant qu'il leur feroit donner des subsistances le lendemain, et qu'en attendant le jour il alloit faire faire des patrouilles par ses amis pour les préserver de toute insulte. Parmi les notables auxquels les Français devoient leur sûreté, se trouvoit un papa, qui parla au peuple avec tant d'énergie qu'il réussit à l'intimider.

On pense bien que nos compatriotes passèrent la nuit dans une triste situation : couchés sur un pavé froid et humide, qui ne pouvoit qu'être extrêmement nuisible aux blessés, et tourmentés par la faim, ils attendirent avec impatience que le soleil répandît de nouveau sa lumière, qui devoit les ranimer par sa chaleur, et achever l'entreprise de leurs libérateurs.

Le 5, dès le jour, les notables d'*Asso*, ayant à leur tête le juge-de-paix, firent sortir les Français, et les emmenèrent dans leurs maisons, où ils leur donnèrent de quoi réparer leurs

forces et remplacer les vêtemens qu'on leur avoit pris.

Dans la soirée du même jour, nos compatriotes se trouvèrent dans un nouvel embarras; car les paysans de la montagne, irrités de ne point avoir participé au partage de leurs dépouilles, voulurent se venger sur eux du tort qu'ils prétendoient qu'on leur avoit fait: mais il résulta de cette circonstance que les habitans d'*Asso*, qui la veille vouloient les massacrer, se virent contraints de demeurer sous les armes, tant pour s'assurer la propriété de leur butin, que pour se faire un mérite auprès des Russes (en supposant qu'ils approuvassent sincèrement la conduite des Céphaloniotes) d'avoir fait des Français prisonniers.

Enfin, le 8 au matin, il arriva un officier russe, porteur d'un ordre du vice-amiral *Ouchakow*, qui défendoit à qui que ce fût de faire la moindre insulte aux Français. Cet officier, ayant exhibé son ordre aux notables d'*Asso*, somma leurs protégés de se rendre prisonniers de guerre de l'empereur de Russie et du Grand-Seigneur; ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. Nos compatriotes partirent peu d'heures après, sous sa conduite, pour *Argostoli*, escortés par un détachement de soldats russes. Ils furent très-bien reçus dans cette ville par MM. les offi-

ciers de cette nation, et ensuite conduits à bord de l'escadre combinée, mouillée alors devant *Lixuri* : on les embarqua sur des bâtimens russes, et on les transporta à *Patras*, en Morée, d'où ils devoient être dirigés sur Constantinople.

CHAPITRE XXII ET DERNIER.

*Tentatives d'*Ali*, pacha, contre l'île et la forteresse de* Sainte-Maure. — *Révolte des Leucadiens. — Défense de la forteresse de* Sainte-Maure *par la garnison française de l'île, contre l'escadre russo-turque. — Capitulation de cette garnison. — Prise de la garnison de* Lixuri *(île de Céphalonie) par l'escadre combinée.*

On a vu, dans les Chapitres précédens, que l'universalité des habitans des îles de Corfou, de Zante et de Céphalonie désiroient vivement l'arrivée des Russes, soit par l'espoir de recouvrer les prérogatives dont ils jouissoient, comme nobles, sous les Vénitiens, soit par suite du peu de confiance que leur inspiroit alors le Directoire exécutif; mais à ces divers motifs les Leucadiens en joignoient un plus puissant : c'étoit d'être protégés contre le pacha de Jannina, qui méditoit sérieusement la conquête

de l'île et de la forteresse de *Sainte-Maure ;* car dès la fin de vendémiaire il fit répandre parmi eux un grand nombre de proclamations par lesquelles il les engageoit à se révolter contre les Français lorsqu'il attaqueroit l'île. Ces proclamations furent apportées par plusieurs papas envoyés par l'évêque grec de Jannina.

Le général *La Salcette*, en partant pour *Nicopolis*, remit le commandement de l'île et de la forteresse à M. *Mialet*, chef de bataillon à la 6.e demi-brigade. Cet officier supérieur s'empressa de faire réparer les fortifications le mieux possible, et de faire mettre en batterie toutes les bouches à feu qui en étoient susceptibles et qui se montoient à vingt-sept. La place renfermoit onze cents myriagrammes de poudre de guerre, des cartouches d'infanterie et des projectiles en quantité suffisante, et pour un mois de biscuit et de viande salée pour une garnison de cinq cents hommes.

Beaucoup de Prévéziens s'étant réfugiés à *Amocouki* le jour où leur malheureux bourg fut saccagé et incendié par les Turco-Albanais, les rues de cette ville étoient remplies de femmes et d'enfans qui déploroient la perte de leurs parens et celle de leurs biens : les récits de ces infortunés, en faisant connoître aux habitans

d'*Amocouki* jusqu'où les soldats d'*Ali* avoient poussé la vengeance et la cruauté, les épouvantèrent au point que la tranquillité publique fut dès-lors compromise. Ces Grecs, craignant que le pacha ne les traitât aussi rigoureusement que les Prévéziens en cas de désobéissance, s'armèrent et furent bientôt joints par un grand nombre de paysans accourus, aussi en armes, de toutes les parties de l'île. Il fallut une prudence excessive et de grandes précautions de la part des officiers et des soldats français pour éviter des rixes qui auroient été le signal de leur perte.

M. *Mialet* profita du départ de la bombarde *la Frimaire*, pour renvoyer à Corfou toutes les femmes des militaires qui servoient sous ses ordres. Il fit sortir en même temps de la forteresse plusieurs bourgeois auxquels les Vénitiens avoient permis de s'y établir.

Dans la nuit du 3 au 4 brumaire, *Ali*, pacha, ayant envoyé à la municipalité d'*Amocouki* une lettre écrite dans le même sens que ses proclamations, cette administration en donna connoissance au commandant *Mialet*, et le prévint qu'il ne devoit compter aucunement sur les Leucadiens pour la défense de l'île, parce qu'il s'y étoit introduit des agens russes qui leur avoient annoncé que l'escadre combinée s'avan-

çoit pour les mettre à l'abri des entreprises du pacha de Jannina, et que cette escadre s'étoit déjà emparée de l'île de Cérigo.

Le 5, la municipalité, en envoyant quelques vivres à M. *Mialet*, le prévint que le nombre des paysans s'augmentant à chaque instant, elle se croyoit obligée de cesser ses fonctions et de l'engager à faire retirer dans la forteresse les Français qui occupoient encore la ville, parce que le projet étoit formé d'arborer, au premier jour, le pavillon russe, ce qu'il étoit impossible d'empêcher avec une garnison de cent hommes; en conséquence, ce commandant fit rentrer, vers le soir, dans la forteresse la garnison d'*Amocouki*.

Le lendemain, les Leucadiens arborèrent le pavillon russe à la maison de ville, après en avoir ôté le drapeau français; les cris de joie qu'ils poussoient étoient accompagnés de salves de boîtes et de mousqueterie. Ce procédé faisant penser à M. *Mialet* que l'escadre combinée ne tarderoit pas à paroître, il forma aussitôt un conseil de défense, composé de MM. *Guillaume*, capitaine, commandant la 7.e compagnie d'artillerie sédentaire et l'artillerie de la forteresse; *Barbet*, *Hagard*, *Cailleaux*, *Masson*, *Moché*, capitaines à la 6.e demi-brigade; *Bordot*, *idem*, à la 79.e; *Pasquemort*,

idem, commandant la compagnie franche gréco-italienne de Sainte-Maure; *Laplacé*, lieutenant à la 5.e compagnie du 2.e bataillon de sapeurs; *Carteron*, *idem*, à la 6.e demi-brigade; *Rondel*, sous-lieutenant au même corps.

La garnison de la forteresse étoit forte de cinq cent un hommes, dont plus de quarante officiers; savoir:

7.e compagnie d'artillerie sédentaire. . . .	46 hommes.
5.e *idem*, du 2.e bataillon de sapeurs. . .	31
6.e demi-brigade.	268
79.e *idem*.	111
Compagnie franche gréco-italienne de Sainte-Maure.	41
Employés de l'hôpital militaire.	4
Égalité.	501 hommes.

Cette garnison fut portée à ce nombre par la jonction, 1.° de la garnison de *Vonizza*, qui évacua cette forteresse dans la journée du 2 brumaire; 2.° d'une partie de celle de *Préveza*; 3.° de quelques sous-officiers et soldats échappés au désastre de *Nicopolis*.

Nos compatriotes n'ayant pu voir de sang froid l'insulte faite par les Leucadiens au drapeau français, le commandant *Mialet* donna le

même jour ordre de diriger deux pièces de 36 sur la ville pour foudroyer les rebelles, réunis alors sur la grande place : des artilleurs se disposoient à exécuter cet ordre, lorsque deux parlementaires se présentèrent au poste de l'avancée et demandèrent à être introduits dans la forteresse.

La surprise des officiers de la 6.e demi-brigade fut extrême en reconnoissant dans l'un des parlementaires M. *Martinotty*, adjudant sous-officier au 1.er bataillon du même corps, lequel faisoit partie du détachement stationné à *Argostoli* (île de Céphalonie). . . . .

L'autre parlementaire, se disant député des Leucadiens, annonça à M. *Mialet* que le chef de bataillon *Royer* se trouvoit entre les mains des notables d'*Amocouki*, ainsi qu'une partie de la garnison de Céphalonie (1); que cet officier supérieur et sa troupe seroient considérés comme prisonniers de guerre dans le cas où la garnison de la forteresse ne commettroit aucun acte d'hostilité contre la ville; mais qu'au premier boulet qui atteindroit la moindre maison d'*Amocouki*, ces prisonniers seroient livrés au peuple.

M. *Martinotty* engagea le commandant *Mialet*

(1) *Voyez* le Chapitre XXI.

à faire son devoir, sans avoir égard à la position de ses compagnons, ajoutant que d'ailleurs ils ne croyoient pas pouvoir échapper à la fureur de la populace. M. *Mialet* écrivit aux Leucadiens pour leur reprocher l'action barbare qu'ils projetoient, et pour les menacer d'une vengeance terrible s'ils exécutoient cet odieux dessein. Il terminoit sa lettre par leur ordonner de lui fournir quelques vivres frais, et des approvisionnemens en liquides, en légumes et en médicamens pour l'hôpital : tous ces objets lui furent livrés dans la journée ; mais il fut obligé, pour se procurer une partie des approvisionnemens qui lui étoient nécessaires, d'avancer de ses propres deniers une somme de plus de trois mille francs.

Enfin, une partie de l'escadre combinée parut dans la rade de Sainte-Maure le 7, au soir. Le lendemain matin, M. le chevalier *de Senyavin*, capitaine de premier rang au service de Russie, commandant cette division, somma le chef de bataillon *Mialet* de rendre la forteresse. Cet officier supérieur ayant manifesté l'intention de se défendre, les Russes établirent quatre batteries contre la place : la première fut placée sur la langue de terre qui part de l'ouest de la forteresse pour aller joindre le cap *nord* de l'île ; la seconde, sur la partie de *Xéroméro*, près des

ruines de l'ancienne forteresse turque dont j'ai parlé dans le Chapitre XI; la troisième, auprès des salines d'*Amocouki*, au sud-ouest de la forteresse de Sainte-Maure; la quatrième, aux environs d'une chapelle qui se trouve à l'extrémité du pont ou aqueduc, du côté de l'île. Ces quatre batteries tirèrent sur la place depuis le 8 et le 10 jusqu'au 22, où le vice-amiral *Ouchakow* et le capitania *Cadir*, bey, arrivèrent dans la rade avec le reste de l'escadre combinée. Le général *Ouchakow* somma pour la dernière fois le commandant *Mialet* de se rendre, le menaçant, en cas de refus, d'accepter les propositions de *Cadir*, bey, et d'*Ali*, pacha, qui lui offroient douze mille hommes pour prendre la forteresse d'assaut (1).

La majeure partie de l'artillerie de la place ayant été détruite par les batteries des assiégeans, les malades et les blessés manquant de médicamens et de vivres sains, et la garnison n'ayant plus de biscuit et de viande salée que pour onze à douze jours, ni d'espoir d'être secou-

(1) *Ali*, pacha, écrivit plusieurs fois à M. *Mialet*, dans le courant du siége, pour engager ce commandant à lui livrer la forteresse, s'engageant à faire conduire toute la garnison, avec armes et bagages, sur ses propres vaisseaux, à Corfou.

rue, M. *Mialet* fut forcé d'accepter la capitulation ci-dessous.

Capitulation de la forteresse de Sainte-Maure.

ARTICLE PREMIER.

La forteresse de Sainte-Maure sera remise à M. le chevalier *de Senyavin*, capitaine de premier rang des troupes de S. M. l'empereur de toutes les Russies, dans l'état où elle se trouve, avec son artillerie, ses munitions et vivres.

ART. II.

La garnison sortira de la place, avec tous les honneurs militaires, le 5 novembre 1798 (style russe), 26 brumaire an 7 de la république française, à midi; elle déposera ses armes et drapeaux près des glacis : les officiers conserveront leurs épées.

ART. III.

Elle se rendra prisonnière de guerre jusqu'au premier échange de prisonniers qui aura lieu entre le gouvernement français et l'empereur de Russie.

ART. IV.

Elle aura la liberté d'emmener tous les effets qui lui appartiennent : il lui sera, en consé-

quence, fourni les moyens de transport nécessaires.

A r t. V et dernier.

Elle sera traitée avec humanité et douceur.

Le commandant *Mialet* perdit une trentaine d'hommes pendant le siége. Il a rendu un témoignage honorable de la conduite des officiers, sous-officiers et soldats des différentes armes; mais principalement de celle de M. *Guillaume*, capitaine commandant l'artillerie de la place.

Le vice-amiral *Ouchakow*, voulant donner à M. *Mialet* une preuve de l'estime que la garnison de la forteresse de Sainte-Maure lui avoit inspirée par sa bravoure, accorda à ce commandant et à vingt de ses officiers la permission de retourner en France sur parole d'honneur. La garnison de *Lixuri*, qui avoit aussi été constituée prisonnière de guerre, à l'exception du chef de bataillon *Royer* et de son adjudant, fut, ainsi que celle de Sainte-Maure, transportée à *Patras* et de là conduite à Constantinople.

Les garnisons de Zante, de Céphalonie et de Sainte-Maure ont éprouvé, pendant leur route dans la Turquie européenne, autant d'atrocités et de vexations que les Français faits prisonniers à *Nicopolis* et à *Prévéza*, auxquels elles

furent

furent réunies à leur arrivée à Constantinople. Au bout de quelques mois de séjour au bagne, les officiers et sous-officiers, au nombre d'environ quatre cents, furent envoyés dans quatorze forteresses de Natolie, de Romanie et de Bulgarie pour y être détenus. Quant aux soldats, ils restèrent au bagne, enchaînés deux à deux et employés aux travaux publics, jusqu'au commencement de l'an 10, époque de la paix entre la France et la Porte Ottomane.

FIN.

TABLE

Des rapports des Mesures de longueur et des Poids nouveaux, avec les Mesures et Poids anciens, pour l'intelligence des Notes topographiques et autres contenues dans le présent Ouvrage.

		TOISES.	PIEDS.	POUCES.	LIGNES.	MILLIÈMES de ligne.	OBSERVATIONS.
Mesures de longueur.	Le myriamètre vaut	5130	4	5	4	»	Env. 2 lieues moyenn.
	Le kilomètre.	513	»	5	4	»	Environ 1/5 de lieue.
	L'hectomètre.	51	1	10	1	500	
	Le décamètre	5	»	9	4	36	
	Le mètre.	»	3	»	11	296	
	Le décimètre.	»	»	3	8	330	
	Le centimètre.	»	»	»	4	433	
	Le millimètre.	»	»	»	»	443	
		LIVRES.	ONCES.	GROS.	GRAINS.	DIXIÈMES de grain.	
Poids.	Le myriagramme vaut . . .	20	6	6	63	5	
	Le kilogramme	2	»	5	35	1	
	L'hectogramme	»	3	2	10	7	
	Le décagramme	»	»	2	44	2	
	Le gramme.	»	»	»	18	8	
	Le décigramme	»	»	»	1	9	

Nota. Je n'ai pas comparé successivement, dans le cours de l'Ouvrage, les Mesures de longueur et Poids nouveaux avec les Mesures et Poids anciens, parce que j'ai pensé que cette méthode nuisoit à la propagation du nouveau système, et que c'étoit fatiguer inutilement l'esprit du lecteur instruit, que de rappeler continuellement des nomenclatures et des divisions qui ne sont presque plus usitées.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

ERRATA.

Page 40, *ligne* 28, E.-N.-O.; *lisez* : E.-N.-E.

45, 12 et 13, Homère fait dire à Ulysse par Alcinoüs; *lisez* : Homère fait dire à Alcinoüs.

55, 21, la portion de cette dernière; *lisez* : la partie de la citadelle.

63, 5, *Condilossini*; lisez : *Condilonissi*.

76, 24, *Chersopolis*, etc.; lisez : *Chersopolis* et.

94, 8 et 9, et sous ce bonnet une grande calotte; *lisez* : ou une grande calotte.

96, 26, de chaines; *lisez* : de chaines d'or.

112, 25, le peu de forêts; *lisez* : le peu de bois.

122, 5 et 6, pas trop ombragées; *lisez* : pas ombragées.

134, 23, que Virgile appelle; *lisez* : que Virgile appelle improprement.

136, 15 et 14, dans les campagnes; *lisez* : dans la campagne.

139, 3, du golfe; *lisez* : des golfes.

144, 7 et 8, des mousselines; *lisez* : des moustaches.

152, 23, qu'elle prolonge; *lisez* : qu'elle plonge.

157, 17, 18 et 19, cette montagne est escarpée vers la mer du côté de la campagne et dominée à portée de canon; *lisez* : cette montagne est escarpée vers la mer et dominée à portée de canon du côté de la campagne.

176, 4, Vénitiens; *lisez* : ex-Vénitiens.

184, 9, de ce dernier bois; *lisez* : de ce bois.

188, 23, bosquets; *lisez* : bouquets.

189, 9, de la France, *lisez* : du midi de la France.

246, 25 et 26, et qu'alors, *lisez* : parce qu'alors.

313, 2, de la forteresse de Corfou, *lisez* : de Corfou.

322, 22, M. *Mille*; lisez : MM. *Mille*.

Ibid. 24, *Goubert*, *Georgin*, sergens; *lisez* : *Goubet*, sergent-major; *Georgin*, sergent.

346, 27, cet amiral étoit; *lisez* : cet amiral est.

351, 5, demander; *lisez* : commander.

353, 12, 32 kilogrammes; *lisez* : 23 kilogrammes.

359, 7, moins nombreux; *lisez* : moins nombreux qu'eux.

364, 12, lorsque tous nos, *lisez* : lorsque tous les.

578, 21, *Arffona*; lisez : *Affiona.*
457, 9 et 10, à la vieille forteresse d'*Asso*; *lisez*: dans le port d'*Asso*.
461, 22, quatre mille paysans, *lisez*: quatre mille paysans armés.





